AUJOURD'HUI

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, lundi 7 mars 1966 / saint Thomas D'Aquin / 82e année, No 55 / 4 cahiers / 44 pages / La météo: plus froid, chutes de neige / Minimum 20 / Maximum 30

Le PSQ se lance à son tour à l'assaut du pouvoir au Québec • En page 18

Une crise majeure menace le gouvernement à Ottawa

- *La moitié des crédits ne sont pas adoptés*
- *L'opposition veut la tête de Lucien Cardin*

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Seul le mot "crise" peut décrire la fragile situation du gouvernement Pearson. Les ministres libéraux se sont d'ailleurs réunis d'urgence, ce matin, pour étudier les moyens qui leur permettront de sortir de l'impasse dans laquelle les a plongés l'opposition.

La gravité de la situation devient évidente si on considère que :

— Le gouvernement libéral, à compter d'aujourd'hui, est sans le sou. La moitié des crédits pour 1965-66 n'ont pas encore été adoptés.

— L'opposition semble plus déterminée que jamais à obtenir la tête du ministre de la Justice, publiquement humilié vendredi, par le premier ministre.

De prime abord, la position du ministre de la Justice paraît intenable. A deux reprises, au cours de la dernière semaine, le premier ministre Pearson a émis, publiquement, des opinions contraires aux siennes.

Face à l'opposition déchaînée, M. Cardin refusait obstinément d'accorder une enquête sur l'affaire Spencer. Vendredi, M. Pearson l'a fait à sa place.

A quand l'enquête sur le crime organisé

A une dizaine de reprises, des membres du parti conservateur ont tenté de démontrer la nécessité d'une enquête nationale sur le crime, réclamée avec tant d'insistance par M. Claude Wagner.

En Chambre, M. Lucien Cardin a définitivement écarté la suggestion, mais son chef l'a prise en délibéré.

Enfin, la motion que le député David Lewis a présentée vendredi, dans le but de réduire de $17,000 le salaire du ministre de la Justice, est encore devant la Chambre.

Notons qu'un des principaux buts de la réunion du cabinet aujourd'hui est de déterminer les termes selon lesquels sera conduite l'enquête sur le congédiement de l'espion Victor Spencer.

Le premier ministre les soumettra probablement à la Chambre, au début de l'après-midi, aux Communes.

C'est là que la tempête risque d'éclater. Le gouvernement est prêt à créer une commission chargée d'étudier le congédiement, mais non les raisons qui l'ont motivé. L'opposition conservatrice, John Diefenbaker et Davie Fulton en tête, demande une enquête complète et sans restrictions, évidemment à huis clos.

Une crise financière qui serait périlleuse

Mais ce n'est pas là le seul problème qui retiendra l'attention des membres du cabinet. La crise financière est périlleuse.

Si l'opposition refuse toujours d'adopter les crédits de la dernière année fiscale, le gouvernement ne pourra plus faire face à ses dépenses ordinaires.

On imagine la situation confuse qui peut en résulter. Sans crédits, le gouvernement ne pourra même pas payer ses fonctionnaires à la fin de la semaine.

Personne n'ose le dire tout haut, mais ce genre de circonstances a déjà entraîné la chute de plusieurs gouvernements.

Enfin, deux autres sujets importants retiendront l'attention des ministres libéraux. Quelques-uns d'entre eux ont eu plusieurs entretiens avec leurs homonymes de Washington, au cours des derniers jours.

Evidemment, ces ministres devront faire rapport à la Chambre. Et on sait que l'opposition, cette fois appuyée par le ministre québécois Eric Kierans, a vertement critiqué l'attitude libérale, face au dirigisme économique américain.

De plus, un autre ministre de langue française, M. Jean-Luc Pépin, titulaire du portefeuille des Ressources, a tenu des propos lourds de conséquence, en matière de bilinguisme dans la fonction publique.

Voir CRISE en page 2

Spencer: j'ai commis une erreur, c'est tout

OTTAWA. (PC) — Victor Spencer est apparu hier soir au réseau national de télévision pour nier avoir été un espion à la solde de l'Union soviétique; il a toutefois admis avoir commis une "erreur" sans autrement préciser.

Spencer, qui a été congédié du service canadien des postes pour avoir été soupçonné d'espionnage, a refusé de rejeter sur qui que ce soit la responsabilité du sort qui lui est réservé.

L'ancien commis des postes, âgé de 62 ans, était interviewé à Vancouver par Jack Webster pour l'émission "This hour has seven days", du réseau anglais de Radio-Canada.

A un feu de questions directes, il a refusé de dire si oui ou non il a reçu, comme l'affirme le ministre de la Justice, M. Cardin, de $3,000 à $4,000 de l'ambassade russe.

Spencer s'est immédiatement empressé de répondre : "Je ne crois pas avoir trahi mon pays".

Spencer est coupable "d'amitié"

Il a toutefois reconnu être coupable "d'amitié" à l'égard de la Russie, en tant que membre de la Société amicale canado-soviétique et aussi parce qu'il désire visiter la Russie.

L'accusé a bien accueilli la décision du premier ministre, Pearson, d'instituer une enquête judiciaire sur les circonstances qui ont entouré son congédiement.

"J'aimerais bien, a-t-il dit, que le mystère soit éclairci". Tout au cours de l'interview, Spencer, qui fumait abondamment, s'est tenu la tête baissée et paraissait extrêmement nerveux.

Il a parlé, sans autres précisions, d'études que des médecins auraient menées dans plusieurs pays pour lui venir en aide ainsi qu'à sa mère "un grand trésor de connaissances dans le traitement des êtres humains malades".

Ces études l'auraient aidé à faire face aux difficultés qu'il rencontre depuis qu'il a été congédié, la veille du Jour de l'an.

A l'interviewer qui lui demandait si en tant que citoyen canadien et d'ancien combattant décoré, il estimait que ses

Voir SPENCER en page 2

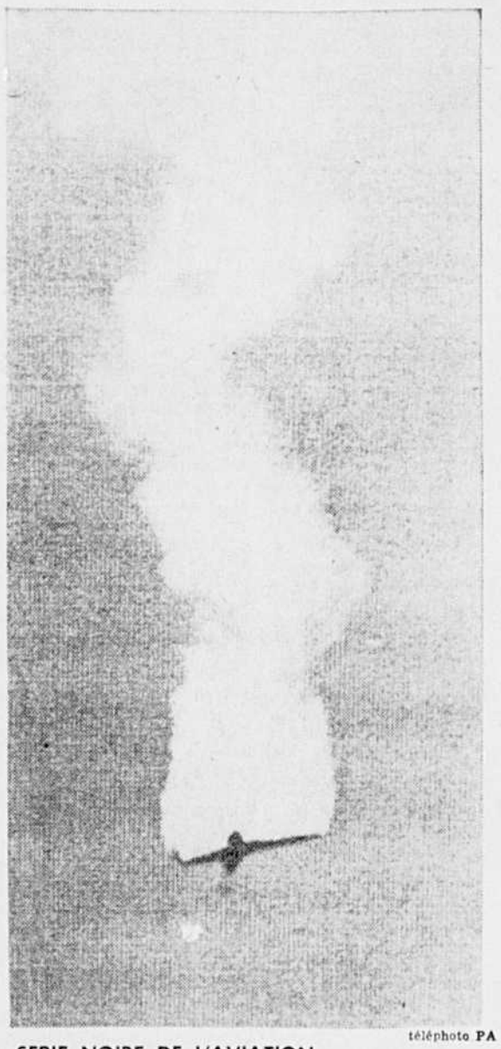

téléphoto PA

SERIE NOIRE DE L'AVIATION

Ce "Boeing-707" de la BOAC a pris feu après avoir frappé un "mur d'air" au-dessus du mont Fuji au Japon. Il devait s'écraser quelques instants plus tard, entraînant dans la mort ses 124 passagers. Il s'agissait de la troisième catastrophe importante à survenir en un mois au Japon. Cette saisissante photographie a été prise par un journaliste du magazine japonais "Heibon Punch". (Voir nos informations en page 13)

POUR UN SYSTEME PROVINCIAL D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Au cours de son congrès de deux jours dans les Laurentides, l'Association du jeune barreau de Montréal a décidé de demander au gouvernement provincial de prendre des mesures immédiates pour étendre à tout le Québec un système d'assistance judiciaire que financerait le gouvernement et qu'administreraient les associations locales du Barreau. (Voir en page 21.)

Dief tient à une enquête sur la sécurité

OTTAWA. (PC) — Le leader de l'opposition, M. John Diefenbaker, a affirmé samedi que les tentatives de chantage du gouvernement à son endroit n'avaient pas réussi à le réduire au silence et que le parti conservateur insistera pour obtenir une enquête royale "sur tous les aspects" de la sécurité au Canada et ce depuis 1944.

"Il y a encore quelque chose de louche dans l'affaire Spencer", a dit M. Diefenbaker, qui s'adressait aux quelque 300 congressistes de l'Association des jeunes conservateurs.

On sait que le gouvernement a promis vendredi de faire enquête au sujet de la plainte de Victor George Spencer, un employé du ministère des Postes, âgé de 57 ans, qui a été congédié pour s'être présumément livré à de l'espionnage. Il a perdu son droit à la pension.

Le gouvernement a prétendu qu'il n'y avait rien de louche, mais quand la situation s'est corsée aux Communes, vendredi, "les libéraux ont eu recours au chantage pour me réduire au silence".

Bien qu'il ne soit pas entré dans les détails au sujet de ces menaces de chantage, M. Diefenbaker voulait sans doute faire allusion à la question que lui a posée vendredi le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, qui lui a demandé de dire à la Chambre ce qu'il savait de "l'affaire Monseignor".

On n'a pas fourni de précisions aux Communes sur cette affaire.

Par contre, plusieurs journaux ont interprété cette remarque comme étant une allusion à Olga Munsinger qui fut, à un certain moment, commis de bureau dans une ambassade communiste à Ottawa. Elle a été décrite comme étant une "aguichante ex-reine de beauté allemande". Elle a apparemment été déportée du Canada et elle serait morte en Allemagne de l'Est il y a deux ans.

Un journal a prétendu que la Gendarmerie canadienne possédait une photo d'Olga dans toute sa plendeur de fille d'Eve dans les bras d'un ancien membre du cabinet conservateur.

Il est certain que Spencer et Monseignor — ou Munsinger — seront deux des principaux sujets de discussions aux Communes aujourd'hui alors que la Chambre continuera l'étude des crédits du ministère de la Justice pour l'exercice 1965-1966.

"Nous n'avons pas été réduits au silence", a déclaré M. Diefenbaker, qui a été chaleureusement applaudi au cours du banquet des Jeunes conservateurs samedi.

"Nous ne serons pas réduits au silence et nous ne nous laisserons pas intimider non plus", a-t-il poursuivi.

Le gouvernement a insisté qu'il n'y avait rien d'irrégulier, mais les conservateurs ont tenu tête au gouvernement et "lorsque le chantage a échoué, le gouvernement a cédé".

M. Diefenbaker a dit que son ancien gouvernement n'a jamais été impliqué dans quoi que ce soit de nature "à affaiblir la sécurité du Canada".

Le premier à s'élever contre cette suggestion a été le sénateur William Fulbright, qui y voit un nouveau risque d'élargissement du conflit. Le sénateur de l'Arkansas a également déclaré que le danger d'une guerre entre les Etats-Unis et la Chine communiste est réel, même si une telle guerre n'est pas désirée. "Certains experts du gouvernement estiment que les dirigeants chinois eux-mêmes s'attendent à entrer en guerre avec les Etats-Unis d'ici un an et il est clair que certains de nos dirigeants s'attendent également à une guerre avec la Chine," a-t-il dit.

De son côté, le sénateur Edward Kennedy, démocrate du Massachusetts, a déclaré à la télévision américaine que des négociations devraient être engagées directement avec le Vietcong pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Le frère cadet de l'ancien président Kennedy, qui a visité récemment le Sud-Vietnam, a affirmé que, contrairement à la thèse du gouvernement Johnson, le Vietcong n'était pas nécessairement un instrument aveugle du gouvernement nord-vietnamien. "Il est important,

Voir DISSENSION, en page 2

téléphoto PA

A l'issue des entretiens Canada-USA

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin (à gauche), en compagnie du secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, renseigne la presse au sujet de l'évolution du projet canadien visant à donner à la Commission internationale de contrôle un rôle pour rechercher une base de négociations au Vietnam. M. Rusk encourage le Canada à poursuivre cette initiative.

La délégation canadienne se dit très "reconnaissante" envers Washington

WASHINGTON (AFP) — M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, a affirmé que la délégation canadienne est "très reconnaissante" de la compréhension dont ont fait preuve les représentants du gouvernement américain à l'égard des inquiétudes canadiennes, inquiétudes concernant les effets, d'une part des normes recommandées par Washington aux sociétés américaines en matière d'investissements à l'étranger et d'autre part, des règlements de la Commission des titres et des changes.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du comité américano - canadien sur les affaires économiques et commerciales, le gouvernement des Etats-Unis a donné l'assurance au gouvernement canadien qu'il "ne demanderait pas aux sociétés américaines d'inciter leurs filiales canadiennes à agir d'une manière qui diffère de leurs pratiques commerciales."

Le comité Canada-USA s'est réuni à Washington au secrétariat d'Etat vendredi et samedi. Tous les responsables de l'économie dans les gouvernements canadien et américain participaient à cette réunion.

Le communiqué souligne que les Etats-Unis estiment que les filiales des compagnies américaines à l'étranger doivent se conduire "en bons citoyens du pays où elles sont situées" et qu'ils agiront de sorte qu'il n'y ait aucun malentendu à ce sujet.

Question des titres et des changes

Le communiqué ajoute que la délégation canadienne a fermement demandé que les Etats-Unis évitent d'appliquer les réglementations de la Commission des titres et des changes américains aux compagnies canadiennes qui ne cherchent pas à vendre leurs titres aux Etats-Unis.

La délégation américaine a pris note de l'inquiétude du gouvernement canadien et a donné l'assurance que les Etats-Unis examineront très soigneusement les vues canadiennes sur cette question afin d'élaborer rapidement des arrangements mutuellement satisfaisants. Elle a d'autre part réaffirmé que les Etats-Unis sont prêts à consulter immédiatement le Canada pour toutes les transactions importantes qui sont affectées par le contrôle des avoirs étrangers.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a estimé que cette session du comité a été "la plus productive" des trois sessions auxquelles il a participé. Il a ajouté qu'elle a permis d'améliorer les relations américano-canadiennes.

Dissension aux USA au sujet du minage du port de Haïphong

WASHINGTON. (UPI, AFP, PA) — En suggérant que les forces américaines minent le port de Haiphong, le plus important du Nord-Vietnam, le général Maxwell Taylor a ouvert la porte à une nouvelle vague de critiques à l'égard de la politique vietnamienne du gouvernement Johnson.

Contrôle des naissances : Paul VI annonce la composition de la commission

CITE DU VATICAN. (UPI, Reuters) — Le page Paul VI a nommé des cardinaux de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Inde membres de sa nouvelle commission sur la limitation des naissances, annonce-t-on officiellement au Vatican.

Le communiqué confirme aussi les rumeurs de la semaine dernière selon lesquelles le cardinal Alfredo Ottaviani, chef de l'aile dite conservatrice pendant le Concile Vatican II, a été nommé président de la commission d'étude.

Cependant, contrairement aux bruits qui avaient circulé la semaine dernière, le cardinal Paul-Emile Léger, de Montréal, n'a pas été choisi pour faire partie de la nouvelle commission.

présidents sont le cardinal Julius Doepfner reconnu comme un libéral, et le cardinal John Carmel Heenan dont les positions anti-birth-control sont aussi connues. Le premier est allemand et le second anglais.

En plus de ces cardinaux, le pape a nommé 13 autres cardinaux et évêques qui travailleront avec les 50 experts qui étudient le problème de la limitation des naissances depuis près de deux ans.

Ces prélats, selon des sources du Vatican, qui formeront une sorte de "bureau central" pour coordonner le travail des experts et tirer des conclusions définitives, se sont réunis ce

Voir PAUL VI, en page 2

Les juges de la Cour supérieure soumettront au législateur des recommandations au sujet de la loi des faillites

par Gilles Daoust *du bureau de LA PRESSE, à Québec*

Une soixantaine de juges de la Cour supérieure du Québec, réunis pour la première fois depuis 1928, ont adopté, au cours de la fin de semaine, un certain nombre de recommandations touchant la Loi des faillites qu'étudie actuellement un comité du Sénat canadien.

Les juges n'ont cependant pas voulu révéler la teneur de leurs suggestions, précisant qu'ils n'avaient pas l'intention de s'immiscer dans les attributions du législateur.

"Les juges, a déclaré un porte-parole, se contentent de faire des recommandations qui, si elles étaient acceptées, seraient transformées en législation et communiquées au moment jugé opportun par l'autorité législative".

Le porte-parole a cependant déclaré que les suggestions faites par les juges réunis en assemblée plénière avaient été motivées par la récente augmentation du nombre des faillites au Québec.

Le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure de Québec, a révélé de son côté que le bill S-17, actuellement devant le Sénat et concernant la Loi des faillites, était excellent du fait, en particulier, qu'il augmente les pouvoirs du Surintendant des faillites à Ottawa. Le juge a cependant ajouté que certains amendements pouvaient lui être suggérés, fruits de l'expérience des magistrats.

Assistance judiciaire

La Conférence des juges de la Cour supérieure, au cours de son assemblée de la fin de semaine, la deuxième dans toute l'histoire judiciaire de la province de Québec, a tenu à souligner tout particulièrement son appréciation pour l'initiative prise par le barreau, il y a quelques années, dans le domaine de l'assistance judiciaire.

Le juge Pelletier a annoncé qu'une résolution sera envoyée au barreau et au ministère de la Justice les incitant à continuer cette oeuvre.

"C'est l'affaire des juges, a dit le magistrat de Québec, de voir à ce que la justice soit égale pour tous et que les accusés ne soient pas tentés de reconnaître leur culpabilité faute d'argent. Nous ne pouvons cependant, en cette matière, intervenir dans le domaine de la législation, faire des représentations officielles. Nous ne pouvons que "recommander". Il est impensable qu'on abandonne ce service d'assistance judiciaire".

Règles de pratique

On connaît les raisons qui ont motivé la venue à Québec

Voir FAILLITES en page 2

Un Conseil supérieur de la magistrature?

Bien que cela n'ait pas fait partie, de façon particulière, de l'agenda de la réunion, les juges de la Cour supérieure du Québec ont étudié, lors de leur assemblée plénière tenue en fin de semaine, la possibilité de créer un Conseil supérieur de la magistrature.

La tâche d'étudier l'opportunité de mettre sur pied un tel Conseil a été confiée à un comité spécial de juges qui fera rapport incessamment.

On sait que M. le juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure du Québec a suggéré, il y a quelque temps, la création d'un Conseil dont les principales tâches seraient d'institutionnaliser le recrutement des juges, veiller à la discipline interne et protéger la magistrature contre les critiques injustifiées.

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 34
Bandes dessinées / 17
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 43
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 4
Finance / 8, 9
Horoscope / 22
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 25
Nouvelles nationales / 23
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles métro / 9
Radio et télévision / 6
Spectacles et concerts / 40, 41
Sports / 35 à 39
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 20

Le blizzard coûtera près de $1,000,000 à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Le terrible blizzard est terminé et le travail de déneigement se poursuit tant bien que mal depuis l'est du Manitoba jusqu'à la tête des Grands Lacs.

Pour la ville de Winnipeg, qui a été paralysée par la tempête de neige qui a duré toute la journée de vendredi et qui a été accompagnée par des vents d'une vélocité de 70 milles à l'heure, ce sera vraisemblablement la tempête la plus coûteuse de toute son histoire.

Les charrues à neige et les camions sont entrés en action samedi lorsque la tempête est tombée et la région métropolitaine, qui compte 500,000 habitants, a entrepris de se déneiger pour reprendre ensuite, dans un certain degré, un train de vie normal durant la fin de semaine. Les autobus, les trains et les avions sont de nouveau en service.

Le maire Stephen Juba a réuni dimanche le Comité de coordination d'urgence et il a prédit que ce blizzard coûtera au trésor municipal près de $1,000,000. Il espère obtenir une assistance financière des gouvernements fédéral et provincial pour que les contribuables locaux ne soient les seuls à porter tout le fardeau.

Opération déneigement

Par un ciel sans nuage et une température de 12 degrés sous zéro, les équipes de déneigement travaillaient sans relâche dimanche pour ouvrir les routes qui avaient priorité. La majorité des compagnies d'autobus avaient repris le service mais en utilisant un nombre restreint de véhicules.

Des montagnes de neige s'amoncelaient des deux côtés des principales artères de Winnipeg dont la largeur était ainsi réduites de moitié. De nombreux trottoirs étaient encore ensevelis sous trois pieds de neige. La police a interdit aux automobilistes de stationner dans le bas de la ville et les voitures des contrevenants devaient être remorquées. Cependant, cet avertissement était superflu pour la majorité des automobilistes, soit que leurs voitures aient été immobilisées dans un garage, dans un parc de stationnement ou encore dans une ruelle.

C'est par centaines que des automobiles ont été abandonnées au plus fort de la tempête par leurs propriétaires qui n'avaient pu atteindre leur destination. Hier encore, de nombreuses autos étaient ensevelies jusqu'au toit.

Les supermarchés et les épiceries, dont un grand nombre avaient ouvert leurs portes samedi soir, après les avoir fermées vendredi et samedi durant toute la journée, sont demeurés ouverts jusqu'à 6 heures dimanche soir pour permettre aux ménagères de faire leurs provisions, leurs réserves s'étant épuisées.

La grève, si elle éclate, sera longue

— M. R. Couture

QUEBEC. (PC) — Si jamais une grève est déclenchée contre le gouvernement provincial, les fonctionnaires doivent se mettre immédiatement dans la tête qu'elle sera longue, sinon ils s'exposent à des désillusions.

Ces propos ont été tenus samedi par M. Raymond Couture, directeur de grève à la CSN, alors qu'il s'adressait à quelque 125 membres du conseil syndical du syndicat des fonctionnaires de la province de Québec qui s'étaient réunis dans la Vieille Capitale afin de mettre au point les structures de la grève qui menace présentement les autorités gouvernementales.

S'adressant aux fonctionnaires, M. Couture a cependant émis l'idée que l'arrêt de travail n'était pas inévitable et qu'un des moyens susceptibles de forcer le gouvernement à une entente était de démontrer que les employés civils s'organisaient vraiment en fonction d'une grève et que les structures même de cette grève allaient reposer sur des bases solides.

Cependant, a-t-il dit, si le contraire se produit, si les fonctionnaires ne font pas front commun, s'ils semblent craindre, ils pourront alors donner au gouvernement l'impression qu'ils sont des proies faciles et dans ce cas le gouvernement pourra les laisser déclencher la grève.

M. Couture a aussi fait part qu'il allait dès aujourd'hui commencer à négocier avec M. Fernand Pépin du gouvernement sur la question des services essentiels.

Cette question devra d'ailleurs être réglée avant que les fonctionnaires puissent effectivement se mettre en grève.

Quant aux négociations proprement dites, elles doivent reprendre mardi.

LA SEULE SOLUTION
à la calvitie, c'est un toupet

AVANT APRES

Les toupets les plus naturels et les meilleurs.

● Pourquoi vous en faire si vos cheveux s'éclaircissent sur le front, quand vous pouvez porter un toupet ADAMS en tout point semblable à votre chevelure.

Un toupet qui se confond avec votre chevelure.

M. ADAMS qui jouit d'une renommée internationale est la seule personne qui puisse créer un toupet spécialement pour vous.

ADAMS

Prenez rendez-vous et venez assister à une démonstration gratuite à notre studio, dans la plus stricte intimité ou encore, demandez à l'un de nos représentants d'aller vous rencontrer chez-vous, le soir, pour une consultation gratuite.

1425, rue MACKAY (coin Ste-Catherine ouest)
849-6465 ou 849-6624
Nous comptons 43 ans d'expérience dans la création des toupets.

Décès de M. L.-P. Roy, de "L'Action"

QUEBEC. (PC) — Le Dr Louis-Philippe Roy, journaliste de carrière, est décédé subitement, hier, à Québec, à l'âge de 66 ans.

Directeur du quotidien "L'Action" depuis 1960, le Dr Roy occupait auparavant la fonction de rédacteur en chef du même journal, qui portait alors le nom de "L'Action Catholique". Il avait été nommé à ce poste en 1945.

Le Dr Roy était dans la carrière du journalisme depuis 1928 lorsqu'il reçut son doctorat en médecine de l'Université Laval.

Vice-président de la Commission internationale des directeurs de journaux catholiques romains, il avait été nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand par le pape Pie XII.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, dame Marie-Ange Larouche, et sept enfants.

Le service funèbre aura lieu à 10 h. jeudi matin, à Giffard, en banlieue de Québec.

CRISE

SUITE DE LA PAGE 1

Les fonctionnaires, par l'entremise du président de leur association, n'ont pas hésité à qualifier ses propos de "stupides". Selon eux, il est incroyable que le gouvernement envisage de n'engager, à l'avenir, que des fonctionnaires bilingues dans la région outaouaise.

L'orposition a déjà décoché quelques flèches au jeune ministre de langue française et tenté d'extraire des propos contradictoires de la bouche du premier ministre, mais l'affaire Spencer a, momentanément, retardé l'offensive.

Enfin, l'affaire "Munsinger", exposée sous des titres flamboyants dans le quotidien torontois, au cours du weekend, refuse obstinément de s'estomper.

Les principaux leaders conservateurs, sans vouloir donner de détails, crient au "chantage" et accusent le ministre de la Justice de s'être conduit de façon indigne en lançant ses accusations en Chambre.

Voilà donc une semaine politique qui débute sous le signe de la tempête. Les événements des prochains jours nous réserveront probablement des surprises.

DISSENSION

SUITE DE LA PAGE 1

a-t-il dit, que nous nous rendions compte que le Vietcong a des intérêts au Sud-Vietnam qui s'opposent à ceux de Hanoï."

Comme son frère Robert Kennedy, il a demandé que le Front national de libération participe à des élections libres et que les Etats-Unis s'engagent à l'avance à respecter le résultat de ces élections, même si elles sont remportées par le Vietcong.

Minage du port de Haïphong

Le sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères, s'est prononcé hier contre le minage du port de Haïphong, contrairement aux vues du général Maxwell Taylor, conseiller présidentiel pour la crise vietnamienne.

M. Fulbright a déclaré à la télévision que le minage de ce port ferait courir le risque d'élargir la guerre et notamment de couler un navire russe, neutre ou ami, que ce serait rapprocher plus encore Hanoï de Pékin. Le sénateur démocrate de l'Arkansas a réitéré l'opinion selon laquelle seul un règlement politique est capable de ramener la paix au Vietnam.

Les milieux officiels américains sont également défavorables à toute forme de blocus de ce port du Nord-Vietnam et particulièrement à la pose de mines qui risquerait de mêler l'URSS au conflit vietnamien. Le minage du port de Haïphong serait, par surcroit, hors de proportions avec le faible tonnage qui y entre, la plupart des marchandises destinées au Nord-Vietnam arrivant par l'intérieur.

M. Fulbright s'est montré, d'autre part, très sceptique quant aux vues exprimées samedi par le général Ellis Williamson, commandant de la 173e brigade aéroportée au Sud-Vietnam, lorsqu'il a donné au président Johnson l'assurance qu'un tournant s'est produit dans la guerre vietnamienne en faveur des Etats-Unis et du Sud-Vietnam. "On nous a raconté la même histoire en 1962 et en 1963", a déclaré le sénateur.

Projet canadien

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, qui participait samedi à la conférence de presse donnée à l'issue de la session du comité conjoint américano-canadien sur les affaires économiques et commerciales, a rappelé que les Etats-Unis ont déjà indiqué qu'ils sont d'accord avec le projet canadien visant à rechercher une base de négociations au Vietnam.

"Nous pensons qu'il est important que la Commission internationale demeure en existence et qu'elle soit active", a-t-il dit. Il a cependant ajouté qu'il n'existe aucune indication que Hanoï soit prêt à accepter que la Commission joue un rôle en vue de préparer une solution négociée du conflit vietnamien.

Opérations militaires

L'opération "White Wing", la plus vaste jamais menée par les troupes américaines au Vietnam, a pris fin hier dans la province de Binh Dinh, après 40 jours de combats peu spectaculaires mais particulièrement efficaces. Le bilan total de l'opération est de 1,841 Vietcongs tués et 701 faits prisonniers.

Pour la première fois depuis le début de l'offensive aérienne contre le Nord-Vietnam, des chasseurs-bombardiers américains ont attaqué en fin de semaine des installations militaires situées à seulement 15 milles de la frontière chinoise.

Hier, quelque 5,000 "marines" et soldats sud-vietnamiens ont foncé sur quatre bataillons vietcongs comprenant de nombreux Nord-Vietnamiens, à 8 milles au nord-est de Quang Ngai. L'ennemi aurait perdu plus de 500 hommes au cours de violents combats. D'autre part, à 35 milles au nord de Saigon, la première division d'infanterie américaine a tué 138 Vietcongs.

Un autre incendie criminel à Québec?

QUEBEC. — La Sûreté municipale de Québec enquête sur les origines d'un autre incendie que l'on croit criminel qui a ravagé, mardi dernier, une maison de trois étages appartenant à M. Médéric Robichaud, ancien conseiller de Québec.

Plus de 80 pompiers avaient combattu les flammes qui auraient pris naissance dans le sous-sol et se seraient propagées rapidement jusqu'à la toiture.

L'enquêteur Benoit Lafrance et son adjoint, Henri Bédard, du Commissariat municipal des Incendies, ont fouillé attentivement les ruines et ont interrogé plusieurs personnes depuis le sinistre. On croit qu'ils découvriront au moins un suspect au cours de la présente semaine.

Douglas Harkness s'oppose au bilinguisme obligatoire dans la fonction publique

OTTAWA. (PC) — Selon l'ancien conservateur de la Défense, M. Douglas Harkness, le gouvernement ne pourra pas recruter le personnel scientifique nécessaire dans ses diverses agences, si le bilinguisme est une condition préalable à l'admission dans la fonction publique.

M. Harkness a fait cette déclaration alors qu'il demandait au premier ministre s'il est vrai, comme l'aurait affirmé M. Jean-Luc Pépin, ministre des Mines, que dorénavant tous les fonctionnaires fédéraux devront être bilingues.

M. Pearson a répondu que la connaissance des deux langues est un but à atteindre, mais qu'il sera plus précis dans une déclaration qu'il fera à ce sujet la semaine prochaine.

M. Pearson a rappelé qu'un comité de sous-ministres a étudié la question pendant deux ans, et que son rapport est présentement discuté par le cabinet.

Il a aussi rappelé qu'il a déjà assuré les fonctionnaires unilingues de carrière que leur position ne sera pas mise en danger par suite de nouvelles normes établies par le gouvernement.

D'autre part, le président de la fédération du service civil, qui compte 80,000 membres, M. Claude Edwards, a déclaré dans un communiqué de presse qu'il a été très étonné de la déclaration de M. Pépin. Ce dernier, selon un quotidien de la capitale, aurait déclaré que tous les fonctionnaires travaillant à Ottawa devraient être bilingues. "Si les propos de M. portés, note M. Edwards, cela Pépin ont été fidèlement rapsignifie que les candidats unilingues ne pourraient songer à entrer dans la fonction publique, ce à quoi nous nous opposons vigoureusement", dit-il.

Selon M. Edwards, si le bilinguisme devient une condition nécessaire à l'avancement dans la fonction publique, plusieurs fonctionnaires talentueux abandonneront leur carrière pour retourner dans l'entreprise privée.

"Je ne crois pas qu'aucun employeur puisse être assez stupide pour imposer de telles exigences", a ajouté M. Edwards, qui a promis que sa fédération ferait tout en son pouvoir pour s'opposer à l'institution de cette mesure.

M. Leslie Barnes, directeur exécutif de l'Institut professionnel, qui compte 9,000 membres, a déclaré de son côté qu'il attendait des précisions de M. Pépin afin de prendre position.

Jeudi, l'ancien président de cet organisme, M. A. C. Kilbank, avait dit : "Nous sommes tout à fait opposés à tout ce qui tend à fausser le "système de mérite", ce qui signifie que les facteurs déterminants en matière de promotions doivent être la compétence et l'expérience. Ainsi, l'importance du bilinguisme est directement proportionnelle à sa nécessité pour l'exécution d'une fonction donnée."

FAILLITES

SUITE DE LA PAGE 1

de toute la magistrature de la Cour supérieure.

L'adoption récente d'un nouveau code de Procédure civile par la législature du Québec et sa mise en vigueur dans un avenir rapproché exigeaient la préparation et la rédaction de règles de pratique pour simplifier et accélérer la procédure devant les tribunaux. On sait qu'en vertu du nouveau code, il appartient aux juges de la Cour supérieure d'élaborer de nouvelles règles de pratique. Ces règles, qui ne concernent en réalité que les membres du Barreau, ont cependant un effet immédiat quant à la protection des justiciables.

Les juges ont également adopté certaines règles de pratique en matière criminelle, dans le but d'accélérer et faciliter l'exercice des droits des citoyens et préciser les mesures qui doivent être suivies en cette matière par les membres du Barreau.

Ces importantes assises de la magistrature de la Cour supérieure, tenues au cours de la fin de semaine, ont été sous la présidence de l'honorable Frédéric Dorion et de l'honorable Georges S. Challies, respectivement juge en chef et juge en chef adjoint de la Cour supérieure du Québec.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 20
Maximum demain : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et de Québec :** nuageux et plus froid, neige intermittente; vents du nord-ouest de 20 milles. Minima et maxima à Montréal, Sherbrooke et Québec 20 et 30; Ottawa et Ste-Agathe 15 et 25; La Tuque 20 et 25. **Régions du Lac-St-Jean et de Rimouski :** chutes de neige légère, plus froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minima et maxima à Chicoutimi 20 et 25; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 25 et 30. **Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspé :** nuageux, quelques chutes de neige légère, un peu plus froid, vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé 25 et 30.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

matin quelque part à l'intérieur du Vatican.

On sait que cette commission papale a été formée en 1964 dans le but de reviser les positions de l'Eglise catholique en face de nouvelles réalités modernes comme, par exemple, les contraceptifs oraux. On sait aussi que le groupe, formé de théologiens, de médecins, de sociologues et de laïcs mariés, n'a pas réussi à produire un rapport clair au pape ; on affirme dans divers milieux renseignés que les membres sont profondement divisés.

SPENCER

SUITE DE LA PAGE 1

droits avaient été violés, Spencer a simplement répondu : "Non".

"Rien, a-t-il enchainé, n'est parfait en ce monde . . . J'ai commis des erreurs . . ."

Ses gestes ont-ils été mal interprétés par les autorités ?

"Les autorités, répond Spencer, n'ont pas mal interprété ce qui s'est produit". Il a reconnu que sa conduite aurait pu être embarrassante pour le gouvernement.

Mais il voudrait que toute la question soit étudiée "pour que les choses se clarifient".

Spencer a dit n'être sous le coup d'aucune menace, "pas à ma connaissance", a-t-il précisé.

Il est toutefois inquiet de la réaction du public et craint d'être désormais reconnu dans la rue.

Salon international de photographie

Le public est cordialement invité au 24e salon international de photographie, présenté par le Montreal Camera Club, qui se tiendra à Montréal du 11 au 26 mars.

L'Exposition des photographies en noir et blanc sera ouverte au public les mardi, jeudi et vendredi, entre 7.30 et 9.30 du soir, ainsi que les samedi et dimanche, entre 2h. et 5h. de l'après-midi, au Stewart Cultural Centre, situé au 176 Lakeshore Road, à Pointe-Claire.

Les diapositives seront projetées avec commentaires anglais, les 17 et 18 mars, et commentaires français, le 21 mars. La projection aura lieu à 8 hres du soir dans la bibliothèque, 1200 avenue Atwater. L'admission à ces démonstrations est gratuite.

Des progrès dans les négociations avec les fonctionnaires

— M. Lesage

du bureau de LA PRESSE, à Québec

(par V. P.) — Le premier ministre Lesage a confié aux journalistes, en fin de semaine, que d'après les rapports qu'il en avait, les négociations entre le gouvernement et le Syndicat de la fonction publique marquaient des progrès.

Certaines clauses, a-t-il dit, ont déjà été paraphées.

Il a ajouté : "Je reste confiant que, de part et d'autre, on va faire preuve du sens nécessaire de la responsabilité. Il s'agit d'une première convention collective dans un domaine extrêmement complexe, le plus complexe, au fait, qu'on puisse imaginer. Je suis certain que les négociateurs syndicaux en sont également conscients."

Auparavant, à la Chambre, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, avait fait savoir qu'il avait reçu l'avis officiel du Syndicat des fonctionnaires lui indiquant que la grève serait déclenchée le 25 mars, à 7 heures du matin.

M. Lesage parait espérer qu'une telle échéance ne se produira pas. Mais il a dit ne vouloir faire aucun commentaire qui pourrait nuire aux négociations en cours. Il y a des cas, a-t-il dit, où la meilleure politique est celle du silence. Dans le cas du gouvernement, la chose s'impose encore davantage en raison de la responsabilité qu'il a vis-à-vis des citoyens.

Le premier ministre a dit qu'il n'y avait pas eu de propositions nouvelles du gouvernement. Ce dernier attendrait plutôt les propositions du syndicat.

Suspendues pour la fin de semaine, les négociations doivent reprendre demain.

La question des services essentiels à maintenir en cas de grève n'a pas encore fait l'objet d'échanges de vues. Le gouvernement a nommé un comité, toutefois, qui devrait être à la veille de pouvoir entrer en contact avec le syndicat.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré dans un communiqué : "Il est heureux que le premier ministre Jean Lesage et le ministre René Lévesque aient reconnu publiquement le retard dans les négociations en cours entre le gouvernement et le syndicat des fonctionnaires. Ce retard est plus considérable qu'on puisse se l'imaginer. Aussi, il ne faut pas s'étonner de l'indignation des fonctionnaires".

Ces paroles constituent une réponse du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, aux propos tenus cette semaine par MM. Lesage et Lévesque au sujet du vote de grève des fonctionnaires provinciaux.

Selon M. Pepin, la reprise des négociations avec Me Yves Pratte, conseiller juridique de M. Lesage, au lendemain du vote de grève des fonctionnaires, a démontré clairement que durant les six derniers mois, les pourparlers n'ont fait que tourner en rond, malgré les efforts répétés du négociateur en chef du syndicat, M. Raymond Parent.

Dans son communiqué, M. Pepin ajoute que les séances de cette semaine ont servi à déblayer une certaine partie du terrain de la convention collective en discussion.

Un ajournement des séances de négociations, demandé jeudi, par M. Pratte, a été accepté par le syndicat, dans le but de lui donner le temps de revoir cercertaines des propositions importantes du projet de convention.

M. Pepin estime qu'il est important, dans les circonstances actuelles, que les négociations se poursuivent dans un climat de réflexion.

A la reprise des négociations, demain, il ne restera plus que 17 jours avant l'échéance du délai.

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES : 10 A.M. A 8 P.M. — CR 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycemie, etc . . .
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

ASSOCIATION PROVINCIALE DES INFIRMIERS DU QUEBEC
SIEGE SOCIAL c.p. 1131
81 rue POTVIN
Roberval, Québec
Tél. : 275-1905

Les infirmiers membres de l'Association des Infirmiers de la province de Québec et les infirmiers qui désirent en faire partie seront heureux d'apprendre que la charte de ladite Association a changé sa structure et son nom pour : Association Provinciale des Infirmiers du Québec, soit : A.P.I.Q.

Six groupes d'infirmiers peuvent y adhérer :

1—Infirmiers diplômés (reconnus par l'Association des Infirmiers de la province de Québec).
2—Infirmiers certifiés du cours de 2 ans ou 18 mois.
3—Infirmiers d'une Agence de l'Armée Canadienne Groupe II et III.
4—Infirmiers ayant suivi le cours de Gardes-Malades-Auxiliaires reconnu par l'Association des Infirmières de la province de Québec.
5—Infirmiers du Cour Pratique (Practical Nurse).
6—Infirmiers préposés aux malades : n'ayant aucune certification, mais ayant 5 ans et plus d'expérience et pouvant présenter des références acceptables.

Ces changements ont été décidés sur demande de plusieurs infirmiers et pour satisfaire aux exigences des diverses catégories existantes.

Bureau régional de Montréal
Nouvelle adresse :
INSTITUT DES SOURDS
7400, boul. St-Laurent
Montréal, tél. 276-3601
Inf.: M. Auclair

Recevez $100 pour $75 avec les Certificats d'épargne BNÉ de six ans

Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

5SC-170F

L'élégance dans votre salle à dîner !

Beautility MEUBLES DE QUALITE

Vaisselier de même apparence 64.95
Chaise à accoudoirs complète l'ensemble 34.95

Ensemble prestigieux aux lignes scandinaves alliant confort et apparence distinctive

Fabriqué en véritable contre-placage noyer - 5 plis, au fini noyer, cet ensemble comprend six morceaux de choix. Table de 36" x 48" extensible jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable de 12". Spacieux buffet de 60" de large, deux portes de bois choisi et une tablette pleine largeur, ainsi que trois tiroirs avec espace pour coutellerie. Quatre chaises à dossier droit décoratif fini noyer et siège rembourré de caoutchouc-mousse, recouvertes d'un tissu de couleur brun. 319.95

Woodhouse
l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement !

915 est, rue Ste-Catherine
Tél. 845-9261 — 6e étage
MAGASINEZ LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
Face à la Pharmacie Montréal — Stationnement à l'arrière du magasin
TERMES FACILES — AUCUN DEPOT REQUIS — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)
"NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT"

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 7 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 55

Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Un mort et six blessés près du pont Mercier

Un homme a perdu la vie, un autre a été hospitalisé dans un état grave et une demi-douzaine d'autres personnes ont subi diverses blessures, vers 10 h. 45 hier soir, à la suite d'une violente collision d'automobiles qui s'est produite aux abords du pont Mercier, entre Caughnawaga et Delson, sur la route no 9C. Sous le choc de l'accident funeste, la voiture la plus tragiquement touchée, réduite à l'état d'épave comme en témoigne la photo de droite, a quitté la chaussée pour aller s'abîmer dans un fossé rempli d'eau. Les sauveteurs en ont retiré M. Albert Brisebois, 33 ans, du 1260 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, qui est mort quelques instants plus tard, M. Henri Ménard, 30 ans, de Caughnawaga, qui repose dans un état critique à l'hôpital général LaSalle, M. Ovide Brisebois, frère du précédent, et deux autres occupants qui tous de l'autre automobile, photo de gauche, ont aussi subi diverses contusions. Par ailleurs, et alors qu'il venait de traverser le pont Mercier pour regagner les locaux de LA PRESSE après avoir fait son travail sur les lieux de l'accident précité, notre photographe, dont on aperçoit la petite voiture de marque européenne au centre de la photo du bas, s'est lui-même trouvé impliqué dans la collision en chaîne de dix automobiles.

8 morts tragiques, dont 5 sur les routes

Huit personnes ont perdu la vie au cours de la fin de semaine au Québec, dont cinq sur les routes. Deux enfants ont été brûlés vifs dans l'incendie de la maison de leurs parents et un bambin a été tué par la chute d'un escalier de sauvetage.

Le dégel et la pluie de la fin de semaine ont retenu les Québecois chez eux, ce qui a considérablement diminué le nombre d'accidents, mais, hier soir, alors que la pluie avait cessé, le froid a rendu les routes glissantes et dangereuses.

Voici le bilan tragique de la dernière fin de semaine :

DEUX ENFANTS BRULES VIFS

Sylvain et **Lise Paul**, âgés respectivement de 5 et 3 ans, fils de M. et Mme Normand Paul, au 203 rue St-Joseph, à St-Joseph-de-Sorel, ont péri dans les flammes qui ont ravagé la maison de leurs parents, vers 11 h. 30 vendredi soir. Mme Normand Paul, qui a tenté de sauver ses enfants en l'absence de son mari, s'est coupé à une main en brisant une vitre, a été brûlée légèrement et a subi un choc nerveux. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Sorel, ainsi que le pompier Jean-Paul Gladu, qui a subi une coupure à une main en tentant de sauver les enfants. Une vingtaine de pompiers sous les ordres du chef Roland Paulhus ont utilisé trois jets d'eau pour maîtriser les flammes en moins de deux heures. La famille de M. J. Charland, qui habitait le deuxième étage de la maison incendiée, a réussi à sortir saine et sauve, au complet, des flammes.

VICTIMES DE LA ROUTE

M. Joseph Pegnem, 30 ans, du 4266 avenue Old Orchard, un sourd-muet, tué par une auto, vers 9 h. vendredi soir, à l'in-

Voir MORTS en page 7

Un seul fonds de secours pour les dons aux sinistrés de St-Henri

Un fonds de secours unifié a été constitué, en fin de semaine, pour venir en aide aux sinistrés de St-Henri.

Cette mesure d'urgence a été prise à la suite d'une réunion groupant le Service de bien-être de Montréal, les autorités religieuses de la paroisse Ste-Cunégonde, le Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, la Caisse populaire de Ste-Cunégonde et la Société de service social aux familles, une des oeuvres de la Fédération.

Ce fonds de secours a été créé en vue de recueillir les dons de toute nature : argent, vêtements, meubles ou aliments, et afin d'établir un mode de distribution équitable aux sinistrés.

Les dons seront reçus par les conseils des Chevaliers de Colomb et par les Caisses populaires de toute la région de Montréal, devant ensuite être déposés à la Caisse de Ste-Cunégonde, 2505 ouest, rue St-Jacques.

La distribution des dons sera faite exclusivement par la Société de service social aux familles, dont le bureau est situé au 2465 ouest, rue St-Jacques, tél. 935-2930.

Le président du fonds de secours est M. Roland Giroux, président de la Caisse populaire de Ste-Cunégonde. Les autres membres sont : vice-président, M. Raymond Saint-Pierre, chancelier du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb; trésorier, M. Maurice Forget, gérant de la Caisse populaire Ste-Cunégonde; secrétaire, l'abbé André Pellerin, vicaire de la paroisse; publicitaire, D. Miets Habets, travailleur social de la Société de service social aux familles.

Le Conseil est composé de : l'abbé Jean Fortier, vicaire de la paroisse, MM. Lomer Fréchette et Adélard Leroux, tous deux marguilliers, M. André Dallaire, vice-président de la Conférence St-Vincent-de-Paul de la paroisse, M. Laurent Régis, grand chevalier du conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, et Gérard Campeau, député-grand chevalier du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, et Léo Cormier, de la Société de service social aux familles.

Par ailleurs, la Ligue des propriétaires de Montréal vient de mettre sur pied un comité permanent qui s'occupera d'obtenir une liste complète de logements disponibles pour les familles sinistrées, en prévision d'autres situations d'urgence, comme ce fut le cas à la suite de l'incendie dramatique qui vient de jeter des centaines de personnes sur le pavé dans le quartier St-Henri.

La formation d'un tel comité de prévention a été annoncée par le Dr Loyola Perras, récemment élu président général de la Ligue des propriétaires de Montréal. Ce dernier a lancé un appel à tous les propritéaires de Montréal qui ont des logements disponibles, et en particulier à ceux qui sont membres de la ligue, afin qu'ils fassent enregistrer ces logements en composant le numéro de téléphone : 937-3706.

"Il ne faut plus qu'une seule famille reste sans abri à la suite de désastres comme ceux que Montréal a déplorés la semaine dernière", a souligné le Dr Perras.

Ces logements, dans le cas d'un sinistre, seront donc fournis gratuitement aux familles dans le besoin jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de faire face elles-mêmes à leurs obligations.

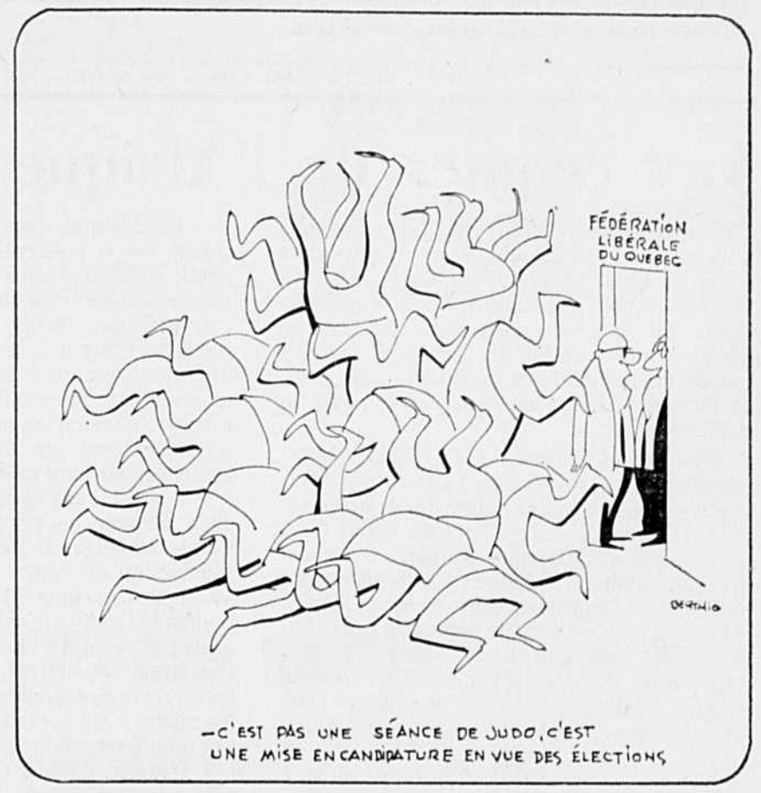

350 écoliers anglais d'Anjou ont enfin leur école préfabriquée

(T.D.) — Une école préfabriquée de 12 classes, plus une salle de récréation, dont la construction a nécessité 10 semaines de travail, abritera maintenant les 350 écoliers catholiques de langue anglaise qui avaient débuté leur année scolaire dans des locaux aménagés au-dessus d'un établissement de nettoyage, à Anjou.

Tel est le résultat d'une longue controverse qui a mis aux prises les parents des élèves, les autorités scolaires d'Anjou, les dirigeants de la Régionale Le Royer et le ministère de l'Education, sans compter les parents d'un groupe d'écoliers de langue française qui ont également été mêlés à ce véritable imbroglio, de même que la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Cette école temporaire, qui portera le nom de Tara Hall School, a coûté approximativement $120,000, et a été installée grâce à la coopération du ministère de l'Education et de la Commission scolaire d'Anjou.

Depuis le mois de novembre dernier, les écoliers les plus âgés se rendaient dans des écoles de Montréal en autobus pour poursuivre leurs études, tandis que les autres fréquentaient des classes de fortune aménagées soit dans la bibliothèque municipale d'Anjou, dans les locaux de l'Unité sanitaire ou dans le sous-sol d'une église.

La cérémonie d'inauguration de cette école préfabriquée aura lieu mardi, le 15 mars, à 3 h. de l'après-midi, et sera

Voir ECOLE en page 7

Inconvénients et avantages d'une pluie de 4 pouces

par François BELIVEAU

— Allo, allo, ici XYZ. Je veux bien patrouiller la route, mais c'est comme un Vendredi saint ou un lendemain du Jour de l'An. Il n'y a aucune circulation !

— quartier général à XYZ. Essayez de garder au moins un oeil ouvert, on ne sait jamais . . .

Le joli temps de printemps qu'on a eu au cours de la fin de semaine a forcé la plupart des Québécois à demeurer au foyer. Un ciel maussade a fait suite à une pluie suffisamment abondante pour noyer un poisson.

Selon Dorval, qui se fait pardonner bien des mensonges, trois pouces et quart d'eau sont tombés sur la région métropolitaine vendredi et samedi.

Depuis le 1er mars jusqu'à 6 h. hier matin, un total de quatre pouces et trois quarts de pluie s'est abattu sur la région.

Et ce matin, Dorval prévoyait un soleil timide, mais un soleil quand même, avec un minimum de 20 et un maximum de 30 degrés.

Le Bureau météorologique du Canada a d'autre part affirmé avoir enregistré un total de 93 pouces de neige depuis le début de l'hiver 1965-1966, ce qui est une bonne moyenne, puisque la moyenne d'un hiver complet est de 90 pouces de neige.

Et d'ici la fin de la saison, on prévoit encore quelques chutes de neige mouillante en plus de la sempiternelle "tempête des corneilles".

L'état des routes

La plupart des routes du coeur du Québec sont bonnes, malgré l'importante pluie de la fin de semaine. On note cependant une infinité de trous dans les chaussées.

Les routes nos 9, 9-A, 9-B et 9-C se dirigeant vers la frontière américaine sont passables, malgré les nombreux trous dans le pavage et la route no 9 vers Québec est en bon état.

Dans la région de l'Abitibi, la route no 58 de la barrière Nord du parc de Lavérendrye, à Chibougamau, la visibilité était mauvaise hier soir et la

Voir PLUIE en page 7

(téléphoto PA câblée de Rome)

A Rome, en mission "olympique" . . .

Poursuivant sa tournée européenne pour obtenir l'appui nécessaire afin que les Jeux Olympiques de 1972 aient lieu à Montréal, le maire Jean Drapeau était à Rome, samedi. Il s'entretient ici, au Centre olympique d'Italie, avec le Dr Ciorgio di Stefani, membre du Comité olympique international.

Mort naturelle d'un "amant" d'un soir

Une femme de 40 ans a été appréhendée et détenue comme témoin important, samedi matin, en rapport avec la mort suspecte d'un homme de 76 ans dont le corps a été découvert, vers 5 h. vendredi après-midi, dans la chambre 33 de l'hôtel Moderne, à l'angle des rues Craig et Papineau.

La femme a cependant été relâchée, samedi après-midi, après qu'une autopsie eut révélé que le septuagénaire est mort de causes naturelles.

Selon la police, le vieillard et la femme se sont présentés à l'hôtel vers 3 h. 30 vendredi après-midi, sous le nom de M. et Mme Robert et ils ont demandé la clé de la chambre no 33.

Un peu plus tard, Mme "Robert" quitta incognito l'hôtel en courant. Elle monta dans une auto-taxi et raconta sa petite aventure au chauffeur.

Elle lui dit qu'elle avait laissé un cadavre dans une chambre d'hôtel, mais le pauvre chauffeur de taxi n'en crut pas un mot.

Quelques minutes plus tard, cependant, tourmenté par le ton bouleversé de sa cliente, qui était déjà descendue de son auto, le chauffeur de taxi alla prendre un café dans un restaurant.

A cet endroit, il rencontra un copain et lui raconta l'affaire. Celui-ci lui conseilla d'appeler à l'hôtel pour vérifier si vraiment la femme disait vrai.

"Allo ! C'est un chauffeur de taxi qui parle. Avez-vous un cadavre dans la chambre 33 par hasard ?" L'employée de l'hôtel Moderne qui lui répondit alla voir dans la chambre et y découvrit le cadavre en question.

On a cru d'abord à un meurtre, puis à un suicide. Mais ce serait le coeur qui aurait flanché . . .

Querelle ou non, fondation d'une association nationale de propriétaires de camions

— M. William Lemelin

Même si la querelle qui existe actuellement entre les deux associations de camionneurs indépendants ou de propriétaires indépendants de camions — au choix — n'avait pas été déclenchée, M. William Lemelin s'est dit d'avis qu'il était devenu nécessaire de fonder "une association nationale qui tienne compte des contrats du gouvernement fédéral".

C'est cette nouvelle association que dirige maintenant M. Lemelin qui est entrée en conflit, au début de février, avec l'association déjà existante, dite provinciale, et dont le même M. Lemelin était administrateur.

Une assemblée convoquée hier après-midi, à la salle Dorémi, à St-Luc, sur la route de Laprairie, près de St-Jean, par l'Association nationale des camionneurs indépendants, s'est déroulée dans une atmosphère des plus houleuses.

Il a surtout été question de l'autre organisme, l'Association provinciale des propriétaires indépendants de camions.

Quelque 300 personnes ont assisté à cette réunion, qui s'est prolongée jusqu'au début de la soirée. Tant M. Lemelin

Voir CAMIONS en page 7

GAGNEZ un VOYAGE en EUROPE pour 2 personnes à bord d'un jet des Lignes aériennes CANADIEN PACIFIQUE faites l'essai de LA SPECTACULAIRE Rambler '66

Une transaction bien faite est toujours signée Moussette

Moussette AUTOMOBILE LTÉE 4747 JEAN-TALON EST — 729-5287

Brocheuse "Swingline"
DE HAUTE REPUTATION
Tout métal-construction robuste.
Couleurs : gris — vert — brun
REGULIER : $7.50
SPECIAL PILON $5.95
GRATIS : 5 mille broches standards
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... Il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est la notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440.

Examen de la vue — L. A. Betournay, O.D.
Verres de contact — S. R. Crone, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

"Faites comme moi"
UN COMPTE EN BANQUE C'EST BIEN MAIS DEUX... C'EST MIEUX!

Faites d'une pierre deux coups. Si vous payez souvent par chèques ouvrez un COMPTE DE CHÈQUES pour protéger votre COMPTE D'ÉPARGNE. Vous réduirez ainsi vos frais de service, tout en touchant le maximum d'intérêt.
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Jour & Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
845-7251 LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus. Prescriptions exceptées
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Un rayon de fraîcheur dans votre garde-robe . . . voilà ce que vous offre JOLICOEUR avec la venue du printemps. Confiez votre nettoyage à ses experts.
COMPOSEZ LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffle BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens, français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des reformes pouvant ameliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 7 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 55

Aux écoutes de l'Afrique

EST-IL à propos d'arrêter son regard sur les derniers troubles politiques en Afrique alors que, de la Chambre des Communes à Ottawa, nous parviennent les échos de débats qui rappellent tant ceux de l'affaire Rivard ? Dans le tableau toujours confus de l'actualité, certains choix prennent l'allure de jugements arbitraires, que l'on peut, heureusement, corriger dès le lendemain.

Tout en effleurant du doigt les remous parlementaires causés par l'affaire Spencer, on peut s'en servir pour éclairer des événements qui se déroulent à des milliers de milles d'ici, dans les nouveaux Etats indépendants d'Afrique noire. L'instabilité politique et gouvernementale dont le Canada souffre depuis quelques années n'est, après tout, qu'un pâle reflet des maux qui affligent ces pays nouveau-nés encore aux premiers stades du développement économique, cherchant à tâtons à ordonner une liberté dont ils n'étaient pas prêts à affronter les conséquences.

Au cours des neuf derniers mois, huit coups d'Etat ont ébranlé l'Afrique nouvelle, celle qui, avec l'indépendance du Ghana en 1957, avait commencé à sortir des langes du colonialisme. Dans chaque cas, l'armée a servi d'instrument aux forces anti-gouvernementales, impuissantes par elles-mêmes à changer l'ordre — ou le désordre — établi. Apparemment peu préoccupés d'idéologie et avant tout soucieux d'efficacité, les militaires se sont préparés de longue main et ont choisi le moment opportun pour remplir un vide politique qu'eux seuls étaient en mesure d'occuper.

La trame générale des renversements politiques devenus coutumiers en Afrique a trouvé son application la plus récente au Ghana, où les militaires ont attendu le départ du "rédempteur" Nkrumah vers Pékin et Moscou pour s'installer au pouvoir et chasser aussitôt du pays les conseillers soviétiques et chinois appelés par l'ancien leader déchu pour en régir l'économie.

De Conakry, capitale de la Guinée, où l'avait accueilli son ami le président Sékou Touré, Nkrumah a juré de mater la rébellion et de rétablir son autorité ; mais les observateurs les plus au fait de la réalité politique africaine ne lui accordent que peu de chances de réussite.

En Afrique, dans l'ère de l'après-décolonisation, les événements vont vite. Très rapidement, un nouvel ordre est en voie de se substituer à l'ancien, c'est-à-dire à celui qui a prévalu aux premiers temps de l'indépendance. Une nouvelle génération assume de force la relève des pionniers de l'indépendance, qui se sont montrés trop pressés de jouir des avantages du pouvoir en même temps que trop peu préoccupés du relèvement des populations qu'ils avaient arrachées au joug colonialiste.

Il s'agit d'une série de chocs en retour, dont on a pu voir les premières manifestations au Congo ex-belge. Il ne paraît pas exagéré de prévoir qu'au cours des prochaines années, aucun des quelque 38 membres de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) n'échappera au processus amorcé voici quelques années dans l'ancienne colonie belge. Depuis janvier seulement, deux des gouvernements qui paraissaient les mieux établis, ceux du Nigeria et du Ghana, ont croulé sous les coups des militaires.

Dans le cas du Ghana, en particulier, le renversement fait figure de symbole. Avec la chute retentissante de Kwame Nkrumah, la révolution africaine par les voies du socialisme a perdu son plus éloquent porte-parole. Cet événement important a immédiatement eu ses répercussions au congrès de l'OUA à Addis-Abéba. Comme facteur de division, il est venu s'ajouter à la controverse sur la politique de la Grande-Bretagne à l'égard de la Rhodésie.

Comme le notait hier, dans une dépêche, le correspondant du "New York Times" à Accra, "de loin le coup d'Etat ghanéen peut ressembler à tous ceux qui l'ont précédé. Mais si la majorité de la population avait eu elle aussi en mains des fusils, elle se serait jointe aux militaires, car ces rébellions ne sont pas le seul fait d'un régiment mécontent ni le sursaut de gardes de palais. Elles reflètent un renversement des valeurs".

Au lendemain des événements d'Accra, Tom Mboya, ministre de la planification économique du Kenya, résumait ainsi ses impressions et son diagnostic : "Ce à quoi nous assistons en Afrique aujourd'hui n'est rien moins qu'une crise de confiance." Quand une crise aussi profonde s'étend à l'échelle d'un continent, il y a de quoi être attentif, même à des milliers de milles.

Cyrille FELTEAU

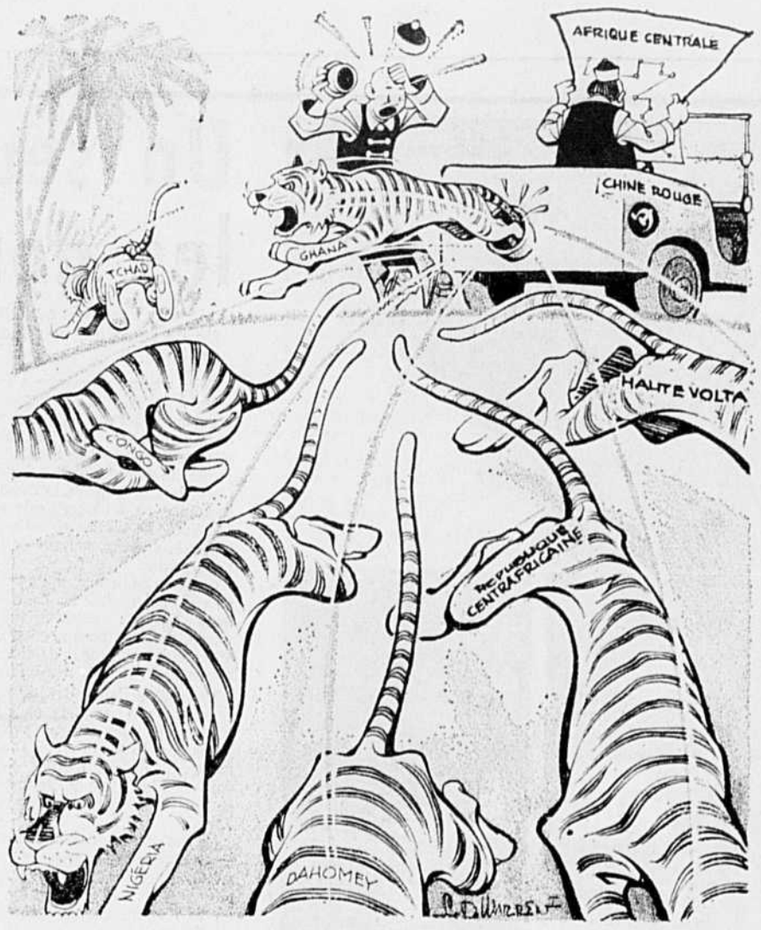

MAO ! quelle sorte d'essence as-tu employée ? ? ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

Une injustice pour les professionnels néo-canadiens

Monsieur le Rédacteur,

Depuis trois ans, plus de dix mille familles égyptiennes ont émigré au Canada et plus particulièrement au Québec. Ils se sont volontairement départis de leurs biens, richesses et propriété, car la loi égyptienne prohibe d'emporter leurs biens avec eux. Ils ont quitté amis, famille et patrie natale et se sont établis au Canada, pays jeune dont l'avenir s'annonce des plus prospères et aussi un pays stable à presque tous les points de vue, et ceci est la raison majeure pour laquelle ils choisirent un pays comme le Canada et ce, en vue d'un avenir meilleur pour eux et leurs enfants.

Ils ont choisi le Québec pour leur seconde patrie, pour la servir avec dévouement et reconnaissance. Car ici ils retrouvent leur langue, leur religion et leur culture, qui leur ont été données en Egypte.

Aussi serait-il de notre devoir d'enregistrer avec toute reconnaissance le bon et chaleureux accueil et la sympathie des citoyens canadiens que ceux-ci éprouvent envers nous et que nous remarquons clairement dans nos travaux et partout où nous nous déclarons des immigrants égyptiens.

Mais aussi est-il de notre devoir d'éclaircir pour le bénéfice de certains citoyens canadiens la fausse conception qu'ils ont de la civilisation égyptienne. Car être d'Egypte, pays arabe, ceci ne veut pas dire que nous sommes des bédouins ou paysans qui vivent dans le désert et par conséquent arriérés ; mais bien au contraire, nous sommes aussi bien civilisés que l'Europe, le Canada et l'Amérique ; et la civilisation égyptienne remonte à des milliers d'années avant Jésus-Christ ; les pyramides, le sphinx, les temples pharaoniques et les monuments en sont la preuve irréfutable.

Le bureau de l'immigration canadienne au Caire fait une sélection rigoureuse pour ne laisser entrer au pays que la crème et l'élite de la société égyptienne. C'est pourquoi nous trouvons parmi les immigrants égyptiens des avocats, des médecins, des ingénieurs, des professeurs, des opticiens, des directeurs et des employés de banque, des comptables, des patrons et des commerçants, etc. Nous, immigrants égyptiens d'élite, nous attendons d'être appréciés à notre juste valeur en tenant compte de nos anciens emplois et de notre expérience et d'être rémunérés en conséquence. Mais malheureusement nous rencontrons certaines difficultés.

Viennent en premier lieu les lois qui prohibent à l'immigrant de profession libérale, comme l'avocat, médecin, opticien, etc., d'exercer sa profession avant cinq ans. Nous sommes donc considérés comme des stagiaires ou étudiants à l'université, malgré notre longue expérience depuis plus de dix ans dans notre profession. Et même après les cinq années, nous serons considérés comme des débutants, de jeunes étudiants venant de terminer leurs études universitaires.

Je pense, en tant qu'homme de loi, que ceci est loin d'être de l'équité ou de l'égalité, et ces lois, à mon sens, devraient être amendées pour permettre à ceux qui ont une profession libérale de subir les examens requis de sorte que s'ils réussissent, ils soient admis "ipso facto" à exercer leur profession sans attendre la citoyenneté canadienne (cinq ans). Et, me semble-t-il, cette solution serait conforme à la logique et à l'équité ; car le Canada, pays qui accepte des immigrants, devrait procurer à ceux-ci le moyen légal et logique d'exercer leur profession.

Vient en second lieu des difficultés "le salaire" qui est accordé aux professionnels et qui est beaucoup inférieur à ce que vaut le travail technique accompli par nous et qui est le même que celui fourni par les professionnels canadiens. La raison de la modicité de ce salaire est le fait que nous ne sommes pas considérés comme avocats ou médecins, etc., vu le défaut de la citoyenneté canadienne ; aussi oserai-je espérer que cette considération concernant les rémunérations mériterait une solution plus équitable.

Vu ce qui précède, oserons-nous formuler le voeu d'obtenir un amendement des lois professionnelles pour nous permettre d'être admis à exercer nos professions aussitôt après avoir subi les examens requis et d'être rémunérés en considération de notre expérience acquise et ce sans attendre la citoyenneté canadienne dans cinq ans.

Qu'en pensent les autorités compétentes ?

Sélim Naguib,
Docteur en droit de l'Université de Lyon, et avocat au Barreau égyptien, Montréal.

Pour venir en aide aux pays sous-développés

Monsieur le Rédacteur,

Que chaque ville, village et paroisse de l'Amérique du nord aie sa ville-soeur dans un pays pauvre de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique du sud, et le problème de la faim mondiale sera réglé de moitié, car de là nous pourrons mieux comprendre les véritables problèmes de ces pays, nous pourrons mieux les aider et ce sur une échelle plus près de nous.

Tous les villages, villes et paroisses des pays sous-développés ont besoin d'aide. De l'aide en alimentation, de l'aide dans le domaine de l'instruction, et surtout ils ont besoin de notre expérience humaine, de nos méthodes, et de notre manière de s'y prendre pour tel ou tel cas. Et cela, nos gouvernements ne peuvent le leur fournir.

Quantité de nos rentiers, ménagères, ouvriers, professionnels pourraient aider leur ville-soeur, dans certains cas en allant les visiter, dans d'autres en leur envoyant certains des nôtres pour quelques mois, en recevant leurs étudiants, etc.

Le "bien humain" manque entre nous des pays riches et ceux des pays sous-développés et c'est à nous à l'établir, sinon nous en serons les perdants à la fin des comptes.

Prochainement je dois aller dans certains pays sous-développés et si je puis être de quelque utilité dans l'établissement d'une ville, village ou paroisse-soeur, je le ferai avec plaisir.

Y. Sarrazin
Montréal (tél. : 388-9623)

Le règne de l'incohérence et de l'illogisme au Québec

Monsieur le Rédacteur,

En ce moment, au Québec, l'incohérence et l'illogisme vivent leur âge d'or. Facile à comprendre avec un personnage de théâtre tel Me Jean Lesage comme premier ministre. Sous les apparences d'un chevalier à l'armature d'acier, cet homme est faible, illogique et incohérent. Faible parce qu'il n'est pas capable de se rendre au bout de sa pensée, illogique et incohérent . . . c'est l'évidence même. Lisez ses déclarations d'une semaine à l'autre et vous verrez que c'est à peine mieux que Réal Caouette.

Me Jean Lesage affirme que les Canadiens français forment une nation ; tous nos chefs politiques provinciaux sont de cet avis d'ailleurs ; mais un paragraphe plus loin, notre illogique premier ministre affirmera que "cette même nation ne devra jamais être indépendante".

Toute nation qui se veut de premier ordre a non seulement le droit mais le devoir de travailler à son indépendance. MM. Bourgault et Johnson sur ce point sont bien plus logiques que M. Lesage.

Un Canadien français qui croit réellement en l'existence d'une nation canadienne-française et qui lui refuse l'indépendance fait montre d'illogisme ; illogisme qui pourrait bien s'apparenter à un certain manque de courage. M. Lesage c'est tout ça à la fois.

Claude Lalande,
St-Eustache.

L'opposition est multiforme

S'IL reste toujours vrai que l'opposition officielle, dans notre régime démocratique, est assurée par les partis non gouvernementaux, les centrales ouvrières et les syndicats eux-mêmes jouent un rôle d'opposition aux politiques gouvernementales. Ce rôle n'est pas négligeable, et le gouvernement est bien obligé d'en tenir compte.

Ainsi, le Conseil du travail de Montréal, qui représente 150,000 syndiqués, condamne la politique sociale du gouvernement de Québec. Il est vrai que la résolution ne comporte aucune attaque personnelle contre M. René Lévesque. Mais le texte même de la résolution ne peut pas s'interpréter autrement que comme une condamnation formelle de l'orientation choisie par le ministère de la Famille et du Bien-être. Le texte de la résolution dit que le gouvernement **"au lieu d'élaborer les grandes politiques de sécurité sociale requises, propose de coûteux projets d'assistance sociale qui ne feront qu'institutionnaliser la charité"**. Institutionnaliser la charité aux frais des contribuables, sans doute.

Cette résolution est assortie de déclarations du président du CTM déplorant l'inertie des gouvernements. Certaines de ces déclarations intriguent plus qu'elles ne parviennent à convaincre véritablement. On a dit, par exemple, que l'inflation n'existe que dans l'esprit des patrons. Elle existe peut-être, en effet, dans l'esprit des patrons. Mais elle va prendre cette année la forme extrêmement concrète d'une réduction des bénéfices. Que cette réduction soit liée, partiellement du moins, à la hausse des salaires n'est pas moins indéniable. Pour le consommateur, qui paie tout un peu plus cher, qui a vu grimper le coût de la vie de 3.5% en 1965, l'inflation n'est certainement pas une pure vue de l'esprit. C'est le consommateur que l'inflation éprouve le plus.

D'un autre côté, le Conseil du travail rappelle avec raison que la pauvreté chronique est le lot d'un trop grand nombre. La pauvreté affecterait 38% des Montréalais. Comme correctif, le CTM propose de porter, par étapes, le salaire minimum à $2 l'heure. C'est exactement le montant réclamé par les unions ouvrières aux Etats-Unis. Elles ne l'ont pas obtenu.

Par tradition, parallèlement aux partis, c'est la presse qui a toujours critiqué le plus énergiquement les gouvernements. La presse, dans des styles très différents selon les journaux, n'a pas renoncé à ce rôle. Dans la mesure où le syndicalisme construit une nouvelle opposition parallèle, ce qui est d'ailleurs son droit, il faudra lui rappeler que la critique doit être accompagnée de temps à autre de suggestions économiquement applicables. Les journaux, à moins d'être des journaux de partis, évitent, même dans leurs critiques les plus vives, de laisser au gouvernement l'impression qu'ils peuvent et veulent gouverner à sa place. D'ailleurs, quel gouvernant se laisserait aisément convaincre de donner sa place ?

Guy CORMIER

Sauvons la surface...

LE mot "curetage", dans une manchette de 8 colonnes à la une, a de quoi surprendre, surtout quand le journal s'appelle L'Action (quotidien catholique). Il ne surprend pas moins dans la phrase suivante : "En vue d'adoucir les rides du vieux Québec, les architectes tiennent à ce que l'on entreprenne l'opération "curetage 67". Ne chicanons pas trop sur la propriété du terme et souhaitons que le ministre Laporte puisse aider financièrement les autorités municipales à rafraîchir les édifices et l'aspect général du vieux Québec à la veille de l'Expo et du Centenaire de la Confédération, même s'il nous semble déjà un peu tard pour y penser.

Une chose est certaine cependant et tous s'en réjouiront : c'est la restauration de la Place Royale, qui entoure la précieuse petite église Notre-Dame-des-Victoires, tâche qui nécessitera trois ou quatre ans de travail et qui coûtera au gouvernement pas moins de $2 millions. La mise en valeur de cette charmante Place, qui offre des possibilités touristiques exceptionnelles, sera dirigée par une société mixte de 13 membres (6 délégués du gouvernement, un de la ville et 6 de la Chambre de Commerce) qui conseilleront les architectes et surveilleront, en liaison avec la Commission des Monuments historiques, l'exploitation des entreprises établies à cet endroit. Il est bien dommage toutefois qu'un tel projet n'ait pas été mis en marche assez tôt pour que ce lieu historique "numéro un" puisse faire l'an prochain l'admiration de tous les visiteurs. Au Canada français, nous n'avons hélas jamais brillé par notre sens du "timing" et nous aurions sur ce plan d'utiles leçons à prendre des Américains qui, eux, ont su acquérir en douceur et à bon marché une grande partie de notre patrimoine archéologique, avant même que nous songions à nous y intéresser.

Ici même, on commence également à se mettre en branle et c'est aujourd'hui que le conseil municipal doit, toujours en prévision de l'Expo, voter un crédit d'un demi-million pour aider à rendre plus attrayant le vieux Montréal, auquel les anglophones ont toujours été plus attachés que nous.

Cette fois, c'est à la place Vauquelin, séparant l'hôtel de ville du vieux Palais de justice, qu'on offre un traitement de beauté complet comprenant terrasse, fontaine, larges escaliers, arbres, boîtes à fleurs, drapeaux et réflecteurs. Le sieur Vauquelin sera même transporté vers le Champ de Mars, avec tout le respect qu'on lui doit, ce qui permettra peut-être à un plus grand nombre de Montréalais de se demander qui est le sieur Vauquelin . . .

Bien sûr, quand on voit quelques millions ainsi employés à des fins que l'on peut qualifier de non essentielles, on peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux les consacrer à des travaux plus pressants sur le plan humain. N'oublions pas cependant que toutes les villes qui avant nous ont organisé chez elles des expositions : Paris, Bruxelles, New York, Seattle, avaient aussi leurs quartiers minables, leurs taudis, leurs plaies sociales. N'oublions pas non plus que cet événement unique mettra pendant six mois à la portée des économiquement faibles un spectacle qu'autrement ils n'auraient jamais contemplé. Ne pouvant faire le tour du monde, ils verront le monde venir à eux. Et cela, c'est un cadeau qui a bien son importance.

Renaude LAPOINTE

l'opinion *canadienne*

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Que les mandarins soient punis

THE HERALD (Penticton, C.-B.) — Le rapport annuel du vérificateur général, M. Maxwell Henderson, est maintenant relégué dans l'oubli dans la capitale... Mais les contribuables du Canada, qui sont aux abois, ne sont pas prêts de l'oublier.

M. Henderson est entré dans les détails, exposant des situations particulières qui équivalaient à de graves gaspillages et à une grossière maladministration des dollars durement gagnés que nous remettons chaque année au gouvernement pour lui permettre d'administrer le pays.

Un cas en particulier devrait nous faire dresser les cheveux sur la tête. Le ministère de la Défense nationale est accusé d'avoir gaspillé plus de $7 millions consacrés à de l'équipement qui s'est avéré désuet avant même d'avoir été fabriqué.

Il signale aussi que des millions ont été dissipés par d'autres ministères uniquement à cause d'un manque de prévoyance tandis que d'autres millions encore ont été gaspillés par suite d'une mauvaise gestion des deniers publics.

On dit que la ville d'Ottawa est peuplée en partie par une race austère, différente des autres et surnommée les "mandarins". Ce sont de hauts fonctionnaires qui reçoivent de très généreux salaires. Si l'évaluation des salaires à la même signification dans la fonction publique que dans l'entreprise privée, une erreur de jugement de $7 millions devrait valoir à un mandarin la perte de son emploi.

Est-il nécessaire d'en dire davantage ?

De Gaulle a raison

THE COLONIST, (Victoria) — Le président de la République française, le général Charles de Gaulle, a prévenu ses partenaires de l'OTAN que d'ici trois ans ils devront enlever du territoire français toute la représentation militaire de l'organisation, ce qui signifie le quartier général, les troupes ainsi que les bases. Il leur a cependant laissé un choix : un commandement français.

L'attitude du général est basée sur deux raisons parfaitement logiques. En premier lieu, la menace d'une attaque contre l'Ouest par l'Union soviétique s'est à tel point estompée que la principale raison d'être de l'OTAN, décourager une telle attaque et y résister, n'existe plus. En second lieu, le moment est venu pour la France d'assumer de nouveau la souveraineté sur toutes les forces militaires en territoire français. Or, ces deux arguments sont fondés.

Il ne fait plus aucun doute que l'URSS a manifesté des dispositions favorisant une coopération plus étroite avec l'Ouest et elle est apparemment sincère dans sa politique de co-existence pacifique.

Depuis quelques années, la France se tourne vers Moscou dans une tentative pour améliorer la stabilité politique en Europe. Cette tendance n'était pas entièrement mal vue à Londres où une diplomatie analogue peut être décelée.

Pour ce qui est de la détermination de la France — et quand on dit la France, ce serait faire preuve de réalisme de dire le général de Gaulle — d'insister sur le contrôle des unités militaires à l'intérieur de ses frontières, c'est là une projection compréhensible de fierté nationale . . .

La France possède maintenant sa propre force de frappe nucléaire et le général et le peuple français doivent être lésés dans leur dignité de se voir obliger de recevoir des ordres de commandants militaires de l'OTAN en territoire français.

Tous les Canadiens respectent M. et Mme Vanier

THE CAPE BRETON POST, (Sydney, N.-E.) — L'intronisation de Madame Vanier comme chancelier de l'Université d'Ottawa est un événement qui a été accueilli avec cordialité bien au-delà des frontières d'Ottawa.

En sa qualité d'épouse du gouverneur général du Canada, Madame Vanier est une figure publique, la châtelaine de Rideau Hall, résidence officielle du représentant de la reine dans le gouvernement du pays.

A titre de Canadienne, en plus de partager avec son mari les obligations sociales de ses hautes fonctions, elle s'est signalée par son intérêt pour le

MME VANIER

bien de la population et elle est douée d'une personnalité aussi charmante que gracieuse.

Le gouverneur général Vanier et son épouse ont tous deux accordé leur haut patronage à un organisme dont ils ont été les initiateurs et qui s'est fixé comme mission d'aider, d'encourager et d'inspirer la vie familiale au Canada. Leur dévouement à cette cause est aussi pratique qu'édifiant.

Qui plus est, Son Excellence et Madame Vanier, dans leur vie personnelle et par leur exemple sur le plan social, se sont gagné l'affection et le respect de tous les Canadiens, tant d'expression anglaise que française. Ils sont les partisans les plus convaincus au pays du bilinguisme et du biculturalisme, servant d'exemple à un idéal recherché par une commission royale qui fut formée dans ce but particulier.

Les conservateurs rajustent leur tir

THE TELEGRAM (Toronto) — L'histoire politique du Canada démontre qu'aucun parti ne peut aspirer au pouvoir sans l'appui du Québec. C'est probablement ce qui a motivé la décision de l'exécutif national du parti conservateur de tenir sa réunion annuelle à Québec au printemps . . .

Habituellement, cette assemblée se tient à Ottawa . . . Il est arrivé seulement une fois depuis la Confédération qu'un parti aurait pu former un gouvernement sans un seul siège du Québec. C'est en 1958 quand M. Diefenbaker a écrasé tous les autres en remportant 208 des 265 sièges à la Chambre des communes . . .

Pour réparer les dommages infligés à la cause du parti conservateur au Québec par le départ de MM. Léon Balcer et Rémi Paul et par les affirmations voulant que M. Diefenbaker n'ait fait aucun effort pour comprendre le Canada français, les dirigeants conservateurs ont entrepris de démontrer que les critiques avaient tort.

Déjà, les conservateurs ont désigné le député de St-Hyacinthe-Bagot, M. Théo Ricard, pour agir en qualité de lieutenant québécois de M. Diefenbaker. Le leader conservateur a été invité à adresser la parole à un nombre considérable de réunions tenues dans la province, ce qu'il ne faisait pas avant les élections générales de 1965 . . .

La tenue de la réunion annuelle de l'exécutif du parti conservateur dans la ville de Québec devrait contribuer à rehausser le prestige de ce parti dans cette province.

Le sentiment et les écoles rurales

THE SUN (Brandon, Manitoba) — L'école rurale d'une seule classe fait partie de notre folklore national. Rares sont aujourd'hui les hommes qui ont réussi dans la vie et qui, dans leur enfance, n'ont pas parcouru à pied une dizaine de milles dans le blizzard, pour assister à des cours autour d'un gros poêle genre tortue installé au centre de l'unique classe de l'école rurale. Dans notre ère d'immenses institutions impersonnelles, l'école du rang à classe unique demeure le symbole d'une époque plus simple. Elle représente un système de valeurs dont on peut craindre qu'il soit perdu.

Il est malheureux cependant que presque tout ce qui a été dit ou écrit au sujet de l'école du rang soit un non-sens sentimental. Notre tendance à exalter le passé a retardé la croissance de notre système d'enseignement. Dans le Manitoba rural, quatre high schools sur cinq ne répondent pas aux normes de 12 classes ou plus fixées par la commission McFarlane en 1959. Et, parmi ces écoles secondaires qui ne correspondent pas aux normes, 35 sont à classe unique.

Des études ont constamment démontré la supériorité des écoles urbaines. Au Manitoba, nous avons été témoins des résultats d'une éducation inadéquate au niveau rural. Doublée d'un déclin de la famille agricole, cette situation s'est traduite par l'affluence dans les grandes villes de jeunes filles et jeunes gens qui n'étaient pas adéquatement préparés pour se lancer sur un marché du travail qui exige un degré de plus en plus élevé d'habileté. Il en est résulté du chômage avec toutes les implications sociales et économiques que cela comporte.

Pour le bien économique et social de la province, il faut absolument hausser le niveau de l'éducation rurale. Si cela signifie qu'il faille se débarrasser de stéréotypes dont on a conservé un bon souvenir, ce n'est pas payer un prix trop élevé.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

FAITS divers

La police de Laval saisit des machines à boules

Deux descentes effectuées dans des présumées maisons de jeu des quartiers Chomedey et St-Vincent-de-Paul, à Laval, par les policiers de Laval, sous les ordres du directeur Léo Lequin, ont permis la saisie de 11 machines à boules et d'une machine "automat", vendredi soir.

Le directeur Léo Lequin, du Service de la police de Laval, a fait remarquer que, dans les deux endroits, appartenant au même propriétaire, des enfants de 13 ans s'amusaient avec ces appareils.

Un chauffard heurte l'auto d'un policier avec son auto volée

Ivre et conduisant une automobile volée quelques heures plus tôt, un présumé chauffard de 26 ans a voulu prendre la fuite après avoir heurté une autre voiture, mais mal lui en prit...

L'automobile qu'il venait de heurter était conduite par un policier qui n'était pas de service.

L'agent Pierre Rompré, du poste no 4, circulait rue Christophe-Colomb, vendredi soir, en compagnie de sa femme et d'une amie, quand l'auto du chauffard heurta violemment son véhicule à l'arrière.

Comme l'individu prenait la fuite, le policier se lança à sa poursuite et tira plusieurs coups de feu en l'air. La chasse à l'homme dura quelques minutes, mais le voleur d'auto s'arrêta finalement, probablement impressionné par les coups de feu.

Il était accompagné de sa femme, apparemment aussi ivre que lui. L'auto volée dans laquelle ils se baladaient appartenait à M. Paul Bourassa, du 7965 rue Marquette.

Plusieurs vols de sacs à main

Plusieurs vols de sacs à main ont été enregistrés au cours de la fin de semaine, et une femme de 36 ans a été surprise alors qu'elle fouillait dans le sac à main d'une autre

Cette femme a été prise la "main dans le sac", vendredi soir, dans un magasin de la Plaza St-Hubert. Elle tentait de s'emparer de l'argent de Mme Simone Lefebvre, au 10,470 rue Vianney, quand deux autres clientes la surprirent sur le fait et l'obligèrent à attendre tranquillement l'arrivée de la police.

Par ailleurs, Mme Yvonne Martin, du 8541 rue Hochelaga, s'est fait enlever son sac à main, qui contenait $15, par deux individus, vers minuit samedi matin, en face du 1717 rue Panet.

Deux autres suspects ont forcé Mlle Denise Cournoyer, du 5725, 5e avenue, à Rosemont, à leur laisser $102.50 qu'elle avait dans son sac à main à l'angle de la 5e avenue et de la rue Dandurand.

Une femme de 55 ans, Mme Dora Wastska, du 4915 avenue Maplewood, a résisté à un bandit qui voulait lui voler son sac à main, vers 9 h. samedi soir, à l'angle des rues Maplewood et Victoria. Mme Wastska a cependant reçu deux coups de garcette derrière la tête et un autre à la figure, avant que le voleur prenne la fuite. Elle a été transportée à l'hôpital Général Juif.

GRANDE VENTE DE FOURRURES
CHEZ
SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS
(Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

Mlle Ethel Funger, du 7904 rue Querbes, a été accostée par un suspect, peu après midi samedi, à l'intersection des rues Ball et Querbes, et s'est fait voler son sac à main après avoir été brutalisée.

La jeune fille de 18 ans a reçu des coups au visage et le voleur a pris la fuite avec son sac à main qui contenait la somme de $40. Elle a été transportée à l'hôpital Jean-Talon, où elle a reçu les premiers soins.

Le tenancier d'une maison de jeu soupçonné d'un vol d'aluminium

L'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale a effectué une descente, tôt samedi matin, dans une présumée maison de jeu située au 2403 rue Ryde, dans le quartier Pointe-St-Charles, et a procédé à l'arrestation de dix joueurs et du tenancier.

Celui-ci, un certain Douglas Fryer, écopa en premier lieu d'une amende de $300 ou trois mois de prison, lorsqu'il comparut devant le juge T.-A. Fontaine quelques heures plus tard, mais il reprit le chemin des cellules quand on s'aperçut qu'il s'agissait d'un présumé complice d'une affaire de vol et de recel d'aluminium commis en juillet 1964.

Fryer, recherché depuis plusieurs mois, s'est vu refuser tout cautionnement et son enquête préliminaire aura lieu le 11 mars. Le vol dont il est question a été perpétré chez Alfa Aluminium Co.

Les dix joueurs, pour leur part, ont écopé chacun d'une amende de $25, plus les frais.

Vol avec violence

QUEBEC — Deux bandits masqués et armés de revolvers ont fait irruption dans l'épicerie de Mlle Germaine Audet, au 39, 1ère Avenue, dans le quartier Limoilou, à Québec, vendredi soir, et se sont emparés d'environ $1,000 en argent.

Mlle Audet, qui se trouvait dans l'arrière-boutique avec sa soeur, Mme Charles Lavoie, a été repoussée par les bandits quand elle est venue leur répondre. Les bandits ont enfermé les deux femmes dans une chambre, se sont emparés de l'argent contenu dans le tiroir-caisse et ont pris la fuite d'une façon inconnue.

Douze blessés

La pluie qui est tombée de façon constante sur la région métropolitaine vendredi et samedi a rendu les rues glissantes et a privé plusieurs automobilistes des sorties du "week-end".

Plusieurs accrochages ont été signalés et de nombreuses personnes ont été blessées dans des accidents.

Cinq personnes ont été blessées, vers 1 h. 55 samedi après-midi, à Jacques-Cartier, quand le conducteur d'une auto a perdu la maîtrise de son volant. Le véhicule s'est écrasé sur un lampadaire, sur le boulevard Taschereau.

Les victimes, qui ont été transportées à l'hôpital Général de St-Lambert, sont : MM. Fernand Wafer, 36 ans, du 3407 rue Bordeaux ; Gilles Grenier, 19 ans, de Gaspé, Armand, Léonard et Jean-Louis Duguay, âgés respectivement de 25, 18 et 23 ans, du 1572 rue Marie-Anne.

M. Wafer, qui conduisait l'auto impliquée, a été le plus sérieusement blessé. De son côté, Armand Duguay a pu retourner chez lui après avoir reçu les premiers soins.

Par ailleurs, un homme de 27 ans, André Gaudet, du 5151 rue Fabre, a subi des blessures graves, vers midi et demi samedi, dans une collision de deux autos survenue à l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Christophe-Colomb.

L'auto de M. Gaudet est allée s'écraser contre un poteau de l'Hydro-Québec après avoir heurté un autre véhicule. Le frère de la victime, Serge Gaudet, et un certain Richard Lefebvre, ont subi de légères blessures dans cet accident. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital Fleury.

Par ailleurs, six autres personnes ont subi des blessures, vers 6 h. 15 hier soir, dans la collision de deux autos survenue au poste de péage de la sortie no 13 de l'autoroute des Laurentides.

Trois des blessés ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme. Il s'agit de M. Ernest Gruchy, 51 ans, du 5646, 14e Avenue, à Rosemont ; M. Donald Stewart, 29 ans, du 5650, 14e Avenue, à Rosemont également, et sa femme Florence, 26 ans.

Les trois autres blessés, qui ont été transportés à l'hôpital de l'Espérance, à St-Laurent, sont : Robert Read, 25 ans, du 5748 boulevard Plamondon, à Brossard ; M. Bill Booner, 25 ans, du 543, 25e Avenue, à Lachine ; et M. Roy Miller, 24 ans, du 2357 rue Duffcourt, à Lachine également. Aucun des blessés n'est dans un état grave.

SAVEZ-VOUS A QUEL COMTE PROVINCIAL VOUS APPARTENEZ MAINTENANT ?
Tél. 527-0422

Au Collège américain des directeurs d'hôpitaux

Le directeur général de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, M. Lucien Lacoste, vient d'être nommé régent au Collège américain des directeurs d'hôpitaux, organisme groupant 7,000 membres au Canada et aux Etats-Unis. Il remplace la régente Néomi de Montfort, religieuse qui occupera les mêmes fonctions en Ontario. Le Canada compte cinq représentants auprès du Collège. Le président de cet organisme, M. Boone Powell, de Dallas, au Texas, a confirmé la nomination du nouveau titulaire.

Un camion du Québec vs 3 autos aux E.-U. : un mort et 6 blessés

BUFFALO, (PAf) — Une personne a perdu la vie et six autres ont été blessées lorsqu'un camion remorque a heurté trois automobiles et des kiosques de péage, sur l'autoroute de New York.

La police a déclaré que le chauffeur du camion, André Labrecque, 35 ans, d'Iberville, avait expliqué qu'il avait perdu la maîtrise de son camion en appliquant les freins. Labrecque et un autre chauffeur dans le camion s'en sont sortis indemnes. Le camion est la propriété de M. Marcel Audet, de Chambly.

A la 6e reprise, 2 cagoulards volent $500 à la dynamite

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un fusil de calibre .303 à canon coupé, ont commis un hold-up par effraction d'une valeur de $500 aux bureaux de la buanderie Nouvelle Méthode Ltée, au 6455 rue Christophe-Colomb.

Les individus, la tête recouverte de cagoules grises, s'étaient introduits dans l'établissement vers minuit samedi soir. Après avoir ligoté le gardien de nuit, M. Germain Larivière, 40 ans, et l'avoir couché par terre, ils tentèrent de dynamiter le coffre-fort.

Ce n'est qu'à la sixième reprise, soit vers 8 h. hier matin, que la dynamite a eu raison du coffre-fort. Les bandits ont pris la fuite avec les $500 trouvés dans le coffre-fort, en "empruntant" l'auto du veilleur de nuit. La police est toujours à leur recherche.

ECOLE

SUITE DE LA PAGE 3

présidée par le curé de la paroisse St-Aloysius, l'abbé Bernard MacDonald. Immédiatement après la bénédiction officielle, une messe sera chantée par l'abbé Allan Stack.

Les autorités de la Commission scolaire d'Anjou, dont le président, le maire Ernest Crépeault, assisteront à la cérémonie.

L'Association des catholiques de langue anglaise d'Anjou, qui avait formé un comité de parents pour s'occuper de ce projet et le mener à bonne fin, a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Le président sortant de charge, M. Patrick Curran, a été remplacé par M. Don Smith. Les autres membres élus sont : M. Gerry Burke, vice-président ; Mmes Dorothy Letang, secrétaire, et Margaret Cruise, trésorière ; MM. Paul Dassilva, Bernard Beauchamp, Honor Burke, Ron Cormier, Ron Flannery, et Mlle Kay Curran, directeurs.

Viol et hold-up !

QUEBEC. — Des agents du détachement de St-Georges-de-Beauce de la Sûreté provinciale enquêtent présentement sur un présumé viol et un hold-up de $13 commis dans une maison privée de St-Simon, dans la Beauce.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 3

que Me Gérard Deniger, avocat de l'"Association nationale", après l'avoir été de la "provinciale", ont dû faire face à des auditeurs hostiles pour le plus grand nombre, ce qui amena des engueulades répétées et plusieurs chahuts généralisés. Par ailleurs, M. Jean-Paul Lapointe, administrateur du groupe adverse, depuis un mois, s'est présenté et a réussi à se faire écouter . . .

M. Lemelin a fait un plaidoyer sur son rôle dans la "provinciale" et un appel à l'unité des propriétaires de camions. Il a tout particulièrement défendu sa politique d'organisation des propriétaires de camions à l'échelle de la province, disant que c'étaient les entrepreneurs qui avaient intérêt à empêcher la réalisation de cette unité en semant la division chez les propriétaires de camions.

Me Deniger et M. Lemelin ont aussi tenté de donner leur version de la suspension de ce dernier comme administrateur, au début de février. D'après eux, le conseil d'administration de la "provinciale" a destitué M. Lemelin au soir du 10 février et pendant la nuit qui suivit, on enleva des documents au bureau de cette association pour les remettre à M. Jean-Paul Lapointe, que le conseil venait de nommer administrateur. Selon Me Deniger, il dut faire intervenir la police.

Au nom de l'ancienne constitution de la "provinciale", M. Lemelin a laissé planer des doutes sur la validité de l'élection du conseil d'administration le 5 décembre dernier, et sur son droit de le destituer en février.

Le point de vue du groupe Lemelin a d'ailleurs été exposé lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier.

De son côté, M. Lapointe, ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal, a déclaré que le conseil d'administration de la "provinciale" l'avait engagé jusqu'au 1er avril, date de l'assemblée générale annuelle prévue pour les élections selon la nouvelle constitution de l'organisme.

A son avis, ceci rendait valide jusqu'à cette date la reconduction du mandat du conseil d'administration sortant. Il a précisé aussi que la nouvelle constitution avait été acceptée par le Secrétariat provincial au début de janvier.

Il a dit qu'il appréciait les qualités d'organisateur de M. Lemelin, mais non ses aptitudes comme administrateur. Le conseil d'administration, d'après lui, n'a fait que reprendre le contrôle de la situation. Quant à l'incident survenu dans la nuit du 10 au 11 février au bureau de la "provinciale", loué par Me Deniger, M. Lapointe n'y voit que la récupération normale des papiers nécessaires à son travail et trouve injustifiable le geste du propriétaire de l'appartement, Me Deniger, qui a pris sur lui de faire appel à la police.

Un bail, c'est un bail

Là-dessus, Me Deniger a fait remarquer, après l'intervention de M. Lapointe, qu'un bail "ça ne se brisait pas comme ça". A ce moment, des voix dans la salle ont crié qu'il n'y avait pas de bail . . .

Selon M. Lapointe, l'association s'en allait à la faillite quand on a démis M. Lemelin. Ce serait, toujours d'après M. Lapointe, la conséquence notamment d'une volonté d'expansion trop rapide, négligeant les contingences financières. M. Lapointe estime que l'association devrait plutôt progresser lentement, parallèlement avec une situation financière saine.

De toute façon, il existe donc deux groupements qui s'efforcent de gagner les faveurs des petits propriétaires, soit les dirigeants de la "provinciale", et ceux que ces derniers ont suspendu en février, provoquant la création d'une nouvelle association, la "nationale". C'est cette association qui a convoqué l'assemblée d'hier.

M. Lemelin a par ailleurs déclaré que même si la querelle actuelle n'avait pas éclaté, il aurait proposé en avril une association nationale, qui tienne compte des contrats du gouvernement fédéral . . .

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Le projet d'une voie maritime entre les fleuves Hudson et St-Laurent serait trop coûteux

WASHINGTON, (PAf) — Le coût de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'une voie maritime reliant les fleuves Hudson et St-Laurent serait nettement disproportionné par rapport aux économies de transport que permettrait une telle canalisation.

Telle est la conclusion dont le comité international chargé d'étudier le projet en question a fait part au comité ministériel canado-américain sur les affaires économiques.

Depuis quatre ans des études se poursuivent sur la possibilité de relier New York et Sorel par la rivière Richelieu et le lac Champlain. Le rapport complet du comité d'études sera rendu public demain.

"Les économies de transport qui pourraient être réalisées par l'utilisation de cette voie navigable sont nettement trop peu importantes pour en justifier la construction, l'entretien et l'exploitation", a déclaré le comité.

PLUIE

SUITE DE LA PAGE 3

nuit dernière, à cause de la poudrerie, ainsi que les routes no 59, de Val-d'Or à la frontière de l'Ontario; no 60, de Bourlamarque à Amos; no 61, de Héva jusqu'à Béarn, en passant par Amos; no 62, de Ville-Marie à Belleterre, qui est presque impraticable; no 63, de Duparquet à Val-Clermont et no 64, de Val-d'Or à Champcoeur.

La route no 15, de Québec vers le bas du fleuve, est étroite mais passable, et la visibilité est mauvaise. La route no 32 est fermée à la circulation lourde entre Durham et St-Hyacinthe à cause des trous provoqués par le dégel subit et la route no 49, de Thetford Mines à la route no 9, est mauvaise.

Les accidents

A cause du mauvais temps et de l'état des routes, les automobilistes ont été plus rares que d'habitude.

Plusieurs accrochages ont été signalés dans les villes à cause des chaussées rendues glissantes par la pluie, mais très peu d'accidents graves ont été enregistrés, la plupart des autos roulant lentement.

Les pentes de ski

Selon le Bureau météorologique de Dorval installé à Ste-Agathe, il reste encore un minimum de six pouces de neige sur les pentes de ski de la région.

M. Gaston Cloutier, président de l'Association des Centres de ski des Laurentides Inc., a pour sa part déclaré que les pentes de ski des 24 stations de son association sont encore recouvertes de trois pieds de neige, malgré les pluies de vendredi et de samedi.

M. Cloutier a révélé que toutes les stations de ski étaient fermées samedi à cause du mauvais temps, mais qu'elles étaient ouvertes hier et aujourd'hui, après une légère chute de neige samedi soir.

Selon lui, les centres de ski de la région n'ont accueilli hier que le quart de la clientèle ordinaire pour une fin de semaine, ce qui représenterait globalement des pertes de près de $75,000.

On sait que cette association représente un total de $20 millions d'investissements, soit 61 monte-pentes, 190 descentes, $5,000 de salaire par jour, outre les 500 instructeurs qui dirigent 24 écoles de ski pour adultes et 20 écoles de ski pour enfants le samedi matin.

Le dégel subit de la fin de semaine a favorisé l'inondation de plusieurs hectares, mais les dégâts semblent minimes à première vue.

A Repentigny et à Pointe-aux-Trembles, l'inondation a menacé une fois de plus, mais ce fut une simple menace puisque la terre n'était pas gelée et que l'eau s'y infiltrait bien. Plusieurs dizaines de petites rivières ont été le théâtre de débâcles naturelles, sans dommages.

DANSEZ
Jazz - Trad. - Cha-Cha - Rumba - Etc.
5 leçons privées $5
CENTRE-VILLE Tél. 849-2333
410 est, rue RACHEL
CHOMEDEY Tél. 688-2395
736 boul. LABELLE
LONGUEUIL Tél. 674-6295
429, STE-HELENE, via Jacq.-Cartier

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

tersection des rues Marcil et Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de la métropole. La victime a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Reine Elizabeth.

André Patry, âgé de 37 ans, d'Asbestos, tué par une auto alors qu'il marchait en bordure de la route no 5 entre Princeville et Victoriaville, dimanche soir.

Ghislain Bouchard, 18 ans, du 134 rue Parent, à McMasterville, non loin du mont St-Hilaire, tué, vers 11 h. 55 samedi soir, quand il a été heurté par l'automobile d'un chauffard, à Longueuil. La police détient un suspect pour interrogatoire en rapport avec cette mort accidentelle.

M. Alphonse Pruneau, 26 ans, du 258 rue St-Jacques, à Laprairie, tué, vers 7 h. 20 hier soir, dans une collision frontale survenue sur la route no 2, à l'entrée du village de St-Vallier, comté de Bellechasse. La femme et les deux enfants de M. Pruneau, légèrement blessés, ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. Albert Brisebois, 33 ans, du 1260 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, a succombé aux blessures subies, vers 10 h. 45 hier soir, dans une violente collision d'automobiles survenue sur la route no 9C, entre Delson et Caughnawaga, aux abords du pont Mercier. Quatre des personnes qui voyageaient avec M. Brisebois ont été transportées à l'hôpital général LaSalle avec des blessures diverses.

ENFANT TUE PAR LA CHUTE D'UN ESCALIER

Mario Bonenfant, 8 ans, fils de M. et Mme Normand Bonenfant, du 5846 9e Avenue, à Rosemont, tué de façon inusitée, vers 4 h. samedi après-midi, alors qu'il jouait en face de chez lui. Le câble d'acier retenant l'escalier de sauvetage sous lequel il s'amusait s'est rompu soudainement et la structure métallique s'est affaissée sur la tête de l'enfant. Après le choc, le jeune Mario s'est relevé et a traversé la rue, mais il s'est écroulé devant la maison de ses parents. Il était mort.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

PRETS HYPOTHÉCAIRES ET NIAGARA...
Grâce à l'approbation rapide de Niagara, vous pouvez refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, acheter une maison ou un chalet, améliorer votre demeure ou accroître votre commerce. L'évaluation effectuée par un spécialiste vous offre une possibilité de financement maximum.
Vous pouvez rembourser en tout temps avant l'échéance sans encourir de sanction.
LA COMPAGNIE DE PRÊTS ET D'HYPOTHÈQUES NIAGARA LTÉE
615 ouest, boul. Dorchester
suite 540 — 866-1946
Membre du Groupe de compagnies IAC
NIAGARA

Voici quels sont les 11 revêtements de la Renault canadienne.

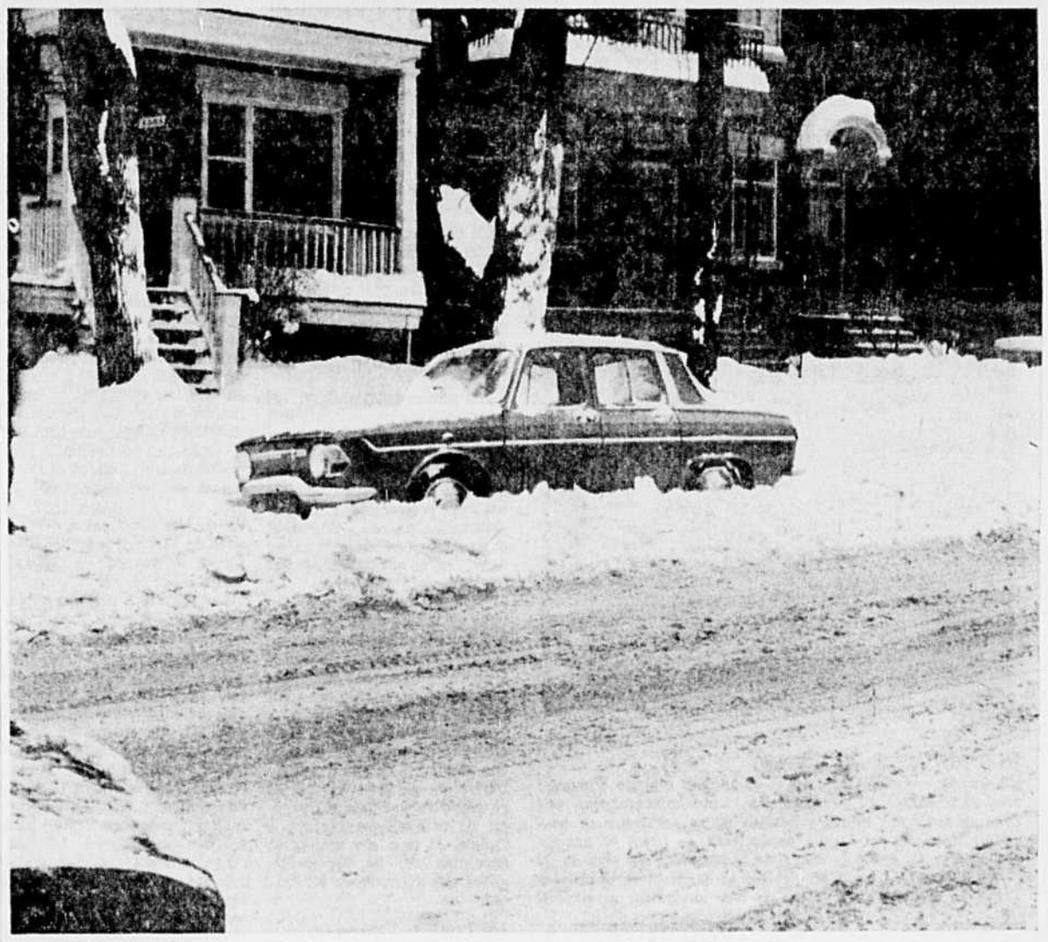

6 traitements anti-rouille (y compris le revêtement anti-corrosif sous la carrosserie).
2 couches d'apprêt.
3 couches de peinture canadienne.
Qu'importent le sel et la boue. Se moquant de l'hiver, la Renault démarre par tous les temps. Vous pouvez vous en procurer une pour moins de $1,900.

LA NOUVELLE MAJOR
RENAULT 10
FABRIQUÉE AU CANADA
MONTREAL
AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTEE
8555 Devonshire Rd. 735-1331
1824 ouest, Ste-Catherine, WE. 7-9551
4950 rue Jean-Talon, 738-1143
GARAGE WILLIE LTEE
3432 rue Masson, RA. 7-2828
LAREAU AUTOMOBILE INC.
4476 de La Roche, 523-3551
GARAGE JOS. LEROUX
1840 rue Darling, 526-3781
ST-LAURENT
MONTREAL-DAUPHINE INC.
12050 boul. Laurentien, 331-6130
ST-JANVIER
DEMOUY AUTOMOBILE LTEE.
Case Postale 147, GE. 8-5877
CHAMBLY
CHAMBLY AUTO ELECTRIC
561 rue Bourgogne, 658-1141
CHATEAUGUAY
RENO AUTOMOBILES ENRG.
81 boul. St-Jean-Baptiste, 691-9444
VILLE DE LAVAL DE LA CONCORDE
AUTOMOBILES INC.
4450 boul. Lévesque, 661-0660
L. DAGENAIS & FILS LTEE
603 boul. Labelle, NA. 5-2416
GARAGE PELLETIER ENRG.
1215 boul. des Laurentides 669-7171
LACHINE
GARAGE EDDY DOYLE
2280 rue St-Joseph, 637-7511
LONGUEUIL
GARAGE BLANCHETTE INC.
900 ouest, St-Laurent, OR. 7-6347
POINTE-CLAIRE
TRICOLOR MOTORS LTD
100 Leacock Drive, OX. 5-5821
STE-MARTHE
BARON AUTOMOBILE ENRG.
586 Chemin Oka, 473-6144
REPENTIGNY
FRENETTE AUTOMOBILE ENRG.
231 rue Notre-Dame, 581-9220
ST-HYACINTHE
MANN AUTOMOBILES INC.
4545 boul. Laurier, 773-8844
VERDUN
LESAGE AUTOMOBILES LTEE
3478 boul. La Salle, PO. 9-3843

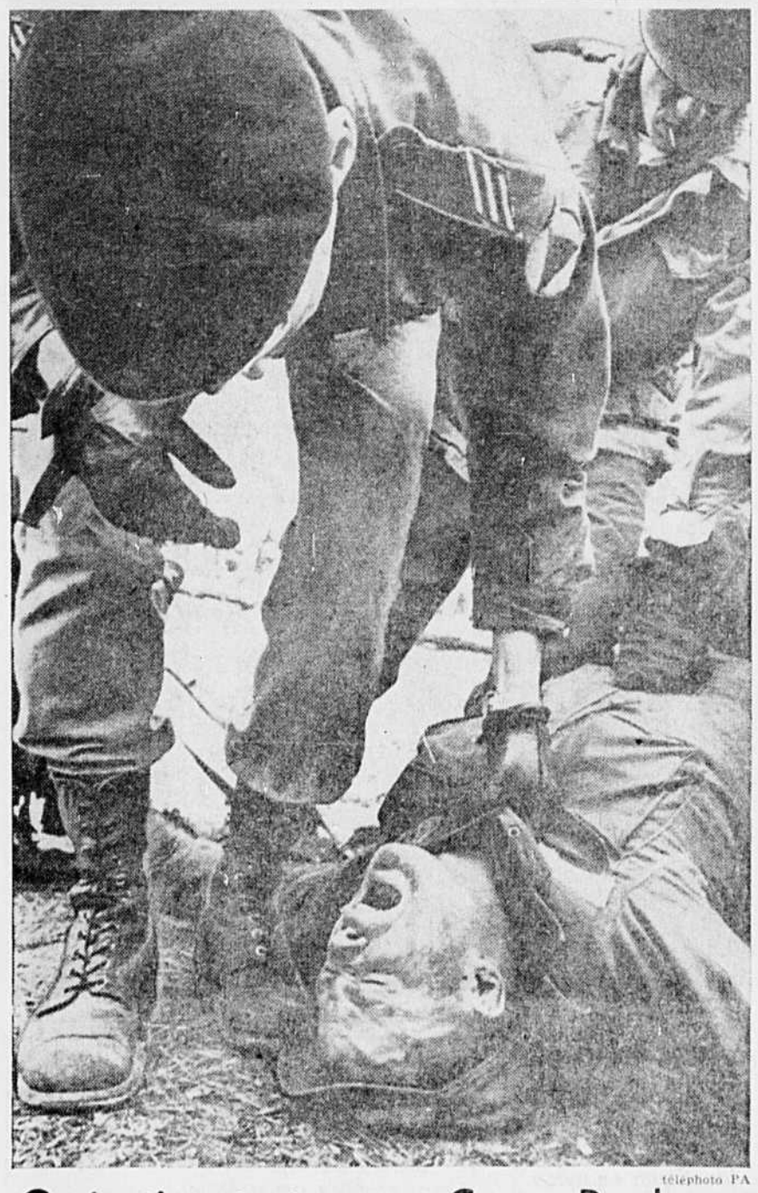

téléphoto PA

Opération torture au Camp Bonheur

On l'appelle ironiquement le "Camp Bonheur" (Camp Happiness), mais les campeurs qui y poursuivent leur entrainement ne le trouvent pas drôle, surtout durant les exercices.

Ce camp de l'armée américaine, établi à Fort Benning, en Georgie, prépare les soldats à toute éventualité, y compris celle d'être faits un jour prisonniers au Vietnam. Les élèves-officiers sont initiés aux formes d'interrogatoires et au "lavage de cerveau" auxquels ils risquent d'être soumis s'ils tombent aux mains des communistes chinois.

Certains des "exercices" consistent en des séances de torture pendant lesquelles les soldats se font tordre les bras et les jambes jusqu'au moment où la douleur devient absolument insupportable.

Le camp est dirigé comme une véritable prison, bien qu'on n'y relève aucune tentative de fuite, même si certaines journées, les élèves-officiers pensent que ce serait la seule façon d'en finir.

"Tous les élèves apprennent", a dit le lieutenant colonel Fred Cleary, un ancien combattant du Vietnam. "Si un jour ils sont faits prisonniers, ils sauront comment éviter le lavage de cerveau.

L'entrainement dure 23 semaines et ceux qui quittent ce camp avec leur "diplôme" en partent avec des souvenirs de souffrances réelles bien gravés dans leur mémoire.

Ce fait est démontré par l'exemple suivant. Un "élève-officier-prisonnier" a déclaré un jour au "camarade-commandant" qui venait faire son discours quotidien de propagande communiste qu'il l'avait "assez vu".

"Attachez cet homme au poteau", ordonna alors le capitaine J. C. Reid. Les gardiens s'emparèrent de l'homme et l'attachèrent au poteau après lui avoir enroulé les jambes autour de ce poteau. Puis, une jambe tordue sous lui, le prisonnier s'écroula. "Sale capitaliste", lui criaient ses gardiens tandis que les autres le regardaient souffrir en silence. Finalement, la souffrance venant à bout de sa résistance, le "révolté" accepta de présenter des excuses.

On rappelle que durant la guerre de Corée, des prisonniers américains ont flanché sous la douleur. Certains même ont alors accepté de collaborer avec l'ennemi.

Un civil accède à la présidence au Guatémala

GUATEMALA. (UPI) — M. Julio Cesar Mendez Montenegro, un modéré dont le parti est dominé par les communistes, a pris une avance aujourd'hui sur ses deux adversaires dans la course à la présidence du Guatémala. Il s'agissait de la première élection en 15 ans.

M. Mendez Montenegro est le seul candidat civil qui ait posé sa candidature pour succéder au régime militaire du président Enrique Peralta Azurdia qui l'avait emporté sur le président Miguel Ydigoras Fuentes en 1963. L'armée a promis de se conformer au verdict du scrutin d'hier.

Les derniers chiffres, non-officiels toutefois, donnaient à M. Mendez Montenegro 38,548 votes, contre 15,879 au colonel Miguel Angel Ponciano et 12,954 au colonel Juan de Dios Aguilar.

En un mois, quatre accidents d'aviation à Tokyo ont coûté la vie à 324 personnes

TOKYO (AFP-UPI-PA) — Des experts en navigation aérienne de quatre pays poursuivent d'intenses recherches à la suite de la série d'accidents d'avions qui, depuis un mois, a coûté la vie à 324 personnes au Japon.

Cette série de catastrophes fait également l'objet d'un débat au parlement japonais. Le premier ministre Eisaku Sato a notamment déclaré, au cours de son intervention devant la Diète, qu'il conviendrait à l'avenir de réduire la liberté de manoeuvre des pilotes et de renforcer en revanche l'autorité des préposés aux tours de contrôle.

Alors que des experts du Canada, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne se dirigeaient vers Tokyo pour se joindre à leurs collègues japonais pour enquêter sur les derniers écrasements d'avions, un nouvel accident s'est produit hier matin au Japon.

Après le Boeing-727 de la "All Nippon Airways", le 4 février (133 morts), le DC-8 de la "Canadian Pacific Airlines", vendredi (65 morts), le Boeing-707 de la "BOAC", samedi (124 morts), l'écrasement d'un hélicoptère, samedi, dans la baie de Tokyo (2 morts, 1 disparu), un C-130 "Hercules" de l'Armée de l'air américaine, avec six personnes à bord, a capoté hier dans un terrain vague au bout de la piste de la base américaine de Tachikawa, après avoir heurté une barrière. Fort heureusement, selon les autorités militaires américaines l'accident n'a pas fait de victimes.

Enfin, le départ du Boeing-707 de la "BOAC" qui devait quitter Tokyo hier après-midi pour Londres, via Hong-kong, a été annulé, une fuite de carburant ayant été décelée lors des vérifications de routine.

Des experts de l'aéronautique ont par ailleurs déclaré aujourd'hui, à Tokyo, qu'ils ont retrouvé l'appareil enregistreur de vol du Boeing-707 de la "BOAC" qui s'est écrasé samedi sur le mont Fuji, tuant 124 personnes.

Victime de "turbulences aériennes" ou de sabotage ?

Le président de la "BOAC", sir Giles Guthrie, arrivé à Tokyo dimanche pour diriger l'enquête sur l'accident, a déclaré que l'appareil enregistreur (qui enregistre notamment sur bande magnétique toutes les conversations de l'avion avec le sol et diverses phases du vol) sera expédié à Londres pour étude. "Nous espérons que cette boite noire nous aidera à percer le mystère entourant cette catastrophe", a-t-il déclaré.

Selon les experts japonais, le Boeing-707 qui s'est écrasé samedi aurait été victime des "turbulences aériennes" qui règnent au-dessus du Fuji Yama. Il aurait, pensent-ils, été aspiré par le violent courant aérien. Le général Minoru Genda, ancien commandant de l'armée de l'air nippone, a déclaré que le courant aérien qui passe au-dessus du Fuji Yama est "terrifiant". En mars 1962, un appareil militaire capable de résister aux plus hautes pressions, avait déjà été aspiré dans ces parages et ses réacteurs s'étaient bloqués. On n'écarte toutefois pas la possibilité d'un sabotage. Les corps des 124 victimes ont été retrouvés et transportés dans le temple bouddhiste de la petite ville de Gotemba.

Par ailleurs, le rapport préliminaire de l'aviation civile et de la police japonaise, concernant la catastrophe du DC-8 de la "Canadian Pacific Airlines" relate qu'un épais brouillard régnait sur l'aéroport Haneda, de Tokyo, quand l'appareil s'est présenté pour atterrir. La tour de contrôle décida d'utiliser le guidage-radar. Le pilote aurait demandé que les feux de balisage soient éteints sur les digues situées entre la mer et l'amorce des pistes, car ces feux l'éblouissaient. La tour aurait alors signalé au pilote qu'il volait trop bas. C'est à ce moment précis que l'appareil se serait écrasé contre les digues, à ½ mille des pistes. Selon les experts, le pilote aurait commis une erreur dans l'appréciation de la hauteur de ces digues.

Quant à l'écrasement de l'hélicoptère, samedi, par une étrange coïncidence, il participait aux recherches qui se poursuivent encore pour retrouver les corps d'une dizaine de victimes du désastre du Boeing-707 japonais qui s'est écrasé le 4 février.

On déplore malheureusement d'autres tragédies aériennes dans le monde. Ainsi, un "Constellation" nord-américain de la compagnie "Florida State" qui faisait route de Lima (Pérou) vers Assomption (Paraguay), est tombé en mer, hier, devant le port de Cerro Azul.

Les quatre Nord-Américains qui se trouvaient à bord ont été tués. Selon d'autres sources, une embarcation aurait recueilli trois personnes.

A Miami, un Boeing-727 de la "Eastern Airlines" qui venait de décoller de Miami, à destination de Newark, avec 101 personnes à bord, a dû effectuer un atterrissage forcé. Le train d'atterrissage étant mal rentré, le pilote décida de faire demi-tour et d'effectuer un atterrissage sur le ventre. Personne n'a heureusement été blessé.

Enfin, on recherche toujours un "Starfighter" (CF-104) canadien disparu depuis vendredi au-dessus de la Forêt Noire, après avoir quitté l'aérodrome de Zweibrucken (Palatinat) pour une mission d'entrainement. On croit que le pilote, le lieutenant Douglas Charles Lawson, 33 ans, de Little Pass River, en Nouvelle-Ecosse, a pu se sauver grâce à son siège éjectable. On n'a cependant pu encore le localiser.

Catastrophes dues à des défaillances humaines

TOKYO. (AFP) — Les trois accidents d'avion qui ont fait 321 victimes en un mois au Japon auraient, selon les experts, une cause commune : des erreurs des pilotes.

Dans les trois cas, notent les experts, ceux-ci étaient des vétérans, dont l'entrainement s'était nécessairement effectué sur des appareils d'un type plus ancien.

Le "Boeing-727" des lignes japonaises tombé dans la baie de Tokyo le 4 février, au moment d'atterrir (133 morts), a fonctionné normalement, dans des conditions atmosphériques excellentes, mais le pilote a posé l'appareil sur l'eau. Bien que l'enquête officielle ne soit pas terminée, la cause de l'accident paraît établie : le "Boeing-727", qui vole à une altitude élevée, monte et descend très rapidement, surtout sur les trajets courts, et la moindre erreur de pilotage peut être fatale.

Il apparaît de même que le "DC-8" canadien qui a heurté une digue vendredi, dans le brouillard (64 morts), avait effectué son approche à trop basse altitude, ce qui semble confirmé par le fait que le pilote s'était plaint d'être aveuglé par les balises lumineuses de la baie. En outre, l'enregistrement de la conversation avec la tour de contrôle indique que le pilote et le co-pilote regardaient tous deux au dehors, alors qu'aux termes du règlement, ils auraient dû avoir les yeux fixés sur les instruments de bord.

Enfin, en ce qui concerne le "Boeing-707" britannique qui s'est écrasé samedi (124 morts), il est désormais admis quasi officiellement que l'appareil s'est désintégré en heurtant l'un des véritables "murs d'air", invisibles par beau temps, que les turbulences provoquent en permanence autour du Fuji-Yama.

Les avions de ligne à réaction, fait-on remarquer à ce sujet, ne sont pas construits pour résister à ce genre de choc subit et brutal et il n'est pas nécessaire d'invoquer la "fatigue du métal" que le remplacement périodique des pièces doit précisément prévenir.

On sait que 75 des passagers de l'avion, un groupe organisé de Minneapolis, s'étaient plaints de n'avoir pu voir le Fuji-Yama, voilé par des nuages lorsqu'ils avaient fait le trajet Osaka-Tokyo, trois jours plus tôt. Le pilote, semble-t-il, a voulu leur faire plaisir en dépit des consignes des compagnies, qui recommandent périodiquement de ne pas s'approcher trop près du mont Fuji.

Cinq journaux de Boston sont paralysés par la grève

BOSTON. (UPI, PA) — Les typographes et expéditeurs syndiqués de Boston ont pris un vote de grève hier contre cinq journaux de cette ville, à la suite de l'échec d'une séance de négociations qui a duré sept heures samedi.

Cette grève, qui prive les Bostonnais de journaux pour la troisième fois en neuf ans, atteint les 5,000 employés du "Morning" et du "Evening Globe", du "Herald", du "Traveler" et du "Record American-Sunday Advertiser", qui ont un tirage quotidien combiné de 1,095,373 exemplaires. Le "Christian Science Monitor", publié à Boston, n'est pas impliqué dans cette dispute.

M. John I. Taylor, président du "Globe", a déclaré que les éditeurs avaient l'intention de continuer à publier, mais ces derniers durent renoncer à leur projet faute de personnel. M. Taylor a affirmé que 75 pages composées ont été délibérément détruites au "Globe" et qu'un grand nombre de galées ont été vidées sur le plancher. Il a estimé les dommages à $14,000.

L'Association des quotidiens de Boston avait rejeté la demande des syndicats d'un contrat de trois ans avec hausse de salaires chaque année. Les éditeurs avaient offert certaines améliorations en matière de retraite et autres bénéfices sociaux pour les deux premières années et une hausse de salaires pour la troisième année, soit l'équivalent d'un montant total de $16.30 par semaine.

Visite inopinée de Nkrumah et de Touré au Soudan

BAMAKO. (AFP, UPI) — Les présidents Nkrumah et Sekou Touré se sont rendus aujourd'hui au Soudan où le président Modibo Keita, de même que de nombreux cadres et ministres, tant du Soudan que du Mali, les ont accueillis avec une vive émotion.

Entre-temps, le nouveau régime du Ghana loge une violente protestation auprès de l'OUA, l'accusant de "grossière ingérence" dans les affaires internes du pays.

On a voulu tuer Fidel Castro

LA HAVANE. (AFP, PA) — Un communiqué officiel a fait savoir, samedi, à La Havane, qu'un complot a été découvert le mois dernier, et qui visait à assassiner Fidel Castro.

Les inculpés, Rolando Cubelas Secades et Ramon Guin Diaz, anciens commandants de l'Armée révolutionnaire cubaine, ainsi que cinq autres personnes arrêtées le 28 février, seront traduits immédiatement devant le tribunal révolutionnaire sous l'inculpation de complot en vue d'assassiner M. Fidel Castro, indique un communiqué. Les détenus, qui sont passibles de la peine de mort, ont conspiré avec la CIA (service de renseignements américain, ainsi qu'avec des leaders révolutionnaires en exil, et tous les détails à cet égard seront exposés au cours du procès, ajoute le texte.

Cependant, un autre communiqué publié hier précise que, seul le major Rolando Cubelas Secades, un médecin très connu, est pour l'instant accusé de complot en vue d'assassiner Castro. Selon le communiqué, Ramon Guin Diaz n'a pas pris part à ce complot, mais il était au courant de celui-ci. Il est accusé d'avoir caché le complot et d'avoir fait de l'espionnage au profit de la CIA, son "crime essentiel", ajoute le communiqué.

Cubelas, qui serait le chef du groupe, se serait rendu il y a quelques mois à Madrid et à Paris, où il aurait pris contact avec les leaders contre-révolutionnaires. Cubela, qui est âgé de 33 ans, s'est distingué pendant la période héroïque de la révolution cubaine contre le régime de Batista. A l'avènement de la révolution, il fut nommé président de la Fédération estudiantine révolutionnaire, poste qu'il occupe pendant plusieurs années. Au moment de son arrestation, il était médecin-chef de l'hôpital national.

téléphoto UPI

La liberté . . . et les millions

"Candy" Mossler esquissait un large sourire et son neveu et présumé amant Melvin Lane Powers affichait un air soulagé hier en accueillant les journalistes venus les interroger après le long procès qui venait de se terminer par leur acquittement dans la cause du meurtre du financier multimillionnaire Jacques Mossler, époux de "Candy".

"Candy" Mossler et son neveu acquittés à l'issue d'un procès retentissant

MIAMI. (PA, UPI) — Après avoir délibéré pendant seize heures et 44 minutes, le jury a rendu un verdict de "non culpabilité" hier dans la cause de la blonde Candace Mossler, âgée de 46 ans, et de son neveu Melvin Lane Powers, âgé de 29 ans, accusés du meurtre du financier multimillionnaire Jacques Mossler, âgé de 69 ans, époux de "Candy".

L'Etat soutenait que la tante et le neveu entretenaient une "liaison" et que Powers avait assommé son oncle et l'avait poignardé 39 fois avec la complicité de Mme Mossler, le 30 juin 1965.

Le verdict d'hier a mis fin à l'une des causes de meurtre les plus longues et les plus sordides dans l'histoire de la Floride. Le procès a duré sept semaines. La poursuite a fait comparaître 70 témoins et la défense 38. Les plaidoyers, qui ont duré trois jours, se sont terminés par un marathon oratoire de l'avocat de Powers, Me Percy Foreman, qui a duré près de cinq heures.

Après leur acquittement, "Candy" Mossler a déclaré qu'il n'était pas question de mariage avec Melvin Lane Powers, son neveu et présumé amant, ajoutant qu'elle avait l'intention de demeurer à Miami jusqu'à la fin de l'année scolaire à cause de ses quatre enfants adoptifs qui fréquentaient une école locale, après quoi elle retournerait à Houston pour s'occuper de ses intérêts financiers.

Powers a indiqué, de son côté, qu'il n'avait d'autre projet que celui de retourner à Houston dans quelques jours et de reprendre ses activités dans le domaine de l'immeuble et de la construction.

Me Clyde Woody, de Houston, l'avocat principal de "Candy" qui est également l'administrateur de ses intérêts financiers, a déclaré que la valeur nette de la succession Mossler était estimée à $22 millions. Il a ajouté qu'entre $8 et $10 millions seront remis à "Candy" et à d'autres membres de la famille d'ici 30 jours et que la succession sera probablement réglée en juillet. La fortune de Jacques Mossler était "gelée" par la Cour depuis le meurtre du financier.

AUTRICHE: victoire massive des "populistes" du chancelier Klaus

VIENNE. (AFP, PA, UPI) — Le parti populiste (chrétien-démocrate) du chancelier Josef Klaus a remporté aux élections législatives d'Autriche, hier, un véritable triomphe en s'assurant la majorité absolue à la nouvelle Assemblée nationale : les populistes auront 85 sièges contre 74 aux socialistes et 6 aux libéraux (parti de droite).

Le fait le plus frappant du scrutin est constitué par les pertes subies par les socialistes, en dépit de l'appui — non sollicité — du parti communiste, qui n'avait présenté qu'un seul candidat à Vienne (il y a 25 circonscriptions). Le recul des socialistes est d'autant plus frappant que le nombre des électeurs inscrits était plus élevé.

Depuis 1945 et jusqu'à l'automne dernier, les populistes et le parti socialiste, coalisés, détenaient le pouvoir dans ce qui fut qualifié "le gouvernement le plus stable au monde".

Désaffection des jeunes

L'ampleur du succès populiste a surpris tous les observateurs politiques. S'il est dû, pour une large part, à la décision du parti communiste de faire voter ses adhérents pour les socialistes, il dépend aussi, semble-t-il, de la désaffection des jeunes électeurs pour le parti socialiste (on comptait environ 80,000 jeunes admis pour la première fois à voter). Dès avant le scrutin, des sondages avaient fait ressortir que les jeunes, en grande majorité, voteraient pour les populistes. Enfin, l'échec des socialistes s'explique par certaines luttes intestines et, surtout, par l'affaire de l'ancien ministre socialiste de l'Intérieur, M. Franz Olah, dissident du parti et qui a fondé le nouveau "parti démocratique du progrès".

Un autre fait marquant est la régression régulière du parti libéral, mouvement de droite qui comptait dans ses rangs bon nombre d'anciens nazis mal repentis.

Voici les résultats complets des élections législatives en Autriche : Votants : 4,533,948 ; suffrages exprimés : 4,531,864.

Ont obtenu :

Populistes (chrétiens - démocrates) : 2,191,128 voix ; socialistes : 1,928,922 voix ; libéraux : 242,599 voix ; parti démocratique du progrès : 148,521 voix ; communistes : 18,638 voix ; marxistes - léninistes : 486 voix.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale est la suivante : Populistes : 85 (plus 4 sièges par rapport aux élections de 1962) ; socialistes : 74 (moins 2) ; libéraux : 6 (moins 2).

Croisière "Sunlane" 3 semaines sous le soleil $21* par jour

Votre bateau constitue votre hôtel durant toute la croisière. D'excellents menus vous offrent les meilleurs mets américains et européens. Vous profitez aussi des meilleures escales de la Méditerranée. Vous visitez de merveilleux ports comme Madère, Barcelone, Gibraltar, Palma de Majorque, Naples, Gênes, Cannes et Casablanca.

Ils ne vous en coûte que $21 par jour sur le **S/S Atlantic**, et un peu plus sur le **S/S. Constitution** ou le **S/S. Independence.**

Faites le voyage avec un billet simple à destination ou à partir de l'Europe et jouissez quand même d'une atmosphère de croisière, en plus de bénéficier, en cours de route, d'escales supplémentaires. Les tarifs du billet simple sur le **S/S. Constitution** et le **S/S. Independence** sont comme suit : en première classe, à compter de $417, en classe cabine, à compter de $312.

Sur le **S/S. Atlantic,** paquebot à classe unique, les tarifs sont à compter de $283.

Croisières Sunlane® — en première classe, à partir de $739 ; en classe cabine, à partir de $556; sur le paquebot à classe unique **S/S. Atlantic,** à partir de $506.

Paquebots appartenant à une compagnie américaine et immatriculés aux Etats-Unis. Construits et entretenus suivant les normes américaines de la sécurité des navires... les plus sévères dans le monde entier.

AMERICAN EXPORT ISBRANDTSEN LINES

NOTRE NOUVEL AGENT GENERAL A MONTREAL

FRENCH LINE

1255, square Phillips — No de tél. : 866-4647

UNE NOUVELLE CARRIÈRE STIMULANTE

LA PROGRAMMATION ELECTRONIQUE

Les hommes et les femmes alertes et ambitieux connaissent maintenant la chance de leur vie — celle d'échanger un travail ennuyeux et monotone pour une carrière stimulante et bien payée — comme programmeurs d'ordinateurs électroniques IBM.

Un groupe de "programmeurs ECPI" gradués d'une récente classe de jour. A droite, leur instructeur, Marcel Gladu.

Si vous avez terminé votre cours secondaire, êtes âgé de 18 à 45 ans et doué d'imagination et d'un esprit méthodique, vous pouvez vous lancer dans ce domaine fascinant. L'Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc. peut vous initier Il n'y a pas d'exigence rigoureuse. Un programme élaboré avec soin, des professeurs compétents, les plus nouveaux manuels et des facilités de cours moderne vous garantissent les meilleures études en mécanographie. Plusieurs gradués de l'E.C.P.I. occupent des postes bien rémunérés dans l'industrie et le commerce. Pourquoi pas vous ? Ecrivez aujourd'hui pour des renseignements complets et un TEST D'APTITUDE GRATUIT à l'Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc. . . . Dépt P 16, 1421 Atwater, Montréal.

Les blizzards ont fait 16 morts, 11 disparus et décimé les troupeaux dans le centre des USA

WASHINGTON. (PA, AFP) — Un froid intense a continué d'affliger hier les Etats du centre-nord, mais la plus violente tempête de neige et de vent à s'abattre sur ces régions a sensiblement diminué hier, en fin de journée.

Jusqu'ici on signale 16 morts, mais onze autres personnes sont toujours portées disparues. Les autorités craignent que le nombre des victimes augmente à mesure que se poursuivent les opérations de déblaiement.

Au Dakota sud et au nord ainsi qu'au Minnesota, il est tombé à certains endroits 3 pieds de neige que les vents violents ont transformée en immenses bancs de neige.

Au Dakota on signale des pertes sans précédent de troupeaux de bêtes à corne qui ont péri dans la tempête. Le ciel s'étant dégagé hier après-midi, des avions et des hélicoptères ont entrepris des missions de secours dans les régions isolées et paralysées par quatre jours de tempête ininterrompue.

Le soleil est apparu en plusieurs endroits hier après-midi, mais il a continué de pleuvoir sur la côte du Pacifique, tandis qu'on signalait des chutes de neige légère dans le nord des Rocheuses.

La météo prévoyait que le temps devait se réchauffer dans les Etats des grandes plaines, mais que le temps froid se maintiendrait dans les Etats de l'est.

Pendant ce temps aux aéroports Kennedy et La Guardia à New York, le brouillard a forcé l'annulation de quelque 200 vols. Les sociétés d'aviation ont confié un millier de passagers aux compagnies de chemin de fer et d'autobus se dirigeant vers Philadelphie, Washington et Baltimore. De nombreux avions ont été dirigés vers Détroit, Montréal, les Bermudes et Halifax.

Dans plusieurs régions des Etats du Minnesota et des deux Dakota, les services d'électricité et du téléphone n'ont pas encore été rétablis. Les écoles demeureront fermées pendant plusieurs jours.

La plupart des routes sont bloquées, mais on a réussi à rétablir la circulation sur les artères principales. En certains endroits, la hauteur des bancs de neige atteint 30 pouces.

Par ailleurs, les trains ne circulent pas sur plusieurs réseaux ferroviaires dans le nord. Les compagnies de chemin de fer ont fait appel aux autobus pour amener des passagers à destination. Des avions de la Garde nationale ont parachuté du fourrage pour le bétail dans plusieurs régions isolées.

Dans les villes, la plupart des commerces avaient fermé leurs portes et renvoyé chez eux leurs employés qui s'étaient présentés au travail.

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

A l'heure du vin d'honneur

Le bal annuel de la Pharmacie québécoise avait lieu samedi soir à l'hôtel Windsor où plus de quatre cents invités se pressaient dans les salons. Sur la photo faite à l'heure du vin d'honneur, nous remarquons : assises, Mme Gilles Lemoyne et Mme André Archambault ; debout, dans l'ordre habituel : M. Jean Dicaire, président du Collège des pharmaciens ; M. Gilles Lemoine, président de l'APDM ; le docteur André Archambault, doyen de la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal et président d'honneur de la soirée ; Mme William Labow et M. William Labow, récipiendaire du Mortier d'honneur.

Au bal de la Pharmacie

Pour la deuxième année consécutive l'Association des pharmaciens détaillants du Québec (APDM) tenait un grand bal, samedi soir. Cette manifestation mondaine réunissait environ quatre cents personnes à l'hôtel Windsor. Après un vin d'honneur offert aux invités spéciaux, le dîner avait lieu dans le salon Windsor. Après la présentation des invités de la table d'honneur, le président de l'Association, M. Gilles Lemoine, rappelait aux invités que l'hon. Paul Comtois et Mme Comtois devaient être cette année, tout comme l'an dernier, présents à cette fête de la Pharmacie et il réclamait une minute de silence en hommage à la mémoire de l'ancien lieutenant-gouverneur. Il exprimait en même temps publiquement des sentiments de sympathie à l'endroit de l'ancienne châtelaine de Bois-de-Coulonge.

Tout au cours du repas, l'incomparable Paul Cappelli et ses musiciens sérénadèrent les convives, allant de table en table et exécutant les mélodies sollicitées par chacun.

A l'issue du dîner, le mortier d'honneur, offert chaque année à un pharmacien qui a particulièrement bien servi la profession, fut décerné à M. William Labow. C'est M. Jean Richard, ancien président de l'APDM, ancien vice-président du Collège des pharmaciens et ancien vice-président de l'Association des pharmaciens du Canada, qui présenta, en termes fort élogieux, le méritant récipiendaire.

Dans une allocution prononcée dans un français fort sympathique, M. Labow devait proposer aux pharmaciens quelques conseils fort judicieux pour promouvoir la profession.

Cette soirée avait été placée sous la présidence d'honneur du doyen de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, le docteur André Archambault. Le président du comité d'organisation du bal était M. Hervé Labelle.

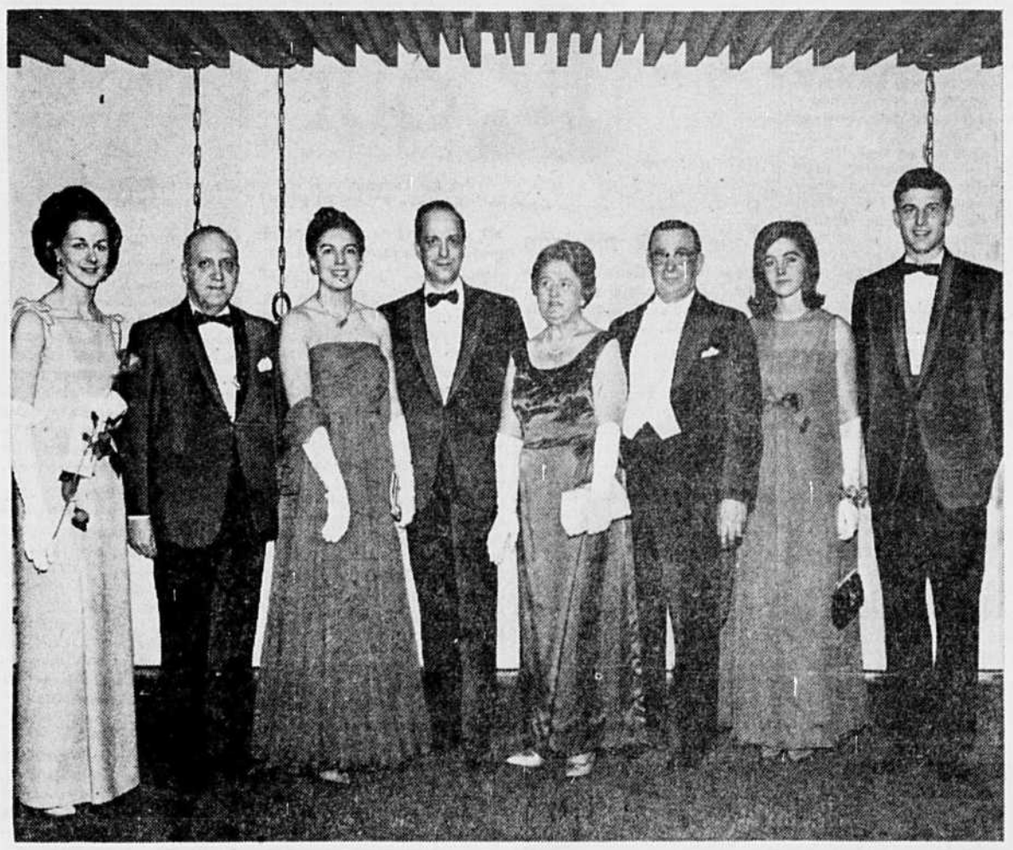

Au Gala des disciples d'Esculape

Le Gala des disciples d'Esculape avait lieu samedi soir au Holiday Inn. La photo faite au cours de cette réception représente, dans l'ordre habituel : Mlle Isabelle Laporte, directrice du Comité d'organisation du Gala ; le docteur Lucien Hétu, doyen de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal ; Mme Raymond Robillard ; le docteur Raymond Robillard, président de la Fédération des spécialistes de la province de Québec et président d'honneur de la soirée ; Mme Jean-Baptiste Jobin ; le docteur Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec ; Mlle Claire Bombardier, Miss Médecine 1966, et M. Daniel Tassé, président de l'Association des étudiants en Médecine.

Au Gala des disciples d'Esculape

Deux cents personnes assistaient, samedi soir, au Holiday Inn, au Gala annuel des disciples d'Esculape. Les salons avaient été décorés, pour la circonstance, de fleurs printanières et chaque table était parée d'un bouquet et de bougies.

Cette manifestation mondaine avait été placée sous la présidence d'honneur du Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des spécialistes de la province de Québec et de Mme Robillard.

Après le vin d'honneur servi vers 9 heures, le cortège d'honneur se rendit à la salle de réception où prit place la présentation des invités d'honneur aux convives, médecins et étudiants. C'est Mlle Isabelle Laporte, directrice du comité du Gala qui devait faire les présentations.

Une gerbe de fleurs fut ensuite offerte à Mme Raymond Robillard. Puis ce fut le couronnement de Miss Médecine 1966, Mlle Claire Bombardier qui fut couronnée par le président d'honneur de la soirée, le Dr Raymond Robillard.

A l'issue du dîner, des allocutions furent prononcées par M. Daniel Tassé, président de l'Association des étudiants en Médecine, et par le Dr Raymond Robillard.

La danse fut ouverte par Miss Médecine 1966 et le le Dr Robillard au son de l'orchestre d'Eddie Alexander.

A l'hôpital N.-Dame de la Merci

L'hôpital Notre-Dame de la Merci célébrera demain le 8 mars, la fête de St-Jean de Dieu reconnu depuis plusieurs décennies, patron des infirmiers et infirmières, de même que celui des pompiers de Montréal. Mgr Paul Grégoire a accepté de représenter le cardinal Léger à cette occasion. L'Etat-major du Service des incendies de Montréal y sera également représenté.

La semaine de la vision

Le premier ministre du Québec, M. Lesage, a félicité le Collège des optométristes de la province d'avoir organisé une campagne d'information sur l'importance de la vision à l'école. La Semaine de la vision, du 7 au 13 mars, a pour thème : "Mieux voir, c'est mieux comprendre".

"Je suis heureux d'attirer l'attention de mes concitoyens, a déclaré M. Lesage, sur ce qu'il est convenu d'appeler l'une des principales avenues de la connaissance, c'est-à-dire la vision."

Grand soir

Madame Raymond Robillard — robe d'inspiration grecque, mousseline vert irlandais, bijoux topaze et or.

Madame Jean-Baptiste Jobin — toilette en satin bleu prune à corsage perlé. Parure de perles.

Madame Jean Frappier — fourreau en taffetas pure soie couleur cuivre.

Mademoiselle Claire Bombardier — fourreau de soie et capetunique tourbillon en chiffon rose-printemps — Sac importation française.

Madame Hans Selye — fourreau noir, jupe en chiffon formant cloche — une boucle souligne la taille — Bijoux de diamants et de perles.

Madame Gilles Tremblay — robe à jupe très ample en chiffon rose saison — corsage rebrodé ton de rose plus soutenu.

Madame Gordon Hall — création canadienne en satin rouge, décolleté profond et souligné par un empiècement. Accessoires or.

Mademoiselle Isabelle Laporte — De ligne très pure, un fourreau Serge et Réal, en soie bouclette vert eau, importation de Suisse. Pli panneau à la jupe, découpe carrée au devant surpiqué de perles nacrées.

Mme Hélène Dame-Fabien — robe de soie alpaca petits points de Staron, blanc cassé, d'allure classique, semi souple, signée Lily Simon.

Madame Nadine-S. St-Pierre — de style empire, robe en brocart blanc, ton sur ton. Un ruban de velours bleu royal souligne la taille — bijoux or.

Madame Michelle Lalonde — robe en velours de Lyon rose oriental à reflet argenté — style empire — noeud à la taille, — bijoux romantiques.

Mlle Denyse Bérubé — création en soie française rose reséda à taille empire. Une broche de perles marque le décolleté en V.

Mlle Nicole Cayouette — fourreau de satapo rose tendre — corsage de guipure, souligné d'un noeud de poult de soie rouge carmin. Accessoires assortis.

Bouquet de couleurs

Mme Gilles Lemoyne : Ensemble robe et manteau or, style empire, parure de perles.

Mme William Labow : Robe en poult de soie rose Kennedy, corsage brodé ; bijoux : diamants.

Mme James Laberge : Robe en soie rose très pâle, style empire, corsage perles et cristaux ; pierres du Rhin.

Mme Marcel Laberge : Création bleu paon, perlé de même teinte, accessoires argent, et diamants.

Mme André Archambault : Ensemble deux pièces, corsage bleu français, crocheté de soie, parure de perles.

Mme Fred Tilston : Robe de crêpe, multicolore, parure de brillants.

Mme Gérard Genest : Robe de style empire en shantung de soie, couleur or, boléro en dentelle de même teinte ; perles.

Mme Jean Richard : Robe en dentelle de Chantilly noire, broche de diamants.

Mme Ernest Rigassio : Création d'inspiration italienne, crêpe Grand Seigneur blanc, ligne allongée, motifs de perles et cristal, teintes pastelles.

Mme Olivier Courchesne : Robe de style empire, corsage perlé, parure de diamants.

Mme Charles Laurin : création française, couleur jonquille, accessoires or.

Mme Armand Grenier : Robe peau de soie bleu sarcelle, corsage drapé, broche de diamants à l'épaule.

Mme Léo Miron : Robe en satin fileté or, bijoux de perles, style empire.

Mme Maurice Ouellet : Robe de dentelle de laine, vert Kelly, style grec, broche de diamants.

Mme Jean-Claude Aubry : Robe en pure soie, blanche et noire, style empire, parure de perles.

Mme Georges Elliott : Ensemble couleur coquille d'oeuf, corsage perlé.

Mme Lionel Leblond : Jupe velours bleu français avec cape de même teinte, parure de perles.

Mme Roland Marcil : Ensemble du soir, corsage sequins et perles, manteau français en cloqué blanc, parure cristal de roche.

Mme Jean Viau : Toilette en jacquard bleu océan, bijoux de perles.

Mlle Viau : Robe en chiffon blanc, avec cape de renard blanc, perles.

Mme Roland Ouellet : Toilette en velours brun châtaigne, style londonien, avec parure de perles.

Mme François Lecavalier : Robe en pure soie noire brodée de perles noires du Japon.

Mme Olivier Vaillancourt : Robe en satin champignon, perlée et brodée or, bijoux : diamants.

Mme Hervé Labelle : Robe en dentelle Chantilly noire, sur fourreau de peau de soie couleur turquoise ; bijoux : émeraude.

Mme Guy Beauchemin : Robe en chiffon rouge Kennedy, bijoux de perles.

Mme Paul-Emile Payette : Robe en chiffon vert eau, corsage à motifs de cristal ; parure : perles.

Mme André Bédard : Robe en pure soie fleurie, couleur bleu océan, sur fond noir, parure de perles.

Mme M.-W. Roche : Toilette en crêpe plat français, style empire, boucles d'oreilles en diamants.

TIMBRES PINKY
avec tous vos achats

STEINBERG
MIRACLE MART

OFFRE SPECIALE

Pour 1¢ de plus, obtenez une paire de gants en tissu valant régulièrement de 1.97 à 2.87 la pre

Val. rég. 5.97 à 7.97

4.99 paire

Importés de France, d'Italie, d'Allemagne, etc.

Gants en chevreau pour dames!

Aubaine exceptionnelle ! Ces magnifiques gants importés en hcevreau vous sont offerts dans une variété de styles européens dernier cri. En noir ou brun. Pointures, 6½ à 8. Choix de modèles et teintes variées pour les gants en tissu, que vous obtenez pour un sou de plus seulement !

Rayon des accessoires mode

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 10 h. p.m.

PONT-VIAU • GREENFIELD PARK • LASALLE • JEAN TALON E. • SHERBROOKE E. • CHOMEDEY

Ne perdez pas votre temps à nettoyer vos tapis

LAISSEZ CE TRAVAIL À

Canada Carpet — Les experts les plus reconnus de Montréal

50 années d'expérience à votre service

1 Examen de près

Des inspecteurs expérimentés prennent note des taches, déchirures ou imperfections et se mettent en rapport avec les clients pour recevoir leurs instructions avant le nettoyage.

2 Nous détachons et réparons

Des formules spéciales, éprouvées en laboratoire, des produits chimiques détachant les taches les plus rebelles. Des spécialistes retissent les endroits brûlés et les trous, refont les franges ou le filage pour prévenir l'effilochage.

3 Lavage aérosol en profondeur

Elimine toute la saleté dans les fibres. 4 brosses en doux nylon et 3 rinçages nettoient à fond les tapis de tous genres et de dimension jusqu'à 19 pieds.

4 Séchage à "3 étapes"

Des chambres à température et humidité contrôlées sèchent vos précieux tapis.

5 Livraison sur demande

Notre flotte de camions couvrent toutes les parties de la ville tous les jours.

6 Reste plus propre, plus longtemps

Notre shampooing spécialement conçu contenant une formule dont l'effet est de retarder la souillure n'attire pas la poussière, contrairement aux autres shampooings.

"Personne autant que nous ne s'intéresse à vos tapis"

CANADA CARPET CLEANING cie. ltée.

Téléphonez AUJOURD'HUI
342-1230
3939 ouest, JEAN-TALON

POUR GARÇONS
CHEMISES
BLANCHES

COMMANDEZ

par TELEPHONE en composant 273-6392, local 30, ou par la POSTE en utilisant le coupon ci-dessous.

Chemises blanches de coton mercerisé et "Santorisé" une qualité durable, facile à entretenir. — Poignets convertibles et col à pointes rigides Encolures 11 à 14½.

SPECIAL $2.50
Boite de 3 / $7.00

FAITES PORTER A VOTRE COMPTE

attention spéciale, commandes remplies avec soin

Veuillez m'expédier — chemise(s) pour garçon à $2.50 chacune, 3/$7.00.

☐ payable sur livraison ☐ mandat postal
☐ portez à mon compte no : ————

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

Encolure :
11 ☐ 11½ ☐ 12 ☐ 12½ ☐ 13 ☐ 13½ ☐ 14 ☐ 14½ ☐

SAUVE FRERES
6554, rue ST-HUBERT

la vie féminine

Un secret de beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivante :
Courrier "Que faire ?", LA PRESSE, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Toilette de mariage

Que me conseillez-vous de porter pour me marier vers la mi-avril ? J'ai 22 ans. Je pèse 102 livres, et je mesure cinq pieds et cinq pouces. Isa.

Pour vous aviser efficacement, il faudrait savoir ce que vous possédez déjà comme garde-robe et quels sont vos moyens de fortune ? Si vous avez acquis un ensemble de tricot de laine à l'automne, un autre ne vous serait pas aussi utile qu'une robe habillée, serviable, avec cravate de fourrure et pouvant parer aux températures variables de ce mois. Quelle est votre vie de travail et de sortie ? Et après votre mariage, quels seront vos moyens pour renouveler ? Avec le tailleur, les lignes sobres, les tissus de bonne qualité, on ne se trompe jamais, à condition qu'on ait un peu de stabilité dans le goût et qu'on sache avec un chapeau et une écharpe assortie redonner tout un air nouveau à une robe de la saison d'avant.

Inspirez-vous des étalages, même si vous faites votre couture; et dépensez moins pour le provisoire que pour le permanent. Cela soutient l'amour, après.

Conservation

Il y a cinq ans, à l'occasion de la fête des mères, j'ai reçu un très beau cadre, travail au petit-point. Je le protège de la poussière tant que je peux; mais mon mari fume beaucoup au salon, et la fumée me paraît aussi néfaste que l'air et les poussières. Les couleurs pâles ne perdent pas de brillant, mais elles s'affadissent de saleté. Un moyen pour le nettoyer ? Vive L.

Est-ce laine ou soie ? Un doux chiffon imbibé de varsol ou de nettoyeur à vêtements; frottez légèrement. De toute façon, si vous tenez à garder ce travail le plus longtemps possible, faites-y donc mettre un verre dépoli mat. Cela donne une grande douceur aux teintes et les protège sûrement; l'air sec des maisons surchauffées est néfaste à toutes ces fibres.

Réparation

J'ai fait nettoyer un manteau de suède brun en véritable peau, dont la doublure, les revers et une bande descendant tout le long du manteau sont en mouton synthétique beige pâle. Le mouton a gardé une teinte grisâtre qui paraît mal, à côté du suède parfait. Connaîtriez-vous un procédé pour redonner à ce bon-mouton sa teinte originale de beige pâle ? J.L.

Là où les professionnels du nettoyage ont échoué, que faire, en effet ? Ne pourriez-vous pas, objet en mains, vous mettre en contact avec les fabricants de fourrure synthétique ?

Sucre d'érable

Je voudrais faire des tartes avec du sucre d'érable qui me reste de l'an dernier : il est très dur et difficile à trancher.

J.F.

Après la cuisson d'un plat au four, et dans une chaleur qui va en diminuant, mettez votre pain de sucre sur une planche de bois. Guettez-le afin qu'il ne coule pas. Un courant de douce chaleur l'amollira. Avec un couteau bien tranchant, réduisez-le en petits morceaux, en granulé fin. Si vous n'utilisez pas tout immédiatement, il se conservera bien tranché.

Une carrière terre à terre, celle d'hôtesse de l'air

PARIS. (Reuters) — Les hôtesses de l'air de carrière estiment qu'aujourd'hui leur travail n'est guère plus fascinant qu'un voyage en autobus.

Solange Catry, hôtesse et directrice du personnel féminin de la compagnie Air France, résume la situation en disant que "l'avion à réaction a réduit la durée des voyages. Tout se déroule selon un horaire précis et tout élément d'imprévu a maintenant disparu".

"Les hôtesses n'ont même plus le temps d'engager de longues conversations avec les passagers", d'ajouter la jeune femme. "Le temps d'installer les passagers chacun à leur place, de donner les renseignements d'usage en utilisant des haut-parleurs, de vérifier les papiers nécessaires pour la traversée, de distribuer journaux et revues, de servir les rafraîchissements et les repas, et le voyage tire presque à sa fin."

Originaire de Rouen, cette blonde hôtesse était âgée de 24 ans lorsqu'elle entra à la compagnie Air France. Elle a accumulé 17,000 heures de vol.

La plupart des hôtesses se marient ou cherchent une autre carrière quand elles atteignent l'âge de 30 ans. Mais Solange veut continuer son service d'hôtesse de l'air aussi longtemps que la compagnie l'y autorisera. Eventuellement, elle devra "atterrir" pour de bon, et alors son rôle consistera à superviser un cours spécial de formation pour hôtesses, à l'aéroport d'Orly.

Air France emploie 673 hôtesses de l'air, et deux fois plus de jeunes femmes qui travaillent comme hôtesses et interprètes dans les bureaux et aéroports.

Au cours des trois dernières années, un certain nombre d'hôtesses de l'air se sont mariées, et ont été autorisées à garder leur emploi. "Toutefois", de commenter Solange Catry, "le mariage n'est pas vraiment compatible avec la carrière d'une hôtesse de l'air. Les maris n'aiment pas à ce que leurs épouses s'absentent de la maison. Et elles-mêmes ont tendance à s'occuper de leurs maris au détriment des passagers."

Les candidates aux postes d'hôtesses de l'air ne sont acceptées que dans la proportion de 10 pour cent. Ces candidates doivent être Françaises et célibataires, âgées de 21 à 30 ans. Les jeunes filles sont choisies pour leur intelligence et leur personnalité, plutôt que pour leur beauté. Elles doivent parler l'anglais couramment et, de préférence, une autre langue étrangère.

DANSEZ
Fox Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.
5 leçons privées $5
ST-MICHEL Tél. 721-9231
Angle PIE-IX et JEAN-TALON
ÉCOLE DE DANSE ARTHUR MURRAY

Vous serez plus jolie sans poils superflus!

AURIEZ-VOUS, peut-être, encore l'idée **A.G.** démodée, que la femme est "prédestinée" à lutter toute une vie contre les poils superflus qui persistent à pousser là où ils ne devraient pas ?

Cette idée, "Avant Gregory", voulait que l'épilation radicale soit réservée aux artistes, aux femmes riches et aux barbues.

La thermolyse Gregory a changé tout cela.

Elle est si rapide, confortable et peu coûteuse que les femmes élégantes des deux continents américains se font épiler aujourd'hui des parties aussi étendues que les bras et les jambes. Elles se rendent à la clinique Gregory avec le même empressement qui les amènent à leur salon de coiffure.

Envisagez donc la question sous cet angle : L'épilation des poils superflus est une amélioration **radicale** à apporter à votre apparence. Pensez aussi combien d'heures, combien de soucis et de peines vous vous épargnerez grâce à l'épilation Gregory.

Venez donc faire l'essai gratuit de la thermolyse Gregory. Venez aujourd'hui même . . . ou demain.

Vous n'avez pas besoin de prendre rendez-vous . . . à moins que vous le préfériez.

Notre brochure explicative intitulée, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale" vous sera postée gratuitement sur demande.

Gregory System — CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Maintenant 3 bureaux à Montréal:

En Ville: Tél.: UN. 1-9741 — 301, EDIFICE CARRE DOMINION, 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Snowdon: Tél.: HU. 1-3522 — 5253, BOUL. DÉCARIE, À CÔTÉ DU THÉÂTRE SNOWDON
Plaza St-Hubert: Tél.: 272-9664 — 300, EDIFICE LOMBANK, 6339, RUE ST-HUBERT

OUVERT: 10 h. a.m. - 7 h. 30 p.m. — Samedis: 10 h. a.m. - 3 h. p.m.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNEENS
DIRECTEMENT SUR L'OEIL
LUNETTES et REPARATIONS
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires :
TOUS LES JOURS : de 10 h. A.M. à 6 h. P.M.
SOIR : MAR., MERC., VEN., 7 h. P.M. à 9 h. P.M.

Photo La Presse

Les quatre "princesses" de l'Exposition internationale de l'université Sir George Williams organisée par les groupes ethniques rassemblant les étudiants d'origine autre que britannique : de gauche à droite, Mlle Nadine Mot, d'origine ukrainienne, Mlle Lise Beaudoin, Canadienne française, Mlle Lili Subactkoff, d'origine juive, et Mlle Maria Laville, de l'Ile Dominica (Antilles). Cette exposition, ouverte mercredi et jeudi derniers, était l'une des principales manifestations de la "Semaine internationale de SGW" — organisée désormais pour la deuxième année consécutive par les groupes ethniques d'étudiants. C'est Mlle Laville qui a été élue "Reine de la Semaine" au cours du grand bal international de samedi soir.

Congrès de pédiâtres du 25 au 27 avril

Des présentations cliniques télévisées en circuit fermé directement de l'hôpital des enfants de Montréal (Montreal Children's Hospital), un programme scientifique des plus divers et plus de 90 exhibits scientifiques et techniques seront mis en vedette au congrès annuel du printemps de l'"American Academy of Pediatrics", du 25 au 27 avril prochain, à Montréal.

Plus de 3,000 pédiatres, leurs familles et leurs invités, sont attendus à la réunion qui se tiendra à l'hôtel Reine Elisabeth. En plus des manifestations scientifiques, le programme d'activité mondaine comprendra la réception du président, un banquet avec divertissement, une visite guidée à l'Expo 1967, un vin d'honneur, etc.

FRUITATIVES
adieu à la CONSTIPATION
EXTRAITS DE FRUITS ET HERBES MEDICINALES

PROBLÈMES DE TRANSPIRATION
RÉSOLUS même dans les cas de forte sudation

Une nouvelle préparation possédant une efficacité réelle contre la transpiration agit également aux aisselles dans plusieurs cas ayant désespéré de ne jamais trouver une préparation efficace. Des milliers d'usagers du "Mitchum Anti-Perspirant" savent qu'il élimine la transpiration aux aisselles. Préparés par un laboratoire possédant 50 ans d'expérience, la nouvelle formule apporte une action efficace *tout en étant inoffensive pour une peau normale et pour les vêtements.* Satisfaction assurée. Cessez de vous tracasser; essayez le "Mitchum Anti-Perspirant" dès aujourd'hui. *Provision de 90 jours—$3.25 et la taxe.*

NOUVEAU—Préparation en crème
Prix identique—Efficacité identique

Nettoyez votre réfrigérateur avec COW BRAND!

Épongez de façon uniforme l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude additionnée de trois cuillerées à table de Soda à Pâte Cow Brand. Les senteurs d'aliments et les taches disparaîtront rapidement, sans avoir à rincer. Pas étonnant que cette méthode soit recommandée par 22 importants manufacturiers de réfrigérateurs!

Le Soda à Pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Etes-vous prête à recevoir le valet de vos rêves? OUI...

Il sera là lundi prochain !

Cette semaine encore : Nettoyage et pressage à prix incroyablement bas

MANTEAUX unis sans fourrure homme - femme — 99¢ ch.

Voilà des prix incroyablement bas pour nettoyage et pressage.

CHANDAILS "bulky" exceptés
VESTES-DE-SKI — 51¢ ch.

paul SERVICE STORES LTD

Être impeccable, c'est avoir l'air propre

GRANDE VENTE DE FOURRURES
CHEZ SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS (Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

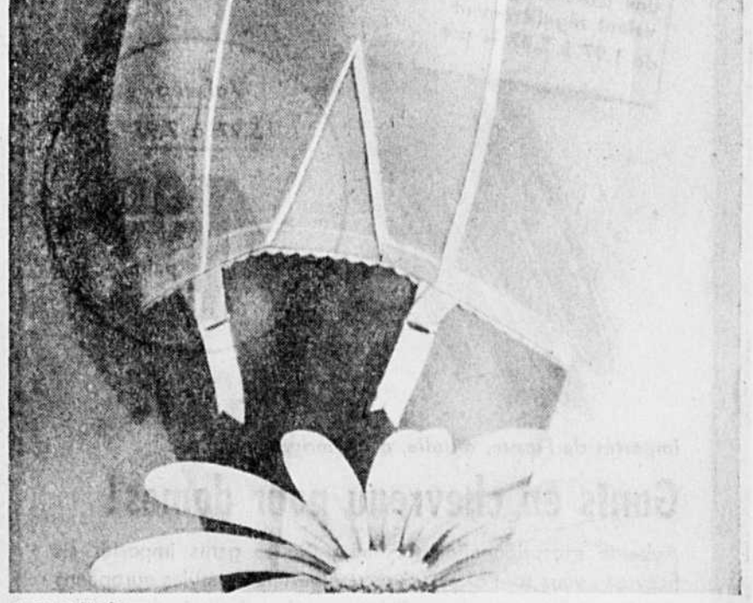

DAISY

*MARQUE DÉPOSÉE

Vous aurez une silhouette parfaite . . . et juste assez de rondeur dans cette corselette de power net et de satin de spandex Lycra*. Les bonnets du soutien-gorge en dentelle de nylon, sont doublés de caoutchouc mousse. 34-38B&C, 34-40D. # 7998. $16.50.

LA CIE LTÉE DOMINION CORSET
QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER.

Enfilez une "Daisy"
(vous y serez fraiche comme une fleur!)

Jean Lesage est le pire intendant depuis Bigot – Johnson

par Claude Turcotte

QUEBEC. — "L'histoire rappellera que Jean Lesage a été le plus mauvais intendant des fiances depuis Bigot".

Cette phrase est le sommet d'une sortie faite avec beaucoup d'ardeur par M. Daniel Johnson contre la politique du gouvernement québécois, dirigé par le parti libéral et M. Jean Lesage.

Le chef de l'Union nationale, qui était conférencier au 2e grand dîner organisé au profit de son parti, a fait une longue critique de l'action gouvernementale, sur les thèmes de l'inquiétude et de la révolte.

Dans la seconde partie de son allocution, M. Johnson a mis l'eau à la bouche de tout le monde, en faisant miroiter sur un plat doré le nouveau programme de l'Union nationale, mais il s'est bien gardé de le déposer sur la table.

C'est sur la politique financière du gouvernement que M. Johnson s'est attardé avec le plus de vigueur. Revenant sur une déclaration qu'il faisait récemment, M. Johnson a repris l'exemple de la dernière émission d'obligations par le gouvernement.

Le chef de l'Union nationale a soutenu que M. Lesage savait en posant ce geste que le marché était mauvais. "Mais, il a été obligé de le faire, même si c'était le moment le pire, à cause d'un manque de planification. L'histoire rappellera que Jean Lesage a été le plus mauvais intendant des finances depuis Bigot".

Le cas de Bell

M. Johnson n'a pas manqué de faire une comparaison avec la Cie Bell, qui émettait également des obligations la semaine dernière, et qui aurait obtenu un meilleur prix.

"En d'autres termes, a conclut M. Johnson, le gouvernement du Québec en est rendu à payer, pour ses emprunts, un taux réel plus élevé que certaines compagnies. C'est dire jusqu'à quel point il a perdu la confiance des investisseurs.

"Si ça continue, ce n'est pas la province qui pourra étatiser la compagnie Bell, c'est Bell qui pourra étatiser la province.

"Outre les hommes d'affaires, sont également révoltés et inquiets les cultivateurs, les ouvriers, les parents, les contribuables, les petits propriétaires, les justiciables, bref tout le monde."

Selon M. Johnson, deux fois plus de monde gagnent $4,000 par année en Ontario que dans le Québec. La pauvreté sévit dans les campagnes comme dans les villes. Ainsi, Montréal arrive au 16e rang pour le revenu moyen au Canada.

Révolte des diplômés universitaires

En éducation, le chef de l'Union nationale estime qu'on s'en va vers une révolution des diplômés universitaires, si l'on ne leur offre pas des positions à la hauteur de leurs ambitions. Il croit que les diplômes actuels débouchent sur le rêve, parce que les indices de développement économique sont trop peu élevés, soit 54.3 en Ontario et 35 dans le Québec entre 1960 et 1965, alors qu'en 1955, les indices des 2 provinces étaient équivalents.

Les contribuables sont inquiets, selon le chef de l'Opposition, à cause des taxes, qui vont continuer d'augmenter. Comme en 1962, M. Johnson dit : "Préparez-vous à sortir vos piastres, à moins que vous ne préfériez sortir les libéraux. Il n'y a pas d'autre alternative!

"En cinq ans, a continué le conférencier, l'impôt foncier est passé de $71 millions à $210 millions.

"Une décentralisation que les libéraux ont réussie, c'est celle des meurtriers, des cambrioleurs, des incendiaires et des fraudeurs de tout acabit, qui s'en donnent à coeur joie dans la belle province. On n'a jamais vu une telle accumulation de dossiers sans solution et de crimes impunis", a proclamé l'orateur."

Quant au programme de la "nouvelle" Union nationale, "nous voulons offrir à la population un programme réaliste, c'est-à-dire centré sur les besoins et les possibilités réelles du Québec d'aujourd'hui", s'est contenté de dire M. Johnson.

En plus des mécanismes mis en place depuis quelques années pour élaborer ce programme, l'Union nationale se propose de tenir des congrès régionaux, avant les élections, si le temps le permet.

Paul Beaulieu

Ceux qui ne prisent pas notre façon de penser n'ont qu'à foutre le camp

— Paul Beaulieu

OTTAWA. (PC) — Le député conservateur de St-Jean-Iberville-Napierville, M. Paul Beaulieu, a invité les Jeunes conservateurs du Canada, samedi, à faire preuve de plus de discipline.

Le parti est puissant au sommet, il est puissant à la base et il dispose de fortes réserves, mais il manque de discipline et "ceux qui ne prisent pas notre façon de penser n'ont qu'à foutre le camp", a déclaré M. Beaulieu.

Le député de St-Jean estime que pour reprendre le pouvoir, le parti conservateur doit non seulement se rallier en bloc derrière son leader national, mais afficher plus de discipline dans ses rangs.

Il n'y a jamais eu suffisamment d'efforts tout au cours de l'histoire du parti "pour hisser le chef du parti sur un piédestal", a noté M. Beaulieu.

"Au Québec, les libéraux ne s'attaquent jamais aux programmes ou à la politique du parti conservateur. Ils ne s'appliquent qu'à brûler l'image de l'homme qui est à la tête du parti", ajouta-t-il.

Parti de la Confédération

Parlant tantôt en français tantôt en anglais, le député de Saint-Jean - Iberville - Napierville a dit que la population québecoise reconnait les conservateurs comme le parti qui a donné au pays la Confédération, ajoutant : "Nous nous joindrons à vous pour sauver la Confédération".

Le Québec souhaite que la constitution canadienne soit rapatriée et amendée mais ne réclame pas de faveurs spéciales. La population du Québec veut uniquement savoir si elle serait un partenaire à part entière dans la Confédération.

M. Beaulieu a dit que les provinces devraient disposer du contrôle exclusif à l'intérieur de leurs frontières de toutes les questions qui sont de leur juridiction, tandis que le gouvernement central devrait avoir un mandat clair pour toutes les questions qui relèvent du fédéral. "Cependant, la démarcation entre les deux juridictions doit être clairement tracée."

Les élections

Il a exhorté les membres de son parti à se préparer dès maintenant en prévision des prochaines élections générales.

"Personne ne sait quand elles viendront, mais nous devons être prêts — et les candidats devraient être choisis dès maintenant dans les 265 circonscriptions.

"Nous n'avons besoin que de 15 sièges de plus au Québec et de 15 autres en Ontario pour remporter la victoire au prochain scrutin national."

Les séparatistes

Le député de Saint-Jean-Iberville s'en est pris aux séparatistes québecois qu'il a qualifiés de "pseudo-intellectuels installés devant leur appareil de télévision" et qui ne pouvaient pas dire la différence entre un drame et la réalité.

Johnson persiste à croire que les élections auront lieu avant le 13 novembre prochain

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Des élections générales le 13 novembre prochain ?

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, n'en croit rien. Selon lui, les indices révélés par l'organe libéral "La Réforme" sont "un autre acte de diversion".

Cette allusion à la rumeur d'élections le 13 novembre a été faite hier soir, à l'occasion du 2e dîner-bénéfice de l'Union nationale à $50 le couvert, qui avait lieu à Québec.

M. Johnson, par ce mince commentaire, a tout simplement voulu dire que c'est une manoeuvre des libéraux pour déjouer son parti.

Il est bien évident que l'Union nationale s'attend à des élections avant cette date. M. Jean-Jacques Bertrand a qualifié la réception d'hier de "veillée d'armes". On a profité de l'occasion, pour présenter plusieurs des nouveaux candidats.

A ce sujet, MM. Johnson et Bertrand ont affirmé très catégoriquement qu'ils voulaient avoir des candidats sérieux. Le premier a déclaré qu'il n'accepterait "ni pâtes molles, ni poules mouillées". Le second a soutenu qu'il fallait comme candidats les hommes les plus compétents et les plus dynamiques de leur milieu respectif.

Par ailleurs, l'organisateur en chef du parti, M. Fernand Lafontaine, député de Labelle, a révélé que 2,947 personnes avaient payé leur dîner à $50. Hier soir, à Québec, on en comptait 680. Les autres ont assisté à un banquet semblable, la semaine dernière à Montréal.

Les libéraux sabotent la famille

— Laurent Legault

ROUYN. (PC) — Le chef provincial du Ralliement créditiste, M. Laurent Legault, s'est porté à l'attaque du gouvernement Lesage, dont les politiques, dit-il, ont pour effet de saboter et de détruire la famille, cellule essentielle de la société.

M. Legault, qui venait d'être choisi candidat provincial du Ralliement créditiste pour le comté Rouyn-Noranda, a accusé le gouvernement libéral de s'arroger des droits qui appartiennent aux parents, notamment dans l'éducation des enfants, d'empêcher la famille de se développer et de s'épanouir librement en imposant des taxes écrasantes, et même d'empêcher les jeunes de fonder de nouveaux foyers.

Affirmant qu'un jeune qui gagne $80 par semaine doit verser $5.90 en impôt fédéral, $3.90 en impôt provincial, $1.24 par semaine pour le régime des rentes, et $0.94 pour l'assurance-chômage, M. Legeault a dit que les gouvernements privent ainsi les jeunes de $12 par semaine et de $624 par année en taxes directes.

Et si l'on calcule que le jeune homme de 20 à 25 ans doit verser de $500 à $700 par année en primes d'assurance-automobile, le revenu annuel du jeune homme se trouve diminuer de $1,200 à $1,300 par année, soit le coût d'un mobilier.

M. Legault a ensuite énuméré quelques-unes des mesures que le Ralliement propose en vue de favoriser la famille : non pas supprimer, mais augmenter les allocations familiales aux premiers enfants et octroyer des primes de maternité ; des prêts à faibles taux d'intérêt pour les maisons familiales ; tout comme en Alberta et en Colombie-Britannique, imposer des royautés sur les richesses naturelles et obliger l'industrie à les transformer au Québec ; susciter, si nécessaire, avec l'aide de l'Etat, une coopérative d'assurance - automobile, si les compagnies ne veulent pas assurer les jeunes automobilistes de 20 à 25 ans qui n'ont pas eu d'accident, au taux normal des adultes.

50 nouveaux fonctionnaires à la Commission des relations de travail

SHERBROOKE. (PC) — Le ministère du Travail vient de retenir les services de 50 nouveaux fonctionnaires à la Commission des relations de travail dont toute l'administration sera centralisée à Montréal avec un sous-centre à Québec.

La nouvelle a été annoncée en fin de semaine par le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, à l'occasion d'une journée d'étude organisée par le Conseil du travail de Sherbrooke.

Le ministre a souligné que les bureaux de Montréal et de Québec seront reliés par un système de téléscripteurs afin d'accélérer la procédure. "A l'avenir, un laps de temps d'un mois devrait être suffisant à la Commission des relations de travail pour donner réponse à toute demande d'accréditation ou autres griefs", a dit M. Fortin.

Le ministre a également ajouté que la commission pourra siéger dans d'autres villes telles Sherbrooke, Trois-Rivières et dans la Gaspésie.

M. Fortin a également traité de la politique de non-intervention de son ministère. Selon lui, il ne s'agit pas d'une politique de non-intervention, mais d'une politique d'intervention sur invitation directe dans les relations ouvrières - patronales. Le seul pouvoir coercitif du ministère c'est, à la demande des partis, l'envoi d'un conciliateur qui fixe la date des rencontres et conseille les partis en présence en vue de hâter le règlement du conflit".

La plus longue grève de la Saskatchewan a pris fin

SASKATOON. (PC) — Le plus long conflit ouvrier de l'histoire de la Saskatchewan a pris fin à midi samedi après une période de six mois où les négociations étaient dans une impasse.

Les quelque 100 ouvriers de la raffinerie de la British American Oil de Saskatoon ont accepté les propositions patronales et retourneront au travail.

La convention collective de deux ans accorde aux employés une augmentation horaire de 35 cents échelonné du 1er avril 1965 au 1er avril de cette année. La convention prévoit en outre la sécurité d'emploi face aux changements amenés par la révolution technologique, demande qui était au centre des revendications syndicales.

Les ouvriers doivent reprendre le travail ce matin. Ils sont représentés par le Syndicat uni des ouvriers des industries pétrolières, chimiques et atomiques CTC.

Réunion annuelle des libéraux fédéraux en octobre

OTTAWA. (PC) — La Fédération libérale du Canada a annoncé samedi que sa réunion annuelle et la conférence du parti libéral auront lieu dans la capitale fédérale les 10, 11 et 12 octobre prochain.

Ces assises de trois jours auront comme but principal de permettre et fournir une tribune aux délégués afin qu'ils expriment le plus librement possible leur opinion, ajoute-t-on de même source.

La Fédération ajoute que les objectifs de la conférence seront "de donner naissance aux idées et de jeter les bases des orientations politiques que réclame l'avenir du Canada".

Les promoteurs de la conférence se proposent de donner une place importante à la jeunesse à qui reviendront un certain nombre de rôles importants.

Attaqué et battu par deux individus

M. Nelson Colgan, du 48 rue St-Charles, à Dorion, a été attaqué et battu par deux individus qui lui ont volé, en fin de semaine, la somme de $52, en face du 2101 rue Le Caron, à Côte St-Paul.

La victime a été transportée à l'hôpital Reine-Elisabeth pour y recevoir les premiers soins.

AU PREMIER SIGNE DE RHUME OU DE GRIPPE

Prenez des Capsules Buckley's pour le Rhume

Soyez avisé — soignez promptement les symptômes du rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de malaises dus au rhume, mal de tête, enchifrènement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canelle Buckley's pour le Rhume. 45c. 62-1F

Toussez-vous? Prenez BUCKLEY'S MIXTURE

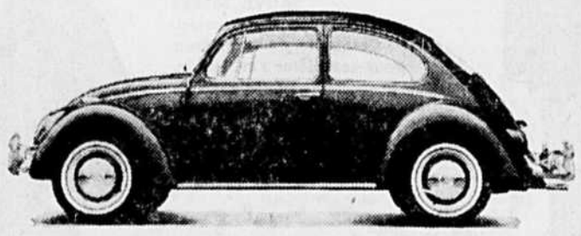

Vous rappelez-vous l'époque où les Volkswagen étaient si rares que leurs conducteurs se klaxonnaient au passage?

Les pompistes hésitaient entre l'avant et l'arrière pour faire le plein d'essence et notre drôle de voiture donnait lieu à des plaisanteries sans fin.

Comme les temps ont changé!

Si un propriétaire de VW voulait saluer toutes les autres Volkswagen, il lui faudrait un chauffeur pour conduire à sa place.

Les garagistes savent maintenant où mettre l'essence, bien qu'ils souhaiteraient le faire plus souvent, et notre voiture est toujours l'objet de plaisanteries.

Mais nous rions aussi car il y a maintenant des centaines de milliers de conducteurs au Canada qui trouvent nos Volkswagen rationnelles et économiques. Et ce sont eux qui riront les derniers.

POPULAR VOLKSWAGEN

Le plus important dépositaire du grand Montréal

★ Le plus vaste choix d'autos neuves et d'occasion
★ Service fiable
★ Prix justes
★ Trois emplacements
★ Echanges acceptés
★ Facilités de paiement pour vous convenir
★ Garantie de 100% jusqu'à 3,000 milles

Choisissez une VOLKSWAGEN '66 TOUTE NEUVE POUR SEULEMENT $49.50 par mois SANS AUCUN COMPTANT

GRANDE NOUVELLE! GAGNEZ $5000

Prenez le volant et essayez n'importe quel modèle de la populaire Volkswagen, neuve ou d'occasion et vous pourrez gagner $5000

100 PRIX DE CONSOLATION ALORS, PENSEZ A LA VOLKSWAGEN

FIEZ-VOUS A POPULAR

Plus de 12,000 Montréalais l'ont fait.

Profitez du plan POPULAR SPC (Satisfaction parfaite du client)

POPULAR VOLKSWAGEN
10395 Boul. PIE IX • DA. 1-5030
5441 Rue ST-HUBERT • CR. 4-5471
7645 Rue LE MANS • 255-2891

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir!

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

Montréal Centre
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
5441, rue St-Hubert

Montréal Ouest
HAMER SERVICE LTEE
5465, avenue Royalmount

Pointe-Claire
CADRIN MOTORS LTD.
10 Auto Plaza
(Partie nord du Centre d'achats Fairview)

Montréal Centre
AUTO HAMER INC.
1922 ouest, rue Ste-Catherine

Auteuil
FORTIN AUTOMOBILES (Auteuil) INC.
4670 boul. des Laurentides

St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.
2031, boul. Labelle, Village Lafontaine

Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142 - 2144, rue Bleury

Chomedey
FORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70e Avenue

Terrebonne (Nord Est)
ALEXANDER MOTORS LTD.
C.P. 530, Chemin Pincourt

Montréal Est
HOULE AUTOMOBILE LTEE
9050 - 9080, rue Hochelaga

Grenfield Park, Rive Sud
CHAMBLY AUTOMOBILES
335, boul. Taschereau

Verdun
CAMPBELL & CAMERON LTD.
4050, avenue Verdun

Montréal Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
10,395, boul. Pie-IX

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

photo LA PRESSE

Journé d'étude de la SSJB de Montréal

A l'issue de la journée d'étude tenue samedi au restaurant Sambo par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, celle-ci a honoré M. Fernand Drapeau. Ci-haut, de gauche à droite, M. Drapeau, le notaire Yvon Groulx, président de la SSJB de Montréal, et M. Jean-Noël Tremblay, de Québec, un des conférenciers de la journée.

Critiques du rapport Parent à un colloque de la SSJB de Montréal

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal tenait samedi au restaurant Sambo, rue Sherbrooke, une journée d'étude sur le thème suivant : "L'éducation nationale et le rapport Parent". "Education nationale" était entendu au sens d'éducation à certaines valeurs dites nationales. C'est à une attaque en règle contre le rapport Parent qu'on a assisté, de la part de MM. Yvon Vertefeuille et Jean-Noël Tremblay, ainsi que du Père Jean Genest, jésuite.

Pour sa part, M. Vertefeuille a évoqué le mémoire de la SSJB à la commision Parent, à propos d'"éducation du sens national". Il a préconisé, se réclamant d'un ouvrage de Romuald Zaniewski paru en Belgique, une "pédagogie mésologique", une "science éducative appliquée", dont l'étude comporterait "l'examen positif et fondamental de l'organisation de l'école comme milieu éducatif", de "l'adaptation de l'étude du milieu régional au programme de l'instruction scolaire", "la vérification scientifique de la part qui revient à l'influence du milieu dans le développement physique, intellectuel et moral des écoliers". Il a laissé entendre que le rapport Parent avait "versé dans une sorte de nationalisme fluide et sans musculature".

Haro sur lord Durham et Mgr Parent

M. Jean-Noël Tremblay, lui, a déclaré que si l'on pouvait imaginer, dans la perspective scientifique de l'objectivité, une histoire universelle unique, on ne pouvait empêcher que la masse des faits soit sujette à des interprétations qui seraient le fait d'"êtres incarnés", "conditionnés par un ensemble de facteurs dont celui de l'appartenance à une communauté ethnique différenciée n'est pas le moindre", d'où jugements de valeur.

"On ne peut rompre avec son groupe ethnique", de dire M. Tremblay. Il s'en est ensuite pris à ce qu'il considère comme le "danger du manuel d'histoire unique. Passant au sujet d'où il avait tiré le titre de sa conférence, intitulée "Si lord Durham revenait", M. Tremblay a mis en garde contre ce qu'il a appelé le nivellement, le neutralisme en matière nationale, et contre "l'oecuménisme national", pour en venir à dire que de retour ici, lord Durham "aurait raison de se réjouir" du rapport Parent et "serait sinon l'un des commissaires, du moins l'un des plus fervents propagandistes de la doctrine du bilinguisme et du biculturalisme, et de l'oecuménisme historique".

Quant au Père Genest, il a reproché au rapport Parent de n'avoir tenu compte ni du rapport Tremblay de 1956, ni du mémoire de la SSJB. Il a aussi fait remarquer que le rapport Parent ne comportait guère d'appareil critique. Il estime qu'une fois la nouveauté du rapport épuisée, un certain aspect doctrinaire en ressort. A ce compte, il pense que la force du rapport Parent, c'est que le ministère de l'éducation veuille l'appliquer rapidement, permettant ainsi, à son avis, de chercher des motifs politiques à toute critique là-dessus.

Il a aussi reproché au rapport Parent de n'aborder la question de la confessionnalité qu'en dernier lieu, plutôt que de l'avoir fait au début de façon que ça inspire l'ensemble du rapport Parent. De même, en ce tout ce qui touche aux institutions privées, le Père Genest a parlé de "garrottage systématique". Il a reproché au rapport Parent d'être, selon la formule de Maurras — qu'il n'a pas nommé cependant — "sans rapport avec le pays réel". Citant par contre M. André Naud, il a fait chorus avec ce dernier pour dire que dans le rapport Parent, "l'acquisition d'un métier devient plus importante que le service de la nation".

Autoroutes et paroisses

Le Père Genest estime que le mémoire de la SSJB faisait montre d'un "humanisme autrement plus viril et satisfaisant". Il a mis en garde contre l'"uniformisation des institutions dans la grisaille d'un système d'Etat". Il a fait remarquer qu'avec l'école secondaire polyvalente, les autoroutes et les automobiles, tant l'école que la famille et la paroisse pouvaient perdre leur "rôle traditionnel". Enfin, il a reproché au rapport Parent de manquer "d'âme et d'une philosophie de la vie", d'avoir "mis de côté des vertus dynamiques", et de ne pas parler une seule fois d'une "nation canadienne-française".

Rencontre Lesage-Gaudry

Le premier ministre Jean Lesage et le recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry, se sont rencontrés samedi à Montréal.

Les deux hommes ont exploré la situation des subventions et ont ouvert la voie à un modus vivendi convenable, déclare le communiqué.

La question demeure à l'étude.

L'amiante cancérigène? une hypothèse douteuse

Les milieux de l'amiante, au Québec, ont mis en doute les propos du Dr Irving Selikoff, de l'hôpital Mont Sinai, de New York, qui a soutenu, la semaine dernière que l'amiante serait cancérigène.

Un porte-parole de la compagnie Canadian Johns-Manville, d'Asbestos, a fait remarquer que M. Selikoff n'a pas été assez précis au sujet des autres facteurs qui ont pu provoquer le cancer chez les personnes interrogées.

"Il ne donne pas l'histoire médicale complète des travailleurs, il ne dit pas si ceux-ci fumaient, qu'elles étaient les conditions de travail, quel était le degré de pollution d'air ou la proportion d'amiante employé dans le produit fini."

Le docteur Selikoff avait, pour la première fois, présenté les résultats de ses recherches à un Congrès de l'Académie des sciences de New York, au début d'octobre 1964.

Le porte-parole de Canadian Johns-Manville a précisé qu'à cette occasion la délégation britannique avait protesté contre les 'propos alarmants' et "insuffisamment fondés' du docteur.

Le gérant général de l'Association des Mines d'amiante du Québec, M. Paul Filteau, connait lui aussi le docteur Selikoff.

M. Filteau a rappelé que le docteur avait mené son enquête à New York et dans le New Jersey, il y a trois ans, et qu'il avait interrogé les travailleurs préposés à l'installation des isolants d'amiante.

"Son étude est bien, a déclaré M. Filteau, mais incomplète."

Le directeur de l'Institut de recherches sur le cancer, à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le docteur Cantero, nous a signalé qu'une vaste étude est en cours aux Etats-Unis, et qu'elle est dirigée par le docteur Hieper, de l'Institut national de Bethesda, à Washington.

Une journée de prison pour un mélomane

Accusé d'avoir volé pour quelque $109 de disques à l'étalage du magasin Eaton's, un étudiant au Conservatoire de musique a été condamné à une journée de détention par le juge Jacques Anctil.

Ses aveux faits, son procureur, Me Pierre Bédard fit remarquer que la bourse que recevait le prévenu ne lui permettait pas de payer ses études et de se payer les disques qu'il convoitait.

D'où son délit.

Conséquemment, ajouta-t-il, il ne pourrait payer aucune amende sans que ses difficultés financières présentes ne s'aggravent.

C'est alors que le tribunal ajouta une journée de détention aux quelques heures que le jeune mélomane avait déjà passées aux cellules.

DANSEZ
Fox Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.
5 leçons privées $5
L'EST de la VILLE Tél. 254-4661
9619 est NOTRE-DAME (Geo. V)
ÉCOLE DE DANSE ARTHUR MURRAY

Le Jeune barreau réclame l'établissement d'un système provincial d'assistance judiciaire, géré par les avocats

par Maurice Morin

SAINTE-MARGUERITE-STATION — L'Association du jeune barreau de Montréal, dont le président est Me Yves Fortier, a discuté, sous toutes ses formes et ses aspects, la question de l'assistance judiciaire tant dans la métropole que dans les autres localités de la province, au cours d'un congrès de deux jours, en fin de semaine, à l'Alpine Inn.

Les congressistes ont adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de prendre des mesures immédiates pour établir un système d'assistance ou d'aide judiciaire dans toute la province, financé par le gouvernement et administré par les associations locales du barreau afin que tous les citoyens du Québec puissent obtenir des conseils judiciaires, sans égard à leurs moyens pécuniaires.

Les séances d'étude ont eu lieu samedi et dimanche sous la présidence de Me Jean de Brabant, secrétaire de l'association, séances au cours desquelles de nombreuses autres résolutions ont été adoptées.

Samedi soir, c'était le banquet annuel. L'invité d'honneur, Jacques Normand, a été de l'avis des convives qui remplissaient la salle, "loin ... d'être lui-même, décevant superlativement".

Dimanche midi, au déjeuner, M. John Pratt, ancien maire de Dorval et ancien député de Jacques-Cartier, réalisateur et directeur des spectacles à l'Expo 1967, a parlé des programmes récréatifs qui seront présentés en 1967.

Parmi les invités, on remarquait également Me Jean Loranger, secrétaire du Bureau judiciaire, oeuvre due à l'initiative propre du Jeune barreau de Montréal et qui compte dix années d'existence.

Me Roy Heenan était le président du congrès.

La principale résolution

Dans la résolution qui a été adoptée touchant l'assistance judiciaire, il est dit, entre autres choses :

— "qu'un système judiciaire ne peut fonctionner avec justice et efficacité à moins que tous les citoyens aient accès aux conseils légaux sans égard à leurs moyens financiers ou pécunaires;

— "que la structure actuelle de l'assistance judiciaire dans le Québec n'est plus appropriés aux besoins de la population;

— "qu'en raison des conditions existantes plusieurs personnes se voient frustrées de leurs droits légaux parce qu'elles ne possèdent pas l'argent nécessaire pour obtenir des conseils légaux;

— "que la situation en vertu de laquelle le riche peut obtenir une justice et le pauvre, une autre est intolérable;

— "qu'il est de la responsabilité du gouvernement provincial d'établir un système par lequel une justice égale sera assurée à tous."

Après ces considérations, l'Association du jeune barreau a résolu de prier le gouvernement du Québec de prendre les mesures immédiates pour établir un système d'aide ou d'assistance judiciaire financé par le gouvernement et administré par les associations locales du barreau afin que tous les citoyens du Québec puissent obtenir des conseils judiciaires sans égard à leurs moyens financiers ou pécuniaires.

"Le Bureau ne fermera pas ses portes"

La discussion qui a suivi la présentation de cette résolution a permis aux congressistes d'affirmer "que le Bureau d'assistance judiciaire de Montréal ne fermera pas ses portes, comme on l'a laissé entendre dans certains milieux, bien que ses moyens financiers soient très minces". Et que tous les moyens doivent être mis de l'avant pour faire progresser ce Bureau dont la nécessité est de plus en plus grande et nécessaire.

Pour sa part, Me Emile Poissant, C.R., bâtonnier du district judiciaire de Montréal, s'est déclaré en faveur de la résolution.

Puis, il a annoncé "que comme palliatif, pour l'immédiat, le gouvernement versera cette année un montant de $55,000 aux Bureaux d'assistance judiciaire de Montréal et de Québec, dont la grande partie ira à Montréal".

L'an dernier et l'année précédente, le ministère de la Justice avait versé un octroi de $12,000 au Bureau de Montréal.

Me Poissant a tenu à ajouter "que même avec ce palliatif, le problème ne sera pas résolu ... même avec d'autres sources de de revenus venant du Barreau de Montréal et du service de bien-être social de la ville de Montréal".

Et c'est alors que Me Poissant a déclaré : "Les autorités compétentes nous ont assurés qu'un projet de loi sera soumis au cours de la session actuelle ou de la prochaine session pour instituer un système d'assistance judiciaire dans tout l'ensemble du Québec. Le gouvernement admet donc qu'il s'agit d'une mesure sociale nécessaire. Mais nous continuerons à travailler pour que les avocats administrent l'assistance judiciaire".

Toujours en ce qui a trait au Bureau d'assistance judiciaire de Montréal, Me de Brabant a demandé à ses confrères du Jeune barreau de continuer à s'y intéresser et d'y prendre une part active afin d'éviter les erreurs, les injustices criantes.

A l'appui de ses remarques, il a cité le cas d'un jeune homme qui s'était reconnu coupable d'un premier délit, lors de sa comparution, et avait été condamné séance tenante à cinq ans de pénitencier. Il n'était pas représenté par un avocat, lorsqu'il avait comparu.

"Par bonheur, a ajouté Me de Brabant, il se trouvait au prétoire un jeune avocat qui décida de porter la cause en appel. La Cour d'appel, après avoir examiné le dossier, accorda "une remise de peine" au "coupable" qui, aujourd'hui, gagne honorablement sa vie".

Pour des sentences plus uniformes

L'association a adopté une autre résolution demandant que des représentations soient faites au juge en chef de la Cour des sessions. (Nouveau palais de justice) dans le but d'encourager des réunions fréquentes des juges de juridiction pénale afin d'assurer des sentences plus uniformes.

Cette résolution a été adoptée, ont dit certains avocats, "parce qu'il existe parfois des variations considérables entre les sentences imposées par les juges dans des cas qui se ressemblent ... et que la justice requiert que tous soient égaux devant la loi".

Des délégués de l'association présenteront les observations au juge en chef.

Enfin, on a émis le voeu "qu'il y ait alternance à Montréal et à Québec lorsqu'il s'agit de nommer un juge en chef de la Cour Supérieure".

$100,000 requis pour l'assistance judiciaire

(M. M.) — Dans son rapport sur les initiatives du Bureau d'assistance judiciaire pour la dernière décennie, Me Jean Loranger, secrétaire de ce Bureau, a déclaré "qu'il n'existe présentement que deux avocats et un personnel de sept jeunes filles pour s'occuper des affaires du bureau, recevoir ceux qui réclament de l'assistance, voir aux enquêtes, etc., etc.".

Et il a ajouté : "Il faudrait deux autres avocats qui s'occuperaient des cas touchant les causes civiles et deux avocats également pour les causes de juridiction pénale."

"Si j'étais riche, je me ferais un honneur, une obligation, un devoir d'élargir les cadres du Bureau pour rencontrer toutes les demandes d'aide et accomplir un travail efficace", a-t-il dit en riant.

Continuant ses remarques, Me Loranger a déclaré "que le Jeune barreau ne devrait avoir aucune hésitation à considérer l'assistance judiciaire comme son oeuvre ... et à prendre les moyens pour la faire progresser".

Ensuite, il a affirmé qu'en 1965, le Bureau avait un budget de $49,000 mais que ce budget, pour assurer une plus grande efficacité, devrait être à l'avenir et annuellement de $100,000 à $150,000.

Il a aussi demandé au Jeune barreau "de faire sentir sa présence au Barreau senior, d'insister toujours et toujours pour que les procédures judiciaires soient ajustées au rythme de la société moderne".

Il a félicité les étudiants en droit de l'université McGill d'avoir eu l'heureuse idée de se présenter en Cour et de bien conseiller les accusés, les prévenus, les inculpés qui comparaissaient et qui n'avaient pas d'avocats.

"J'apprends qu'à l'Université de Montréal, il existe un éveil sous ce rapport ... et il est temps."

Parlant du Bureau même d'assistance judiciaire, Me Loranger a dit que depuis son origine, 1300 avocats, la grande majorité des jeunes, avaient aidé le BAT bénévolement et s'étaient occupés de 6500 causes; que 25,000 dossiers avaient été ouverts, 21,500 fermés et que l'étude de près de 4,000 était en suspens. Et, il a aussi affirmé qu'au cours des dix dernières années, les avocats ayant aidé le Bureau bénévolement avaient fait cadeau "d'au moins $1,500,000 en honoraires".

Poste élevé que désirent les avocats de Montréal

Les jeunes avocats canadiens-français de Montréal voudraient bien, eux aussi, avoir le droit de devenir un jour juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Aussi l'Association du jeune barreau de Montréal a-t-elle adopté en fin de semaine une résolution réclamant l'abolition de la tradition voulant que, peut-être depuis toujours, le juge en chef de la Cour supérieure de la province soit un Canadien français du district de Québec et le juge en chef adjoint, un Canadien anglais de Montréal.

Cette tradition empêche donc les avocats anglais de la province et les avocats français du district de Montréal d'aspirer à la fonction de juge en chef de la Cour supérieure de la province, qui est actuellement réservée aux avocats du district de Québec.

L'Association du jeune barreau de Montréal demande qu'à l'avenir ces postes soient confiés à des magistrats compétents quelle que soit leur nationalité.

Les jeunes avocats ont tenu à bien préciser que leur position uniquement basée sur une option de principe, ne vise nullement à mettre en doute la compétence de l'actuel juge en chef non plus que celle du juge en chef adjoint.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

Participation du Vermont à l'Expo

L'Etat du Vermont a approuvé une loi relative à la construction d'un pavillon sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967, à Montréal.

Le Vermont est le troisième Etat américain à annoncer officiellement sa participation à l'Expo 67. Le Maine et New York auront aussi leur pavillon sur l'emplacement de l'Expo.

M. Philip H. Hoff, gouverneur du Vermont, a signé cette semaine la loi qui autorise la participation de cet Etat à l'exposition universelle.

Le pavillon portera le nom de "pavillon du Vermont à la mémoire de Samuel de Champlain". Erigé sur l'île Ste-Hélène, entre le pavillon du Japon et celui de l'Association des brasseries du Canada, il coûtera $400,000.

Le commissaire G. Moulton, de Vermont Development Corporation, l'agence chargée par l'Etat du Vermont de l'exécution du projet, a laissé savoir que les dernières recommandations se rapportant au plan du pavillon seraient approuvées d'ici quelques jours.

ANNONCE

CONTRE LES BOUFFEES DE CHALEUR DE LA MENOPAUSE... LES CRAMPES DES FEMMES PLUS JEUNES

un comprimé spécial procure un grand soulagement

De récentes épreuves faites à ham, à action douce, sont composés spécialement pour soulager une clinique féminine ont démontré que les comprimés Lydia E. Pinkham ont procuré à la plupart des jeunes femmes un soulagement très prononcé de leurs crampes mensuelles, maux de dos et nervosité. Durant la ménopause, plusieurs femmes se sentent débarrassées des pénibles bouffées de chaleur de la morosité et de la nervosité.
Les comprimés Lydia E. Pinkham renferment aussi du fer créateur de sang si bon pour les femmes plus âgées, qui pourraient souffrir de simple anémie due au manque de fer. Procurez-vous les comprimés Lydia E. Pinkham à votre pharmacie aujourd'hui. Aussi en vente sous forme de composé végétal.

ANNONCE

Mal au dos? Qu'y faire?

Le mal de dos est souvent dû à une insuffisance musculaire. Un peu d'exercice y remédierait. C'est encore le meilleur traitement contre les douleurs dorsales, le meilleur préventif aussi. Si vous voulez apprécier l'état de vos muscles, faites le test qui vous est proposé dans le numéro de mars de Sélection du Reader's Digest. Achetez votre exemplaire sans tarder!

CANAL LACHINE

Afin de procéder aux réparations du printemps, le canal Lachine sera vidé à minuit entre les 12 et 13 mars et sera rempli le 9 avril 1966.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

MORGAN

Du nouveau de New York! Ombre pour la paupière et l'arcade sourcilière, de Germaine Monteil!

Ombre pour les yeux 3.75 Double pinceau 3.00

Le fard en pain est un nouveau produit magique pour ombrer la paupière et l'arcade sourcilière. Présenté dans un boîtier combiné contenant deux nuances coordonnées, l'une pâle, l'autre foncée, et qui toutes deux mettent vos yeux en valeur! Fariles à appliquer grâce au pinceau dont le manche est muni à chaque extrémité d'un pinceau taillé en biais. Choix de quatre ravissantes teintes: brun ambre, bleu opalin, jade précieux et topaze fumée.

Madame Sayde Bruce,
conseillère de beauté Germaine Monteil sera au Rayon des produits de beauté magasin Centre-ville du mardi 8 mars, au samedi 12 mars

Cadeaux de Germaine Monteil!

La luxueuse lotion "Royal Secret" et le parfum pour le bain "Royal Secret" sont deux exquises créations qui rendront votre peau satinée et délicieusement parfumée pendant des heures! Pour tout achat de préparation Germaine Monteil vous recevrez gratuitement ces deux produits. Cette offre expire le 12 mars 1966.

Les deux célèbres transcontinentaux

Le Panorama — deux départs tous les jours dans les deux directions — Le Panorama

Le Super Continental — entre Montréal (ou Toronto) et Vancouver — Le Super Continental

Dans ces deux trains jumeaux du CN, les mêmes services vous font faire un voyage de rêve!

POUR LA NUIT: sections, chambrettes, chambres, compartiments, salons-lits et les nouvelles «dormettes» à prix économique.

LES REPAS: inclus dans le prix des billets de voitures-lits ou de voitures-salons.

LES LOISIRS: jeux organisés pour les enfants et les adultes.

COMMODITÉ: vous allez du centre d'une ville au centre d'une autre.

LE PAYSAGE: voitures Sceneramic à toit de verre, pour la traversée des Rocheuses.

EN VOITURE-COACH: places réservées gratuitement — salon-bar.

DÉTENTE: pas de complications ni de problèmes: seulement le plaisir du voyage.

DE MONTRÉAL À:				
Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)	WINNIPEG	$23.00	EDMONTON	$34.00
	SASKATOON	$30.00	VANCOUVER	$43.00

CN

Montreal Buick

1er dans LES PRIX ! LE SERVICE ! LA SATISFACTION !

pour chaque auto, chaque achat

DECAPOTABLES

- 1962 OLDSMOBILE $1950 — 66852A—Starfire déc. Equip.
- 1963 PONTIAC $2095 — 66677A—V-8 déc. Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 CHEVROLET $2895 — 66462A—V8 déc. Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 OLDSMOBILE $1695 — 66884A—88 déc. Equip.
- 1961 PONTIAC $1495 — 66888A—V8 déc. Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 TRIUMPH $1195 — 66453B—TR3 sport, Ch.
- 1964 BEAUMONT $2595 — 66498A—Déc. Aut., R.
- 1963 BUICK $3295 — 66581A—4867, Equip.
- 1963 PONTIAC $1995 — 66599A—S.B. 7867, Aut. R., S.-d., S.-fr.
- 1964 PONTIAC $2395 — 66681A—7867, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1964 BUICK $2495 — 66703A—4367, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 WILDCAT $4295 — 66735A—46667, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1962 CHEVY II $1395 — 66757B—Déc. Aut., R.
- 1964 PONTIAC $2495 — 66312A—7467, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1964 BEAUMONT $2495 — 66216A—6 déc., Aut., R., S.-d.

H'TOPS et COUPES

- 1963 PONTIAC $1995 — 66816A—2 p., H.T., Aut., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1962 BUICK $1695 — 66836A—Electra 4 p., H.T., Equip.
- 1964 BUICK $2395 — 66746A—Le Sabre 4 p., H.T., Equip.
- 1964 WILDCAT $2595 — 66560B—4 p., H.T., Equip.
- 1960 ELECTRA $1095 — 66550A—4 p., H.T., Equip.
- 1962 PONTIAC $1395 — 66658A—2 p., H.T., Aut., R.
- 1963 ELECTRA 225 $2995 — 66850A—4 p., H.T., Equip.
- 1965 ACADIAN $2495 — 66768A—2 p., H.T., Aut.
- 1965 WILDCAT $3895 — 66887A—4 p., H.T., Equip.
- 1964 PONTIAC $2595 — 66893A—C. Sport 2 p., H.T., Equip.
- 1964 BUICK $2295 — 66-38A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2695 — 66207A—4639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 PONTIAC $2095 — 66378A—7839, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $1895 — 66-33A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 CORVAIR $1295 — 66414A—Coupé, Aut., R.
- 1964 BUICK $2295 — 66413A—4439, Aut., S.-d.
- 1965 BUICK $3995 — 66455A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $4095 — 66454A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1965 BUICK $3995 — 66456A—46637, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1964 FALCON $2195 — 66477A—2 p., H.T., Aut.
- 1964 BUICK $2295 — 66518A—4127, Aut.
- 1962 BUICK $1495 — 66492A—4639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 PONTIAC $2595 — 66506A—76337, Aut.
- 1965 PONTIAC $2595 — 66535A—76337, Aut., S.-d.
- 1964 BUICK $2295 — 66557A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 PONTIAC $2795 — 66553A—76437, Aut., R., S.-d.
- 1964 BUICK $3795 — 66605A—4829, Equip.
- 1962 CORVAIR $1195 — 66610A—Monza Coupé, Aut., R.
- 1962 BUICK $1395 — 66488B—4447, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1963 PONTIAC $1795 — 66630A—7839, Aut., R., S.-d.
- 1964 BEAUMONT $2295 — 66601A—8537, Aut., R.
- 1961 OLDSMOBILE $1195 — 66590A—3539, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1962 BUICK $1595 — 65164A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2695 — 66641A—47337, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $3095 — 66582A—4839, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 PONTIAC $2395 — 66193A—7947, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 CUTLASS $2495 — 66473B—2 p., H.T., Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 PONTIAC $1395 — 66669A—7547, Ch., R.
- 1964 BUICK $2695 — 66668A—4639, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1963 OLDSMOBILE $1895 — 66555A—3539, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 GRAND PRIX $4695 — 66424A—2 p., H.T., Equip.
- 1962 LINCOLN $2595 — 66760A—4 p., H.T., Equip.
- 1965 WILDCAT $3895 — 66726A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1962 BUICK $1895 — 66657A—Skylark, 2 p., H.T., Aut., R., S.-d.
- 1963 PONTIAC $1795 — 66686A—7947, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $3795 — 66759A—46439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $2195 — 66780A—4839, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 PONTIAC $1495 — 66502A—7547, Aut., S.-d.
- 1963 RIVIERA $3495 — 66807A—2 p., H.T., Equip.
- 1965 WILDCAT $3495 — 66788A—46437, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 BUICK $1695 — 66120A—Skylark 2 p., H.T., Aut., R., S.-d., S.-fr.

SEDANS et COACHES

- 1965 PONTIAC $2595 — 66308A—75669, Aut., R., S.-d.
- 1963 BUICK $1995 — 66315A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2295 — 66265A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $3295 — 66102A—46669, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $2995 — 66267A—46569, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $1995 — 66442A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 PONTIAC $2295 — 66576A—75369, Aut., S.-d.
- 1963 BUICK $1895 — 66506A—4469, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $1995 — 66414A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1961 OLDSMOBILE $1295 — 66487A—595 sedan, Aut.
- 1965 PONTIAC $2295 — 66619A—75569, Aut., R., S.-d.
- 1964 BUICK $2695 — 66327A—43337, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $2595 — 66460A—43460, Aut., R.
- 1960 DODGE $995 — 66334B—V-8 sedan, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1964 ACADIAN $1795 — 66102A—Coach, Aut.
- 1963 BUICK $1495 — 66734A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2295 — 66595A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 PONTIAC $1295 — 66461A—7169, Aut.
- 1964 PONTIAC $2295 — 66765A—7069, Aut.
- 1965 PONTIAC $2995 — 66603A—75469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1960 PONTIAC $995 — 66803A—7619, Aut.
- 1964 BUICK $3595 — 66805A—4829, Equip.
- 1962 VOLKSWAGEN $1275 — 66781A—1500 Coach, H.

STATION-WAGONS

- 1962 MERCURY $1495 — 66-58A—S.W., Aut., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $2295 — 66176A—4135, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 CHEVROLET $1595 — 66407A—1135, H., R.
- 1963 PONTIAC $1795 — P1532—7635, Aut., S.-d.

VANNE

- 1963 FORD $895 — 66675A—Econoline H.

TERMES FACILES

COMMENT S'Y RENDRE

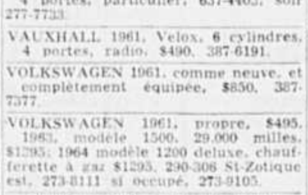

5333, St-Jacques O.

WE. 7-6348

940 AUTOS A VENDRE

Peugeot 403 et 404 usagées, garantie 3 mois 100%.
Peugeot neuves, garantie 24 mois, 50,000 milles.
Chevy 2, convertible 1963, automatique.
Chevrolet Impala 1963, sedan automatique.

DAN LANDREVILLE INC.
DISTRIBUTEUR PEUGEOT
DE
L'EST DE MONTREAL

Chrysler Windsor 1963, sedan automatique.
Ford Galaxie 1962, 2 portes.
Mercury Comet 1962, sedan.
Pontiac Parisienne convertible 1962.
256-1645
4745 ONTARIO EST

PORSCHE 1959, état extrêmement bon, radio, bleu foncé. Appeler Henry, 342-0991.

RAMBLER Classic 65, équipé, automatique, $3,400, 3,000 milles. 661-9370.

RAMBLER 1964, automatique, radio. Parfaite condition. Garantie. Financerais. 523-1122.

RAMBLER 1962, coupe, automatique, bonne condition, peinture neuve. Particulier. 637-8030.

RAMBLER 1959, custom, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, pneus neufs, bon mécanisme, $495 ou la meilleure offre. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

RAMBLER Ambassador 1965 convertible, automatique, radio, power brakes, power steering, 1 an garantie. Faut voir. Dick Fortin. HU. 2-9656.

RAMBLER 1962 à 1965, tous les modèles 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle, presque tous avec radio. Toutes ces autos sont entièrement vérifiées et remises à l'état de neuf. Les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable est refusée. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

RENAULT 1964, automatique, état neuf, vente rapide, $875, particulier. 661-2804.

RENAULT R-8 1963, 29,000 milles, moteur bonne condition, $600. 692-4120.

RENAULT 1960, 4 portes, très bon mécanisme. Peut-être besoin de peinture, $250 ou la meilleure offre. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

RENAULT Gordini 1963, entièrement reconditionnée, garantie - an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1966, automatique, démonstrateur, blanc, intérieur cuirette, garantie usine. 738-1143.

RENAULT R-8, 1965, automatique, radio, bleu métallique, 6,000 milles, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1963, comme neuf, échange et termes, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1964, bleu métallique, intérieur cuirette, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT 1963, station-wagon, très propre, mécanique de neuf, pneus Michelin, $750, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

RENAULT 1962 - 1963 - 1964 - 1965 tout modèle, automatique ou standard. 3432 Masson, jusqu'à 11 hres p.m.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, comme neuf, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT Dauphine 1965, automatique, démonstrateur, gris métallique, intérieur cuirette, garantie. 738-1143.

SIMCA 1959, V-8, 4 portes, propre, radio, très bon mécanisme, bons pneus, économique, $250 ou la meilleure offre. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer", traction 4 roues, neufs et usagés. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION-WAGON Chev. 1962, V-8, aut. radio. Condition A-1. $100. comptant, balance 30 mois. 273-4212. M. Gilbert.

STATION WAGON, Chevrolet 1962, standard, 6 cylindres, parfait, financerais. 665-3390.

STATION wagon Pontiac 1965, équipé, V-8, propre, radio F.M. 642-5874.

STATION-WAGON Buick Special 62, ayant appartenu à médecin. 642-5376.

STATION-WAGON Falcon 1961, vrai bijou, automatique, radio, garantie 100%, échange accepté, termes, 728-4593.

STATION WAGON Ford 1960, V-8. Comme neuve. Financerais. Faut voir. 526-3331.

STUDEBAKER 1959 Lark, 4 portes, V-8, carrosserie besoin de peinture, mécanisme parfait sur toute la ligne. Prix $225 ou meilleure offre. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

STUDEBAKER Commander, 1964, très propre, 19,000 milles, automatique, radio, $1,175. Lise Dussault, CL. 6-1395.

STUDEBAKER 63, automatique, radio transistor très bonne condition, $1,200. 323-2749.

STUDEBAKER 1965, 4 portes, 6 cylindres, 4,000 milles. Balance de garantie de 20,000 milles. 254-1008.

SUNBEAM Alpine 1962, sport coupe, sièges baquets, 2 toits, radio, comme neuve, $550. 276-3412.

TRACTEUR International avec charrue à neige, excellente condition. 3432 Masson. 727-2828.

TRIUMPH HERALD 1961, parfaite condition, faut voir, $450. 669-7255.

VALIANT '63, automatique, 6, radio. 727-9654 après 6 heures.

VALIANT sedan 1964, peu de millage. Terme-échange. G. Bélanger. 842-8221.

VALIANT, 1961, V-100 coach, automatique, radio, mécanisme parfait, $1,595. 387-6191.

VALIANT démonstrateur 1965, sedan comme neuf, terme-échange. G. Bélanger. 842-8221.

VALIANT 1964, Signet, hardtop, garanti 100%, comme neuf, termes, 259-4677.

VALIANT 1963, très propre, particulier, bonnes conditions. 321-5405.

VALIANT 1962, rouge, intérieur noir, aucun comptant. $37. par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VALIANT 1963, automatique, radio. Parfaite condition. Financerais. 523-1122.

VAUXHALL Cresta 1961. Un propriétaire. Faut voir. Financerais. 526-3331.

VAUXHALL 1964, modèle super, bas millage, $1295. 273-8111 si occupé 273-9105.

VAUXHALL, très bonne condition, tout équipé, $500, départ Europe. 845-0740.

VAUXHALL, Viva, 1964, très propre, bon radio. 321-8584.

VAUXHALL 1964, parfaite condition, 4 portes, particulier, 637-4403, soir 277-7733.

VAUXHALL 1961, Velox, 6 cylindres, 4 portes, radio, $490. 387-6191.

VOLKSWAGEN 1961, comme neuve, et complètement équipée, $850. 387-7377.

VOLKSWAGEN 1961, propre, $495. 1963, modèle 1500, 29,000 milles, $1295; 1964 modèle 1200 deluxe, chaufferette à gaz $1295. 290-306 St-Zotique est, 273-8111 si occupé, 273-9105.

VOLKSWAGEN 1962 DE LUXE, $500. BON MECANISME. PROPRE. 661-9256.

VOLKSWAGEN 62, particulier, 40,000 milles intérieur cuirette. Tel. 322-5591.

940 AUTOS A VENDRE

VOLKS 1965 deluxe, chaufferette spécial, 1 seul propriétaire, condition exceptionnelle. $100. comptant, balance 30 mois. 273-4211. M. Gilbert.

VOLKSWAGEN neuves ou usagées, Maison Fortin vous devez consulter. 681-1668.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, radio, très propre, particulier, $475. 387-8534.

VOLKSWAGEN 1962, légèrement accidentée. Aubaine. Pour renseignement, 3432 rue Masson.

VOLKSWAGEN 1960 à 1965, aucun comptant, $19, à $55, par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VOLKSWAGEN 1961, aucun comptant, $21 par mois. 725-1817.

VOLKSWAGEN win dow van, 1959 bonne condition. 332-9104.

VOLKS 1964, bonne condition, frais peinturé, sept pneus neufs. 849-4814.

VOLKSWAGEN 1965, 64, 63, De Luxe. Comme neuves. Aucun comptant. 526-3331.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, très bonne condition. 677-6931.

VOLKSWAGEN station wagon, équipée avec utilités pour campeurs. Pour informations: appeler 342-0990.

VOLKSWAGEN 1964, modèle 1500, peu de parcours, un propriétaire. 342-0990.

VOLKSWAGEN 62, deluxe, parfait ordre, $590. DU. 9-0375.

VOLKSWAGEN 1962, à l'état d'un neuf, sur toute la ligne. Prix $750. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

VOLVO canadienne 1964, noire, intérieur cuir rouge, sièges baquets, 18,000 milles seulement. 342-0990.

ZEPHYR 1961, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission standard, carrosserie, moteur et intérieur en excellent état. Auto impeccable. $275. ou la meilleure offre. 273-9621.

ZODIAC 61, 6 automatique, sedan 4 portes, transmission et moteur en excellent état, peu de parcours, conduit par une dame. $350. 277-0937.

CITE DE FARNHAM
Comté Missisquoi
Demande de soumissions
Agrandissement et rénovations à l'usine de filtration.

Des soumissions en duplicata dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission pour l'agrandissement et rénovations à l'usine de filtration" seront reçues par la Cité de Farnham, adressées au Conseil Municipal, Hôtel de Ville, Cité de Farnham, a/s M. J.-B. Luneau, Secrétaire-Trésorier jusqu'à 5 heures P.M. Lundi, le 28 mars 1966.

Les soumissions seront ouvertes et lues à une séance du Conseil Municipal de la cité de Farnham qui sera tenue à 8 heures P.M. Lundi, le 28 mars 1956, en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de Farnham ou d'un bon de soumission d'au moins 10% du total de la soumission.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau des Ingénieurs-Conseils Migué, Morin, Dupuis & Associés, 9666 Ave. Péloquin, Montréal 12, Qué. contre un dépôt de $200.00 en argent ou chèque visé fait à l'ordre des Ingénieurs, lequel sera remis en entier aux soumissionnaires qui auront retourné les plans et devis en bonne condition dans les 10 jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'une Compagnie d'Assurances reconnue attestant qu'advenant que le contrat lui soit accordé, qu'elle émettra pour l'Entrepreneur un bon de garantie d'exécution des travaux au montant de 100% du prix de la soumission ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur envers les tiers couvrant le montant total des dépenses prévues pour la main-d'oeuvre, les matériaux et les frais d'outillage.

La Cité de Farnham ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.-B. Luneau,
Secrétaire-Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 705,529

COUR SUPERIEURE

JEAN HOULE, tant personnellemnt qu'en sa qualité de tuteur, journalier, demeurant et résidant dans les cité et district de Montréal
demandeur

—vs—

BERNARD DUFORT, résidant et domicilié au numéro 7441-A de la rue St-Denis, dans les cité et district de Montréal,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur BERNARD DUFORT, de comparaître dans les trente (30) jours de l'insertion des présentes.
Montréal, le 2 mars 1966.

H.-W. BRODEUR,
Protonotaire.

Champagne, Moisan, Juteau & Quidoz,
Edifice Justitia,
Procureurs du demandeur,
1195, rue Berri,
Montréal 24, P.Q.

VENDEURS D'AUTOMOBILES
AVONS BESOIN DE (4) VENDEURS
1 vendeur pour autos usagées — 3 vendeurs pour autos neuves
POUR LE CONCESSIONNAIRE
FORD LE PLUS PROGRESSIF
Doit avoir expérience dans la vente d'automobiles et être bilingue. Revenu bien au-dessus de la moyenne, auto neuve fournie, assurance-groupe et autres bénéfices.
S'adresser en personne à R. ST. JACQUES de
KEATING FORD SALES LTD.
4475 AVENUE BANNANTYNE — VERDUN
de 10 hr. A.M. à 5 hr. P.M.

Vendeurs expérimentés demandés
REMUNERATION : $10,000 A $12,000; COMMISSIONS GARANTIES.
PROSPECTS : FOURNIS PAR LE PLUS GRAND ET LE PLUS IMPORTANT ANNONCEUR AU PAYS EN CE DOMAINE.
ENTRAINEMENT : INITIATION COMPLETE AU BUREAU ET SUR LA ROUTE.
AUTO : DERNIER MODELE NECESSAIRE.
AGE : 26 A 45 ANS.
TERRITOIRE : PROTEGE AVEC VOYAGE RESTREINT.
RAISON : PROMOTION DES VENDEURS ACTUELS.
ENDROIT : 801 est Sherbrooke, Suite 103
COMMENT : ENTREVUE PERSONNELLE.
QUAND : DE 1 HEURE A 5 H. 30 P.M. EXCEPTE SAMEDI.
ITEM : TANGIBLE, PAS DE L'ASSURANCE.

VILLE DE MONTREAL
AVIS DE SOUMISSION
METRO
Fourniture et montage de kiosques destinés aux stations du Métro de la Ville de Montréal
CONTRAT C-9

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, Chambre 120 en la Ville de Montréal (Canada) pour la fourniture et le montage de kiosques destinés aux stations du Métro de la Ville de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées ou reçues à un bureau de poste en la Ville de Montréal, Canada, le ou avant le 21 mars 1966, l'estampille de la poste faisant foi et elles seront ouvertes aux bureaux du greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, le 23 mars 1966, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 700 est, rue Craig, chambre 191, Montréal (Canada). Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un **chèque visé**, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à autant de fois **cent dollars** ($100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal pour la somme de dix mille dollars ($10,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville,
GABRIEL MORIN.

Hôtel de Ville,
Montréal, 7 mars 1966.

APPEL D'OFFRES
THE PROTESTANT BOARD OF SCHOOL COMMISSIONERS OF THE CITY OF MONTREAL

Agrandissement de l'école secondaire Wagar, se composant de six classes. Située à 5785 avenue Parkhaven, Côte St-Luc, Montréal 29.

Des soumissions sont demandées pour ce projet, y compris tous les travaux généraux et les travaux de mécanique et d'électricité, sans clauses de révision des prix.

Sont seules autorisées à soumissionner les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être scellées dans des enveloppes spéciales qui seront fournies, envoyées par la poste recommandée et affranchies avant minuit, heure normale, mardi le 29 mars 1966.

Les soumissions seront ouvertes à 3.00 p.m., heure normale, jeudi le 31 mars 1966, dans la chambre No 227, à 6000 avenue Fielding, Montréal 29, Québec.

Les entrepreneurs peuvent examiner les plans, devis et autres documents nécessaires pour une soumission, au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 16, Québec. Les entrepreneurs généraux pourront en obtenir une copie complète, moyennant dépôt d'un chèque visé de $100.00 du bureau des architectes MM. Greenspoon, Freedlander & Dunne, 7435 avenue Chester, Montréal 29, le ou après mardi le 8 mars 1966.

En retournant tous les documents en bon état, dans les dix jours après l'ouverture des soumissions, ce dépôt sera remboursé. Si un contracteur, après s'être procuré une série de documents, ne présentait pas une soumission, il verrait son dépôt confisqué.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de neuf mille dollars ($9,000.00).

A noter que le soumissionnaire à qui le contrat sera adjugé devra fournir un cautionnement d'exécution en outre d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour un montant de cinquante pour cent (50%) du chiffre global du contrat.

Pour tous renseignements à l'égard de la soumission, les soumissionnaires devront bien lire les "Renseignements pour les Soumissionnaires".

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT JAPP,
secrétaire-trésorier

Le 7 mars 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No. 200-669-1

PROJET : Construction du pavillon thématique L'Homme et l'Alimentation sur l'île Notre-Dame, Montréal, Québec.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.).

Le JEUDI 24 MARS 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U., au 24ième étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire

24ème étage
Place Ville-Marie
Montréal, P.Q.

COMMIS PREPOSE AUX PUPITRES DES COMMANDES

—Nous avons besoin immédiatement d'un commis expérimenté dans les pièces G.M.

Pour entrevue demandez
M. Barney Kromp
HARLAND AUTOMOBILE LTEE
631-2051

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX
ROLE D'EVALUATION
POUR L'ANNEE "1966"

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné aux contribuables et aux citoyens de la ville de Dollard-des-Ormeaux et à tous les intéressés ou à leurs représentants, que le rôle d'évaluation de la ville de Dollard-des-Ormeaux, préparé par les estimateurs de la ville pour l'année 1966, a été déposé au bureau du Greffier, 4139 montée des Sources, Dollard-des-Ormeaux, P.Q., mercredi, le 2 mars, 1966, où il restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leurs représentants durant les trente (30) jours après cette date.

Dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé, pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au Conseil en donnant à cette fin au Greffier, un avis par écrit contenant les motifs de sa plainte, et s'il se plaint que l'évaluation de ses propriétés est trop élevée, il doit mentionner dans l'avis, le montant de l'évaluation qu'il reconnait juste.

DONNE A DOLLARD-DES-ORMEAUX, P.Q., sous mon seing et sceau de la ville, ce deuxième jour de mars, 1966.

(Signé) (Mme) L. G. LAMARCHE
Greffier.

DANS LA COUR DE L'ECHIQUIER
DU CANADA
DISTRICT D'AMIRAUTE DU QUEBEC

(Registre de Montréal)

No 991

PAUL E. NOEL, capitaine de navire, résidant et domicilié au 4648 avenue Verdun dans la cité de Verdun, District de Montréal,
demandeur,

— vs —

Le Navire "CYGNE BLANC", (antérieurement H.M.C.S. "BROCKVILLE"), présentement amarré à quai dans le Port de Montréal,
défendeur.

AVIS DE VENTE PAR ENCHERES PUBLIQUES

Sous l'autorité et en vertu d'une Ordonnance de vente ("Commission of Sale") émise par le Registraire de District de la Cour de l'Echiquier du Canada (Division de l'Amirauté) par suite et en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Juge de ce District en Amirauté, le Navire "CYGNE BLANC" (antérieurement H.M.C.S. "BROCKVILLE") maintenant amarré à quai dans le Port de Montréal vis-à-vis la Remise No 11 (près boulevard St-Laurent) sera vendu dans son état actuel, avec livraison à l'endroit où il se trouve présentement, aux enchères publiques au dernier et au plus haut enchérisseur au bureau du Registraire de District en Amirauté, étant situé au 4ème étage de l'Edifice Cadillac, portant le numéro 510 boulevard St-Laurent, Montréal, P.Q., le 17ème jour de mars 1966 à 10.00 heures de l'avant-midi.

Le Navire "CYGNE BLANC" est un navire à coque d'acier, long de 165 pieds, muni de deux moteurs Diesel, et ayant un tonnage brut de 600 tonnes, et il a été construit à Sorel en l'année 1942.

Le soussigné communiquera sur demande copies de l'inventaire du navire et des conditions de la vente.
Montréal, le 23 février 1966.

A. S. Wilson,
Acting-Marshal pour le District d'Amirauté du Québec,
204 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal,
849-8730

CHAUVIN & HURTUBISE,
Avocats du demandeur,
901, Carré Victoria, Montréal.
878-9177.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-66-10007
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 22 mars 1966
FOURNITURE DE "CABLE EN ALUMINIUM "TRIPLEX"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal le 3 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AME-66-10001
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 22 mars 1966
Fourniture de "transformateurs aériens - monophases"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de douze mille dollars ($12,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal le 3 mars 1966.

FAITS divers

La police arrête 9 "revendeurs" de billets de hockey

Une descente effectuée par une quinzaine de policiers, à la taverne du Forum, au 2196 ouest, rue Ste-Catherine, samedi soir, a permis au capitaine A. Labelle, du poste no 10 de la police de Montréal, de mettre la main au collet de neuf individus qui se spécialisaient dans la vente de billets d'entrée pour le hockey à des prix exhorbitants.

Le raid, réalisé en vue d'enrayer la vente des billets de hockey, a été faite de main de maitre. En premier lieu, des agents spéciaux se sont infiltrés parmi les clients de la taverne et ont acheté des billets à certains "revendeurs".

Ensuite, toutes les issues de l'établissement ayant été bloquées, ce fut un jeu d'enfant d'appréhender les coupables.

Cambriolages de la fin de semaine

Des fourrures d'une valeur de $980 ont été volées, en fin de semaine, chez Mme Irène Desrochers, au 3863 rue St-Denis.

Un cambriolage d'une valeur de $1,442 en articles divers a été commis chez M. Léo-Paul Hamel, au 3784 rue Masson.

Des suspects se sont introduits chez M. Jacques Schwartz, au 4756 avenue Maplewood, en passant par la fenêtre arrière, et ils se sont emparés de $1,270 en argent, en fourrures et en bijoux.

D'autre part, un tire-laine aurait volé $1,000 en argent à un certain M. J. Hyman au Collège Loyola, au 7141 ouest, rue Sherbrooke.

Léger incendie au sous-sol d'un édifice de 10 étages

Un léger incendie, qui a pris naissance dans le sous-sol d'un édifice de dix étages, au 2022 de la rue Stanley, a causé très peu de dommages, mais beaucoup de dérangement, vers 1 h. hier après-midi.

Les clients du restaurant Tokay, au rez-de-chaussée, et les autres occupants de l'édifice, ont été évacués par mesure de précaution.

Les pompiers, sous les ordres du chef de district intérimaire, le capitaine Gérard Lachapelle, ont mis moins de 40 minutes à maitriser les flammes à l'aide d'un seul jet d'eau.

La fumée s'est élevée jusqu'au sixième étage par les ventilateurs. La station radiophonique CFMB, logée dans cet édifice, n'a pas été endommagée. Personne n'a été blessé.

Descente dans un débit clandestin

Un total de 83 bouteilles d'alcool ont été saisies, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans un présumé débit clandestin situé au 997 rue Hôtel-de-Ville.

Des policiers de l'Escouade des moeurs de la Sûreté municipale, assistés d'agents de la PP, ont surpris sept personnes et un tenancier sur les lieux, mais personne n'a été arrêté.

Ces huit individus seront appelés à se présenter devant les tribunaux par voie de sommation, quand la police le jugera à propos.

Vol et saccage à l'école St-Donat

Des inconnus ont commis des cambriolages d'une valeur indéterminée, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans le pavillon des garçons et dans celui des filles de l'école St-Donat, au 3155 rue Desautels et au 3110 rue Arcand respectivement.

Les suspects, en plus de prendre la fuite avec divers appareils, auraient également saccagé l'intérieur des deux pavillons de l'école.

Vols dans des véhicules

Des suspects se sont emparés de complets d'hommes d'une valeur de $4,000, vendredi soir, dans un camion de Grover's Chain Stores Ltd., qui était en stationnement en face du 655 rue Desnoyers.

Une automobile, contenant un coffre d'outils d'électricien d'une valeur de $1,000 et appartenant à M. Henri Laliberté, du 806 rue Gounod, a été volée au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Modistes de robes
expérimentées demandées
Se présenter à la
IRVING SAMUEL INC.
1193 Carré Phillips, Montréal

ENTREPRENEUR
demandé
ayant atelier équipé pour vêtements en tricot de coton et chemises "T" pour enfants.
M. Julien 381-8645

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de HEROUX MACHINE PARTS LIMITED, ayant sa principale place d'affaires à 340 rue Thurber, en la Cité de Longueuil, en faveur de la Banque Canadienne Nationale en date du 23 décembre 1965 a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly, le 11 janvier 1966, sous le No 264-600.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
60 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, Qué.

Longueuil, le 12 janvier 1966.

TERRAINS A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY
Terrains prêts à bâtir à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !
DEMANDEZ
M. Paradis — Tél. 254-5351

$90,075 en subventions du Conseil des Arts aux universités anglophones

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada annonce aujourd'hui l'octroi d'une série de subventions d'une valeur globale de $90,075 au titre de l'aide à la recherche dans divers domaines ressortissants aux humanités et aux sciences sociales. Ces fonds, mis à la disposition des chercheurs pour des projets particuliers, seront administrés par les établissements auxquels ils sont attachés.

Voici le détail des subventions annoncées :

$23,600 pour une recherche sur la socialisation des enfants de familles immigrantes dans la région de Toronto. Cette étude, qui entre dans le cadre d'une étude plus vaste sur les problèmes des immigrants, est sous la direction de M. K. Danziger, professeur de psychologie à l'Université York (Toronto). La somme octroyée ne vaut que pour la première année, mais le Conseil a approuvé en principe une autre subvention de $14,500, pour l'an prochain.

$19,500 en faveur d'une recherche sur **les aspects économiques de l'immigration et de l'émigration au Canada,** ainsi que des migrations à l'intérieur du pays. Cette étude, dirigée par le professeur M. C. Urquhart, directeur du Département des Sciences économiques de l'Université Queen's (Kingston), s'inscrit dans un projet de recherche dont l'exécution demandera plusieurs années et qui a pour objet d'analyser dans son ensemble le rôle de la migration dans le développement économique du Canada.

$13,700 en faveur d'une recherche de **psycho-linguistique** dirigée par M. Wallace E. Lambert, professeur de psychologie à l'Université McGill. On prévoit que ces travaux, qui se poursuivent déjà depuis plusieurs années, jetteront de la lumière sur les attitudes, les sentiments et les mécanismes d'adaptation des personnes vivant dans un milieu bilingue et permettra d'améliorer les méthodes d'enseignement des langues secondes. Les travaux du professeur Lambert dans ce domaine lui ont déjà valu une réputation internationale. Cette subvention sera renouvelable, en principe, pour chacune des deux prochaines années.

$10,500 pour des recherches, effectuées par les professeurs J. C. Weldon, E. F. Beach, J. C. Liu et K. Levitt, du Département des Sciences économiques et politiques de l'Université McGill, en vue de la construction de modèles quantitatifs se rapportant à l'économie canadienne et de l'utilisation de ces modèles pour l'interprétation des événements et la prévision des tendances économiques. Il s'agit d'un projet de longue haleine comportant la participation de deux assistants de recherche et d'un personnel auxiliaire. La subvention accordée servira à financer la part des travaux qui doit être exécutée d'ici la fin de la prochaine année universitaire.

$5,500 pour une recherche, effectuée sous la direction de M. Harry Taylor, professeur agrégé de géographie à l'Université Western Ontario (London), sur l'évolution de la géographie économique du Sud-Est brésilien.

$4,000 pour la préparation d'un traité général de droit constitutionnel par M. Louis Baudoin, professeur à la Faculté de Droit de l'Université McGill. Ce sera le premier ouvrage du genre en langue française. M. Baudouin compte terminer le travail d'ici dix-huit mois et publiera son livre vers la fin de l'année 1967 ou au début de 1968.

$3,000 pour une recherche en vue de la compilation d'un dictionnaire étymologique de la langue ukranienne. Cet ouvrage, le premier du genre en langue anglaise, est en voie de préparation depuis 1962 et doit être complété d'ici 1968. Les travaux sont sous la direction du professeur J. B. Rudnyckyj, du Département des Etudes slaves de l'Université du Manitoba.

$2,800 en faveur d'une recherche sur les caractéristiques des milieux adolescents au sein de la population arabe du Liban. Les travaux, commencés l'an dernier, sont sous la direction du professeur Baha Abu Laban, du Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université de l'Alberta. Ils permettront, par voie de comparaison, de jeter de la lumière sur les facteurs qui influencent le comportement des adolescents dans la société nord-américaine.

$2,525 en faveur d'une recherche historico-géographique sur la colonisation de l'ouest du Manitoba. Les travaux dureront trois ans et sont sous la direction du professeur John L. Tyman, directeur du Département de Géographie de Brandon College (Manitoba).

$2,500 pour la préparation d'une étude biographique sur J. W. Dafoe par le professeur M. S. Donnelly, directeur du Département de Sciences politiques et de Relations internationales de l'Université du Manitoba.

$1,500 pour une recherche psycho-linguistique sur les jugements de valeur des Canadiens français et des Canadiens anglais en présence de divers accents dans la langue parlée. Cette étude est sous la direction de M. George S. Larimer, professeur adjoint au Département de Psychologie de l'Université du Nouveau-Brunswick.

$650 au professeur Clarence Tracy, directeur du Département de langue et de littérature anglaise à l'Université de la Saskatchewan (Saskatoon), pour la préparation d'un recueil d'essais sur Robert Browning.

$300 en faveur d'une recherche effectuée par M. W. Y. Wassef, professeur adjoint au Département d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université du Manitoba, sur les degrés de désaffection (anomie) chez des groupes représentatifs de catholiques et de protestants au Canada et aux Etats-Unis.

REMPORTEZ LA CAGNOTTE CLERMONT!

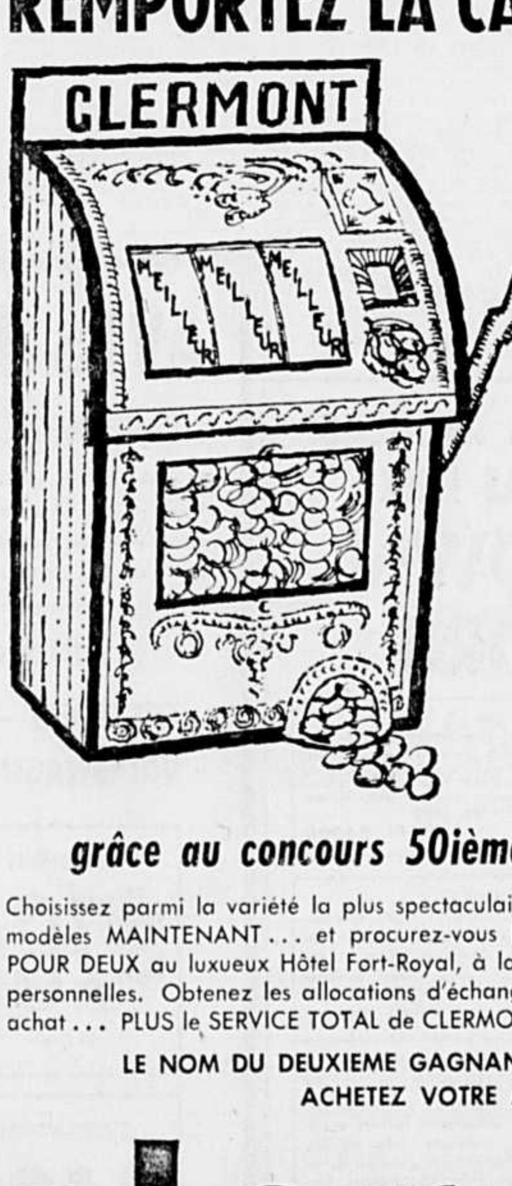

★ MEILLEURE AUTO
★ MEILLEUR SERVICE
★ MEILLEUR PRIX
CADEAU GRATUIT

plus une chance de

GAGNER

UN VOYAGE GRATUIT à la GUADELOUPE

grâce au concours 50ième anniversaire de CLERMONT

Choisissez parmi la variété la plus spectaculaire d'autos nouvelles et usagées. Voyez ces grands modèles MAINTENANT ... et procurez-vous la chance de gagner ces fabuleuses VACANCES POUR DEUX au luxueux Hôtel Fort-Royal, à la Guadeloupe en plus de $200 pour vos dépenses personnelles. Obtenez les allocations d'échange les plus élevées ... un *cadeau gratuit* avec chaque achat ... PLUS le SERVICE TOTAL de CLERMONT pour votre SATISFACTION TOTALE !

LE NOM DU DEUXIEME GAGNANT SERA TIRE DANS QUELQUES JOURS
ACHETEZ VOTRE AUTO MAINTENANT !

clermont
MOTOR LIMITÉE
5363 St-Denis Tél. 279-6301

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

"Le Canadien a le meilleur club", affirme Sid Abel

Le Canadien a le meilleur club de la Ligue Nationale, d'affirmer Sid Abel avant la joute de samedi entre ses Red Wings de Détroit et le Tricolore. Les événements de la soirée devaient sans doute le convaincre davantage. Aussi, il n'est que logique de l'entendre nous dire que le club montréalais terminera la saison régulière au premier rang.

Une autre raison l'amène à opiner en ce sens. Le Chicago n'a pas encore traversé cette saison une période de léthargie et il serait étonnant qu'il n'en connaisse pas une d'ici la fin de la cédule.

Sid ABEL

* * *

Les siens passent actuellement à travers une telle période et il se réjouit que celle-ci se produise dans le moment. Il a encore trop frais à la mémoire le souvenir de celle qui frappait son équipe le printemps dernier au moment de l'ouverture des séries éliminatoires. "Est-il bien nécessaire que je vous dise que je préfère que nous traversions une telle période dans le moment qu'à la veille des éliminatoires", remarque-t-il.

* * *

Ces derniers temps l'ont convaincu que ce serait illusion de penser que ses Red Wings ont encore des chances de remporter le championnat de la ligue. Aussi, tout ce qu'il désire maintenant c'est que les siens se qualifient pour les éliminatoires et la chose ne devrait pas être difficile puisqu'il suffira de deux victoires des siens ou encore de deux défaites des Rangers. "Puis notre tâche", dit-il, "sera de nous préparer pour être à notre meilleur lorsque viendront les séries éliminatoires. Cela demande une certaine stratégie."

* * *

"Lorsqu'un club canadien termine la saison régulière en première place, on entend dire à travers le Canada que remporter le championnat de la ligue est le plus grand honneur dans le hockey. Mais si c'est une équipe des Etats-Unis qui termine au premier rang, on souligne alors que conquérir la coupe Stanley est le plus grand exploit", de dire Abel. "Aussi, je suppose que si le Canadien finit en tête, on reconnaîtra le fait comme le plus méritoire même si un autre gagnait la coupe Stanley."

* * *

Personnellement, Abel éprouve plus de fierté à remporter la coupe Stanley que le championnat de la ligue. Il admet qu'il ne base pas son opinion sur les mérites de l'exploit. C'est tout simplement un sentiment. Mais il déclare que pour enlever l'un ou l'autre des deux honneurs, il faut compter sur une équipe en excellente forme, c'est-à-dire qui n'est pas affaiblie par des blessures à ses joueurs-clés. Il croit que les siens ont eu leur large part d'accidents au cours de la saison régulière de sorte qu'il a bon espoir qu'ils ont traversé leur période de malchance.

* * *

Au cours de cette période de léthargie qu'ils traversent, les Red Wings ont failli à la tâche là, où, ils sont habituellement le plus efficace. Ils lui ont paru impuissants à paralyser les efforts de l'adversaire. "Nos succès viennent surtout quand nous surveillons étroitement nos ennemis", remarque-t-il. "Mais nous avons été terriblement faibles dans ce domaine. Pour comble de malheur, nous avons perdu en même temps notre pouvoir de compter. Mais ce qui m'irrite c'est que lorsque tout va mal pour un club, les arbitres semblent choisir ce moment, pour, eux aussi, rendre leurs pires décisions contre une telle équipe. Ne me demandez pas pourquoi ?"

* * *

Le Toronto lui semble le club qui fait le plus de progrès dans le moment. C'est l'équipe que le Canadien aura particulièrement à redouter lorsque viendront les séries éliminatoires, pense-t-il. Les Maple Leafs paraissent détenir le secret de la façon de vaincre le Tricolore. D'autre part, le Chicago est celui qui donne le plus de fil à retordre à son propre club. Le Canadien et le Chicago batailleront probablement jusqu'à la fin pour la première place ce qui donne à penser qu'ils seront peut être fatigués lorsque viendra le temps de batailler pour la coupe Stanley.

* * *

Il est encore question de stade

Le fait que le nom de Montréal ait été mentionné comme l'un des deux sites possibles de la franchise de Charleston dans la Ligue Continentale de football si celle-ci est transférée ne surprendra pas tellement certains Montréalais.

Des efforts ont été tentés depuis plusieurs semaines pour intéresser des groupes montréalais à demander une franchise dans la Ligue Continentale. Mais ceux derrière le mouvement agissaient-ils au nom de la ligue et si c'était là une initiative personnelle, nous ne saurions le dire. Mais les personnes, qui avaient été pressenties, avaient été informés qu'il fallait faire vite et qu'ils pourraient possiblement compter obtenir un certain nombre de joueurs de clubs de la Ligue Nationale ou de la Ligue Américaine. Un groupe, qui aurait été intéressé au projet, considérait toutefois que l'idée avait été soumise peut être trop tard pour 1966 surtout quand on considère que Montréal n'a pour ainsi lire d'autres stades que celui de McGill, loué par les Alouettes et celui de l'Expo dont on ne sait quand il sera prêt. Cette absence d'un stade moderne adéquat constitue la pierre d'achoppement à maints projets.

* * *

Selon certains calculs soumis, il faudrait un quart de million pour lancer un club de la Ligue Continentale à Montréal, cela comprenant le coût de la franchise, celui des joueurs à acquérir, le salaire de ceux-ci, celui du personnel d'instructeurs, les frais de voyages et de publicité, le louage d'un stade et toutes les dépenses additionnelles. Selon une étude, le club commencerait dès sa seconde année à reprendre une partie de son investissement à la condition bien entendu d'avoir une équipe intéressante et fructueuse. La Ligue Continentale, avait-on dit aux groupes intéressés, est le troisième futur circuit majeur de football en Amérique.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Ter	NY	Chi	Bos	Dét	B.	A.	Pts
Rousseau	3—7	8—13	0—8	5—2	7—5	23	41	64
Béliveau	5—6	9—8	4—5	2—8	4—11	24	38	62
Richard	4—2	2—12	5—8	4—5	3—8	20	35	55
Provost	1—4	5—4	4—11	1—4	4—6	15	29	44
G. Tremblay	2—5	3—5	4—1	4—2	9—4	22	17	39
Duff	2—3	6—6	4—3	2—2	3—2	17	16	33
Laperrière	0—1	1—9	0—6	2—3	3—6	6	25	31
Backstrom	4—0	6—3	3—4	2—4	1—12	17	13	30
J.-C. Tremblay	0—2	2—8	1—6	2—4	1—4	6	24	30
Larose	0—2	3—3	3—3	5—5	1—2	12	16	28
Cournoyer	2—3	2—2	7—1	1—1	2—3	14	10	24
Ferguson	1—0	1—3	2—1	4—5	1—3	9	12	21
Talbot	0—0	0—7	0—2	0—3	1—1	1	13	14
Harris	0—0	0—3	0—3	0—2	0—0	0	9	9
Harper	0—0	1—3	0—0	0—1	0—3	1	7	8
Berenson	0—1	1—0	1—1	1—0	0—2	3	4	7
Balon	0—1	1—0	1—3	0—0	0—0	2	4	6
Roberts	0—0	0—0	0—1	0—2	2—1	2	4	6
Price	0—2	0—0	0—0	0—0	0—0	0	2	2
Rochefort	0—0	0—0	0—0	0—0	0—1	0	1	1

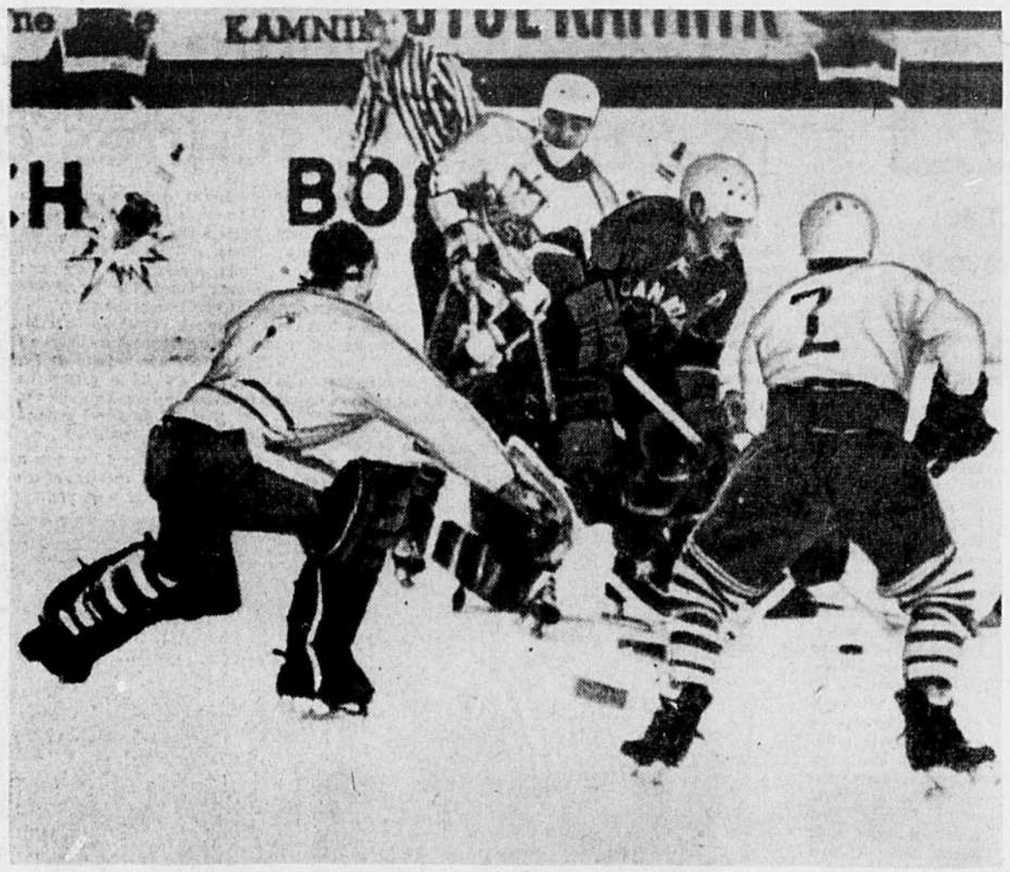

téléphoto PA

La forteresse des Polonais est menacée

Le joueur de centre Roger Bourbonnais tente de se débarrasser de deux défenseurs polonais, dont Piotr Szlapa (2), et de s'approcher du gardien de la Pologne, Walery Kosyl, au cours du match de samedi, gagné par le Canada, 6-0. Bourbonnais n'a pu compter sur le jeu.

Le Canada, la Tchécoslovaquie et l'URSS se retrouvent au 1er rang

LJUBLJANA, Yougoslavie, (PC) — Le Canada, l'URSS et la Tchécoslovaquie ont remporté leur troisième victoire en autant de joutes, hier, créant ainsi une égalité qui risque de ne pas être brisée jusqu'à ce que ces trois clubs s'affrontent l'un l'autre.

Cependant, ce sont les Soviétiques qui ont remporté la victoire la plus éclatante hier, surclassant l'Allemagne de l'Est, 10-0, après avoir vaincu de façon aussi spectaculaire les Américains, samedi, au compte de 11-0.

Le Canada, qui rêve de détrôner les Soviétiques, a démontré beaucoup trop de classe pour les Finlandais, et il en a résulté une victoire de 9-1, venue s'ajouter à un triomphe de 6-0 aux dépens de la Pologne, la veille.

La Tchécoslovaquie, de son côté, a triomphé de la Pologne, 6-1, dans une joute qui a offert du jeu très rude. Samedi, le même pays avait facilement battu la Finlande, 8-1.

Enfin, la Suède, prise par surprise par les Allemands de l'Est, 4-1, samedi, s'est retrouvée hier pour gagner 6-1, contre les Etats-Unis.

George Faulkner et Fran Huck ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une assistance pour les vainqueurs hier, si bien qu'ils sont dans le plus fort de la lutte pour le championnat des compteurs.

Les autres buts du Canada portaient la signature de Bill MacMillan, Paul Conlin, Raymond Cadieux, Jack McLeod et Roger Bourbonnais.

Dans la joute URSS-Allemagne de l'Est, Konstantin Loktev, Alexander Almetov et Oleg Zitsev ont le plus brillé, avec deux buts chacun. D'autre part, l'URSS est devenue la première équipe à enregistrer deux blanchissages. Ken Broderick, de l'équipe canadienne, et le Tchèque Vlado Dzurilla ont réussi les autres.

Joute rude contre les Polonais

La joute de samedi, contre les Polonais, avait offert du jeu très rude, tout comme la joute Pologne-Tchécoslovaquie hier.

Six joueurs différents ont participé au pointage samedi, soit Marshall Johnston, Faulkner, McLeod, Huck, Lorne Davis, qui a brillé jusqu'à date à la défensive, et Conlin.

Avec deux Gamble dans ses rangs, le Toronto continue son élan

Pendant qu'à Chicago, les joueurs des Black Hawks semblent compter seulement sur Bobby Hull pour marquer des buts, et laissent ainsi le Canadien s'échapper du peloton, la situation se corse entre les Hawks et les Maple Leafs de Toronto.

Occupants du quatrième rang, il y a à peine 10 jours, les Maple Leafs ont non seulement devancé les Red Wings de Détroit au troisième rang du circuit, mais leurs deux victoires en fin de semaine leur ont permis de s'approcher à seulement six points du Chicago et du deuxième rang.

Confortable en apparence, cette avance ne l'est plus quand on constate que les Leafs ont disputé deux matches de moins que les porte-couleurs de la ville des vents.

En fin de semaine, les joueurs de Punch Imlach ont récolté deux victoires impressionnantes, 5-0 contre Chicago, et 5-3 contre les Bruins, à Boston hier, joute qui a incidemment mis fin à une série de sept périodes où le gardien substitut Bruce Gamble n'avait pas accordé un seul but à l'adversaire.

A Boston, deux défenseurs, Allan Stanley et Larry Hillman, ont brillé à l'attaque avec un but et une mention d'assistance chacun, et ils ont été les piliers de la victoire des visiteurs.

Des buts de Frank Mahovlich, Stanley, Dick Gamble, un excellent joueur dans les mineures et George Armstrong avaient permis aux Leafs de prendre une avance de 4-0 avant que John McKenzie ne trompe la vigilance de Gamble, mettant ainsi fin à une période de 171 minutes et 55 secondes où ce dernier avait blanchi l'adversaire.

Tom Williams et Gilles Marotte ont complété le pointage pour les vaincus.

Samedi soir, deux arrêts sensationnels de Gamble aux dépens de Bobby Hull, toujours en quête d'un historique 51e but, et le truc du chapeau du petit Dave Keon ont été les faits saillants de la victoire des Maple Leafs.

Les buts de Keon sont également venus en succession, les autres allant à Armstrong et Ron Ellis.

Au total, Hull a dirigé six lancers solides en direction de la cage de Gamble, mais il a été impuissant à le déjouer. Gamble a également brillé aux dépens de Fred Stanfield, Eric Nesterenko, Chico Maki et Ken Hodge.

. . . et les Red Wings s'enlisent . . .

Hier, à New York, un but de Dean Prentice, dès la première minute du dernier engagement, et la tenue sensationnelle de l'inégal Roger Crozier ont sauvé les Red Wings d'un échec, alors que ce dernier club a annulé, 1-1, avec les Rangers. Détroit se retrouve maintenant à trois points du Toronto, tout en ayant disputé 2 matches de plus.

Prentice a saisi un rebond d'un lancer de Gordie Howe pour ainsi déjouer facilement Cesare Maniago, alors étendu sur la glace. Earl Ingarfield, au premier vingt, avait permis aux siens de prendre une avance temporaire, avec son 18e filet de l'année.

Bob Seagren

GRANDE VENTE DE FOURRURES

CHEZ

SWEARS & WELLS

VENEZ

SWEARS & WELLS

(Canada) Limitée

FOURREURS

1454 RUE PEEL

(Face à l'hôtel Mt-Royal)

Au tournoi bantam

HIER

Drummondville 6 — Asbestos 4
Asbestos 7 — LaSalle 1

SAMEDI

Drummondville 9 — St-Joseph-de-Beauce 0
Comité des Jeunes de Rosemont 6 — Castors de Québec 0
LaSalle 3 — Pierrefonds 2
Asbestos 4 — Cornwall 2
Drummondville 5 — Comité des Jeunes de Rosemont 2

GAGNANTS DE TROPHEES

Trophée H. de M. Molson : **Drummondville** (champion du tournoi).
Trophée Robert LeBel : **Asbestos** (finaliste).
Trophée "Butch" Bouchard : **Geoffroy Bates**, Cornwall (meilleur défenseur).
Trophée Claude Provost : **Marcel Dionne**, Drummondville (champion compteur).
Trophée Henri Richard : **Barry Yuill**, LaSalle (le meilleur esprit sportif).
Trophée Jean Béliveau : **Steve Deleff**, Melrose, USA (le joueur le plus amélioré).
Trophée Jacques Plante : **Claude Bernard**, Pierrefonds (le meilleur gardien).

en direct de YOUGOSLAVIE

avec André Trudelle

Bel esprit d'équipe des Canadiens

LJUBLJANA — "Je suis extrêmement content et satisfait", a répondu le R.P. Bauer à l'issue de la victoire de son équipe, 9-1, aux dépens des Finlandais.

"Je suis satisfait du rendement de tous mes joueurs sans exception. Il faut encore considérer les Russes comme l'équipe amateur numéro 1 au monde, mais je crois que nous ferons avec eux un match très intéressant.

"Je ne veux pas faire de prédiction, mais la victoire de l'Allemagne de l'Est aux dépens de la Suède nous permet maintenant de songer à la deuxième position, sans exclure la première ni la troisième.

"Cette victoire ne nous rend pas trop confiants. Si nous perdions contre l'Allemagne de l'Est, par exemple, ce ne serait pas parce que nous aurions péché par excès de confiance. Ce qui m'étonne le plus, c'est l'esprit d'équipe qui anime les joueurs. Je craignais un peu pour Raymond Cadieux, qui se remettait mal d'une blessure subie à Winnipeg. Mais il a retrouvé son puissant lancer contre la Finlande", a précisé le père Bauer.

Dans les entrevues qu'il accorde, comme tous les autres instructeurs, après chaque joute dans la salle prévue à cet effet, le père Bauer a toujours insisté sur le fait que son équipe se préparait en vue des Jeux de Grenoble (1968), que la formation de cette année était en gestation et que malgré tout, il n'espérait pas bâtir une équipe supérieure parce que les clubs européens progressent rapidement.

L'équipe Canadienne compte présentement 12 étudiants et on prévoit pour l'an prochain, le retour de Gary Dineen et de Grant Moore.

SAVARD ACCEPTERAIT-IL ?

Le père Bauer aimerait en plus obtenir les services de Serge Savard et de Danny Grant, mais reste à savoir si le Canadien consentira à laisser partir ces deux joueurs.

Personnellement, nous croyons que l'équipe canadienne a connu sa meilleure partie du tournoi contre la Finlande. Les porte-couleurs de cette dernière équipe sont de bons patineurs, un peu lents, peut-être, mais dénués de tout sens du hockey.

Quand le Canada a joué à 3 contre 5 pendant près de deux minutes, les Finlandais se sont massés dans la zone des Canadiens et se sont passés la rondelle entre eux pendant presque tout le temps.

A la sortie de Faulkner du banc des punitions, Martin lui-même, lui a passé le disque et Faulkner est allé compter son 5e but en trois joutes. Reijo Hakanen, l'unique compteur Finlandais nous a semblé le meilleur manieur des siens. Il manie le bâton, patine et sait improviser.

Contre la Pologne, la veille, l'équipe que le père Bauer qualifie comme la mieux améliorée en Europe, la formation canadienne a raté trop de chances de compter. Ken Broderick a aussi été excellent, surtout à la première période alors qu'il a empêché les Polonais de prendre les devants ou de rester dans la lutte.

Martin a joué contre les Américains et les Finlandais, mais il n'a pas tellement eu l'occasion de se faire valoir. Toutefois, le père Bauer a dit que si Martin faisait bien contre les Tchèques, jeudi, c'est lui qui serait devant le filet du Canada, le lendemain contre les Soviétiques.

La barrière de 17 pieds est franchie, au saut à la perche

ALBUQUERQUE, N.M. (PA) — Le nom de Bob Seagren est maintenant inscrit au palmarès des grands champions de l'athlétisme. Depuis samedi, en effet, le jeune athlète âgé de 19 ans peut se présenter comme le seul athlète qui ait réussi un saut à la perche supérieur à 17 pieds, en salle.

Cet exploit éclipse le record mondial de 16'10" qui était la propriété d'un grand ami de Seagren, John Pennel.

Pennel a été le premier athlète à réussir l'exploit à l'extérieur, mais samedi soir, il a dû se contenter de 16'6", la même hauteur que Jeff Chase, à l'occasion des championnats de la AAU des Etats-Unis.

Seagren a bondi à 17'¼", à son deuxième essai, mais il a raté sa chance à trois reprises à 17'½".

Quatre autres records mondiaux ont été établis, tous par des femmes. Edith McGuire et Wyomia Tyus, deux membres de l'équipe olympique, ont amélioré la marque dans leur discipline respective. Mlle McGuire a franchi le 220-verges en 24.1 secondes, et Mlle Tyus, le sprint de 60 verges en 6.5 secondes.

Charlotte Cook, une étudiante d'école secondaire, a franchi le 440-verges en 54.2 secondes, et ZsuZsa Nagy-Szabo, une Hongroise, a reconquis la marque mondiale du 880-verges, avec un temps de 2:08.6.

STEAK SUR CHARBON DE BOIS

Incluant : • Patate • Salade au chou • Cornichons • "Frankfurters" $2.50

MUSIQUE ET DANSE

Licence complète — Salle de réceptions

LE GOURMET "CHARCOAL PIT" 2765, VAN HORNE Tél. : 342-9900

Vous voulez une AUTO NEUVE?

C'EST LE MEILLEUR TEMPS DE VOUS EN PROCURER UNE CHEZ L'UN DES

9 CONCESSIONNAIRES SUIVANTS

Allez en voir un maintenant et vous saurez pourquoi!

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. 330 Crémazie ouest 389-7871	**LALONDE AUTOMOBILES LTD.** 3897 Bannantyne, Verd. 766-8521	**PAGE & FILS** 3350 Wellington, Verd. 766-3571
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTD. 7085 St-Laurent 279-7321	**LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILES LTD.** 4411 Avenue Papineau 526-4411	**TOUCHETTE AUTOMOBILE LTD.** 2175 Avenue Papineau 526-6691
DOYLE MOTORS LTD. 4501 Bannantyne, Verd. 769-4501	**MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.** 6100 Décarie 731-3701	**WILHELMY AUTOMOBILES LTD.** 4833 St-Laurent 288-0186

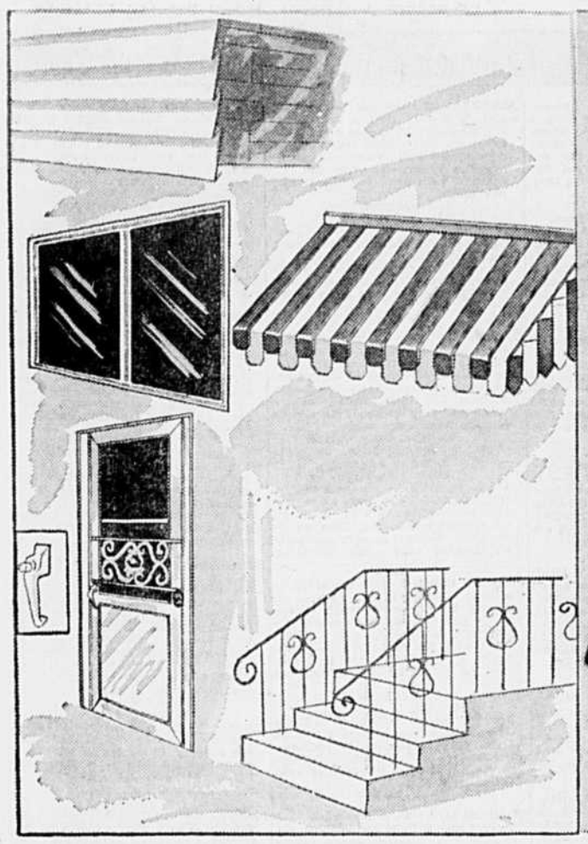

Matériaux modernes pour un foyer mieux protégé

Les prix comprennent l'installation

Fenêtre "BOLAC" — Porte LABRA-DOOR, revêtement en aluminium, fibre de verre, imitation bois pierre.

Séries de portes et fenêtres modernes en aluminium ou en cèdre rouge de la Californie.

— Panneaux de verre 3/16 po. — Portes en aluminium 1⅜ po. et 2 po. Métal traité antirouille.

Poignée à bouton-poussoir et serrure. Moustiquaire inoxydable.

Un expert au rayon vous renseignera

COMPOSEZ 842-5151

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

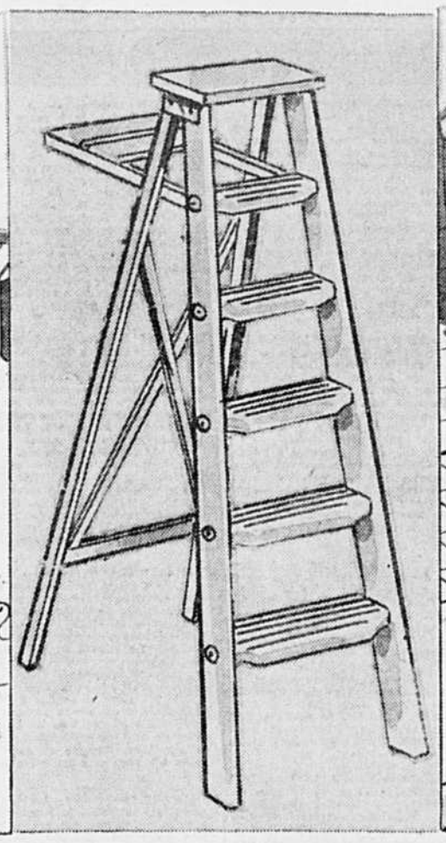

Marchepieds en bois fabrication solide

TIGE DE FER POUR RENFORCER CHAQUE MARCHE

PRIX DUPUIS, CHACUN

5 pieds	6 pieds
4.39	5.29

Marchepieds en aluminium

5 pieds	6 pieds
10.99	11.99

Plate-forme dans le haut pour seau.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

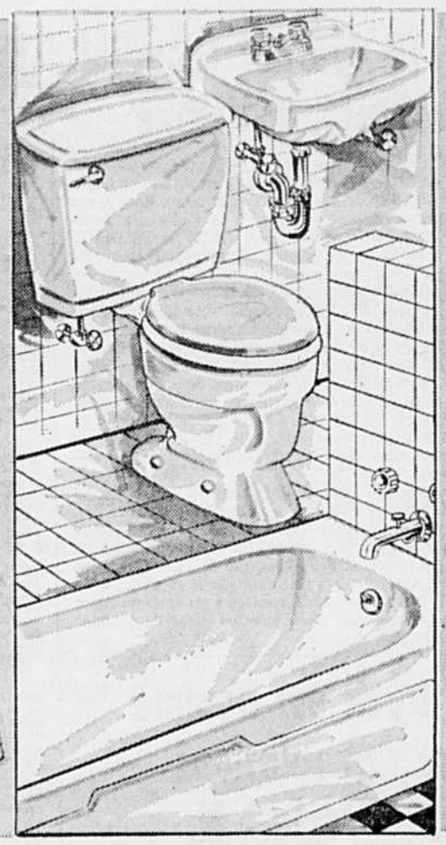

Salle de bains toute rénovée

PRIX DUPUIS

125.00 au complet

LA BAIGNOIRE de 5 pieds en acier émaillé fini porcelaine avec crapaudine, rondelle trop-plein.
LE LAVABO de 17 x 19 po. en porcelaine 4 po. Centre avec crapaudine — le haut avec trop-plein.
BOL OU CUVETTE de toilette.
AVEC LE SIEGE
LE TOUT EN rose, sable désert, aqua, marine.

TOUT EN BLANC
115.00

Veuillez nous accorder une semaine pour la livraison

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

Satin-opac "Sico"

Prix courant 10.79

SPECIAL DUPUIS 7.19 le gallon

Tout blanc à base de LATEX à employer à l'intérieur. Le fini satiné est durable. Une couche suffira pour couvrir toutes les surfaces. Les pinceaux et rouleaux se nettoient facilement.

Lux-opac "Sico"

Prix courant 14.95

SPECIAL DUPUIS, le gallon

EMAIL super blanc inodore et d'un brillant durable vraiment inégalable. Dès le premier essai vous serez enchantés du résultat obtenu.
Couches de fond D.P. Apprêt pour sceller.

8.99

SPECIAL DUPUIS le gallon 4.99

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

Plastique "Varathane"

PRIX DUPUIS

Vernis lustré	Vernis satiné	Email super-blanc
2.50 Chopine	4.20 pinte	14.95 gallon

VARATHANE est recommandé pour rénover le sol, les murs, meubles et autres surfaces. Résiste au craquelures et à la décoration. S'applique au pinceau, au rouleau, au pistolet sur surfaces en bois, en métal et autres déjà vernies.

Décorateur "Flecto"

PRIX DUPUIS

Demiard	Chopine	Pinte
1.40	2.35	3.95

Application facile directement sur les vieux meubles à rafraîchir et sans décapant ni grattage. Ne blanchit pas, ne teint pas. Nécessite aucune connaissance technique ni outil.
Pour meubles, cabinets, portes, cadres et métaux.

DEMONSTRATION SPECIALE "VARATHANE" et "FLECTO" jeudi, vendredi, samedi CHEZ DUPUIS

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS, QUATRIEME RAYON 782

ENCOURAGEZ L'AIDE AU FOYER

La 9e campagne de "L'AIDE AU FOYER" aura lieu du 5 au 19 mars et l'objectif est de $35,000. Aidez cette oeuvre à vêtir les enfants pauvres en participant à la "Campagne de Pâques". Pour de plus amples détails, téléphonez à 259-2491, ou envoyez vos dons en argent à 10150 des Prairies, Montréal 12.

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

Profitez maintenant de ces spéciaux de saison. Venez ou composez 842-6171

Choix d'articles à très bas prix -- Rayon de la Papeterie au rez-de-chaussée

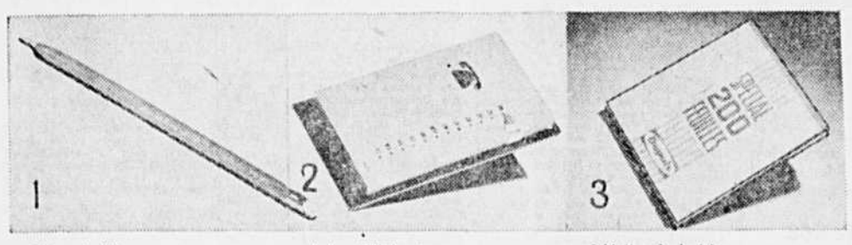

6 articles pour 5.00

.88 au choix

COMPOSEZ 842-6171

dès 9 h. 30, aujourd'hui, ou venez au rez-de-chaussée Dupuis

S.V.P. prévoir quelques jours de délai pour la livraison de ces articles étant donné l'ampleur de la vente. Commandes postales acceptées.

• au montant voir à ajouter 6% taxe de vente

1 — **Stylos à bille** — Avec gomme à effacer. Marque "North Rite". Pratiques pour prendre les notes près du téléphone. Achetez-les en grande quantité. Prix courant .39 — 4 pour .88

2 — **Index téléphonique** — De A à Z. Pour noter vos numéros de téléphone. Base en feutre. Prix courant 1.49 — chacun .88

3 — **Tablettes à dactylo** — Tablettes "Jumbo" de 200 pages. Papier "Bond". Marque Dupuis. Prix courant .49 — 2 pour .88

4 — **Enveloppes blanches** — Pour la correspondance à la maison ou au bureau. Boîte de 200 enveloppes. — Prix courant 1.25 la boîte .88

5 — **Jeux de cartes** — Surface plastique. Jolis modèles. Marque "Plastilak". Prix courant 1.15 .88

6 — **Cartes pour toutes occasions** — Boîtes de 21 cartes avec enveloppes assorties. Pour mariages, bonnes fêtes, bébés, etc. . . . Prix courant 1.25 .88

7 — **Globes en verre "Tear Drop"** — Chandelles de fantaisie. Bleu, ambre, vert, rouge ou lime. Recouvert d'un filet. Prix courant 1.00 .88

8 — **Rubans cellophane gommés** — Toujours indispensables. A la maison comme au bureau, ou à l'école. Prix courant .25 chacun — 5 pour .88

9 — **Crayons à bille** — 10 couleurs. Vous pressez sur le bouton et une autre couleur apparaît. Prix courant .98 .88

10 — **Stylos à bille** — De très bonne qualité. 15 dans un sac en polythène. Indispensables à la maison. Prix courant 1.50 .88

11 — **Crayons de couleurs** — Marque "Canadiana" par "Eagle". 12 couleurs différentes dans un étui en plastique. Prix courant 1.09 .88

12 — **Crayons à mine** — Mine noire. Pour l'école ou le foyer. Avec gomme à effacer. 4 douzaines pour .88

13 — **Sacs de classe pour les petits** — Comprennent : sac, ardoise, cahier, craies, éponge et gomme à effacer. .88

14 — **Calepins sur anneaux** — Couverture en vinyle flexible. Un aide-mémoire toujours pratiques, compris avec feuilles. .88

15 — **Missel dominical** — Assemblée chrétienne de la nouvelle liturgie en gros caractères. — Couverture similicuir flexible. .88

16 — **Etuis à crayons** — En plastique avec glissière contenant: crayons, règle, etc. .88

17 — **Crucifix en bois** — A suspendre dans la chambre, salle d'études et autres. .88

18 — **Chapelets** — Longueur 21". Modèles pour filles et garçons. Monture solide. .88

19 — **Feuilles mobiles lignées** — A 3 trous. Paquets de 250 feuilles. Dimensions : 11" x 8½". Prix courant 1.25 .88

20 — **Agendas 5 ans** — En français. Format bouquin, reliure similicuir, motifs dorés. Fermant à clef. .88

21 — **Cartes postales** — Modèles variés pour participer aux concours radiophoniques ou télévisés. Prix courant 1.50 le paquet — paquet de 75 pour .88

22 — **Stylos à cartouche** — Marque "Waterman" complet avec 4 cartouches. Pointe solide. .88

23 — **Porte-jetons en plastique** — Espaces pour recevoir les jeux de cartes. Environ 125 jetons variés. .88

24 — **Albums à photos** — Peut recevoir 52 photos. Reliure similicuir, relief doré. .88

25 — **Crayons avec bout de feutre** — Très pratiques pour la maison ainsi que le bureau. Choix de noir, rouge ou vert. .88

26 — **Broches en métal pour brocheuse** — Modèle standard. Boîte de 5,000. A la maison comme au bureau. .88

27 — **Papier blanc tout usage** — Pour tiroirs. En rouleau continu. 4 pour .88

28 — **Loupes grossissantes** — Pour usage courant. Diamètre de 2½". Métal blanc. .88

29 — **Coffrets à recettes** — Joli coffret décoratif, carton diviseur et 100 cartes. .88

30 — **Jeux de bingo** — Pour des heures de loisir. Mélangeur à jetons en plastique. Cartes avec numéros. complet .88

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ Montréal, lundi 7 mars 1966 / saint Thomas D'Aquin / 82e année, No 55 / 4 cahiers / 44 pages / La météo: plus froid, chutes de neige / Minimum 20 / Maximum 30

Le PSQ se lance à son tour à l'assaut du pouvoir au Québec • En page 18

Une crise majeure menace le gouvernement à Ottawa

- *La moitié des crédits ne sont pas adoptés*
- *L'opposition veut la tête de Lucien Cardin*

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Seul le mot "crise" peut décrire la fragile situation du gouvernement Pearson. Les ministres libéraux se sont d'ailleurs réunis d'urgence, ce matin, pour étudier les moyens qui leur permettront de sortir de l'impasse dans laquelle les a plongés l'opposition.

La gravité de la situation devient évidente si on considère que :

— Le gouvernement libéral, à compter d'aujourd'hui, est sans le sou. La moitié des crédits pour 1965-66 n'ont pas encore été adoptés.

— L'opposition semble plus déterminée que jamais à obtenir la tête du ministre de la Justice, publiquement humilié vendredi, par le premier ministre.

De prime abord, la position du ministre de la Justice paraît intenable. A deux reprises, au cours de la dernière semaine, le premier ministre Pearson a émis, publiquement, des opinions contraires aux siennes.

Face à l'opposition déchaînée, M. Cardin refusait obstinément d'accorder une enquête sur l'affaire Spencer. Vendredi, M. Pearson l'a fait à sa place.

A quand l'enquête sur le crime organisé

A une dizaine de reprises, des membres du parti conservateur ont tenté de démontrer la nécessité d'une enquête nationale sur le crime, réclamée avec tant d'insistance par M. Claude Wagner.

En Chambre, M. Lucien Cardin a définitivement écarté la suggestion, mais son chef l'a prise en délibéré.

Enfin, la motion que le député David Lewis a présentée vendredi, dans le but de réduire de $17,000 le salaire du ministre de la Justice, est encore devant la Chambre.

Notons qu'un des principaux buts de la réunion du cabinet aujourd'hui est de déterminer les termes selon lesquels sera conduite l'enquête sur le congédiement de l'espion Victor Spencer.

Le premier ministre les soumettra probablement à la Chambre, au début de l'après-midi, aux Communes.

C'est là que la tempête risque d'éclater. Le gouvernement est prêt à créer une commission chargée d'étudier le congédiement, mais non les raisons qui l'ont motivé. L'opposition conservatrice, John Diefenbaker et Davie Fulton en tête, demande une enquête complète et sans restrictions, évidemment à huis clos.

Une crise financière qui serait périlleuse

Mais ce n'est pas là le seul problème qui retiendra l'attention des membres du cabinet. La crise financière est périlleuse.

Si l'opposition refuse toujours d'adopter les crédits de la dernière année fiscale, le gouvernement ne pourra plus faire face à ses dépenses ordinaires.

On imagine la situation confuse qui peut en résulter. Sans crédits, le gouvernement ne pourra même pas payer ses fonctionnaires à la fin de la semaine.

Personne n'ose le dire tout haut, mais ce genre de circonstances a déjà entraîné la chute de plusieurs gouvernements.

Enfin, deux autres sujets importants retiendront l'attention des ministres libéraux. Quelques-uns d'entre eux ont eu plusieurs entretiens avec leurs homonymes de Washington, au cours des derniers jours.

Evidemment, ces ministres devront faire rapport à la Chambre. Et on sait que l'opposition, cette fois appuyée par le ministre québécois Eric Kierans, a vertement critiqué l'attitude libérale, face au dirigisme économique américain.

De plus, un autre ministre de langue française, M. Jean-Luc Pépin, titulaire du portefeuille des Ressources, a tenu des propos lourds de conséquence, en matière de bilinguisme dans la fonction publique.

Voir CRISE en page 2

Le cardinal Léger président adjoint de la commission sur le contrôle des naissances

CITE DU VATICAN (UPI, Reuters, PA) — Le pape Paul VI a confirmé officiellement en fin de semaine la nomination du cardinal Alfredo Ottaviani à la présidence de la nouvelle commission sur le contrôle des naissances, et celle du cardinal Paul-Emile Léger comme adjoint au président.

Le Vatican a annoncé que le pape avait nommé en tout 14 nouveaux cardinaux et évêques de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Inde.

Les deux vice-présidents sont le cardinal Julius Doepfner, reconnu comme un libéral, et le cardinal John Carmel Heenan, dont les positions anti-birth-control sont aussi connues. Le premier est allemand et le second anglais.

Ainsi se trouvent confirmées les rumeurs selon lesquelles l'ultra-conservateur Ottaviani était nommé à la présidence. Des bruits avaient aussi couru voulant que le cardinal Léger ait été choisi; son titre d'adjoint au président de la commission est un fait nouveau dont la nouvelle est parvenue à Montréal vers 11 h. ce matin par une dépêche de l'agence Presse Associée.

En plus de ces cardinaux, le pape a nommé 13 autres cardinaux et évêques qui travailleront avec les 50 experts qui étudient le problème de la limitation des naissances depuis près de deux ans.

Ces prélats, selon des sources du Vatican, qui formeront une sorte de "bureau central" pour coordonner le travail des experts et tirer des conclusions définitives, se sont réunis ce matin quelque part à l'intérieur du Vatican.

On sait que cette commission papale a été formée en 1964 dans le but de reviser les positions de l'Eglise catholique en face de nouvelles réalités modernes comme, par exemple, les contraceptifs oraux. On sait aussi que le groupe, formé de théologiens, de médecins, de sociologues et de laïcs mariés, n'a pas réussi à produire un rapport clair au pape ; on affirme dans divers milieux renseignés que les membres sont profondement divisés.

téléphoto PA

SERIE NOIRE DE L'AVIATION

Ce "Boeing-707" de la BOAC a pris feu après avoir frappé un "mur d'air" au-dessus du mont Fuji au Japon. Il devait s'écraser quelques instants plus tard, entraînant dans la mort ses 124 passagers. Il s'agissait de la troisième catastrophe importante à survenir en un mois au Japon. Cette saisissante photographie a été prise par un journaliste du magazine japonais "Heibon Punch". (Voir nos informations en page 13)

Dief tient à une enquête sur la sécurité

OTTAWA. (PC) — Le leader de l'opposition, M. John Diefenbaker, a affirmé samedi que les tentatives de chantage du gouvernement à son endroit n'avaient pas réussi à le réduire au silence et que le parti conservateur insistera pour obtenir une enquête royale "sur tous les aspects" de la sécurité au Canada et ce depuis 1944.

"Il y a encore quelque chose de louche dans l'affaire Spencer", a dit M. Diefenbaker, qui s'adressait aux quelque 300 congressistes de l'Association des jeunes conservateurs.

On sait que le gouvernement a promis vendredi de faire enquête au sujet de la plainte de Victor George Spencer, un employé du ministère des Postes, âgé de 57 ans, qui a été congédié pour s'être présumément livré à de l'espionnage. Il a perdu son droit à la pension.

Le gouvernement a prétendu qu'il n'y avait rien de louche, mais quand la situation s'est corsée aux Communes, vendredi, "les libéraux ont eu recours au chantage pour me réduire au silence".

Bien qu'il ne soit pas entré dans les détails au sujet de ces menaces de chantage, M. Diefenbaker voulait sans doute faire allusion à la question que lui a posée vendredi le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, qui lui a demandé de dire à la Chambre ce qu'il savait de "l'affaire Monseignor".

On n'a pas fourni de précisions aux Communes sur cette affaire.

Par contre, plusieurs journaux ont interprété cette remarque comme étant une allusion à Olga Munsinger qui fut, à un certain moment, commis de bureau dans une ambassade communiste à Ottawa. Elle a été décrite comme étant une "aguichante ex-reine de beauté allemande". Elle a apparemment été déportée du Canada et elle serait morte en Allemagne de l'Est il y a deux ans.

Un journal a prétendu que la Gendarmerie canadienne possédait une photo d'Olga dans toute sa plendeur de fille d'Eve dans les bras d'un ancien membre du cabinet conservateur.

Il est certain que Spencer et Monseignor — ou Munsinger — seront deux des principaux sujets de discussions aux Communes aujourd'hui alors que la Chambre continuera l'étude des crédits du ministère de la Justice pour l'exercice 1965-1966.

"Nous n'avons pas été réduits au silence", a déclaré M. Diefenbaker, qui a été chaleureusement applaudi au cours du banquet des Jeunes conservateurs samedi.

"Nous ne serons pas réduits au silence et nous ne nous laisserons pas intimider non plus", a-t-il poursuivi.

Le gouvernement a insisté qu'il n'y avait rien d'irrégulier, mais les conservateurs ont tenu tête au gouvernement et "lorsque le chantage a échoué, le gouvernement a cédé".

M. Diefenbaker a dit que son ancien gouvernement n'a jamais été impliqué dans quoi que ce soit de nature "à affaiblir la sécurité du Canada".

téléphoto PA

A l'issue des entretiens Canada-USA

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin (à gauche), en compagnie du secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, renseigne la presse au sujet de l'évolution du projet canadien visant à donner à la Commission internationale de contrôle un rôle pour rechercher une base de négociations au Vietnam. M. Rusk encourage le Canada à poursuivre cette initiative.

La délégation canadienne se dit très "reconnaissante" envers Washington

WASHINGTON (AFP) — M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, a affirmé que la délégation canadienne est "très reconnaissante" de la compréhension dont ont fait preuve les représentants du gouvernement américain à l'égard des inquiétudes canadiennes, inquiétudes concernant les effets, d'une part des normes recommandées par Washington aux sociétés américaines en matière d'investissements à l'étranger et d'autre part, des règlements de la Commission des titres et des changes.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du comité américano-canadien sur les affaires économiques et commerciales, le gouvernement des Etats-Unis a donné l'assurance au gouvernement canadien qu'il "ne demanderait pas aux sociétés américaines d'inciter leurs filiales canadiennes à agir d'une manière qui diffère de leurs pratiques commerciales."

Le comité Canada-USA s'est réuni à Washington au secrétariat d'Etat vendredi et samedi. Tous les responsables de l'économie dans les gouvernements canadien et américain participaient à cette réunion.

Le communiqué souligne que les Etats-Unis estiment que les filiales des compagnies américaines à l'étranger doivent se conduire "en bons citoyens du pays où elles sont situées" et qu'ils agiront de sorte qu'il n'y ait aucun malentendu à ce sujet.

Question des titres et des changes

Le communiqué ajoute que la délégation canadienne a fermement demandé que les Etats-Unis évitent d'appliquer les réglementations de la Commission des titres et des changes américains aux compagnies canadiennes qui ne cherchent pas à vendre leurs titres aux Etats-Unis.

La délégation américaine a pris note de l'inquiétude du gouvernement canadien et a donné l'assurance que les Etats-Unis examineront très soigneusement les vues canadiennes sur cette question afin d'élaborer rapidement des arrangements mutuellement satisfaisants. Elle a d'autre part réaffirmé que les Etats-Unis sont prêts à consulter immédiatement le Canada pour toutes les transactions importantes qui sont affectées par le contrôle des avoirs étrangers.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a estimé que cette session du comité a été "la plus productive" des trois sessions auxquelles il a participé. Il a ajouté qu'elle a permis d'améliorer les relations américano-canadiennes.

Spencer: j'ai commis une erreur, c'est tout

OTTAWA. (PC) — Victor Spencer est apparu hier soir au réseau national de télévision pour nier avoir été un espion à la solde de l'Union soviétique; il a toutefois admis avoir commis une "erreur" sans autrement préciser.

Spencer, qui a été congédié du service canadien des postes pour avoir été soupçonné d'espionnage, a refusé de rejeter sur qui que ce soit la responsabilité du sort qui lui est réservé.

L'ancien commis des postes, âgé de 62 ans, était interviewé à Vancouver par Jack Webster pour l'émission "This hour has seven days", du réseau anglais de Radio-Canada.

A un feu de questions directes, il a refusé de dire si oui ou non il a reçu, comme l'affirme le ministre de la Justice, M. Cardin, de $3,000 à $4,000 de l'ambassade russe.

Spencer s'est immédiatement empressé de répondre : "Je ne crois pas avoir trahi mon pays".

Spencer est coupable "d'amitié"

Il a toutefois reconnu être coupable "d'amitié" à l'égard de la Russie, en tant que membre de la Société amicale

Voir SPENCER en page 2

La reine rentre à Londres après un long voyage

LONDRES. (PA) — La reine Elisabeth est rentrée aujourd'hui en Grande-Bretagne après une tournée de cinq semaines dans les Antilles. Le prince Philip, qui l'accompagnait dans cette tournée, est resté aux Bahamas avec 11ne HMaHMtoHMM hamas avant d'entreprendre une visite de 11 jours aux Etats-Unis et au Canada. Cette tournée commencera à Miami mercredi.

La reine a fait le voyage de Montego Bay, Jamaïque, à Londres en passant par Boston, à bord d'un jet Super VC-10 de la BOAC.

Au cours de son voyage, la reine a visité Trinidad et Tobago, les Bahamas, les Iles du Vent et les Iles-sous-le-Vent, la Barbade, les îles Turks et Caicos de même que le Guyane britannique, qui doit devenir indépendante le 26 mai.

Dissension aux USA au sujet du minage du port de Haïphong

WASHINGTON. (UPI, AFP, PA) — En suggérant que les forces américaines minent le port de Haiphong, le plus important du Nord-Vietnam, le général Maxwell Taylor a ouvert la porte à une nouvelle vague de critiques à l'égard de la politique vietnamienne du gouvernement Johnson.

Le premier à s'élever contre cette suggestion a été le sénateur William Fulbright, qui y voit un nouveau risque d'élargissement du conflit. Le sénateur de l'Arkansas a également déclaré que le danger d'une guerre entre les Etats-Unis et la Chine communiste est réel, même si une telle guerre n'est pas désirée. "Certains experts du gouvernement estiment que les dirigeants chinois eux-mêmes s'attendent à entrer en guerre avec les Etats-Unis d'ici un an et il est clair que certains de nos dirigeants s'attendent également à une guerre avec la Chine," a-t-il dit.

De son côté, le sénateur Edward Kennedy, démocrate du Massachusetts, a déclaré à la télévision américaine que des négociations devraient être engagées directement avec le Vietcong pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Le frère cadet de l'ancien président Kennedy, qui a visité récemment le Sud-Vietnam, a affirmé que, contrairement à la thèse du gouvernement Johnson, le Vietcong n'était pas nécessairement un instrument aveugle du gouvernement nord-vietnamien. "Il est important, a-t-il dit, que nous nous rendions compte que le Vietcong a des intérêts au Sud-Vietnam qui s'opposent à ceux de Hanoï."

Comme son frère Robert Kennedy, il a demandé que le Front national de libération participe à des élections libres et que les Etats-Unis s'engagent à l'avance à respecter le résultat de ces élections, même si elles sont remportées par le Vietcong.

Le sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des affaires

Voir DISSENSION, en page 2

Les juges de la Cour supérieure soumettront au législateur des recommandations au sujet de la loi des faillites

par Gilles Daoust *du bureau de LA PRESSE, à Québec*

Une soixantaine de juges de la Cour supérieure du Québec, réunis pour la première fois depuis 1928, ont adopté, au cours de la fin de semaine, un certain nombre de recommandations touchant la Loi des faillites qu'étudie actuellement un comité du Sénat canadien.

Les juges n'ont cependant pas voulu révéler la teneur de leurs suggestions, précisant qu'ils n'avaient pas l'intention de s'immiscer dans les attributions du législateur.

"Les juges, a déclaré un porte-parole, se contentent de faire des recommandations qui, si elles étaient acceptées, seraient transformées en législation et communiquées au moment jugé opportun par l'autorité législative".

Le porte-parole a cependant déclaré que les suggestions faites par les juges réunis en assemblée plénière avaient été motivées par la récente augmentation du nombre des faillites au Québec.

Le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure de Québec, a révélé de son côté que le bill S-17, actuellement devant le Sénat et concernant la Loi des faillites, était excellent du fait, en particulier, qu'il augmente les pouvoirs du Surintendant des faillites à Ottawa. Le juge a cependant ajouté que certains amendements pouvaient lui être suggérés, fruits de l'expérience des magistrats.

Assistance judiciaire

La Conférence des juges de la Cour supérieure, au cours de son assemblée de la fin de semaine, la deuxième dans toute l'histoire judiciaire de la province de Québec, a tenu à souligner tout particulièrement son appréciation pour l'initiative prise par le barreau, il y a quelques années, dans le domaine de l'assistance judiciaire.

Le juge Pelletier a annoncé qu'une résolution sera envoyée au barreau et au ministère de la Justice les incitant à continuer cette oeuvre.

"C'est l'affaire des juges, a dit le magistrat de Québec, de voir à ce que la justice soit égale pour tous et que les accusés ne soient pas tentés de reconnaitre leur culpabilité faute d'argent. Nous ne pouvons cependant, en cette matière, intervenir dans le domaine de la législation, faire des représentations officielles. Nous ne pouvons que "recommander". Il est impensable qu'on abandonne ce service d'assistance judiciaire".

Règles de pratique

On connaît les raisons qui ont motivé la venue à Québec

Voir FAILLITES en page 2

Un Conseil supérieur de la magistrature?

Bien que cela n'ait pas fait partie, de façon particulière, de l'agenda de la réunion, les juges de la Cour supérieure du Québec ont étudié, lors de leur assemblée plénière tenue en fin de semaine, la possibilité de créer un Conseil supérieur de la magistrature.

La tâche d'étudier l'opportunité de mettre sur pied un tel Conseil a été confiée à un comité spécial de juges qui fera rapport incessamment.

On sait que M. le juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure du Québec a suggéré, il y a quelque temps, la création d'un Conseil dont les principales tâches seraient d'institutionnaliser le recrutement des juges, veiller à la discipline interne et protéger la magistrature contre les critiques injustifiées.

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 34
Bandes dessinées / 17
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 43
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 4
Finance / 8, 9
Horoscope / 22
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 25
Nouvelles nationales / 23
Nouvelles internationales / 13
Radio et télévision / 6
Spectacles et concerts / 40, 41
Sports / 35 à 39 et 43
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 20

La grève, si elle éclate, sera longue

— M. R. Couture

QUEBEC. (PC) — Si jamais une grève est déclenchée contre le gouvernement provincial, les fonctionnaires doivent se mettre immédiatement dans la tête qu'elle sera longue, sinon ils s'exposent à des désillusions.

Ces propos ont été tenus samedi par M. Raymond Couture, directeur de grève à la CSN, alors qu'il s'adressait à quelque 125 membres du conseil syndical du syndicat des fonctionnaires de la province de Québec qui s'étaient réunis dans la Vieille Capitale afin de mettre au point les structures de la grève qui menace présentement les autorités gouvernementales.

S'adressant aux fonctionnaires, M. Couture a cependant émis l'idée que l'arrêt de travail n'était pas inévitable et qu'un des moyens susceptibles de forcer le gouvernement à une entente était de démontrer que les employés civils s'organisaient vraiment en fonction d'une grève et que les structures même de cette grève allaient reposer sur des bases solides.

Cependant, a-t-il dit, si le contraire se produit, si les fonctionnaires ne font pas front commun, s'ils semblent craindre, ils pourront alors donner au gouvernement l'impression qu'ils sont des proies faciles et dans ce cas le gouvernement pourra les laisser déclencher la grève.

M. Couture a aussi fait part qu'il allait dès aujourd'hui commencer à négocier avec M. Fernand Pépin du gouvernement sur la question des services essentiels.

Cette question devra d'ailleurs être réglée avant que les fonctionnaires puissent effectivement se mettre en grève.

Quant aux négociations proprement dites, elles doivent reprendre mardi.

Des progrès dans les négociations avec les fonctionnaires

— M. Lesage

du bureau de LA PRESSE, à Québec

(par V. P.) — Le premier ministre Lesage a confié aux journalistes, en fin de semaine, que d'après les rapports qu'il en avait, les négociations entre le gouvernement et le Syndicat de la fonction publique marquaient des progrès.

Certaines clauses, a-t-il dit, ont déjà été paraphées.

Il a ajouté : "Je reste confiant que, de part et d'autre, on va faire preuve du sens nécessaire de la responsabilité. Il s'agit d'une première convention collective dans un domaine extrêmement complexe, le plus complexe, au fait, qu'on puisse imaginer. Je suis certain que les négociateurs syndicaux en sont également conscients."

Auparavant, à la Chambre, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, avait fait savoir qu'il avait reçu l'avis officiel du Syndicat des fonctionnaires lui indiquant que la grève serait déclenchée le 25 mars, à 7 heures du matin.

M. Lesage paraît espérer qu'une telle échéance ne se produira pas. Mais il a dit ne vouloir faire aucun commentaire qui pourrait nuire aux négociations en cours. Il y a des cas, a-t-il dit, où la meilleure politique est celle du silence. Dans le cas du gouvernement, la chose s'impose encore davantage en raison de la responsabilité qu'il a vis-à-vis des citoyens.

Le premier ministre a dit qu'il n'y avait pas eu de propositions nouvelles du gouvernement. Ce dernier attendrait plutôt les propositions du syndicat.

Suspendues pour la fin de semaine, les négociations doivent reprendre demain.

La question des services essentiels à maintenir en cas de grève n'a pas encore fait l'objet d'échanges de vues. Le gouvernement a nommé un comité, toutefois, qui devrait être à la veille de pouvoir entrer en contact avec le syndicat.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré dans un communiqué : "Il est heureux que le premier ministre Jean Lesage et le ministre René Lévesque aient reconnu publiquement le retard dans les négociations en cours entre le gouvernement et le syndicat des fonctionnaires. Ce retard est plus considérable qu'on puisse se l'imaginer. Aussi, il ne faut pas s'étonner de l'indignation des fonctionnaires".

Ces paroles constituent une réponse du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, aux propos tenus cette semaine par MM. Lesage et Lévesque au sujet du vote de grève des fonctionnaires provinciaux.

Selon M. Pepin, la reprise des négociations avec Me Yves Pratte, conseiller juridique de M. Lesage, au lendemain du vote de grève des fonctionnaires, a démontré clairement que durant les six derniers mois, les pourparlers n'ont fait que tourner en rond, malgré les efforts répétés du négociateur en chef du syndicat, M. Raymond Parent.

Dans son communiqué, M. Pepin ajoute que les séances de cette semaine ont servi à déblayer une certaine partie du terrain de la convention collective en discussion.

Un ajournement des séances de négociations, demandé jeudi, par M. Pratte, a été accepté par le syndicat, dans le but de lui donner le temps de revoir certaines des propositions importantes du projet de convention.

M. Pepin estime qu'il est important, dans les circonstances actuelles, que les négociations se poursuivent dans un climat de réflexion.

A la reprise des négociations, demain, il ne restera plus que 17 jours avant l'échéance du délai.

Décès de M. L.-P. Roy, de "L'Action"

QUEBEC. (PC) — Le Dr Louis-Philippe Roy, journaliste de carrière, est décédé subitement, hier, à Québec, à l'âge de 66 ans.

Directeur du quotidien "L'Action" depuis 1960, le Dr Roy occupait auparavant la fonction de rédacteur en chef du même journal, qui portait alors le nom de "L'Action Catholique". Il avait été nommé à ce poste en 1945.

Le Dr Roy était dans la carrière du journalisme depuis 1928 lorsqu'il reçut son doctorat en médecine de l'Université Laval.

Vice-président de la Commission internationale des directeurs de journaux catholiques romains, il avait été nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand par le pape Pie XII.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, dame Marie-Ange Larouche, et sept enfants.

Le service funèbre aura lieu à 10 h. jeudi matin, à Giffard, en banlieue de Québec.

Comparution des 59 manifestants de vendredi dernier

OTTAWA. (PC) — "Non coupable". Ces deux mots ont été entendus à 57 reprises aujourd'hui, au cours de la comparution des 59 étudiants qui ont participé à une démonstration, face aux édifices du parlement à Ottawa, vendredi, contre la guerre au Vietnam.

Deux jeunes Montréalais, Paul Berkowitz, 17 ans, et Julius Henry Grey, 18 ans, ont été les seuls à reconnaître leur culpabilité.

Le juge Glen Strike a d'abord exigé que les 59 jeunes étudiants universitaires comparaissent de nouveau devant lui aujourd'hui afin de répondre à l'accusation d'avoir troublé la paix, mais il a finalement reporté ces causes au 19 mai.

Deux jeunes filles de moins de 16 ans ont également été mises sous arrêt par la police et attendent de comparaître devant une cour juvénile ontarienne.

Les jeunes ont profité de leur comparution ce matin pour donner une nouvelle preuve de leur solidarité. Ils se sont groupés en face du Palais de justice d'Ottawa, après leur brève comparution, et ont chanté en groupe quelques chansons de folklore. Des agents de la Gendarmerie royale, en tenue de ville pour la circonstance, n'ont pas jugé bon d'intervenir.

La plupart des étudiants arrêtés au cours de la manifestation de vendredi étaient de Montréal, Kingston et Toronto.

De jeunes femmes manifestent devant la résidence de M. Pearson

OTTAWA (PC) — Trois jeunes femmes qui avaient décidé, hier, de voir le premier ministre, M. Lester B. Pearson, ont dû abandonner leur vigile.

Leur décision subséquente de bloquer la nuit durant l'entrée de la résidence du premier ministre, a également été abandonnée.

Toutes frissonnantes, les jeunes femmes tentaient d'obtenir que le Canada prenne une attitude ferme face aux politiques américaines au Vietnam.

Bien que deux d'entre elles aient dû être repoussées à l'arrivée de la voiture du ministre de la Justice, M. Cardin, elles n'ont pas été arrêtées.

Mlle Myrna Aiden, âgée de 29 ans, de Kingston, a été la première à bloquer l'entrée de la résidence. Plus tard, la police d'Ottawa a dû repousser Jeannie Rosenberg, 20 ans, de l'université Queen, et Elizabeth von Tettenborn, 19 ans, de l'université Carleton, afin de laisser passer M. Cardin qui, accompagné du solliciteur général, M. Pennell, revenait d'une réunion chez le premier ministre.

Les trois femmes étaient accompagnées de Lucia Kowaluck, 31 ans, travailleuse sociale de Montréal, et de Phyllis Aronoff, 20 ans, étudiante de l'université McGill, lors de leur première tentative pour rencontrer M. Pearson.

Elles n'ont réussi qu'à rencontrer pendant 20 minutes M. Jean Villeneuve, chef du personnel de la maison, qui leur a offert de faire parvenir leur lettre au premier ministre. Elles ont refusé cette offre et ont préféré piqueter la résidence dans l'espoir d'un entretien futur.

Peu après 10 h. hier soir, alors que la température baissait et qu'un vent froid soufflait, elles ont décidé d'abandonner leur poste. Ainsi firent donc deux douzaines de policiers de la Gendarmerie royale et de la force constabulaire d'Ottawa qui surveillaient l'entrée.

Quelque 30 manifestants dont plusieurs devaient se présenter en Cour aujourd'hui, ont passé la fin de semaine dans le sous-sol de l'église anglicane St. George.

Leurs six résolutions, qu'ont endossées bon nombre de députés et membres du clergé d'Ottawa, demandent une cessation immédiate des bombardements américains au Vietnam; la fin des politiques de "terres brûlées", d'empoisonnement des récoltes et de bombardements au napalm au Sud-Vietnam ; retrait de toute permission aux firmes canadiennes d'exporter des armes ou du matériel pouvant servir dans une guerre; l'appui public de l'appel du secrétaire général, U Thant, visant à faire reconnaître le Vietcong comme négociateur; la reprise de la conférence qui a établi la Commission conjointe internationale; et enfin, l'appui public aux principes de l'accord de Genève de 1954 sur le Vietnam.

CRISE

SUITE DE LA PAGE 1

Les fonctionnaires, par l'entremise du président de leur association, n'ont pas hésité à qualifier ses propos de "stupides". Selon eux, il est incroyable que le gouvernement envisage de n'engager, à l'avenir, que des fonctionnaires bilingues dans la région outaouaise.

L'opposition a déjà décoché quelques flèches au jeune ministre de langue française et tenté d'extraire des propos contradictoires de la bouche du premier ministre, mais l'affaire Spencer a, momentanément, retardé l'offensive.

Enfin, l'affaire "Munsinger", exposée sous des titres flamboyants dans le quotidien torontois, au cours du weekend, refuse obstinément de s'estomper.

Les principaux leaders conservateurs, sans vouloir donner de détails, crient au "chantage" et accusent le ministre de la Justice de s'être conduit de façon indigne en lançant ses accusations en Chambre.

Voilà donc une semaine politique qui débute sous le signe de la tempête. Les événements des prochains jours nous réserveront probablement des surprises.

DISSENSION

SUITE DE LA PAGE 1

étrangères, s'est prononcé hier contre le minage du port de Haïphong, contrairement aux vues du général Maxwell Taylor, conseiller présidentiel pour la crise vietnamienne.

M. Fulbright a déclaré à la télévision que le minage de ce port ferait courir le risque d'élargir la guerre et notamment de couler un navire russe, neutre ou ami, que ce serait rapprocher plus encore Hanoï de Pékin. Le sénateur démocrate de l'Arkansas a réitéré l'opinion selon laquelle seul un règlement politique est capable de ramener la paix au Vietnam.

Les milieux officiels américains sont également défavorables à toute forme de blocus de ce port du Nord-Vietnam et particulièrement à la pose de mines qui risquerait de mêler l'URSS au conflit vietnamien. Le minage du port de Haïphong serait, par surcroît, hors de proportions avec le faible tonnage qui y entre, la plupart des marchandises destinées au Nord-Vietnam arrivant par l'intérieur.

M. Fulbright s'est montré, d'autre part, très sceptique quant aux vues exprimées samedi par le général Ellis Williamson, commandant de la 173e brigade aéroportée au Sud-Vietnam, lorsqu'il a donné au président Johnson l'assurance qu'un tournant s'est produit dans la guerre vietnamienne en faveur des Etats-Unis et du Sud-Vietnam. "On nous a raconté la même histoire en 1962 et en 1963", a déclaré le sénateur.

Projet canadien

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, qui participait samedi à la conférence de presse donnée à l'issue de la session du comité conjoint américano-canadien sur les affaires économiques et commerciales, a rappelé que les Etats-Unis ont déjà indiqué qu'ils sont d'accord avec le projet canadien visant à rechercher une base de négociations au Vietnam.

"Nous pensons qu'il est important que la Commission internationale demeure en existence et qu'elle soit active", a-t-il dit. Il a cependant ajouté qu'il n'existe aucune indication que Hanoï soit prêt à accepter que la Commission joue un rôle en vue de préparer une solution négociée du conflit vietnamien.

Opérations militaires

L'opération "White Wing", la plus vaste jamais menée par les troupes américaines au Vietnam, a pris fin hier dans la province de Binh Dinh, après 40 jours de combats peu spectaculaires mais particulièrement efficaces. Le bilan total de l'opération est de 1,841 Vietcongs tués et 701 faits prisonniers.

Pour la première fois depuis le début de l'offensive aérienne contre le Nord-Vietnam, des chasseurs-bombardiers américains ont attaqué en fin de semaine des installations militaires situées à seulement 15 milles de la frontière chinoise.

Hier, quelque 5,000 "marines" et soldats sud-vietnamiens ont foncé sur quatre bataillons vietcongs comprenant de nombreux Nord-Vietnamiens, à 8 milles au nord-est de Quang Ngai. L'ennemi aurait perdu plus de 500 hommes au cours de violents combats. D'autre part, à 35 milles au nord de Saigon, la première division d'infanterie américaine a tué 188 Vietcongs.

Le blizzard coûtera près de $1,000,000 à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Le terrible blizzard est terminé et le travail de déneigement se poursuit tant bien que mal depuis l'Est du Manitoba jusqu'à la tête des Grands Lacs.

Pour la ville de Winnipeg, qui a été paralysée par la tempête de neige qui a duré toute la journée de vendredi et qui a été accompagnée par des vents d'une vélocité de 70 milles à l'heure, ce sera vraisemblablement la tempête la plus coûteuse de toute son histoire.

Les charrues à neige et les camions sont entrés en action samedi lorsque la tempête est tombée et la région métropolitaine, qui compte 500,000 habitants, a entrepris de se déneiger pour reprendre ensuite, dans un certain degré, un train de vie normal durant la fin de semaine. Les autobus, les trains et les avions sont de nouveau en service.

Le maire Stephen Juba a réuni dimanche le Comité de coordination d'urgence et il a prédit que ce blizzard coûtera au trésor municipal près de $1,000,000. Il espère obtenir une assistance financière des gouvernements fédéral et provincial pour que les contribuables locaux ne soient les seuls à porter tout le fardeau.

Opération déneigement

Par un ciel sans nuage et une température de 12 degrés sous zéro, les équipes de déneigement travaillaient sans relâche dimanche pour ouvrir les routes qui avaient priorité. La majorité des compagnies d'autobus avaient repris le service mais en utilisant un nombre restreint de véhicules.

Des montagnes de neige s'amoncelaient des deux côtés des principales artères de Winnipeg dont la largeur était ainsi réduites de moitié. De nombreux trottoirs étaient encore ensevelis sous trois pieds de neige. La police a interdit aux automobilistes de stationner dans le bas de la ville et les voitures des contrevenants devaient être remorquées. Cependant, cet avertissement était superflu pour la majorité des automobilistes, soit que leurs voitures aient été immobilisées dans un garage, dans un parc de stationnement ou encore dans une ruelle.

C'est par centaines que des automobiles ont été abandonnées au plus fort de la tempête par leurs propriétaires qui n'avaient pu atteindre leur destination. Hier encore, de nombreuses autos étaient ensevelies jusqu'au toit.

Les supermarchés et les épiceries, dont un grand nombre avaient ouvert leurs portes samedi soir, après les avoir fermées vendredi et samedi durant toute la journée, sont demeurés ouverts jusqu'à 6 heures dimanche soir pour permettre aux ménagères de faire leurs provisions, leurs réserves s'étant épuisées.

Par ailleurs, à la suite de cette tempête, de graves dangers d'inondations menacent la vallée de la rivière Rouge. A ce sujet, le ministre de l'Agriculture, M. George Hutton, a fait savoir que le niveau de la rivière Rouge s'élèvera à plus de 23 pieds, soit cinq pieds au-dessus de la normale.

SPENCER

SUITE DE LA PAGE 1

canado-soviétique et aussi parce qu'il désire visiter la Russie.

L'accusé a bien accueilli la décision du premier ministre, Pearson, d'instituer une enquête judiciaire sur les circonstances qui ont entouré son congédiement.

"J'aimerais bien, a-t-il dit, que le mystère soit éclairci". Tout au cours de l'interview, Spencer, qui fumait abondamment, s'est tenu la tête baissée et paraissait extrêmement nerveux.

Il a parlé, sans autres précisions, d'études que des médecins auraient menées dans plusieurs pays pour lui venir en aide ainsi qu'à sa mère "un grand trésor de connaissances dans le traitement des êtres humains malades".

Ces études l'auraient aidé à faire face aux difficultés qu'il rencontre depuis qu'il a été congédié, la veille du Jour de l'an.

A l'interviewer qui lui demandait si en tant que citoyen canadien et d'ancien combattant décoré, il estimait que ses droits avaient été violés, Spencer a simplement répondu : "Non".

"Rien, a-t-il enchaîné, n'est parfait en ce monde . . . J'ai commis des erreurs . . ."

Ses gestes ont-ils été mal interprétés par les autorités ?

"Les autorités, répond Spencer, n'ont pas mal interprété ce qui s'est produit". Il a reconnu que sa conduite aurait pu être embarrassante pour le gouvernement.

Mais il voudrait que toute la question soit étudiée "pour que les choses se clarifient".

Spencer a dit n'être sous le coup d'aucune menace, "pas à ma connaissance", a-t-il précisé.

Il est toutefois inquiet de la réaction du public et craint d'être désormais reconnu dans la rue.

FAILLITES

SUITE DE LA PAGE 1

de toute la magistrature de la Cour supérieure.

L'adoption récente d'un nouveau code de Procédure civile par la législature du Québec et sa mise en vigueur dans un avenir rapproché exigeaient la préparation et la rédaction de règles de pratique pour simplifier et accélérer la procédure devant les tribunaux. On sait qu'en vertu du nouveau code, il appartient aux juges de la Cour supérieure d'élaborer de nouvelles règles de pratique. Ces règles, qui ne concernent en réalité que les membres du Barreau, ont cependant un effet immédiat quant à la protection des justiciables.

Les juges ont également adopté certaines règles de pratique en matière criminelle, dans le but d'accélérer et faciliter l'exercice des droits des citoyens et préciser les mesures qui doivent être suivies en cette matière par les membres du Barreau.

Ces importantes assises de la magistrature de la Cour supérieure, tenues au cours de la fin de semaine, ont été sous la présidence de l'honorable Frédéric Dorion et de l'honorable Georges S. Challies, respectivement juge en chef et juge en chef adjoint de la Cour supérieure du Québec.

Les larmes valent mieux que le rire, car l'adversité améliore le coeur.

L'Ecclésiaste

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES : 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycemie, etc . . .
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

LA SEULE SOLUTION
à la calvitie, c'est un toupet

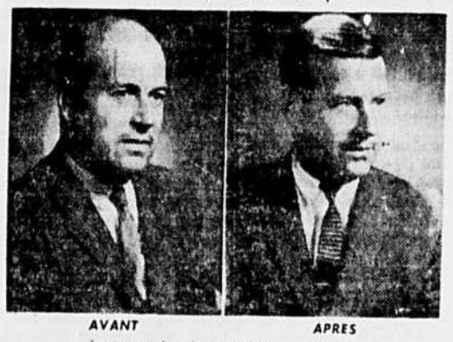

AVANT APRES
Les toupets les plus naturels et les meilleurs.
● Pourquoi vous en faire si vos cheveux s'éclaircissent sur le front, quand vous pouvez porter un toupet ADAMS en tout point semblable à votre chevelure.
Un toupet qui se confond avec votre chevelure.
M. ADAMS qui jouit d'une renommée internationale est la seule personne qui puisse créer un toupet spécialement pour vous.
ADAMS
Prenez rendez-vous et venez assister à une démonstration gratuite à notre studio, dans le plus stricte intimité ou encore, demandez à l'un de nos représentants d'aller vous rencontrer chez-vous, le soir, pour une consultation gratuite.
1425, rue MACKAY (coin Ste-Catherine ouest)
849-6465 ou 849-6624
Nous comptons 43 ans d'expérience dans la création des toupets.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 20
Maximum demain : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et de Québec** : nuageux et plus froid; neige intermittente; vents du nord-ouest de 20 milles. Minima et maxima à Montréal, Sherbrooke et Québec 20 et 30; Ottawa et Ste-Agathe 15 et 25; La Tuque 20 et 25. **Régions du Lac-St-Jean et de Rimouski** : chutes de neige légère, plus froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minima et maxima à Chicoutimi 20 et 25; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 25 et 30.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES INFIRMIERS DU QUEBEC
SIEGE SOCIAL c.p. 1131
81 rue POTVIN
Roberval, Québec
Tél. : 275-1905

Les infirmiers membres de l'Association des Infirmiers de la province de Québec et les infirmiers qui désirent en faire partie seront heureux d'apprendre que la charte de ladite Association a changé sa structure et son nom pour : Association Provinciale des Infirmiers du Québec, soit : A.P.I.Q.
Six groupes d'infirmiers peuvent y adhérer :
1—Infirmiers diplômés (reconnus par l'Association des Infirmiers de la province de Québec).
2—Infirmiers certifiés du cours de 2 ans ou 18 mois.
3—Infirmiers d'une Agence de l'Armée Canadienne Groupe II et III.
4—Infirmiers ayant suivi le cours de Gardes-Malades-Auxiliaires reconnu par l'Association des Infirmières de la province de Québec.
5—Infirmiers du Cour Pratique (Practical Nurse).
6—Infirmiers préposés aux malades : n'ayant aucune certification, mais ayant 5 ans et plus d'expérience et pouvant présenter des références acceptables.
Ces changements ont été décidés sur demande de plusieurs infirmiers et pour satisfaire aux exigences des diverses catégories existantes.
Bureau régional de Montréal
Nouvelle adresse :
INSTITUT DES SOURDS
7400, boul. St-Laurent
Montréal, tél. 276-3601
Inf.: M. Auclair

Recevez $100 pour $75 avec les Certificats d'épargne BNE de six ans
Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
SSC-170F

L'élégance dans votre salle à dîner !

Ensemble prestigieux aux lignes scandinaves alliant confort et apparence distinctive
Fabriqué en véritable contre-placage noyer - 5 plis, au fini noyer, cet ensemble comprend six morceaux de choix. Table de 36" x 48" extensible jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable de 12". Spacieux buffet de 60" de large, deux portes de bois choisi et une tablette pleine largeur, ainsi que trois tiroirs avec espace pour coutellerie. Quatre chaises à dossier droit décoratif fini noyer et siège rembourré de caoutchouc-mousse, recouvertes d'un tissu de couleur brun. 319.95
Beautility MEUBLES DE QUALITE
Vaisselier de même apparence 64.95
Chaise à accoudoirs complète l'ensemble 34.95
Woodhouse
L'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement !
915 est, rue Ste-Catherine
Tél. 845-9261 — 6e étage
MAGASINEZ LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
Face à la Pharmacie Montréal — Stationnement à l'arrière du magasin
TERMES FACILES — AUCUN DEPOT REQUIS — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)
"NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT"

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 7 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 55

Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Un mort et six blessés près du pont Mercier

Un homme a perdu la vie, un autre a été hospitalisé dans un état grave et une demi-douzaine d'autres personnes ont subi diverses blessures, vers 10 h. 45 hier soir, à la suite d'une violente collision d'automobiles qui s'est produite aux abords du pont Mercier, entre Caughnawaga et Delson, sur la route no 9C. Sous le choc de l'accident funeste, la voiture la plus tragiquement touchée, réduite à l'état d'épave comme en témoigne la photo de droite, a quitté la chaussée pour aller s'abimer dans un fossé rempli d'eau. Les sauveteurs en ont retiré M. Albert Brisebois, 33 ans, du 1260 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, qui est mort quelques instants plus tard, M. Henri Ménard, 30 ans, de Caughnawaga, qui repose dans un état critique à l'hôpital général LaSalle, M. Ovide Brisebois, frère du précédent, et deux autres occupants qui tous de l'autre automobile, photo de gauche, ont aussi subi diverses contusions. Par ailleurs, et alors qu'il venait de traverser le pont Mercier pour regagner les locaux de LA PRESSE après avoir fait son travail sur les lieux de l'accident précité, notre photographe, dont on aperçoit la petite voiture de marque européenne au centre de la photo du bas, s'est lui-même trouvé impliqué dans la collision en chaîne de dix automobiles.

Un seul fonds de secours pour les dons aux sinistrés de St-Henri

Un fonds de secours unifié a été constitué, en fin de semaine, pour venir en aide aux sinistrés de St-Henri.

Cette mesure d'urgence a été prise à la suite d'une réunion groupant le Service de bien-être de Montréal, les autorités religieuses de la paroisse Ste-Cunégonde, le Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, la Caisse populaire de Ste-Cunégonde et la Société de service social aux familles, une des oeuvres de la Fédération.

Ce fonds de secours a été créé en vue de recueillir les dons de toute nature : argent, vêtements, meubles ou aliments, et afin d'établir un mode de distribution équitable aux sinistrés.

Les dons seront reçus par les conseils des Chevaliers de Colomb et par les Caisses populaires de toute la région de Montréal, devant ensuite être déposés à la Caisse de Ste-Cunégonde, 2505 ouest, rue St-Jacques.

La distribution des dons sera faite exclusivement par la Société de service social aux familles, dont le bureau est situé au 2465 ouest, rue St-Jacques, tél. 935-2930.

Le président du fonds de secours est M. Roland Giroux, président de la Caisse populaire de Ste-Cunégonde. Les autres membres sont : vice-président, M. Raymond Saint-Pierre, chancelier du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb; trésorier, M. Maurice Forget, gérant de la Caisse populaire Ste-Cunégonde; secrétaire, l'abbé André Pellerin, vicaire de la paroisse; publicitaire, D. Miets Habets, travailleur social de la Société de service social aux familles.

Le Conseil est composé de : l'abbé Jean Fortier, vicaire de la paroisse, MM. Lomer Fréchette et Adélard Leroux, tous deux marguilliers, M. André Dallaire, vice-président de la Conférence St-Vincent-de-Paul de la paroisse, M. Laurent Régis, grand chevalier du conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, et Gérard Campeau, député-grand chevalier du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, et Léo Cormier, de la Société de service social aux familles.

Par ailleurs, la Ligue des propriétaires de Montréal vient de mettre sur pied un comité permanent qui s'occupera d'obtenir une liste complète de logements disponibles pour les familles sinistrées, en prévision d'autres situations d'urgence, comme ce fut le cas à la suite de l'incendie dramatique qui vient de jeter des centaines de personnes sur le pavé dans le quartier St-Henri.

La formation d'un tel comité de prévention a été annoncée par le Dr Loyola Perras, récemment élu président général de la Ligue des propriétaires de Montréal. Ce dernier a lancé un appel à tous les propritéaires de Montréal qui ont des logements disponibles, et en particulier à ceux qui sont membres de la ligue, afin qu'ils fassent enregistrer ces logements en composant le numéro de téléphone : 937-3706.

"Il ne faut plus qu'une seule famille reste sans abri à la suite de désastres comme ceux que Montréal a déplorés la semaine dernière", a souligné le Dr Perras.

Ces logements, dans le cas d'un sinistre, seront donc fournis gratuitement aux familles dans le besoin jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de faire face elles-mêmes à leurs obligations.

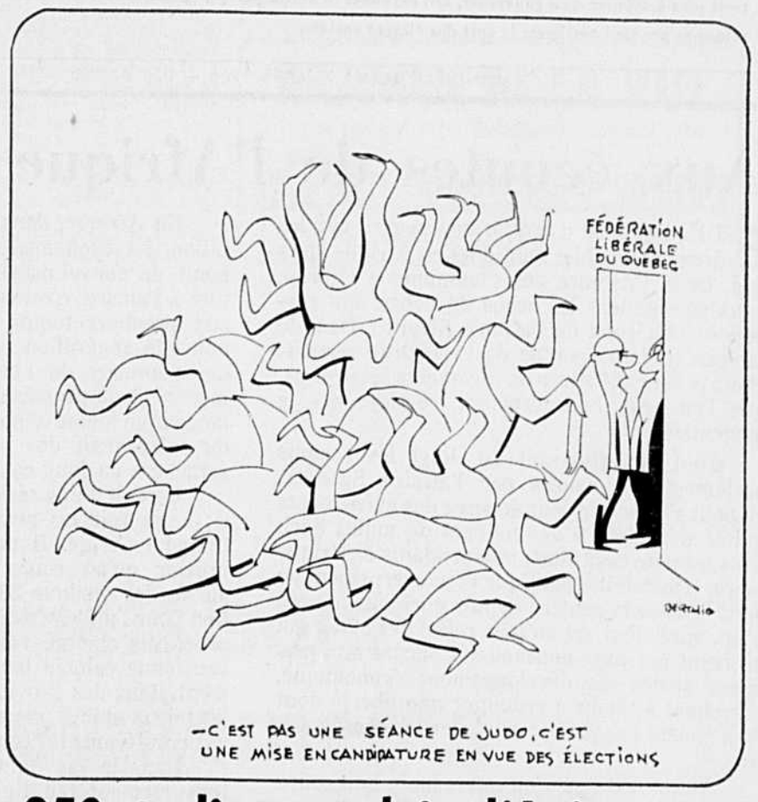

8 morts tragiques, dont 5 sur les routes

Huit personnes ont perdu la vie au cours de la fin de semaine au Québec, dont cinq sur les routes. Deux enfants ont été brûlés vifs dans l'incendie de la maison de leurs parents et un bambin a été tué par la chute d'un escalier de sauvetage.

Le dégel et la pluie de la fin de semaine ont retenu les Québecois chez eux, ce qui a considérablement diminué le nombre d'accidents, mais, hier soir, alors que la pluie avait cessé, le froid a rendu les routes glissantes et dangereuses.

Voici le bilan tragique de la dernière fin de semaine :

DEUX ENFANTS BRULES VIFS

Sylvain et **Lise Paul**, âgés respectivement de 5 et 3 ans, fils de M. et Mme Normand Paul, au 203 rue St-Joseph, à St-Joseph-de-Sorel, ont péri dans les flammes qui ont ravagé la maison de leurs parents, vers 11 h. 30 vendredi soir. Mme Normand Paul, qui a tenté de sauver ses enfants en l'absence de son mari, s'est coupé à une main en brisant une vitre, a été brûlée légèrement et a subi un choc nerveux. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Sorel, ainsi que le pompier Jean-Paul Gladu, qui a subi une coupure à une main en tentant de sauver les enfants. Une vingtaine de pompiers sous les ordres du chef Roland Paulhus ont utilisé trois jets d'eau pour maîtriser les flammes en moins de deux heures. La famille de M. J. Charland, qui habitait le deuxième étage de la maison incendiée, a réussi à sortir saine et sauve, au complet, des flammes.

VICTIMES DE LA ROUTE

M. Joseph Pegnem, 30 ans, du 4266 avenue Old Orchard, un sourd-muet, tué par une auto, vers 9 h. vendredi soir, à l'in-

Voir MORTS en page 7

(Téléphoto PA câblée de Rome)

A Rome, en mission "olympique" . . .

Poursuivant sa tournée européenne pour obtenir l'appui nécessaire afin que les Jeux Olympiques de 1972 aient lieu à Montréal, le maire Jean Drapeau était à Rome, samedi. Il s'entretient ici, au Centre olympique d'Italie, avec le Dr Ciorgio di Stefani, membre du Comité olympique international.

350 écoliers anglais d'Anjou ont enfin leur école préfabriquée

(T.D.) — Une école préfabriquée de 12 classes, plus une salle de récréation, dont la construction a nécessité 10 semaines de travail, abritera maintenant les 350 écoliers catholiques de langue anglaise qui avaient débuté leur année scolaire dans des locaux aménagés au-dessus d'un établissement de nettoyage, à Anjou.

Tel est le résultat d'une longue controverse qui a mis aux prises les parents des élèves, les autorités scolaires d'Anjou, les dirigeants de la Régionale Le Royer et le ministère de l'Education, sans compter les parents d'un groupe d'écoliers de langue française qui ont également été mêlés à ce véritable imbroglio, de même que la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Cette école temporaire, qui portera le nom de Tara Hall School, a coûté approximativement $120,000, et a été installée grâce à la coopération du ministère de l'Education et de la Commission scolaire d'Anjou.

Depuis le mois de novembre dernier, les écoliers les plus âgés se rendaient dans des écoles de Montréal en autobus pour poursuivre leurs études, tandis que les autres fréquentaient des classes de fortune aménagées soit dans la bibliothèque municipale d'Anjou, dans les locaux de l'Unité sanitaire ou dans le sous-sol d'une église.

La cérémonie d'inauguration de cette école préfabriquée aura lieu mardi, le 15 mars, à 3 h. de l'après-midi, et sera

Voir ECOLE en page 7

Beaux-Arts: les étudiants attendent des précisions du ministre de l'Education

par Bernard Morrier

Un certain mécontentement régnait ce matin au quartier général de l'Association des écoles de Beaux-Arts et d'Art appliqué de Montréal et Québec, par suite de l'annonce, faite en fin de semaine, par le ministère de l'Education, de la création d'un comité d'étude sur les arts plastiques et les arts appliqués.

Un porte-parole de l'association, M. Richard Charland, nous a précisé qu'il n'avait pas encore reçu ce matin le communiqué officiel du ministère et qu'il en a réclamé une copie avant trois heures cet après-midi.

Il a toutefois risqué un certain commentaire sur cette création, à la lumière de ce qu'il a lu dans les journaux : "Ce n'est pas du tout ce qui avait été négocié durant les rencontres que nous avons eues avec le sous-ministre de l'Education, M. Gilles Bergeron, de la fin de novembre au 10 janvier derniers."

L'exécutif s'est réuni d'urgence ce matin et il a décidé de convoquer une assemblée générale pour trois heures cet après-midi.

M. Charland a ajouté que si le communiqué du ministère est conforme à ce qu'on lit aujourd'hui dans les journaux, il n'est pas impossible que la menace de grève soit immédiatement mise à exécution. "Aujourd'hui même", a-t-il précisé.

Entre-temps, on devait entrer en communication avec le ministère de l'Education pour avoir d'autres précisions sur la création du comité.

Ce comité, sous la présidence de M. Marcel Rioux, titulaire du département de sociologie à la faculté des Sciences sociales, économiques et politiques à l'université de Montréal, comprend six membres et quatre observateurs du gouvernement désignés par autant de ministères. Il a pour mandat d'étudier toutes les questions relatives à l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués, en particulier, l'orientation pédagogique, les structures administratives et l'organisation matérielle de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec et de l'Institut des Arts appliqués. Il étudiera

Voir BEAUX-ARTS en page 7

Mort naturelle d'un "amant" d'un soir

Une femme de 40 ans a été appréhendée et détenue comme témoin important, samedi matin, en rapport avec la mort suspecte d'un homme de 76 ans dont le corps a été découvert, vers 5 h. vendredi après-midi, dans la chambre 33 de l'hôtel Moderne, à l'angle des rues Craig et Papineau.

La femme a cependant été relâchée, samedi après-midi, après qu'une autopsie eut révélé que le septuagénaire est mort de causes naturelles.

Selon la police, le vieillard et la femme se sont présentés à l'hôtel vers 3 h. 30 vendredi après-midi, sous le nom de M. et Mme Robert et ils ont demandé la clé de la chambre no 33.

Un peu plus tard, Mme "Robert" quitta incognito l'hôtel en courant. Elle monta dans une auto-taxi et raconta sa petite aventure au chauffeur.

Elle lui dit qu'elle avait laissé un cadavre dans une chambre d'hôtel, mais le pauvre chauffeur de taxi n'en crut pas un mot.

Quelques minutes plus tard, cependant, tourmenté par le ton bouleversé de sa cliente, qui était déjà descendue de son auto, le chauffeur de taxi alla prendre un café dans un restaurant.

A cet endroit, il rencontra un copain et lui raconta l'affaire. Celui-ci lui conseilla d'appeler à l'hôtel pour vérifier si vraiment la femme disait vrai.

"Allo ! C'est un chauffeur de taxi qui parle. Avez-vous un cadavre dans la chambre 33 par hasard ?" L'employée de l'hôtel Moderne qui lui répondit alla voir dans la chambre et y découvrit le cadavre en question.

On a cru d'abord à un meurtre, puis à un suicide. Mais ce serait le coeur qui aurait flanché . . .

Querelle ou non, fondation d'une association nationale de propriétaires de camions

— M. William Lemelin

Même si la querelle qui existe actuellement entre les deux associations de camionneurs indépendants ou de propriétaires indépendants de camions — au choix — n'avait pas été déclenchée, M. William Lemelin s'est dit d'avis qu'il était devenu nécessaire de fonder "une association nationale qui tienne compte des contrats du gouvernement fédéral".

C'est cette nouvelle association que dirige maintenant M. Lemelin qui est entrée en conflit, au début de février, avec l'association déjà existante, dite provinciale, et dont le même M. Lemelin était administrateur.

Une assemblée convoquée hier après-midi, à la salle Dorémi, à St-Luc, sur la route de Laprairie, près de St-Jean, par l'Association nationale des camionneurs indépendants, s'est déroulée dans une atmosphère des plus houleuses.

Il a surtout été question de l'autre organisme, l'Association provinciale des propriétaires indépendants de camions.

Quelque 300 personnes ont assisté à cette réunion, qui s'est prolongée jusqu'au début de la soirée. Tant M. Lemelin

Voir CAMIONS en page 7

GAGNEZ un VOYAGE en EUROPE pour 2 personnes à bord d'un jet des Lignes aériennes CANADIEN PACIFIQUE faites l'essai de

LA SPECTACULAIRE Rambler '66

Une transaction bien faite est toujours signée Moussette

Moussette AUTOMOBILE LTÉE 4747 JEAN-TALON EST — 729-5287

Brocheuse "Swingline"

DE HAUTE REPUTATION

Tout métal-construction robuste. Couleurs : gris — vert — brun

REGULIER : $7.50

SPECIAL PILON $5.95

GRATIS : 5 mille broches standards

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501 — 8539 St-Laurent 383-4761 — 800 E. Ste-Catherine 524-3087 — 851 Decarie St-Laurent 748-7961

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440.

Examen de la vue — L. A. Betournay, O.D.

Verres de contact — S. R. Crone, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpson

En ville, au septième — 842-3241 – poste 676

Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242

"Faites comme moi"

UN COMPTE EN BANQUE C'EST BIEN MAIS DEUX... C'EST MIEUX!

Faites d'une pierre deux coups. Si vous payez souvent par chèques ouvrez un COMPTE DE CHÈQUES pour protéger votre COMPTE D'ÉPARGNE. Vous réduirez ainsi vos frais de service, tout en touchant le maximum d'intérêt.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Jour-Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

845-7251 LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus. Prescriptions exceptées

PHARMACIE MONTREAL BUQUET & BUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Un rayon de fraîcheur dans votre garde-robe . . . voilà ce que vous offre JOLICOEUR avec la venue du printemps. Confiez votre nettoyage à ses experts.

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

FAITS divers

La police de Laval saisit des machines à boules

Deux descentes effectuées dans des présumées maisons de jeu des quartiers Chomedey et St-Vincent-de-Paul, à Laval, par les policiers de Laval, sous les ordres du directeur Léo Lequin, ont permis la saisie de 11 machines à boules et d'une machine "automat", vendredi soir.

Le directeur Léo Lequin, du Service de la police de Laval, a fait remarquer que, dans les deux endroits, appartenant au même propriétaire, des enfants de 13 ans s'amusaient avec ces appareils.

Un chauffard heurte l'auto d'un policier avec son auto volée

Ivre et conduisant une automobile volée quelques heures plus tôt, un présumé chauffard de 26 ans a voulu prendre la fuite après avoir heurté une autre voiture, mais mal lui en prit...

L'automobile qu'il venait de heurter était conduite par un policier qui n'était pas de service.

L'agent Pierre Rompré, du poste no 4, circulait rue Christophe-Colomb, vendredi soir, en compagnie de sa femme et d'une amie, quand l'auto du chauffard heurta violemment son véhicule à l'arrière.

Comme l'individu prenait la fuite, le policier se lança à sa poursuite et tira plusieurs coups de feu en l'air. La chasse à l'homme dura quelques minutes, mais le voleur d'auto s'arrêta finalement, probablement impressionné par les coups de feu.

Il était accompagné de sa femme, apparemment aussi ivre que lui. L'auto volée dans laquelle ils se baladaient appartenait à M. Paul Bourassa, du 7965 rue Marquette.

Plusieurs vols de sacs à main

Plusieurs vols de sacs à main ont été enregistrés au cours de la fin de semaine, et une femme de 36 ans a été surprise alors qu'elle fouillait dans le sac à main d'une autre

Cette femme a été prise la "main dans le sac", vendredi soir, dans un magasin de la Plaza St-Hubert. Elle tentait de s'emparer de l'argent de Mme Simone Lefebvre, au 10,470 rue Vianney, quand deux autres clientes la surprirent sur le fait et l'obligèrent à attendre tranquillement l'arrivée de la police.

Par ailleurs, Mme Yvonne Martin, du 8541 rue Hochelaga, s'est fait enlever son sac à main, qui contenait $15, par deux individus, vers minuit samedi matin, en face du 1717 rue Panet.

Deux autres suspects ont forcé Mlle Denise Cournoyer, du 5725, 5e avenue, à Rosemont, à leur laisser $102.50 qu'elle avait dans son sac à main à l'angle de la 5e avenue et de la rue Dandurand.

Une femme de 55 ans, Mme Dora Wastska, du 4915 avenue Maplewood, a résisté à un bandit qui voulait lui voler son sac à main, vers 9 h. samedi soir, à l'angle des rues Maplewood et Victoria. Mme Wastska a cependant reçu deux coups de garcette derrière la tête et un autre à la figure, avant que le voleur prenne la fuite. Elle a été transportée à l'hôpital Général Juif.

Mlle Ethel Funger, du 7904 rue Querbes, a été accostée par un suspect, peu après midi samedi, à l'intersection des rues Ball et Querbes, et s'est fait voler son sac à main après avoir été brutalisée.

La jeune fille de 18 ans a reçu des coups au visage et le voleur a pris la fuite avec son sac à main qui contenait la somme de $40. Elle a été transportée à l'hôpital Jean-Talon, où elle a reçu les premiers soins.

Le tenancier d'une maison de jeu soupçonné d'un vol d'aluminium

L'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale a effectué une descente, tôt samedi matin, dans une présumée maison de jeu située au 2403 rue Ryde, dans le quartier Pointe-St-Charles, et a procédé à l'arrestation de dix joueurs et du tenancier.

Celui-ci, un certain Douglas Fryer, écopa en premier lieu d'une amende de $300 ou trois mois de prison, lorsqu'il comparut devant le juge T.-A. Fontaine quelques heures plus tard, mais il reprit le chemin des cellules quand on s'aperçut qu'il s'agissait d'un présumé complice d'une affaire de vol et de recel d'aluminium commis en juillet 1964.

Fryer, recherché depuis plusieurs mois, s'est vu refuser tout cautionnement et son enquête préliminaire aura lieu le 11 mars. Le vol dont il est question a été perpétré chez Alfa Aluminium Co.

Les dix joueurs, pour leur part, ont écopé chacun d'une amende de $25, plus les frais.

Un camion du Québec vs 3 autos aux E.-U.: un mort et 6 blessés

BUFFALO (PAf) — Une personne a perdu la vie et six autres ont été blessées lorsqu'un camion remorque a heurté trois automobiles et des kiosques de péage, sur l'autoroute de New York.

La police a déclaré que le chauffeur du camion, André Labrecque, 35 ans, d'Iberville, avait expliqué qu'il avait perdu la maîtrise de son camion en appliquant les freins. Labrecque et un autre chauffeur dans le camion s'en sont sortis indemnes. Le camion est la propriété de M. Marcel Audet, de Chambly.

A la 6e reprise, 2 cagoulards volent $500 à la dynamite

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un fusil de calibre .303 à canon coupé, ont commis un hold-up par effraction d'une valeur de $500 aux bureaux de la buanderie Nouvelle Méthode Ltée, au 6455 rue Christophe-Colomb.

Les individus, la tête recouverte de cagoules grises, s'étaient introduits dans l'établissement vers minuit samedi soir. Après avoir ligoté le gardien de nuit, M. Germain Larivière, 40 ans, et l'avoir couché par terre, ils tentèrent de dynamiter le coffre-fort.

Ce n'est qu'à la sixième reprise, soit vers 8 h. hier matin, que la dynamite a eu raison du coffre-fort. Les bandits ont pris la fuite avec les $500 trouvés dans le coffre-fort, en "empruntant" l'auto du veilleur de nuit. La police est toujours à leur recherche.

Au Collège américain des directeurs d'hôpitaux

Le directeur général de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, M. Lucien Lacoste, vient d'être nommé régent au Collège américain des directeurs d'hôpitaux, organisme groupant 7,000 membres au Canada et aux Etats-Unis. Il remplace la régente Néomi de Montfort, religieuse qui occupera les mêmes fonctions en Ontario. Le Canada compte cinq représentants auprès du Collège. Le président de cet organisme, M. Boone Powell, de Dallas, au Texas, a confirmé la nomination du nouveau titulaire.

ECOLE

SUITE DE LA PAGE 3

présidée par le curé de la paroisse St-Aloysius, l'abbé Bernard MacDonald. Immédiatement après la bénédiction officielle, une messe sera chantée par l'abbé Allan Stack.

Les autorités de la Commission scolaire d'Anjou, dont le président, le maire Ernest Crépeault, assisteront à la cérémonie.

L'Association des catholiques de langue anglaise d'Anjou, qui avait formé un comité de parents pour s'occuper de ce projet et le mener à bonne fin, a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Le président sortant de charge, M. Patrick Curran, a été remplacé par M. Don Smith. Les autres membres élus sont : M. Gerry Burke, vice-président ; Mmes Dorothy Letang, secrétaire, et Margaret Cruise, trésorière ; MM. Paul Dassilva, Bernard Beauchamp, Honor Burke, Ron Cormier, Ron Flannery, et Mlle Kay Curran, directeurs.

Hold-up de $1,382 rue St-Timothée

Deux gunmen, armés de carabines à canon scié, ont fait irruption hier soir dans le logis de M. Charles Ouellet, 71 ans, 1074, rue St-Timothée, après avoir sonné à la porte et demandé si un certain M. Dubeau demeurait en ce lieu.

NABET prendrait des mesures disciplinaires contre ses dirigeants passés à la CSN

Le comité exécutif de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) s'est réuni d'urgence hier soir pour étudier la situation à Radio-Canada et prendre des mesures disciplinaires contre quatre dirigeants de la succursale 62 de Montréal qui ont annoncé officiellement, vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'ils passaient dans les rangs de la Confédération des syndicats nationaux.

Le président de la succursale 62, M. Adrien Gagnier, a dit que le comité exécutif international de son syndicat serait également saisi du problème. Il n'a pas dit quelles seraient les mesures disciplinaires.

Un seul des quatre dirigeants qui ont passé à la CSN a remis sa démission à son syndicat. Il s'agit de M. Gaston Laporte, trésorier. Les autres sont MM. Lucien Boucher, vice-président, Denis Michaud, secrétaire, et Jean-Louis Liboiron, chef du groupe des employés de l'entretien. Ces derniers seront probablement bannis de NABET s'ils ne remettent assez tôt leur démission.

Une autre assemblée a réuni les 40 délégués de département qui auraient tous, moins quatre, blâmé les démissionnaires pour leur décision.

M. Gagnier a dit que les délégués reprochent aux démissionnaires d'abandonner la partie alors que les négociations collectives sont en cours pour le renouvellement de la convention collective de travail. "C'est le temps ou jamais d'aller chercher un bon contrat de travail à cause de la télévision en couleur et l'Expo", a dit M. Gagnier. Il craint que des défections dans les rangs de son syndicat ne placent ce dernier dans un état d'infériorité devant les négociateurs de Radio-Canada.

La CSN, dont le Syndicat général du cinéma et de la télévision a subi une défaite récemment devant le Conseil canadien des relations ouvrières qui ne l'a pas reconnue comme agent négociateur en remplacement d'IATSE, n'en poursuit pas moins son recrutement à Radio-Canada.

Elle détient la majorité du groupe que représentait IATSE, au réseau français. Elle a également obtenu l'adhésion d'un nombre suffisant de membres de la Guilde américaine des journalistes pour demander son accréditation au nom de ce groupe au réseau français. Elle se lancera bientôt dans le recrutement des membres de NABET et songe éventuellement à étendre sa campagne dans un autre syndicat, ARTEC.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 3

que Me Gérard Dèniger, avocat de l'"Association nationale", après l'avoir été de la "provinciale", ont dû faire face à des auditeurs hostiles pour le plus grand nombre, ce qui amena des engueulades répétées et plusieurs chahuts généralisés. Par ailleurs, M. Jean-Paul Lapointe, administrateur du groupe adverse, depuis un mois, s'est présenté et a réussi à se faire écouter . . .

M. Lemelin a fait un plaidoyer sur son rôle dans la "provinciale" et un appel à l'unité des propriétaires de camions. Il a tout particulièrement défendu sa politique d'organisation des propriétaires de camions à l'échelle de la province, disant que c'étaient les entrepreneurs qui avaient intérêt à empêcher la réalisation de cette unité en semant la division chez les propriétaires de camions.

Me Deniger et M. Lemelin ont aussi tenté de donner leur version de la suspension de ce dernier comme administrateur, au début de février. D'après eux, le conseil d'administration de la "provinciale" a destitué M. Lemelin au soir du 10 février et pendant la nuit qui suivit, on enleva des documents au bureau de cette association pour les remettre à M. Jean-Paul Lapointe, que le conseil venait de nommer administrateur. Selon Me Deniger, il dut faire intervenir la police.

Au nom de l'ancienne constitution de la "provinciale", M. Lemelin a laissé planer des doutes sur la validité de l'élection du conseil d'administration le 5 décembre dernier, et sur son droit de le destituer en février.

Le point de vue du groupe Lemelin a d'ailleurs été exposé lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier.

De son côté, M. Lapointe, ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal, a déclaré que le conseil d'administration de la "provinciale" l'avait engagé jusqu'au 1er avril, date de l'assemblée générale annuelle prévue pour les élections selon la nouvelle constitution de l'organisme.

A son avis, ceci rendait valide jusqu'à cette date la reconduction du mandat du conseil d'administration sortant. Il a précisé aussi que la nouvelle constitution avait été acceptée par le Secrétariat provincial au début de janvier.

Il a dit qu'il appréciait les qualités d'organisateur de M. Lemelin, mais non ses aptitudes comme administrateur. Le conseil d'administration, d'après lui, n'a fait que reprendre le contrôle de la situation. Quant à l'incident survenu dans la nuit du 10 au 11 février au bureau de la "provinciale", loué par Me Deniger, M. Lapointe n'y voit que la récupération normale des papiers nécessaires à son travail et trouve injustifiable le geste du propriétaire de l'appartement, Me Deniger, qui a pris sur lui de faire appel à la police.

Un bail, c'est un bail

Là-dessus, Me Deniger a fait remarquer, après l'intervention de M. Lapointe, qu'un bail "ça ne se brisait pas comme ça". A ce moment, des voix dans la salle ont crié qu'il n'y avait pas de bail . . .

Selon M. Lapointe, l'association s'en allait à la faillite quand on a démis M. Lemelin. Ce serait, toujours d'après M. Lapointe, la conséquence notamment d'une volonté d'expansion trop rapide, négligeant les contingences financières. M. Lapointe estime que l'association devrait plutôt progresser lentement, parallèlement avec une situation financière saine.

De toute façon, il existe donc deux groupements qui s'efforcent de gagner les faveurs des petits propriétaires, soit les dirigeants de la "provinciale", et ceux que ces derniers ont suspendu en février, provoquant la création d'une nouvelle association, la "nationale". C'est cette association qui a convoqué l'assemblée d'hier.

M. Lemelin a par ailleurs déclaré que même si la querelle actuelle n'avait pas éclaté, il aurait proposé en avril une association nationale, qui tienne compte des contrats du gouvernement fédéral . . .

Le projet d'une voie maritime entre les fleuves Hudson et St-Laurent serait trop coûteux

WASHINGTON (PAf) — Le coût de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'une voie maritime reliant les fleuves Hudson et St-Laurent serait nettement disproportionné par rapport aux économies de transport que permettrait une telle canalisation.

Telle est la conclusion dont le comité international chargé d'étudier le projet en question a fait part au comité ministériel canado-américain sur les affaires économiques.

Depuis quatre ans des études se poursuivent sur la possibilité de relier New York et Sorel par la rivière Richelieu et le lac Champlain. Le rapport complet du comité d'études sera rendu public demain.

"Les économies de transport qui pourraient être réalisées par l'utilisation de cette voie navigable sont nettement trop peu importantes pour en justifier la construction, l'entretien et l'exploitation", a déclaré le comité.

BEAUX-ARTS

SUITE DE LA PAGE 3

aussi la situation de l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués dans toute autre institution relevant directement du ministère de l'Education.

La création de cet organisme consultatif est le fruit du dialogue qui s'est engagé, en décembre dernier, entre, d'une part, le sous-ministre adjoint de l'Education, M. Gilles Bergeron, et, d'autre part, les étudiants en arts et leurs professeurs. Il s'agit de trouver des solutions aux griefs relatifs aux conditions matérielles et pédagogiques prévalant dans les institutions publiques d'enseignement des arts.

Le comité, outre M. Marcel Rioux, est composé de MM. Réal Gauthier, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal ; Martin Krampen, professeur adjoint d'arts appliqués et de psychologie à l'université de Waterloo ; Gaby Lalande, licencié de l'école des Hautes-études commerciales et publicitaire, de Montréal ; Jean Ouellet, architecte de Montréal ; Fernand Ouellette, réalisateur à Radio-Canada. Les ministères de l'Education, des Affaires culturelles, des Finances et de l'Industrie et du Commerce désigneront chacun un fonctionnaire comme membre adjoint.

Le comité fera périodiquement rapport au ministre de l'Education sur les questions relevant de son mandat qu'il considérera les plus urgentes et il produira son rapport avant le 1er septembre 1966.

Deux malades sont à la merci d'éventuels donneurs de sang

Un jeune homme âgé de 20 ans, qui doit subir demain matin une opération à coeur ouvert, ne sera opéré que si 32 donneurs volontaires sont capables de lui donner aujourd'hui "O RH" négatif. En effet, ce jeune homme dont l'intervention chirurgicale a déjà été remise il y a trois semaines, est à la merci des bons samaritains modernes qui pourront se rendre au Centre de la Croix-Rouge situé au 2180 ouest, boul. Dorchester d'ici sept heures ce soir.

D'autre part, la même quantité de sang "O RH" négatif est demandée d'urgence demain, mardi, pour une autre opération du même genre. Les personnes désireuses d'aider la patiente qui attend leur généreuse contribution devront se présenter au centre du boulevard Dorchester demain, de 9 heures à 7 heures du soir. Le sang devant être utilisé frais pour ce genre d'opérations, on procédera après cette heure aux analyses d'usage et on fera ensuite parvenir le sang pour l'opération qui doit avoir lieu mercredi matin. Cet appel urgent est adressé à toutes les personnes dont le sang a été classé dans la catégorie "O RH" négatif.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

tersection des rues Marcil et Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de la métropole. La victime a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Reine Elizabeth.

André Patry, âgé de 37 ans, d'Asbestos, tué par une auto alors qu'il marchait en bordure de la route no 5 entre Princeville et Victoriaville, dimanche soir.

Ghislain Bouchard, 18 ans, du 134 rue Parent, à McMasterville, non loin du mont St-Hilaire, tué, vers 11 h. 55 samedi soir, quand il a été heurté par l'automobile d'un chauffard, à Longueuil. La police détient un suspect pour interrogatoire en rapport avec cette mort accidentelle.

M. Alphonse Pruneau, 26 ans, du 258 rue St-Jacques, à Laprairie, tué, vers 7 h. 20 hier soir, dans une collision frontale survenue sur la route no 2, à l'entrée du village de St-Vallier, comté de Bellechasse. La femme et les deux enfants de M. Pruneau, légèrement blessés, ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. Albert Brisebois, 33 ans, du 1260 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, a succombé aux blessures subies, vers 10 h. 45 hier soir, dans une violente collision d'automobiles survenue sur la route no 9C, entre Delson et Caughnawaga, aux abords du pont Mercier. Quatre des personnes qui voyageaient avec M. Brisebois ont été transportées à l'hôpital général LaSalle avec des blessures diverses.

ENFANT TUE PAR LA CHUTE D'UN ESCALIER

Mario Bonenfant, 8 ans, fils de M. et Mme Normand Bonenfant, du 5846 9e Avenue, à Rosemont, tué de façon inusitée, vers 4 h. samedi après-midi, alors qu'il jouait en face de chez lui. Le câble d'acier retenant l'escalier de sauvetage sous lequel il s'amusait s'est rompu soudainement et la structure métallique s'est affaissée sur la tête de l'enfant. Après le choc, le jeune Mario s'est relevé et a traversé la rue, mais il s'est écroulé devant la maison de ses parents. Il était mort.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

Voici quels sont les 11 revêtements de la Renault canadienne.

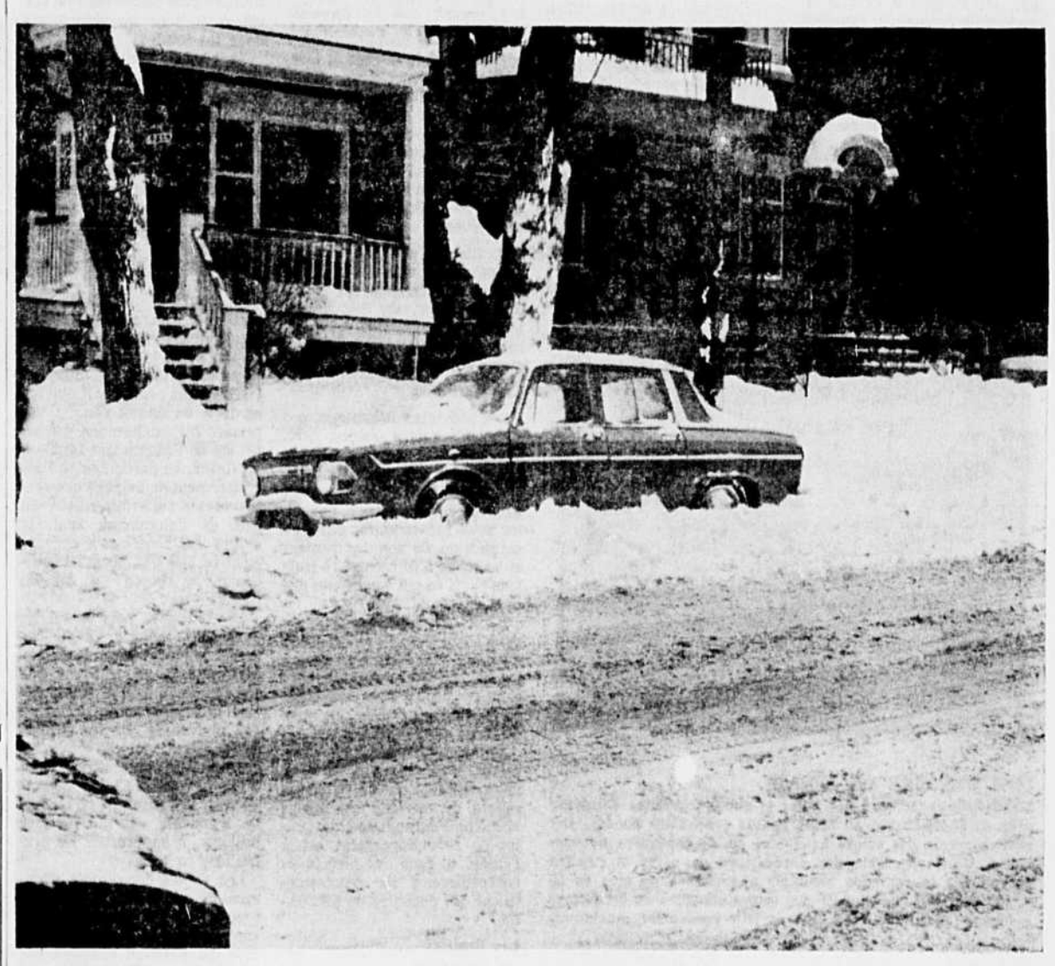

6 traitements anti-rouille (y compris le revêtement anti-corrosif sous la carrosserie).
2 couches d'apprêt.
3 couches de peinture canadienne.

Qu'importent le sel et la boue. Se moquant de l'hiver, la Renault démarre par tous les temps. Vous pouvez vous en procurer une pour moins de $1,900.

LA NOUVELLE MAJOR
RENAULT 10

FABRIQUÉE AU CANADA

MONTREAL
AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTEE
8555 Devonshire Rd. 735-1331
1824 ouest, Ste-Catherine. WE. 7-9551
4950 rue Jean-Talon, 738-1143
GARAGE WILLIE LTEE
3432 rue Masson. RA. 7-2828
LAREAU AUTOMOBILE INC.
4476 de La Roche. 523-3551
GARAGE JOS. LEROUX
1840 rue Darling. 526-3781

ST-LAURENT
MONTREAL-DAUPHINE INC.
12050 boul. Laurentien. 331-6130
ST-JANVIER
DEMOUY AUTOMOBILE LTEE.
Case Postale 147. GE. 8-5877
CHAMBLY
CHAMBLY AUTO ELECTRIC
561 rue Bourgogne. 658-1141
CHATEAUGUAY
RENO AUTOMOBILES ENRG.
81 boul. St-Jean-Baptiste, 691-9444

VILLE DE LAVAL
DE LA CONCORDE AUTOMOBILES INC.
4450 boul. Lévesque. 661-0660
L. DAGENAIS & FILS LTEE
603 boul. Labelle. NA. 5-2416
GARAGE PELLETIER ENRG.
1215 boul. des Laurentides 669-7171
LACHINE
GARAGE EDDY DOYLE
2280 rue St-Joseph. 637-7511
LONGUEUIL
GARAGE BLANCHETTE INC.
900 ouest, St-Laurent. OR. 7-6347

POINTE-CLAIRE
TRICOLOR MOTORS LTD.
100 Leacock Drive. DX. 5-5821
STE-MARTHE
BARON AUTOMOBILE ENRG.
586 Chemin Oka. 473-6144
REPENTIGNY
FRENETTE AUTOMOBILE ENRG.
231 rue Notre-Dame. 581-9220
ST-HYACINTHE
MANN AUTOMOBILES INC.
4545 boul. Laurier. 773-8844
VERDUN
LESAGE AUTOMOBILES LTEE
3478 boul. La Salle, PO. 9-3843

DANSEZ
Fox Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.
5 leçons privées $5
CENTRE-VILLE Tél. 849-2333
410 est, rue RACHEL
CHOMEDEY Tél. 688-2395
736 boul. LABELLE
LONGUEUIL Tél. 674-6295
429, STE-HELENE, via Jacq.-Cartier

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

PRETS HYPOTHÉCAIRES ET NIAGARA...
Grâce à l'approbation rapide de Niagara, vous pouvez refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, acheter une maison ou un chalet, améliorer votre demeure ou accroître votre commerce. L'évaluation effectuée par un spécialiste vous offre une possibilité de financement maximum.
Vous pouvez rembourser en tout temps avant l'échéance sans encourir de sanction.
LA COMPAGNIE DE PRÊTS ET D'HYPOTHÈQUES NIAGARA LTÉE
615 ouest, boul. Dorchester
suite 540 — 866-1946
Membre du Groupe de compagnies IAC
NIAGARA

GRANDE VENTE DE FOURRURES
CHEZ
SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS
(Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

SAVEZ-VOUS A QUEL COMTE PROVINCIAL VOUS APPARTENEZ MAINTENANT ?
Tél. 527-0422

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
2400	Abitibi	12¾	12¾	12¾
1400	Algoma	67½	67½	67½
—	Alliance	300	235	
600	Alumin	37⅝	37⅝	37⅝
600	Alumin	37⅝	37⅝	37⅝
—	Alum 4½ P	43½	41½	—
—	Alcan 1 P	21¼	21¼	—
—	Alcan 2 P	46	45¾	—
100	Anglo CP	9½	9½	9½
—	Ang T 4½ P	42	41	—
—	AT 290 P	53	53	—
—	Arg 2.60 P	48	48	—
—	ArgC P	13	12⅞	—
50	Asbestos	22¾	22¾	22¾
—	Atl Sug	27⅞	27	—
—	Bq CN	67½	66	—
—	Bq d'Eparg	15¼	13½	—
150	Bq Imp-C	64¾	64⅜	64⅜
—	Bq Mont	62¼	60½	—
—	Bq N-E	71½	70½	—
—	Bq PC	48¾	48	—
—	Bq Roy	76	74¾	—
—	Bq T-D	62½	62	—
—	Bathurst P	23¼	22¾	—
—	Bath P 5¼	19	19	—
950	Bell Phone	57	56⅞	56⅞
—	BowM P	50½	50¼	—
—	Brazil	10⅛	9	—
—	BA B N	69	69	—
300	BA Oil	31	31	31
—	BC Forest	24½	23	—
—	BC Phone	77¼	77	—
100	Brinco	5½	5½	5½
—	CAE	10¼	10¼	—
—	Cal Pow	27⅛	26¾	—
—	C P 5% P	99⅛	99½	—
25	Can Cem	41	41	41
—	Can C P	26	26	—
—	CD Sugar	23½	23¼	—
—	Can Iron	23⅛	22½	—
—	Can Malt	21¼	21¼	—
—	CSL	38½	38	—
—	CSL pr	6⅞	6⅞	—
450	C Brew	7⅞	7⅞	7¾
—	C Brew A	43¾	43⅞	—
—	C Brew B	51½	51	—
—	C Br Alu A	19	19	—
—	CBAL A w	575	575	—
—	CBAL B w	590	590	—
—	C Bronze p	97¼	97¼	—
—	C Chem A	690	690	—
—	C Conv B	23	23	—
—	C Hydroc	27¾	27½	—
—	CIL	18⅞	18⅞	—
—	CI Pow	29	28¼	—
—	CI Pow pr	19¼	19¼	—
100	C Marconi	6⅞	6⅞	6⅞
100	CPR	60⅞	60⅞	60⅞
—	CPR 4½ pr	9⅛	9⅛	—
—	C Pfina	12⅜	12¼	—
—	CPP Sec A	22	22	—
—	C Refract	17	17	—
—	C Vickers	19⅝	19⅝	—
—	Cap Wire	10	10	—
—	Central Del	14	12¾	—
—	Chemcell	14	13½	—
—	Chm 1.75 p	34¾	34¾	—
—	Col Cell	7⅛	7	—
225	Cons MS	45	45	45
78	Cons Papr	41	41	41
—	Coronatoin	270	280	—
—	Corpex	10	10	—
—	Crain RL	33	33	—
—	Cred Fonc	74	72	—
—	Cr Zell A	27	26¾	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	39	38	—
—	Dist Seag	37⅛	37⅛	—
—	D Bridge	27¾	27⅛	—
—	D Corset	12	12	—
—	Do Fasco	27⅛	27⅞	—
—	Do Fsco 4½	98	98	—
—	DGlass	15	14½	—
—	D Lime	300	300	—
—	Dosco	16	15½	—
—	D Stores	25¼	24⅞	—
2350	Domtar	20⅞	20⅞	20⅞
225	D Text	37	37	37
100	Donohue	9⅛	9⅛	9⅛
—	Du Pont	44	43	—
—	Du Pont Pr	81	81	—
—	Dupuis A	8½	8½	—
—	Falcon	103	101	—
—	Fam Play	26½	26	—
—	Fleetwood	27	26¼	—
—	Fraser	29¾	28⅞	—
—	Fr Pete	470	445	—
—	G Dynam	64¼	64¼	—
—	Goodyear Pr	43	43	—
825	GL Paper	25¾	25½	25½
—	Hawk Sidd	6⅛	6	—
—	Hollinger	26¼	25½	—
—	Home A	19⅝	19¼	—
—	Home B	19⅛	19⅝	—
—	Horne Pf	310	310	—
100	Hud Bay M	81¾	81¾	81¾
10100	HBC	15⅛	15	15⅛
—	Husky Oil	14⅛	14	—
—	Imp Oil	59⅜	53¼	—
—	Imp Tob	15¼	14⅞	—
—	I Tob Pr	6¼	6¼	—
300	Ind Acce	21½	21½	21½
—	Inglis	10	9⅜	—
125	Int Nickel	100	100	100
200	Int Util	31⅞	31⅞	31⅞
—	Inter PL	85	83	—
—	Invest Gr A	14⅛	14⅜	—
—	Int Util Pr	34¾	34¼	—
—	Labatt	17¼	16¾	—
—	Laur Fin	12¼	8½	—
—	Laur F 6½	19¾	19¾	—
—	Laur F 2.00	29¼	29¼	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	11¼	10⅞	—
—	Loblaw B	11½	11⅛	—
—	Loeb M	16	15⅞	—
—	MacLaren A	24¼	24	—
—	MacLaren B	26	25¼	—
475	MB PR	28¾	28¾	28¾
—	Marit Elec	23¼	23¼	—
—	Marit Tel	22¼	21⅞	—
—	Massey F	32¼	30¾	—
—	McAllister	9	8¾	—
—	Met Stores	13¼	13¼	—
—	MPG Inv	24	24	—
—	Miron B	10¾	10½	—
—	MitchR A	14	14	—
—	Molson A	32½	32	—
—	Molson B	33	32¾	—
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	19½	19½	—
—	Moore Corp	80¼	79	—
—	MorseR A	19⅛	18½	—
—	MorseR B	19½	19½	—
—	Mussens	9⅜	9⅜	—
—	NFLD Light	12½	11⅞	—
50	Noranda	52	52	52
—	North C Gas	32¾	32½	—
150	NS LP	36⅞	36⅞	36⅞
—	Ocean Fish	12½	12	—
—	Ogilvie	15	14½	—
—	Ont Steel	38½	38½	—
—	Oshawa A	28¾	28⅞	—
—	Pac Pete	13¼	12	—
—	Phillips C	32	32	—
—	Placer	27¼	27	—
—	Pow Corp	13½	12½	—
—	Pow C 4¾	46	45	—
975	Price Br	46	45	46
—	QN Gas	13⅜	13	—
—	QNG Pr	97	97	—
—	Que Phone	26¼	24	—
—	Rio Algom	20⅛	19⅛	—
200	Rolland A	12½	12½	12½
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Ronalds F	12⅛	12⅛	—
—	Rothmans	26¾	26¼	—
—	St L Cem A	34¾	34¼	—
—	St L Co A	100	100	—
100	Salada F	10	10	10
—	Scott LaS	14½	14½	—
500	Shell Can	21½	21½	21½
—	Shell I Pr	26½	26¼	—
—	Shop Save	15	14½	—
—	Sicard	6¼	6¼	—
—	Simpsons	27¾	27¼	—
—	Sogemines	12½	12⅜	—
—	SS Steel	13	12⅞	—
400	Steel Can	25⅛	25	25
—	Steinbg A	26	25¼	—
—	Texaco Can	57½	57	—
—	Tr-C Corp	10¼	9¾	—
—	T Fin A	11⅛	10⅞	—
—	Tr-C PL	36⅞	36½	—
100	Tr Mt PL	17¾	17¾	17¾
—	Un Auto A	18¼	18⅛	—
—	Un Carbide	26	25	—
—	Wajax	13¼	13¼	—
100	Walk GW	34¼	34¼	34¼
—	Weldwood	10¼	10⅜	—
25	WCoast Tr	27½	27½	27½
—	Weston A	23	22⅜	—
—	Wstn A w	14	14	—
—	Weston A	24	24	—
75	Zeller's	26	26	26

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
3000	Ajax	12	12	12
—	Alscope	185	180	—
—	Alsof	11½	11	—
—	Amg R Bel	26	25	—
—	Ameranium	6	5	—
—	Anthonian	18	15	—
—	Arno	5½	5	—
—	Augustus	47	46	—
—	Abassiz	38	32	—
2500	Band-Ore	20	20	20
—	Barvallee	7	6	—
—	Bateman	10	5	—
—	Beld-Cort	12½	12½	—
—	Beld-C Pr	12⅝	12½	—
—	Black Hwk	178	160	—
1000	Black Riv	23	23	23
—	Blue Bon	340	330	—
—	Bluewater	26	22	—
—	Bornite	7	6	—
—	B Carpets	40	40	—
500	Bruce-Presto	13	13	13
—	Bruneau	23	22	—
1000	Burnt Hill	39	39	39
—	Camflo	345	340	—
100	C Interurb	295	295	295
—	C Magnesite	70	66	—
100	C Secur A	315	315	315
—	Carbec	14	11	—
—	Cartier Que	9½	9½	—
—	Casavant	425	425	—
—	Cassiar	15½	15½	—
—	Cassidy's	450	450	—
—	Cessland	590	535	—
—	Chemalloy	155	135	—
—	Chib Copper	7	6	—
—	Chipman	17	15	—
—	Coastal M	27	32	—
—	Com H M	61	60	—
—	Com O G	32	30	—
—	Commodor	180	150	—
—	Commod w	40	20	—
2000	Cominga	16	16	16
—	C Canorama	26	24	—
—	C Div S A	140	146	—
—	C D Sec Pr	41	41	—
—	C Manitoba	43	37	—
—	C Mogador	27	24	—
—	C New Pac	75	46	—
—	C Persh	15	13	—
—	CQ Smelt	63	58	—
—	CQ Yell	5	5	—
—	C Virginia	36	36	—
—	Copstream	10	10	—
100	Couvrette A	6⅛	6½	6½
—	Crownbridge	31	29	—
1000	Crusade	25	25	25
—	Dauphin	20	17	—
—	Delta Elec	220	220	—
—	Delta Min	16	15	—
—	Denault A	10	9½	—
1500	Doisan	40	40	40
—	Dev Elbow	33	27	—
2500	Dom Exp	20	19	20
—	Dom eLas	29½	23	—
25	D Oilcloth	26	26	26
—	Dumagami	51	51	—
—	Dumont	42	37	—
—	Dyna Pet	485	350	—
—	E Koot pr	265	265	—
—	East Sull	880	870	—
—	East Vent	26	22	—
—	Emp Oil	7	6½	—
24700	Equity Ex	92	89	90
—	Feb Met	27	24	—
—	Fano	8	7½	—
—	Fiscal	10¼	10¼	—
—	Flint Rock	20	16	—
—	Fontana	7	6½	—
—	FT Reliance	48	45	—
—	Fox Lake	26	23½	—
—	Frigistors	60	45	—
—	Funds	6	5	—
1500	Futurity	95	92	92
—	Garney	70	66	—
—	Ghislau	22	20	—
—	Gilchrist	395	395	—
—	G Autotron	40	25	—
—	Glen Lake	143	135	—
500	Grt W M	190	190	190
—	Greenberg	5¾	5¼	—
—	Grissol	240	235	—
—	Gu Po Ur	26	25	—
—	Hubbard A	26	26	—
—	Imbrex	400	400	—
—	Inland Ch	7½	7½	—
—	Inspiratn	180	170	—
—	Int Atlas	95	85	—
—	Int Ceram	8	7	—
2000	Intp Dredg	15	15	15
—	Inv Found	52	51½	—
—	I Norvalie	26½	24	—
—	James Bay	43	30	—
1425	Jubilee	270	260	260
1000	Keltic Mng	30	30	30
—	K Desmond	61	51	—
—	Kiena	52	48	—
—	Kodiac Pet	320	200	—
—	Kontiki	8½	8	—
—	Lab Accept	7	7	—
—	Laduboro	53	48	—
—	Lingside	7	6½	—
—	Lithium	9	8½	—
5000	Louanna G	21½	21	21½
100	M Hygrade	11	11	11
1000	Massval	9	9	9
—	Matachewan	67	57	—
—	McKinney	16	16	—
—	Melchers	22¾	20⅞	—
—	Mere Chip	10	8	—
—	Merrill	121	101	—
—	Metal Min	150	150	—
—	Mid-Chib	24	23	—
100	Midepsa	600	600	600
—	Miro Mines	23	23	—
—	Mistango	27	22	—
—	Molyb	95	81	—
—	Monpre	8	8	—
—	Mt Costigan	26	23	—
—	Mt Pleast	50	45	—
—	MR Dairies	200	165	—
—	Native Min	21	15	—
—	N Formaq	5½	5½	—
—	N Imperial	140	133	—
—	Newrich	17	16½	—
2000	NW Amulet	8	8	8
—	Nocana	10	9	—
—	NA Asbestos	10	9	—
—	NA Rare	56	49	—
—	NorthEx	96	90	—
—	NW Canala	13	11	—
—	Opem Ex	13	12	—
6100	Pat Silver	64	60	61
—	Paudash	8½	8	—
300	Peace Riv	785	780	780
—	Pembina pr	15	15	—
—	Pembrook I	27	27	—
1500	Pennbec	38	37	37
—	Peso S	170	169	—
800	Phoenix O	285	275	280
—	Pitt Gold	5½	5	—
500	Potash	18	18	18
2500	Que Ascot	10½	10½	10½
—	Q Cobalt	300	270	—
—	Q Indust M	17	17	—
2000	Queenston	11	11	11
—	Rancheria	53	49	—
—	Red Crest	5¼	4½	—
—	Rexspar	6	5	—
—	RA Pete B	148	135	—
11500	Rusty L	28	28	28
—	St-L Colm	225	210	—
—	St-L Div Ld	80	78	—
2000	St Lucie Ex	23½	23½	23½
—	Sapawe	33	31	—
500	Select Fin	340	340	340
—	Silver Reg	32	27	—
—	Silver Sum	21	18½	—
—	Silver T	35	30	—
—	Sobeys A	20½	20½	—
—	Sogena	13¼	12¾	—
—	S Dufault	12½	10½	—
—	Spartan Air	32	54	—
—	Spartan w	5	5	—
—	Stairs Ex	50	46½	—
2000	Std Gold	40	40	40
—	Superpack	6	5½	—
—	Surlaga	90	81	—
1000	Tache	12	12	12
—	Talisman	57	50	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	8	6	—
—	Titan	8	8	—
—	Trsterre	38	35	—
—	U Asbesto	330	305	—
—	Un Obalski	33	30½	—
—	U Towns El	15⅛	15⅜	—
—	Val-Mar	500	410	—
350	V DerHout	300	285	300
—	Vanguard	4½	4	—
—	Westhur	129	125	—
—	W Cdn Min	59	59	—
—	Westairs	29	25	—
1000	West Tin	60	59	60
—	Westville	32½	23½	—
5500	Wisconsin	43½	42½	43½

Hausse des papeteries à l'ouverture

MONTREAL. — L'annonce de l'augmentation de $10 la tonne pour le prix du papier faite par la Domtar et Bowater Paper se répercute favorablement sur les cours dans ce secteur du marché.

Price Bros, bondit de 2 points à 46 et Great Lakes de 1 à 26. Domtar en gagne ⅞ à 21 et Abitibi et Fraser progressent de ¾ à 12¾ et 30 respectivement.

La cote accuse une tendance légèrement mixte dans les autres secteurs.

Du côté gagnant, la banque de Commerce progresse de ⅛ à 64⅜. Nova Scotia Light de ⅜ à 36⅞ et Salada Food de ⅛ à 10. Du côté perdant, Cominco perd ½ à 45. Industrial Acceptance ¼ à 21¼ et Steinberg ⅜ à 25⅛.

* * *

TORONTO — Même tendance dans le groupe des papeteries à Toronto qu'à Montréal.

Parmi les métaux non ferreux, Hudson Bay et Noranda gagnent ¼ à 81¾ et 51⅞ respectivement. Denison perd ¼ à 38¼.

Aux pétroles de l'ouest, Great Plains perd ½ à 12 et Canadian Superior ¼ à 23. Dynamic gagne 10 cents à 4.05.

Parmi les mines spéculatives, Windfall et Merrill Island fléchissent de 1 cent chacune

du parquet de la bourse

à 40 cents et 1.02 respectivement.

* * *

NEW YORK — La cote est irrégulièrement et légèrement en baisse à l'ouverture à New York. Le marché est actif et la majorité des fluctuations sont minimes.

California Financial débute en hausse de ⅛ à 5½ sur un volume de 11,500 actions. Electrical & Musical Industries débute inchangé à 5⅛ sur 12,500 actions.

Les transactions-bloc suivantes sont enregistrées : American Telephone perd ⅛ à 58⅜ sur 16,000 actions ; Radio Corp. perd ¼ à 51⅜ sur 4,000 actions ; et Chrysler perd aussi ¼ à 53 sur 4,000 actions.

US Steel gagne ¼ à 49¾. Massey-Ferguson qui est inscrit ce matin à la Bourse de New York, débute inchangé à 32 par rapport à sa clôture de vendredi sur l'American Stock Exchange.

* * *

PARIS. (AFP) — Aucune amélioration dans le comportement général du marché. Le fléchissement de la cote se poursuit sur tous les fronts et comme l'indice des valeurs françaises faisait ressortir vendredi dernier un abandon de près de 50% des gains enregistrés en janvier dernier, les déchets prennent maintenant davantage d'importance. De même qu'aux séances précédentes, les offres qui se présentent sur le marché ne forment pas un gros volume mais la demande ne consent à se manifester qu'à des cours en retrait sur les niveaux précédents.

L'évolution de la situation sociale constitue l'un des éléments principaux de la mauvaise tendance. Les renvendications se font de plus en plus pressantes dans le secteur nationalisé où des arrêts de travail, sont envisagés en cours de mois.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Abitibi	8600	$13	12⅝	12⅞	+ ⅞
Ackind	1500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Alta Gas	250	$36¼	36	36	— ½
Alg Cen	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Algoma	z24	$67¼	67	67¼	
Alliance A	z50	250	250	250	
Alumini	1280	$37⅛	37⅛	37⅛	— ¼
Alum 4½ p	100	$43	43	43	+ ¼
Alum 1pr 4	z50	$21¾	21¾	21¾	
Ang CP	100	$10	10	10	+ ½
Anthes A	35	$26¼	26¼	26¼	— ¾
Anthes B p	z5	$100	100	100	
Arg C Ppr	165	$13	13	13	
Asbestos C	189	$22¾	22¾	22¾	
Atl Sugar	575	$27⅞	26⅞	27⅞	+ ⅝
Bank Mont	z17	$60¾	60	60	
Bank NS	115	$70¼	70¼	70¼	
Bath P A	25	$55	55	55	+ ½
Bath P w	100	$10	10	10	+
Beav L A	z10	$18	18	18	
Bell Phone	832	$57	56⅞	56⅞	+ ¼
Bicks	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Bow-M p	z20	$51	51	51	
Brazil	1010	$10⅛	10⅛	10⅛	
Bright	50	$80	80	80	
BA Oil	z250	$31¼	31	31	
BC Forest	400	$23½	23½	23½	+ ½
BC Sugr p	z50	$19½	19½	19½	
BCPh 484	z10	$23½	23½	23½	
Cal Pow	355	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
CD Sug	z50	$23½	23½	23½	
Can Iron	400	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅜
Can Malt	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Can Perm	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
CSL	25	$38½	38½	38½	+ ½
CSL pr	z24	$6⅞	6⅞	6⅞	
C Brew	2315	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
CB Al A w	z30	575	575	575	
Cdn Can A	200	$14	14	14	
C Chem w	250	675	675	675	— 10
C Dredge	100	455	455	455	— 3
Cdn G Inv	25	$59	59	59	+ ½
Cind G O	310	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
CG Sec A	z50	$10½	10½	10½	
C Marc	1000	$7	6¾	6⅞	
CIL	z25	$18½	18½	18½	
Cimp BkC	490	$64⅜	64	64	
CPR	852	$60⅞	60½	60½	— ⅜
CPR Pr	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cdn Pet	540	$12	12	12	
C Westng	115	$84¼	84¼	84¼	—2¼
Chemcell	455	$13¼	13⅛	13⅛	— ¼
Chrysler	z20	$57	57	57	
Clairtone	425	$6½	6½	6½	
C Savings	z50	$14	14	14	
Col Cell pr	z48	$24½	24¼	24½	
Con Bldg	400	230	225	230	+ 5
Con M S	z90	$45½	45	45¼	
Con Paper	489	$41¼	40⅞	41¼	+ ⅜
Con Gas	2356	$15⅛	15	15	— ¼
Coronatn	805	185	175	185	+ 5
Coron w	200	27	27	27	— 3
Crestbrk	150	$7½	7½	7½	
Crush Int	z45	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Cygnus A	z5	460	460	460	
Cygnus B	515	$7½	7½	7½	
Distl Seag	385	$36¼	36	36	
Dom Ell pr	10	$101¾	101¾	101¾	— ¼
Dofasco	185	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Dosco	200	$15¾	15½	15½	— ⅛
Dom Store	475	$25	25	25	— ¼
Domtar	3779	$21⅛	20¾	20¾	+ ½
Dom Text	100	$37	37	37	
Du Pont	z20	$43½	43½	43½	
Eddy Mtch	50	$34	34	34	—1
Falcon	492	$101	101	101	— ½
Fntr Acpr p	25	$25	25	25	
GL Paper	3425	$26½	25	26¼	+1¼
Greyhnd	200	$15¼	15¼	15¼	— ½
Hand Chm	z25	425	425	425	
Hard CrpA	25	$39	39	39	— ½
Hawker S	800	$6⅛	6	6	
Hayes Stl	975	$26½	26⅜	26½	+ ¼
Horne Pf	100	310	310	310	
Home A	z150	$19¼	19	19⅛	
Home B	z3	$20½	20½	20½	
Husky	985	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Husky D w	100	680	680	680	— 20
HBC	240	$15⅜	15¼	15⅜	
HB Oil G	450	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Imp Oil	z215	$53½	53⅛	53½	
Ind Accep	z25	$21½	21½	21½	
Inglis	600	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Inland Gas	z30	$9½	9½	9½	
IMC	z2	$86	86	86	
Int Nickel	1185	$99½	99	99	—1¾
Int Util	200	$31½	31⅜	31½	— ⅛
Intpr P L	z30	$83⅜	83⅜	83⅜	
Int Stl P	125	$6¼	6¼	6¼	
Inv Grp A	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
James Stl	z25	$11	11	11	
Jefferson	60	$33	33	33	+ ⅛
Jeff Bw	25	$25½	25½	25½	+ ¼
Jockey C	1100	$5¼	5¼	5¼	
Kelsey Co	500	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Labatt	153	$17	17	17	
Laforge A	120	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
LOnt Cem	600	$5⅞	5¾	5¾	
Laura Sec	z35	$16½	16½	16½	
Lau Fin	740	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Lau Fn 6¼	175	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Lau F2.00	100	$28	28	28	+ ½
Lau Fin140	z5	$20	20	20	
Lau F1.25	z50	$17	17	17	
Levy	1300	$18⅛	18½	18½	
Levy B pr	z100	$20¼	20¼	20¼	
Life Invest	z50	$8¼	8¼	8¼	
LobCo A	100	$11	11	11	— ⅛
LobCo B	475	$11⅛	11⅛	11⅛	
Loeb M	375	$15¾	15¾	15¾	— ¼
M B P R	2225	$29	28½	29	+ ¾
Moss-F	980	$31⅛	31½	31⅛	+ ¼
Met Stores	z125	$13¼	13	13	
Met Stre p	z50	$21	21	21	
Molson A	100	$32½	32¼	32¾	+ ¾
Mon Foods	100	$7½	7½	7½	+ ½
Montex	200	$15½	15½	15½	+ ¼
Montex w	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Mont Loco	z100	$14½	14½	14½	
Moore	225	$80	80	80	
Morse A	250	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Murphy	1600	$9⅛	9¼	9⅜	
Nat Dr pr	z100	$16½	16½	16½	
Nat Trust	z25	$21½	21½	21½	
NW Util pr	50	$79	79	79	—1
Noranda	1010	$52	51¾	51¾	+ ⅛
Nor Ctl G	370	$31¾	31½	31½	— ⅛
NW Util pr	50	$79	79	79	—1
Oshawa A	65	$28⅜	28⅜	28⅜	
Pac Pete	500	$12¾	12⅝	12¾	
Peel Eldr	z45	$19	18½	19	
Pembina	1000	$10¼	10¼	10¼	
Pow Corp	675	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Price Bros	2155	$46	44⅞	46	+2
QN Gas	1400	$13¼	13¼	13¼	
Rank Or A	950	470	470	470	— 30
Romfield	500	170	170	170	
Ronald Fd	500	$12	12	12	
Royal Bnk	147	$75¾	75¾	75¾	+ ¼
Select Les	100	125	125	125	— 15
Shell Can	1487	$21¾	21½	21½	
Shell I pr	300	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
Shell I w	200	695	685	685	— 10
Shopper Ct	200	470	470	470	— 5
Shully's	100	255	255	255	— 5
Silverwd A	z51	$17½	16¾	17½	
Simpsons	100	$27¼	27¼	27¼	— ¼
SKD Mfg	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Slater Stl	300	$15	14⅞	15	
Southam	75	$39	39	39	
St Pav	z50	$14½	14½	14½	
Steel Can	805	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Suptest od	200	$21	21	21	
Tamblyn	z10	$26½	26½	26½	
Texaco	105	$57⅛	57⅛	57⅛	
Thom N P	525	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Tone Craft	200	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Tor Star p	z10	$57¼	57¼	57¼	
T Fin A	1728	$11⅛	11¼	11¼	— ⅛
T Fin B	100	$11¼	11¼	11¼	
Tr Con PL	115	$36½	36½	36½	— ⅛
Trans Mt	z25	$17¾	17¾	17¾	
Turnbull	100	$6	6	6	+ ¼
Un Carbid	120	$25¼	25¼	25¼	
Versafd	100	440	440	440	
Versatile	z50	$20	20	20	
Walk GW	2508	$34½	34	34⅛	— ⅛
Well Fin A	100	$6½	6½	6½	
West Ind	100	265	265	265	— 10
West Ind A	200	460	455	455	+ 5
Westc'st	638	$27⅜	27½	27½	
Westeel	100	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Weston A	225	$22½	22½	22½	+ ¼
Weston B	z25	$24	24	24	
Woodwd A	487	$24½	24½	24½	
Zenith	400	220	220	220	— 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Acme Gas	7000	31	31	31	+2
AAm Moly	100	155	155	155	— 2
Ang Ruyn	200	247	247	247	+ 2
Ansil	1000	14	14	14	
Area	600	95	95	95	
Armore	8000	25	25	25	—1½
A Arcadia	2600	31	30	30	
Argosy	1000	36	36	36	—2
Atl C Cop	450	158	157	157	
Atlas Yk	2000	6½	6½	6½	—2
Bankeno	2300	105	100	103	— 2
Bankfield	3100	19½	17½	17½	— ½
Basko	1800	14	14	14	
Belcher	3100	48	48	48	—1½
Black Bay	500	14½	14½	14½	+1½
BL Hawk	3300	174	171	171	+ 1
Bralorne	250	410	410	410	+ 10
Brunswk	600	014¼	14¼	14¼	— ⅛
Bunker H	2000	32	31½	32	+ ½
Cable	z166	12	12	12	
Cadamet	z250	8	8	8	
Cam Mine	30824	26	17½	26	+9½
Camp Chib	100	770	770	770	— 5
C Tung	3650	248	245	246	+ 1
C Dyno	2100	170	159	161	+ 7
C Jamiesn	2800	126	126	126	
Cariboo	500	47	47	47	—1
Chester	3400	22½	22	22	
Chib Kay	500	23	23	23	+ ½
Chib M	3500	50	50	50	
Chimo	1400	148	147	148	
Coch Will	300	530	525	530	— 5
Coin Lake	500	63	63	63	+ 2
Comb Met	1000	25	25	25	+ ½
Con-Key	1000	11	11	11	
Con Shaw	29000	72	70	71	+ 1
C Bellek	10000	13	13	13	
Cons Brew	1000	25	25	25	— ½
C Callinan	9000	9½	9½	9½	
C Halli	5200	56	55	55	— 3
C Morben	1600	435	430	430	— 15
C Mogul	1025	355	355	355	
C Morrisn	1000	212	212	212	
Con Negus	500	17	17	17	+1
C Rambler	4700	240	239	239	+ 1
C Red Pop	4500	17	16½	16½	— ½
Cop Corp	z300	68	68	68	
Cop Fields	1100	144	143	143	— 2
Coulee	10000	48	47	47	
Cowich	13900	105	102	103	— 2
Craigmt	100	$12¾	12¾	12¾	
Cstland	z166	27	27	27	
Crowpat	1000	9	9	9	
Deering	1000	18½	18	18	
Deer Horn	1700	35	35	35	
D'Eldona	12300	83	81	82	— 1
Delhi Pac	500	18	18	18	
Denison	335	$38⅜	38⅜	38⅜	+ ¼
Dicknsn	400	500	490	495	— 5
Discovry	5150	220	199	220	— 9
Dome	z35	$40	40	40	
Duvan	4500	19	18½	19	+ ½
East Sull	300	875	875	875	— 5
Francoeur	3000	11	11	11	
Frobex	z142	91	91	91	
Giant Yk	263	$13⅛	12⅞	12⅞	— ¼
Glacier	1000	11	11	11	
Glenn Exp	2540	13½	13	13	— ½
Goldrim	9800	38	36	36	—1
Granduc	525	405	400	400	— 10
Green Pnt	700	110	110	110	+ 1
Gulf L	1000	9½	9½	9½	
Gunnar	200	203	203	203	— 2
Hard Rock	1000	12½	12½	12½	
Headway	900	18	18	18	
Heath	5000	7½	7½	7½	+ ½
High-Bl	350	835	835	835	— 15
Hollinger	235	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Huds Bay	410	$81¾	81⅝	81⅝	+ ⅛
Hydro Ex	z44	17	17	17	
Int Bibis T	400	112	112	112	+ 2
Irish Cop	500	24½	24½	24½	+2
Iron Bay	1800	260	257	260	+ 3
Iso	500	181	180	180	— 1
Joye Exp	1000	22	22	22	
Jelex	4100	40	38	38½	—1½
Jonsmith	1500	27	26	27	+1
Joutel	600	110	110	110	
Kerr Add	1460	$10½	10⅜	10⅜	
Kelly Dsd	500	62	62	62	
K Anacon	100	260	260	260	+ 7
Kopan	3000	14	14	14	+ ½
Lab Min	z30	$32	32	32	
L Dufault	1170	$13	12⅞	12⅞	— ½
La Luz	160	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Leitch	1200	610	600	610	+ 10
Malartic	500	81	81	81	
Marchant	1200	225	220	220	— 5
Mattgmi	125	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Maybrun	1000	24	24	24	+1
Mc Adam	1800	105	104	104	— 2
McWat	9700	73	70	72	
Merrill	7600	104	102	102	— 1
Midrim	8000	46	45	45½	+ ½
Min-Ore	6000	14	13½	14	
Multi-M	10800	225	218	218	— 2
Nat Expl	3000	18	18	18	+ ½
New Bid	500	6½	6½	6½	— ½
Nconex w	600	310	310	310	— 20
N Goldvue	1500	8	8	8	
N Hosco	800	249	247	249	— 1
Newlund	2000	20	20	20	+1
N Mylama	1000	24	24	24	+ ½
N Que Ragl	4750	560	520	560	+ 50
N Senator	7000	20	19	20	+1
Nisto	6000	19	18½	19	
Nor Acme	500	19	19	19	
Norbeau	5000	131	131	131	
Norlex	1500	20	20	20	
Norpax	500	15	15	15	
N Bordu	1000	12	12	12	
N Rock	2000	39	38	38	—1
Northcal	1000	33	33	33	+1
Northgat	1000	795	795	795	+ 15
Obrien	153000	110	105	110	
Opemska	525	$10⅛	10⅛	10⅛	
Orchan	300	450	445	450	+ 10
Osisko	1000	40½	40½	40½	
Pamour	200	190	190	190	+ 4
Paramaq	100	14½	14½	14½	+ ½
Patino	700	$11¾	11½	11½	— ¼
Pax Int	3000	33	32	33	+2
Pce Expl	1000	29	29	29	+ ½
Peerless	3000	11	11	11	
Pick Crow	2000	28	24	24	
Porc Pay	z100	19	19	19	
Preston	440	$11⅝	11⅝	11⅝	
Que Mon	7800	44	42	42	—1
Quemont	475	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Rayrock	500	130	130	130	+ 3
Rio Algom	1307	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
Rockwin	500	68	68	68	
Rowan Cn	1000	7	7	7	+1
Salem	500	18½	18½	18½	+ ½
San Ant	1000	17	17	17	
Satellite	3000	25	25	25	+1
Sherritt	1250	580	575	575	
Silvmaq	2475	36	36	36	
Starratt	1000	5	5	5	
Steep R	600	640	635	640	
Sud Cont	1000	30	30	30	+1
Sullivan	550	565	565	565	
Sunburst	11500	13	12	13	+ ½
Teck Corp	100	585	585	585	
Texmont	2200	121	120	120	
Texore	2000	35	35	35	+1½
Tex-Sol	z100	34	34	34	
Tombill	400	140	140	140	
Torbrit	2000	90	90	90	
Tormont	z57	11	11	11	
Tribag	3400	282	279	280	+ 9
Trin Chib	1000	10	10	10	
U Asbestos	900	330	330	330	
U Buffadn	2000	66	66	66	+ 1
UCL Mine	1000	19	19	19	
Un Keno	500	500	495	500	
Un Macfie	500	18	18	18	—1
Urban Q	3000	25	24½	24½	
Vespor	1000	30	30	30	
Violam	300	415	415	415	+ 5
W Beaver	1000	15½	15	15	— ½
West Mine	100	580	580	580	— 15
W Surf I	1000	12	12	12	+1
White Star	1300	36½	36½	36½	— ½
Wilco	1500	37½	37	37	
Willroy	1800	180	180	180	
Windfall	17200	42½	38	39½	—1½
Yale Lead	1000	19½	19	19½	+ ½
Yk Bear	3800	177	177	177	+ 3
Yukon C	7000	74	73	74	+ 1
Zulapa	500	24	24	24	

Oils Gas

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
All Rex	1175	22	22	22	+1
Alminex	1395	500	495	495	— 5
Am Leduc	12100	21	20½	21	+ ½
Banff	3015	$17¼	15¾	15¾	—1½
Bralsa	500	72	72	72	
Calvert	1500	31	31	31	— ½
CS Pete	2500	260	253	258	+ 6
C Ex Gas	1650	425	420	420	
C High Cr	11825	90	87	90	+ 6
Cdn Sup O	200	$23	23	23	— ¼
Cent Del	301	$12¼	12¼	12¼	
Chieftan D	1000	715	715	715	+ 5
Dynamic	25175	410	385	385	— 10
French Pt	1075	445	445	445	+ 5
Gt C Oilsds	350	$12	12	12	
Int Helium	5500	180	180	180	— 5
Mill City	10300	167	158	160	— 1
N Cont	1000	35	35	35	
N Davies	2000	23	23	23	+1
Numac	2000	154	149	149	— 6
Permo	3500	30	30	30	— ½
Petrol	1000	74	74	74	+ 1
Place G	350	187	185	185	
Ponder	1500	50	50	50	
Provo Gas	1550	279	275	275	— 2
Scurry Rn	255	$22½	22½	22½	
Spooner	30800	75	74	75	
Triad Oil	1400	244	240	240	— 3
U Canso	100	350	350	350	
Wstates	600	755	750	755	+ 5
W Decalta	550	385	375	375	— 5

Ventes : 11.00 : 1,872,000.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

Abeto	7	9
Advance RL	20	23
Aconic	3	5
Amal. Mng	20	—
Amer. Chib.	10	12
Abeto	5½	7
Americ	10	25
Amer Chib	10	12
Americ	10	25
Armora	—	2
Bald Mt	4	6
Beauchemin	—	40
Boma Chib	30	40
Beauport Holding	12	16
Bracemac	50	53
Burrex	30	35
Columbia River	5	5¼
Cdn Javelin	10¼	10¾
Corgemines	70	80
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	19	22
Dubisson	3	5
Elmac	4	6
En Ola Expl	20	20
Columbia River	5	5¼
Ganda	20	25
Gaspe Copper	33	35
Gaspesia	30	40
Gibson	13	15
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	4 30	4 60
Hucamp	27	30
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	40	44
Jack Waite	9	12
Juma	43	46
Kewagama	4	6
Kukafush	5	5½
Lake Beaver	32	35
Leeds Metals	70	75
Little Tex	—	10
Lun Echo	70	75
Main Oka	5	10
Mariner	50	55
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	59	79
New Mill Copper	9½	14½
Nat Malartic	75	80
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	14½	19½
New Bosca	10	15
New Insco	10	12
New Lorie	14	17
New Pascalis	30	40
Nipiron	55	65
Norque	9	11
Okland	1	2
Olympus	50	60
Que Exl	17	19
Que Jo	5	8
Ran Lux	—	25
Rapid Mal	4	5
Seaway	2	4
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	1½	1½
Sullico	7 00	8 00
Thunder Bay	2¼	2½
Timrod	25	30
Upton Copper	65	70
Waco	55	58
Watson Lake	10	12
William Leys	1	3
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE
Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Que.	7½	8½
Chartered Credit	4	4½
Corpex wts	2 25	3 00
Corp Fonc de Mtl B	1 00	—
Corp Fonc de Mtl A	—	4 75
Credico	3	3¼
Cr Alliance priv	3	—
Cr St Lau B	18	19
Crown Life	37½	39
Cons Theatre A	6½	—
East C Sav	7½	8¼

fonds mutuels

	Achat	Vente
Adanac	3.32	3.63
Andreae Equity	3.32	3.63
All Cdn Com.	7.32	8.02
All Cdn Div	9.44	10.35
American Growth	5.88	6.43
Ass. Investors	5.62	5.88
Beaubran	40.26	43.83
Canada Growth	6.06	6.66
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	10.19	11.17
Cdn Inv. Fund	4.10	4.49
Cdn Trusteed	4.83	5.28
Canafund	33.96	36.66
Champion Mutual	7.41	8.05
Collective Mutuel	6.32	6.87
Commonwealth Intl	10.70	11.73
Commonw Int Lev	10.29	11.28
Corp. Investors	3.85	6.40
Diversified Income A	30.05	—
Diversified Inc. B	6.01	6.60
xDividend Shares	3.75	4.11
Doom. Compound	4.34	4.72
Dominion Dividend	3.34	3.63
xDreyfus	26.48	28.90
Dom. Equity	24.10	25.11
Entarea Inv.	14.83	14.97
European Growth	6.78	7.41
Federated Financial	4.93	5.39
Federated Growth	6.99	7.64
First Oil Gas	5.94	6.49
Fonds Collectif A	7.30	7.64
Fonds Collectif B	5.46	5.62
Fonds Collectif C	8.53	9.28
Fonds Desjardins A	5.01	—
Fonds Desjardins B	4.94	—
Fonds P.E.P.	4.28	4.66
Fraser	10.75	10.80
Group Inc	4.31	4.71
Growth Equity	5.30	5.79
Growth Oil & Gas	13.00	—
Guardian Growth	4.52	4.92
Investors Growth	9.37	10.19
Inv. Intl Mutual	6.06	6.59
Investors Mutual	5.11	5.55
xKeystone Cust S-1	23.76	25.92
xKeystone Cust S-4	7.09	7.74
xKeystone Cust K-2	7.04	7.69
Molson M Fund	8.00	8.20
Mutual Bond	8.29	8.68
Mut. Accumulating	5.25	5.74
Mutual Bif	5.37	5.84
Mutual Income	6.48	7.00
One William Street	16.26	—
Prêt et Rev. Mutuel	7.24	7.91
Provident Mutual	6.26	6.78
xPutnam Growth	12.40	13.55
Raddison	4.87	5.35
Regent Fund	8.13	8.89
Research Invest.	16.23	17.74
Savings Invest.	7.24	7.91
Exec Fund of Cda	6.91	7.57
xTV Electronics	10.19	11.11
Timed Investment	6.93	7.45
United Accum.	9.80	10.71
Univ Svgs Equity	5.40	5.90
Western Growth	5.66	6.19

x—Devises américainess.

Fed Saving	8	9
Grenoche	2 90	3 10
Income	12	13
Industrial Life	175	185
La Prevoyance	13½	15
La Solidarite	75	—
La Stabilite	6 00	7 00
Les Prevoyants	—	75
London Life	78	80
Monarch Lf	100	110
NB Tel	18	18½
NS Trust	58	—
NW Life	13½	14½
Pacific Gas	14½	15½
Paco	2 60	2 80
Permeator	9	10
Simard wts	1 75	2 50
Soc d'Am et Fid	35	37
Steadman	2 25	2 75
Super Seal	9	10
Supersol	4	5
Systcoms	50	—
Trizec	90	1 10
Trust Gen	26	27
Un Amus	26	—
id "B"	26	—
Velok	150	155
Well Bank	4¾	5¼
Zodiac	2¼	2¾

américaine

Ventes		Haut	Bas	11 h.
700	Allegh CP	10¼	10⅛	10⅛
900	Atlas CU	1½	1½	1½
300	Barnes Eng	26¾	26⅜	26⅜
2400	Brazil Tr	9⅛	9⅛	9½
200	Brit Pet	9⅛	9⅛	9⅛
2100	Brown Co	23¾	23⅛	23⅛
100	Can Javelin	9⅜	9⅜	9⅜
2000	Can Marconi	7	7	7
700	Cott Corp	10⅛	10½	10⅛
1500	Creole Pet	38⅜	38¼	38⅜
32300	Dynalectron	6⅜	6	6⅜
400	Felmont Pet	10¼	10¼	10¼
60	Ford Can	145	145	145
900	Hazel Bishop	8¼	8¼	8¼
100	Hunt Chem	26⅛	26⅛	26⅞
100	Imp Chem	5¾	5⅜	5⅜
400	Jeanette Gl.	7⅜	7⅜	7⅜
1600	xd Mead Jo	28	28	28
1600	Molybdenum	69⅜	69⅛	69⅛
1400	Pancoastal vt	1½	1½	1½
200	Philips Elec	36⅛	36⅛	36⅛
700	Scurry Rain	20⅛	20⅛	20⅛
3700	Seven Arts	23½	23⅛	23⅛
700	Seeman Bros	7⅛	7⅛	7⅛
700	Shatt Denn	8⅛	8⅛	8⅛
29800	Syntex	101	98⅛	98½
300	Tech Iper	40½	40	40½
1600	Us Fulter	1¼	1¼	1¼

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain est coté en devises canadiennes à $1.07⅝.

La livre sterling vaut $3.01-1/16.

NEW YORK — Le dollar canadien est coté en devises américaines, à $0.92-29/32.

La livre sterling vaut $2.79-45/64.

Cote de l'or

LONDRES. (PC) — Côte de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.14 à l'achat et $35.16 à la vente.

Prix de l'once Troy d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.15 9-50 (251 shillings, 3 pence).

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote 46.10F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 107.40F.

Nouvel accord sur le prix du sucre

LONDON. (Reuter) — Les exportateurs mondiaux de sucre ont annoncé qu'ils ont fixé à 2.5 cents la livre le prix de vente minimum du sucre brut. Ce nouveau prix est entré en vigueur à partir de vendredi. On est arrivé à cette décision après plus d'une semaine de discussions secrètes qui avaient pour but d'amener une augmentation des prix mondiaux.

Cuba a déclaré qu'il n'accepterait pas ce nouveau prix. Il n'existait pas d'accord officiel concernant le prix mondial du sucre depuis 1961 alors que Cuba a rejeté l'accord en vigueur à cette époque, accord qui par la suite n'a jamais eu d'application. Les prix du sucre ont baissé pendant quelque temps, et mercredi dernier le taux du marché de New York s'établissait à 2.2 cents la livre.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpetuels	1966	73	74
4½ 15 dec.	1966	99¼	99¾
2¾ 15 juin	1968	95¼	95¾
3¾ 1 juin	1976	81½	82¼
4¼ 1 sept.	1972	91¼	92¼
5½ 1 oct.	1975	98¼	99
4½ 1 sept.	1983	86¼	87
5¼ 1 mai	1990	94	94¾
5½ 1 oct.	1969	99½	100½
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¾	99½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	100	101
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99½
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83
CNR 5 1 oct.	1987	91	91¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1987	91¾	92¾
BC Elect	3¼	1967	98	98½
BC Elect	5½	1989	93	94½
BC Elect	5¾	1977	97	98½
Mon Hyd	5¼	1988	91	92
N. B.	5½	1989	92½	93½
NFLD	5¼	1985	90¼	91¼
N. S.	5¼	1985	91¾	92¾
Ont.	3	1970	90¼	91¼
Ont.	5½	1985	95¼	96¼
Ont. Hyd.	2¾	1968	94	95
Ont. Hyd.	5¼	1983	92½	93½
Que.	3½	1990	92	93
Que.	3	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd.	3¼	1974	82	83
Que. Hyd.	5½	1988	92	93
Que. Hyd.	5	1995	85	86
Saskat.	5½	1985	94	95

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ juin	1989	93	94
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	93½	94½
Vanc 5¼ 15 J	1977	94	95
Hamilt 5¼ 15 J	1977	92	93

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	100	104
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	94
Loblaw 4¾	1976	172	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	100	100
Simpson's 5	1976	210	—
Simpson's 5½	1979	134	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	140	145
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ xd	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	95
Aluminium 4½	1973	91	92½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	92	94
Con Cement 3¾	1975	85	87
Cdn Br Alum 5¾	1980	96	97½
CIL 5⅛	1977	97½	98½
CPR 5	1983	88¾	89¾
Cr Foncier 5¾	1985	92	94
Dosco 6	1985	93	96
Dom Stores 5½	1985	96	97
Domtar 5¾	1990	93	95
Eaton Acc 5¾	1985	95½	96½
Imp Oil 3	1989	92	93
I A C 6½	1983	97½	98½
Roy Tr Mfg 6	1975	97	98
Roynat 6¼	1981	98	98½
Shell Oil 5⅞	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	94	96
Traders Fin 5¾	1985	87	89
Woodward's 5¾	1985	96½	98
Westons 5½	1983	93	95

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel 6	1983	98	—
Alta G Tk 5¾	1985	95½	97½
Bell 5½	1982	94	96
Bell 3¾	1979	80	82
Bell Tel 5¾	1984	96	98
Bell Tel 6¼	1978	100½	102½
Bow Pow 3¾	1980	80	82
Braz Tr 4¾	1970	88	—
BC Phone 5¼	1986	97	99
Calgary P 5¾	1982	98	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	96	98
Cons Gas 5¾	1984	95	97
Cons Gas 5	1978	90	92
Gt Lakes 5¾	1977	96	98
Lakeland NG 6	1982	96	98
Marit El 5¾	1983	96	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¾	1982	96	98
Northw Ut 5¾	1968	96	98
Northrn. Tel. 5¾	1988	97	—
Que Nat Gas 5¾	1985	93	95
Que Nat G 6	1988	96	—
Que Tel 5¾	1983	94	—
TC Pipe 5.85	1987	96	98
Union G 5	1977	94	96

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	97
Eaton 5	1978	90	92
Steinbg 6	1984	97	99
Loblaw's 5½	1983	93	—

fruits et LÉGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.25 à $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie. Greening et Cortland $1.75 à $2.00. C $1 à $1.25. Russet et Delicieuses $4 à $4.50, la boîte à verger.

Betteraves : $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $2.50 les 50 livres, 3.25 à 3.50 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : 1.75 à 2.00 le sac de 50 livres, rouges $2.00 à $2.25, Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Navets : no 1 en minot, lavés $2.50, en sac de 50 livres $2.00 à $2.25, no 2 $1.25.

Oignons : jaunes $1.35 à $1.50, gros $1.75 à $2.00 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais : $2.50 les 12 cellos de 24 onces, $3.00 le minot.

Patates : $1.40 à $1.50 les 50 livres.

Poireaux : $1.00 à $1.25 la douzaine.

Radis : .90 à $1.00 la douzaine.

denrées AGRICOLES

MONTREAL. (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine, du grossiste au détaillant : extra-gros 54.6 ; A-gros 52.4 ; moyens 49.0 ; petits 38.8.

Beurre : no 1, prix de vente du gouvernement à Montréal .57.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 41 ; coloré 41¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.40 à $1.50 les 50 livres ; N.B. $1.50 à $1.60 les 50 livres, 37 à 39 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 17, procédé par rouleau, no 1 en sacs : 13½ à 15 ; autre catégorie pour nourrissage 12½ à 14 ; poudre de lait de beurre : 11½ à 12½. Poudre de petit lait, 4½ à 5 cents.

Devises étrangères

Source : Banq. Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2683
Argentine	Peso	.0058
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.02165
Brésil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2530
Danemark	Couronne	.1561
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2978
Italie	Lire	.001723
Japon	Yen	.002980
Mexique	Peso	.0863
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle-Zélande	Livre	3.0027
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2084
Suisse	Franc	.2482
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Venezuela	Bolivar	.2400

Le libre-échange serait désastreux pour l'industrie canadienne du meuble

— John W. Sharp

Les dirigeants du Conseil canadien des manufacturiers de meubles déclarent que la liberté du commerce international dans le secteur du meuble amènerait la faillite d'un grand nombre d'entreprises de cette industrie canadienne ou la perte de ces entreprises au profit de sociétés étrangères, rapporte la Presse Canadienne.

Le président du Conseil, M. John W. Sharp, qui est également président de Vilas Industries de Montréal, a ajouté que l'industrie doit combattre afin de protéger le marché intérieur contre l'empiètement des manufacturiers étrangers qui, en raison de leur force, pourraient écraser un grand nombre de nos manufacturiers dont la force et l'importance sont moins grandes.

Il a mentionné lors du congrès annuel du Conseil que le résultat du libre-échange en ce qui concerne l'industrie du meuble provoquerait de nombreuses faillites ou la main-mise étrangère sur nos entreprises : nous avons constaté cette tendance dans d'autres industries, a-t-il dit, et notre industrie ne connaitrait pas un sort différent.

Les fabricants de meubles dont la production annuelle atteint environ $450,000,000 par année, forment l'une des dernières industries canadiennes d'importance à rester sous le contrôle à peu près entier du capital canadien. M. Sharp estime que l'une des raisons de cette situation consiste dans le fait que l'industrie du meuble, au contraire des autres industries secondaires canadiennes, se compose en général de petites sociétés.

Il a ajouté que les petites sociétés, dans leur action individuelle, n'ont pas le pouvoir de résister aux pressions du commerce international. Le Conseil qui représente environ 2,000 manufacturiers doit donc se faire entendre en ce qui concerne le domaine du commerce et des tarifs. Quant à M. Stanley Conder, directeur général du Conseil, il a déclaré que les gains enregistrés par cette industrie au cours des dernières années, attirent l'attention des manufacturiers étrangers, particulièrement de ceux des Etats-Unis.

Il a mentionné que même si les tarifs canadiens ne changent pas au cours des prochaines années, il n'y a aucun doute que les importations de meubles augmenteront plus rapidement que la production intérieure. Si les tarifs sont diminués, a-t-il poursuivi, l'empiètement des étrangers dans notre marché ne pourra que s'accroître.

Tel père, tel fils

Après avoir consacré cinquante-et-une années de sa vie à l'administration municipale dans Saint-Jérôme, M. Emile Martin prendra sa retraite, semble-t-il, sans avoir à s'inquiéter de la relève. En effet, son fils, Ronald, à gauche, occupera désormais la fonction d'évaluateur-en-chef. Pendant seize ans, il avait servi le conseil municipal jérômien, en qualité de greffier adjoint.

Crump : les sociétés internationales doivent identifier leurs objectifs aux pays où elles font affaires

NEW YORK. (PC) — M. N. R. Crump, président du Canadien Pacifique, a déclaré à New York que même si les Canadiens reconnaissent le besoin d'investissements de capitaux étrangers dans leur pays pour en assurer une rapide croissance économique, ils s'inquiètent en même temps du contrôle étranger impliqué par ces investissements.

M. Crump, qui s'adressait à la Société canadienne de New York, a déclaré que les corporations internationales ne doivent pas s'ingérer dans les affaires politiques des pays étrangers, mais doivent plutôt s'identifier à la politique des pays hôtes de façon à respecter leur souveraineté nationale.

"Bien que l'intérêt et les aspirations d'une nation peuvent entrainer des demandes qui sont incompatibles avec la prudence traditionnelle de l'entreprise privée et bien que les forces du nationalisme ne soient pas en perte de vitesse, les corporations internationales, a-t-il dit, doivent adopter une ligne de conduite adaptée aux forces économiques et politiques qui ont actuellement cours dans le monde. Il est essentiel d'en arriver à un compromis entre les exigences des intérêts nationaux et celles des grandes sociétés internationales."

"Il ne s'agit pas uniquement d'employer des travailleurs autochtones, favoriser leur avancement, et investir des capitaux dans des projets conjoints, mais aussi d'identifier les objectifs de la société étrangère à ceux du pays où elle fait affaires."

Saint-Jérôme: fin de l'interruption de travail à l'usine de la Dominion Rubber

SAINT-JEROME. (C.B.) — La compagnie Dominion Rubber à Saint-Jérôme a levé toutes les sanctions, qui pesaient contre soixante-sept de ses employés. Avec un groupe de trois cent-cinquante employés, ils avaient le 10 février déclenché un arrêt de travail.

Le représentant du syndicat des ouvriers du caoutchouc a, en fin de semaine, communiqué ce changement d'attitude. M. Roger Lecavalier s'adressait alors aux douze cents employés de la compagnie, réunis en assemblée spéciale. Le groupe a donc ratifié la décision de jeudi dernier. Comme on le sait, il avait mis fin à une interruption de travail, qui durait depuis sept jours. Cet acte de protestation avait pour but d'amener la compagnie à reconsidérer les suspensions, qu'elle s'apprêtait à appliquer en guise de sanctions contre le premier arrêt de travail dans l'usine.

Dans un communiqué remis à la presse en fin de semaine par M. Paul Daly, du service des relations extérieures de la compagnie à Saint-Jérôme, la Dominion Rubber a confirmé la levée des sanctions. Le texte transmis mentionne que la décision a été prise, en tenant compte des pertes subies par la compagnie et aussi en égard aux familles des employés touchées par l'arrêt de travail. Le communiqué ajoute que chacun des travailleurs concernés recevra de la direction de la compagnie une lettre en accord avec la procédure disciplinaire établie dans l'usine.

Les dirigeants de la Dominion Rubber, à Saint-Jérôme, ont aussi manifesté l'intention de tenir des entrevues personnelles avec quelques-uns de ces employés. La compagnie a également exprimé l'espoir que désormais les employés se serviront de la procédure régulière, lorsqu'un cas de grief se présentera. Cette pratique aura l'avantage de maintenir des relations harmonieuses. Par ailleurs, le gérant de l'usine à Saint-Jérôme, M. Andy Hurtubise demande aux travailleurs, tout comme au conseil de leur syndicat, d'aider la compagnie à assurer la sécurité de l'emploi par l'amélioration qualitative de la fabrication et par la normalisation de son coût.

Projet japonais de participation à un pipe-line Canada-Etats-Unis

TOKYO. — Deux sociétés japonaises présenteront des soumissions concernant la canalisation du pipe-line canado-américain de gaz naturel qui reliera Emerson (Manitoba) à Détroit (Michigan).

Dans la réalisation de ce projet, la Mitsui & Company se joindrait à l'Alberta Phoenix Tube du Canada, et la Mitsubishi ShojiKaisha se joindrait à Steel Co. of Canada pour fournir et traiter la canalisation d'acier destinée à ce pipeline de 960 milles.

Il s'agit du plus grand projet du genre. La canalisation exigera, d'après les estimations, 350,000 tonnes de produits de l'acier. L'aménagement sera effectué par la Great Lakes Gas Transmission, filiale de Trans-Canada Pipelines. Les travaux devraient débuter en juin. En 1964, la Mitsui-Alberta Phoenix a fourni de l'acier pour aménager un pipe-line à pétrole de 180 milles dans le nord de l'Alberta.

Expansion de la Chemcell à Valleyfield

La Chemcell, une filiale de la compagnie Canadian Celanese, acquiert dans la zone industrielle à Salaberry-de-Valleyfield un terrain d'une superficie de quarante acres, au coût de $76,000. L'entreprise songe à agrandir son usine de teintures et de fibres synthétiques. Jusqu'à présent, elle emploie quelque deux cents personnes de l'endroit. La compagnie Celanese possède aussi dans le Québec d'autres établissements à Saint-Jean, Drummondville, Sorel, Montmagny, Coaticook, ainsi que deux usines en Alberta. Au moment de parapher le contrat de vente du terrain campivalencien, on voit de gauche à droite MM. Robert Cauchon, maire de Salaberry-de-Valleyfield, F.-J. Fitzgerald, président de la Canadian Celanese, et Charles Codebecq, greffier de la ville.

LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES / LOISIRS

MONTREAL, LUNDI 7 MARS 1966 — 82e ANNEE — No 55

En un mois, quatre accidents d'aviation à Tokyo ont coûté la vie à 324 personnes

TOKYO, (AFP-UPI-PA) — Des experts en navigation aérienne de quatre pays poursuivent d'intenses recherches à la suite de la série d'accidents d'avions qui, depuis un mois, ont coûté la vie à 324 personnes au Japon.

Cette série de catastrophes fait également l'objet d'un débat au parlement japonais. Le premier ministre Eisaku Sato a notamment déclaré devant la Diète que les tragédies du "DC-8" canadien et du "Boeing" britannique ne sont dues ni à des instructions erronées de la tour de contrôle ni à une insuffisance de renseignements météorologiques.

Le premier ministre a néanmoins estimé qu'il fallait accorder de plus grands pouvoirs aux responsables des tours de contrôle et réduire la liberté de manoeuvre des pilotes. Il a aussi préconisé la construction d'un nouvel aéroport.

Entre-temps, un porte-parole des "Canadian Pacific Airlines", M. Edwin W. Odgen, a déclaré à Tokyo que 24 des 64 morts du "DC-8" ont été identifiés.

M. Odgen a ajouté que les indemnisations aux familles des victimes seront déterminées selon les réglements en vigueur soit dans le pays de départ de l'avion, soit dans le pays d'arrivée, c'est-à-dire selon les accords de Varsovie ou de La Haye.

Le traité de Varsovie prévoit un dédommagement de $8,300 alors que, dans le traité de La Haye, il est de $16,000. "Nous ne pouvons indiquer actuellement quelle solution sera retenue, a dit le porte-parole, mais nous ferons tout notre possible pour que le maximum soit fait en ce qui concerne l'indemnisation".

Alors que des experts du Canada, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne se dirigeaient vers Tokyo pour se joindre à leurs collègues japonais pour enquêter sur les derniers écrasements d'avions, un nouvel accident s'est produit hier matin au Japon.

Après le Boeing-727 de la "All Nippon Airways", le 4 février (133 morts), le DC-8 de la "Canadian Pacific Airlines", vendredi (65 morts), le Boeing-707 de la "BOAC", samedi (124 morts), l'écrasement d'un hélicoptère, samedi, dans la baie de Tokyo (2 morts, 1 disparu), un C-130 "Hercules" de l'Armée de l'air américaine, avec six personnes à bord, a capoté hier dans un terrain vague au bout de la piste de la base américaine de Tachikawa, après avoir heurté une barrière. Fort heureusement, selon les autorités militaires américaines l'accident n'a pas fait de victimes.

Enfin, le départ du Boeing-707 de la "BOAC" qui devait quitter Tokyo hier après-midi pour Londres, via Hong-kong, a été annulé, une fuite de carburant ayant été décelée lors des vérifications de routine.

Des experts de l'aéronautique ont par ailleurs déclaré aujourd'hui, à Tokyo, qu'ils ont retrouvé l'appareil enregistreur de vol du Boeing-707 de la "BOAC" qui s'est écrasé samedi sur le mont Fuji, tuant 124 personnes.

Victime de "turbulences aériennes" ou de sabotage ?

Le président de la "BOAC", sir Giles Guthrie, arrivé à Tokyo dimanche pour diriger l'enquête sur l'accident, a déclaré que l'appareil enregistreur (qui enregistre notamment sur bande magnétique toutes les conversations de l'avion avec le sol et diverses phases du vol) sera expédié à Londres pour étude. "Nous espérons que cette boîte noire nous aidera à percer le mystère entourant cette catastrophe", a-t-il déclaré.

Selon les experts japonais, le Boeing-707 qui s'est écrasé samedi aurait été victime des "turbulences aériennes" qui règnent au-dessus du Fuji Yama. Il aurait, pensent-ils, été aspiré par le violent courant aérien. Le général Minoru Genda, ancien commandant de l'armée de l'air nippone, a déclaré que le courant aérien qui passe au-dessus du Fuji Yama est "terrifiant". En mars 1962, un appareil militaire capable de résister aux plus hautes pressions, avait déjà été aspiré dans ces parages et ses réacteurs s'étaient bloqués. On n'écarte toutefois pas la possibilité d'un sabotage. Les corps des 124 victimes ont été retrouvés et transportés dans le temple bouddhiste de la petite ville de Gotemba.

Par ailleurs, le rapport préliminaire de l'aviation civile et de la police japonaise, concernant la catastrophe du DC-8 de la "Canadian Pacific Airlines" relate qu'un épais brouillard régnait sur l'aéroport Haneda, de Tokyo, quand l'appareil s'est présenté pour atterrir. La tour de contrôle décida d'utiliser le guidage-radar. Le pilote aurait demandé que les feux de balisage soient éteints sur les digues situées entre la mer et l'amorce des pistes, car ces feux l'éblouissaient. La tour aurait alors signalé au pilote qu'il volait trop bas. C'est à ce moment précis que l'appareil se serait écrasé contre les digues, à ½ mille des pistes. Selon les experts, le pilote aurait commis une erreur dans l'appréciation de la hauteur de ces digues.

Quant à l'écrasement de l'hélicoptère, samedi, par une étrange coïncidence, il participait aux recherches qui se poursuivent encore pour retrouver les corps d'une dizaine de victimes du désastre du Boeing-707 japonais qui s'est écrasé le 4 février.

téléphoto PA

Opération torture au Camp Bonheur

On l'appelle ironiquement le "Camp Bonheur" (Camp Happiness), mais les campeurs qui y poursuivent leur entraînement ne le trouvent pas drôle, surtout durant les exercices.

Ce camp de l'armée américaine, établi à Fort Benning, en Georgie, prépare les soldats à toute éventualité, y compris celle d'être faits un jour prisonniers au Vietnam. Les élèves-officiers sont initiés aux formes d'interrogatoires et au "lavage de cerveau" auxquels ils risquent d'être soumis s'ils tombent aux mains des communistes chinois.

Certains des "exercices" consistent en des séances de torture pendant lesquelles les soldats se font tordre les bras et les jambes jusqu'au moment où la douleur devient absolument insupportable.

Le camp est dirigé comme une véritable prison, bien qu'on n'y relève aucune tentative de fuite, même si certaines journées, les élèves-officiers pensent que ce serait la seule façon d'en finir.

"Tous les élèves apprennent", a dit le lieutenant colonel Fred Cleary, un ancien combattant du Vietnam. "Si un jour ils sont faits prisonniers, ils sauront comment éviter le lavage de cerveau.

L'entraînement dure 23 semaines et ceux qui quittent ce camp avec leur "diplôme" en partent avec des souvenirs de souffrances réelles bien gravés dans leur mémoire.

Ce fait est démontré par l'exemple suivant. Un "élève-officier-prisonnier" a déclaré un jour au "camarade-commandant" qui venait faire son discours quotidien de propagande communiste qu'il l'avait "assez vu".

"Attachez cet homme au poteau", ordonna alors le capitaine J. C. Reid. Les gardiens s'emparèrent de l'homme et l'attachèrent au poteau après lui avoir enroulé les jambes autour de ce poteau. Puis, une jambe tordue sous lui, le prisonnier s'écroula. "Sale capitaliste", lui criaient ses gardiens tandis que les autres le regardaient souffrir en silence. Finalement, la souffrance venant à bout de sa résistance, le "révolté" accepta de présenter des excuses.

On rappelle que durant la guerre de Corée, des prisonniers américains ont flanché sous la douleur. Certains même ont alors accepté de collaborer avec l'ennemi.

Un avocat de gauche élu président du Guatémala

GUATEMALA, (PA, UPI) — Le Guatémala tenait hier ses premières élections générales depuis 8 ans, et il a porté au pouvoir, par une majorité de près de trois contre un sur ses deux adversaires, M. Julio Cesar Mendez Montenegro, un professeur de droit qui appartient au parti révolutionnaire (centre-gauche).

M. Mendez Montenegro l'emporte sur ses deux adversaires, des militaires qui ont obtenu l'appui de l'Armée, laquelle cependant a promis de se conformer au verdict du scrutin. En plus d'un président, le Guatémala a élu 55 membres au Congrès et 324 maires. On n'a eu à déplorer aucun acte de violence. Plus d'une centaine de correspondants étrangers ont suivi attentivement les événements.

Cinq journaux de Boston sont paralysés par la grève

BOSTON, (UPI, PA) — Les typographes et expéditeurs syndiqués de Boston ont pris un vote de grève hier contre cinq journaux de cette ville, à la suite de l'échec d'une séance de négociations qui a duré sept heures samedi.

Cette grève, qui prive les Bostonnais de journaux pour la troisième fois en neuf ans, atteint les 5,000 employés du "Morning" et du "Evening Globe", du "Herald", du "Traveler" et du "Record American-Sunday Advertiser", qui ont un tirage quotidien combiné de 1,095,373 exemplaires. Le "Christian Science Monitor", publié à Boston, n'est pas impliqué dans cette dispute.

M. John I. Taylor, président du "Globe", a déclaré que les éditeurs avaient l'intention de continuer à publier, mais ces derniers durent renoncer à leur projet faute de personnel. M. Taylor a affirmé que 75 pages composées ont été délibérément détruites au "Globe" et qu'un grand nombre de galées ont été vidées sur le plancher. Il a estimé les dommages à $14,000.

L'Association des quotidiens de Boston avait rejeté la demande des syndicats d'un contrat de trois ans avec hausse de salaires chaque année. Les éditeurs avaient offert certaines améliorations en matière de retraite et autres bénéfices sociaux pour les deux premières années et une hausse de salaires pour la troisième année, soit l'équivalent d'un montant total de $16.30 par semaine.

Catastrophes dues à des défaillances humaines

TOKYO, (AFP) — Les trois accidents d'avion qui ont fait 321 victimes en un mois au Japon auraient, selon les experts, une cause commune : des erreurs des pilotes.

Dans les trois cas, notent les experts, ceux-ci étaient des vétérans, dont l'entraînement s'était nécessairement effectué sur des appareils d'un type plus ancien.

Le "Boeing-727" des lignes japonaises tombé dans la baie de Tokyo le 4 février, au moment d'atterrir (133 morts), a fonctionné normalement, dans des conditions atmosphériques excellentes, mais le pilote a posé l'appareil sur l'eau. Bien que l'enquête officielle ne soit pas terminée, la cause de l'accident paraît établie : le "Boeing-727", qui vole à une altitude élevée, monte et descend très rapidement, surtout sur les trajets courts, et la moindre erreur de pilotage peut être fatale.

Il apparaît de même que le "DC-8" canadien qui a heurté une digue vendredi, dans le brouillard (64 morts), avait effectué son approche à trop basse altitude, ce qui semble confirmé par le fait que le pilote s'était plaint d'être aveuglé par les balises lumineuses de la baie. En outre, l'enregistrement de la conversation avec la tour de contrôle indique que le pilote et le co-pilote regardaient tous deux au dehors, alors qu'aux termes du règlement, ils auraient dû avoir les yeux fixés sur les instruments de bord.

Enfin, en ce qui concerne le "Boeing-707" britannique qui s'est écrasé samedi (124 morts), il est désormais admis quasi officiellement que l'appareil s'est désintégré en heurtant l'un des véritables "murs d'air", invisibles par beau temps, que les turbulences provoquent en permanence autour du Fuji-Yama.

Les avions de ligne à réaction, fait-on remarquer à ce sujet, ne sont pas construits pour résister à ce genre de choc subit et brutal et il n'est pas nécessaire d'invoquer la "fatigue du métal" que le remplacement périodique des pièces doit précisément prévenir.

On sait que 75 des passagers de l'avion, un groupe organisé de Minneapolis, s'étaient plaints de n'avoir pu voir le Fuji-Yama, voilé par des nuages lorsqu'ils avaient fait le trajet Osaka-Tokyo, trois jours plus tôt. Le pilote, semble-t-il, a voulu leur faire plaisir en dépit des consignes des compagnies, qui recommandent périodiquement de ne pas s'approcher trop près du mont Fuji.

Visite inopinée de Nkrumah et de Touré au Mali

BAMAKO, Mali, (AFP, UPI) — Les présidents Nkrumah et Sekou Touré se sont rendus aujourd'hui au Mali, l'ancien Soudan français, où le président Modibo Keita, de même que de nombreux cadres et ministres maliens, les ont accueillis avec une vive émotion.

Entre-temps, le nouveau régime du Ghana logeait une violente protestation auprès de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'accusant de "grossière ingérence" dans les affaires intérieures du pays.

On a voulu tuer Fidel Castro

LA HAVANE, (AFP, PA) — Un communiqué officiel a fait savoir, samedi, à La Havane, qu'un complot a été découvert le mois dernier, et qui visait à assassiner Fidel Castro.

Les inculpés, Rolando Cubelas Secades et Ramon Guin Diaz, anciens commandants de l'Armée révolutionnaire cubaine, ainsi que cinq autres personnes arrêtées le 28 février, seront traduits immédiatement devant le tribunal révolutionnaire sous l'inculpation de complot en vue d'assassiner M. Fidel Castro, indique un communiqué. Les détenus, qui sont passibles de la peine de mort, ont conspiré avec la CIA (service de renseignements américain, ainsi qu'avec des leaders révolutionnaires en exil, et tous les détails à cet égard seront exposés au cours du procès, ajoute le texte.

Cependant, un autre communiqué publié hier précise que, seul le major Rolando Cubelas Secades, un médecin très connu, est pour l'instant accusé de complot en vue d'assassiner Castro. Selon le communiqué, Ramon Guin Diaz n'a pas pris part à ce complot, mais il était au courant de celui-ci. Il est accusé d'avoir caché le complot et d'avoir fait de l'espionnage au profit de la CIA, son "crime essentiel", ajoute le communiqué.

Cubelas, qui serait le chef du groupe, se serait rendu il y a quelques mois à Madrid et à Paris, où il aurait pris contact avec les leaders contre-révolutionnaires. Cubela, qui est âgé de 33 ans, s'est distingué pendant la période héroïque de la révolution cubaine contre le régime de Batista. A l'avènement de la révolution, il fut nommé président de la Fédération estudiantine révolutionnaire, poste qu'il occupe pendant plusieurs années. Au moment de son arrestation, il était médecin-chef de l'hôpital national.

téléphoto UPI

La liberté . . . et les millions

"Candy" Mossler esquissait un large sourire et son neveu et présumé amant Melvin Lane Powers affichait un air soulagé hier en accueillant les journalistes venus les interroger après le long procès qui venait de se terminer par leur acquittement dans la cause du meurtre du financier multimillionnaire Jacques Mossler, époux de "Candy".

"Candy" Mossler et son neveu acquittés à l'issue d'un procès retentissant

MIAMI, (PA, UPI) — Après avoir délibéré pendant seize heures et 44 minutes, le jury a rendu un verdict de "non culpabilité" hier dans la cause de la blonde Candace Mossler, âgée de 46 ans, et de son neveu Melvin Lane Powers, âgé de 29 ans, accusés du meurtre du financier multimillionnaire Jacques Mossler, âgé de 69 ans, époux de "Candy".

L'Etat soutenait que la tante et le neveu entretenaient une "liaison" et que Powers avait assommé son oncle et l'avait poignardé 39 fois avec la complicité de Mme Mossler, le 30 juin 1965.

Le verdict d'hier a mis fin à l'une des causes de meurtre les plus longues et les plus sordides dans l'histoire de la Floride. Le procès a duré sept semaines. La poursuite a fait comparaître 70 témoins et la défense 38. Les plaidoyers, qui ont duré trois jours, se sont terminés par un marathon oratoire de l'avocat de Powers, Me Percy Foreman, qui a duré près de cinq heures.

Après leur acquittement, "Candy" Mossler a déclaré qu'il n'était pas question de mariage avec Melvin Lane Powers, son neveu et présumé amant, ajoutant qu'elle avait l'intention de demeurer à Miami jusqu'à la fin de l'année scolaire à cause de ses quatre enfants adoptifs qui fréquentaient une école locale, après quoi elle retournerait à Houston pour s'occuper de ses intérêts financiers.

Powers a indiqué, de son côté, qu'il n'avait d'autre projet que celui de retourner à Houston dans quelques jours et de reprendre ses activités dans le domaine de l'immeuble et de la construction.

Me Clyde Woody, de Houston, l'avocat principal de "Candy" qui est également l'administrateur de ses intérêts financiers, a déclaré que la valeur nette de la succession Mossler était estimée à $22 millions. Il a ajouté qu'entre $8 et $10 millions seront remis à "Candy" et à d'autres membres de la famille d'ici 30 jours et que la succession sera probablement réglée en juillet. La fortune de Jacques Mossler était "gelée" par la Cour depuis le meurtre du financier.

AUTRICHE: victoire massive des "populistes" du chancelier Klaus

VIENNE, (AFP, PA, UPI) — Le parti populiste (chrétien-démocrate) du chancelier Josef Klaus a remporté aux élections législatives d'Autriche, hier, un véritable triomphe en s'assurant la majorité absolue à la nouvelle Assemblée nationale : les populistes auront 85 sièges contre 74 aux socialistes et 6 aux libéraux (parti de droite).

Le fait le plus frappant du scrutin est constitué par les pertes subies par les socialistes, en dépit de l'appui — non sollicité — du parti communiste, qui n'avait présenté qu'un seul candidat à Vienne (il y a 25 circonscriptions). Le recul des socialistes est d'autant plus frappant que le nombre des électeurs inscrits était plus élevé.

Depuis 1945 et jusqu'à l'automne dernier, les populistes et le parti socialiste, coalisés, détenaient le pouvoir dans ce qui fut qualifié "le gouvernement le plus stable au monde".

Désaffection des jeunes

L'ampleur du succès populiste a surpris tous les observateurs politiques. S'il est dû, pour une large part, à la décision du parti communiste de faire voter ses adhérents pour les socialistes, il dépend aussi, semble-t-il, de la désaffection des jeunes électeurs pour le parti socialiste (on comptait environ 80,000 jeunes admis pour la première fois à voter). Dès avant le scrutin, des sondages avaient fait ressortir que les jeunes, en grande majorité, voteraient pour les populistes. Enfin, l'échec des socialistes s'explique par certaines luttes intestines et, surtout, par l'affaire de l'ancien ministre socialiste de l'Intérieur, M. Franz Olah, dissident du parti et qui a fondé le nouveau "parti démocratique du progrès".

Un autre fait marquant est la régression régulière du parti libéral, mouvement de droite qui comptait dans ses rangs bon nombre d'anciens nazis mal repentis.

Voici les résultats complets des élections législatives en Autriche : Votants : 4,583,948 ; suffrages exprimés : 4,531,864.

Ont obtenu :

Populistes (chrétiens - démocrates) : 2,191,128 voix ; socialistes : 1,928,922 voix ; libéraux : 242,599 voix ; parti démocratique du progrès : 148,521 voix ; communistes : 18,638 voix ; marxistes - léninistes : 486 voix.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale est la suivante : Populistes : 85 (plus 4 sièges par rapport aux élections de 1962) ; socialistes : 74 (moins 2) ; libéraux : 6 (moins 2).

Les blizzards ont fait 16 morts, 11 disparus et décimé les troupeaux dans le centre des USA

WASHINGTON, (PA, AFP) — Un froid intense a continué d'affliger hier les Etats du centre-nord, mais la plus violente tempête de neige et de vent à s'abattre sur ces régions a sensiblement diminué hier, en fin de journée.

Jusqu'ici on signale 16 morts, mais onze autres personnes sont toujours portées disparues. Les autorités craignent que le nombre des victimes augmente à mesure que se poursuivent les opérations de déblaiement.

Au Dakota sud et au nord ainsi qu'au Minnesota, il est tombé à certains endroits 3 pieds de neige que les vents violents ont transformée en immenses bancs de neige.

Au Dakota on signale des pertes sans précédent de troupeaux de bêtes à corne qui ont péri dans la tempête. Le ciel s'étant dégagé hier après-midi, des avions et des hélicoptères ont entrepris des missions de secours dans les régions isolées et paralysées par quatre jours de tempête ininterrompue.

Le soleil est apparu en plusieurs endroits hier après-midi, mais il a continué de pleuvoir sur la côte du Pacifique, tandis qu'on signalait des chutes de neige légère dans le nord des Rocheuses.

La météo prévoyait que le temps devait se réchauffer dans les Etats des grandes plaines, mais que le temps froid se maintiendrait dans les Etats de l'est.

Pendant ce temps aux aéroports Kennedy et La Guardia à New York, le brouillard a forcé l'annulation de quelque 200 vols. Les sociétés d'aviation ont confié un millier de passagers aux compagnies de chemin de fer et d'autobus se dirigeant vers Philadelphie, Washington et Baltimore. De nombreux avions ont été dirigés vers Détroit, Montréal, les Bermudes et Halifax.

Dans plusieurs régions des Etats du Minnesota et des deux Dakota, les services d'électricité et du téléphone n'ont pas encore été rétablis. Les écoles demeureront fermées pendant plusieurs jours.

La plupart des routes sont bloquées, mais on a réussi à rétablir la circulation sur les artères principales. En certains endroits, la hauteur des bancs de neige atteint 30 pouces.

Par ailleurs, les trains ne circulent pas sur plusieurs réseaux ferroviaires dans le nord. Les compagnies de chemin de fer ont fait appel aux autobus pour amener des passagers à destination. Des avions de la Garde nationale ont parachuté du fourrage pour le bétail dans plusieurs régions isolées.

Dans les villes, la plupart des commerces avaient fermé leurs portes et renvoyé chez eux leurs employés qui s'étaient présentés au travail.

UNE NOUVELLE CARRIÈRE STIMULANTE

LA PROGRAMMATION ELECTRONIQUE

Les hommes et les femmes alertes et ambitieux connaissent maintenant la chance de leur vie — celle d'échanger un travail ennuyeux et monotone pour une carrière stimulante et bien payée — comme programmeurs d'ordinateurs électroniques IBM.

Un groupe de "programmeurs ECPI" gradués d'une récente classe de jour. A droite, leur instructeur, Marcel Gladu.

Si vous avez terminé votre cours secondaire, êtes âgé de 18 à 45 ans et doué d'imagination et d'un esprit méthodique, vous pouvez vous lancer dans ce domaine fascinant. L'Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc. peut vous initier Il n'y a pas d'exigence rigoureuse. Un programme élaboré avec soin, des professeurs compétents, les plus nouveaux manuels et **des facilités de cours moderne** vous garantissent les meilleures **études en mécanographie. Plusieurs** gradués de l'E.C.P.I. occupent **des postes bien rémunérés dans** l'industrie et le commerce. **Pourquoi pas vous ? Ecrivez** aujourd'hui pour des renseigne**ments complets et un TEST** D'APTITUDE GRATUIT à l'Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc. . . . Dépt P 16, 1421 Atwater, Montréal.

Croisière "Sunlane" 3 semaines sous le soleil $21* par jour

Votre bateau constitue votre hôtel durant toute la croisière. D'excellents menus vous offrent les meilleurs mets américains et européens. Vous profitez aussi des meilleures escales de la Méditerranée. Vous visitez de merveilleux ports comme Madère, Barcelone, Gibraltar, Palma de Majorque, Naples, Gênes, Cannes et Casablanca.

Ils ne vous en coûte que $21 par jour sur le **S/S Atlantic,** et un peu plus sur le **S/S. Constitution** ou le **S/S. Independence.**

Faites le voyage avec un billet simple à destination ou à partir de l'Europe et jouissez quand même d'une atmosphère de croisière, en plus de bénéficier, en cours de route, d'escales supplémentaires. Les tarifs du billet simple sur le **S/S. Constitution** et le **S/S. Independence** sont comme suit : en première classe, à compter de $417, en classe cabine, à compter de $312.

Sur le **S/S. Atlantic,** paquebot à classe unique, les tarifs sont à compter de $283.

Croisières Sunlane® — en première classe, à partir de $739 ; en classe cabine, à partir de $556; sur le paquebot à classe unique **S/S. Atlantic,** à partir de $506.

Paquebots appartenant à une compagnie américaine et immatriculés aux Etats-Unis. Construits et entretenus suivant les normes américaines de la sécurité des navires... les plus sévères dans le monde entier.

AMERICAN EXPORT ISBRANDTSEN LINES

NOTRE NOUVEL AGENT GENERAL A MONTREAL

FRENCH LINE

1255, square Phillips — No de tél. : 866-4647

Jean Lesage est le pire intendant depuis Bigot – Johnson

par Claude Turcotte

QUEBEC. — "L'histoire rappellera que Jean Lesage a été le plus mauvais intendant des fiances depuis Bigot".

Cette phrase est le sommet d'une sortie faite avec beaucoup d'ardeur par M. Daniel Johnson contre la politique du gouvernement québécois, dirigé par le parti libéral et M. Jean Lesage.

Le chef de l'Union nationale, qui était conférencier au 2e grand dîner organisé au profit de son parti, a fait une longue critique de l'action gouvernementale, sur les thèmes de l'inquiétude et de la révolte.

Dans la seconde partie de son allocution, M. Johnson a mis l'eau à la bouche de tout le monde, en faisant miroiter sur un plat doré le nouveau programme de l'Union nationale, mais il s'est bien gardé de le déposer sur la table.

C'est sur la politique financière du gouvernement que M. Johnson s'est attardé avec le plus de vigueur. Revenant sur une déclaration qu'il faisait récemment, M. Johnson a repris l'exemple de la dernière émission d'obligations par le gouvernement.

Le chef de l'Union nationale a soutenu que M. Lesage savait en posant ce geste que le marché était mauvais. "Mais, il a été obligé de le faire, même si c'était le moment le pire, à cause d'un manque de planification. L'histoire rappellera que Jean Lesage a été le plus mauvais intendant des finances depuis Bigot".

Le cas de Bell

M. Johnson n'a pas manqué de faire une comparaison avec la Cie Bell, qui émettait également des obligations la semaine dernière, et qui aurait obtenu un meilleur prix.

"En d'autres termes, a conclut M. Johnson, le gouvernement du Québec en est rendu à payer, pour ses emprunts, un taux réel plus élevé que certaines compagnies. C'est dire jusqu'à quel point il a perdu la confiance des investisseurs.

"Si ça continue, ce n'est pas la province qui pourra étatiser la compagnie Bell, c'est Bell qui pourra étatiser la province.

"Outre les hommes d'affaires, sont également révoltés et inquiets les cultivateurs, les ouvriers, les parents, les contribuables, les petits propriétaires, les justiciables, bref tout le monde."

Selon M. Johnson, deux fois plus de monde gagnent $4,000 par année en Ontario que dans le Québec. La pauvreté sévit dans les campagnes comme dans les villes. Ainsi, Montréal arrive au 16e rang pour le revenu moyen au Canada.

Révolte des diplômés universitaires

En éducation, le chef de l'Union nationale estime qu'on s'en va vers une révolution des diplômés universitaires, si l'on ne leur offre pas des positions à la hauteur de leurs ambitions. Il croit que les diplômes actuels débouchent sur le rêve, parce que les indices de développement économique sont trop peu élevés, soit 54.3 en Ontario et 35 dans le Québec entre 1960 et 1965, alors qu'en 1955, les indices des 2 provinces étaient équivalents.

Les contribuables sont inquiets, selon le chef de l'Opposition, à cause des taxes, qui vont continuer d'augmenter. Comme en 1962, M. Johnson dit : "Préparez-vous à sortir vos piastres, à moins que vous ne préfériez sortir les libéraux. Il n'y a pas d'autre alternative!

"En cinq ans, a continué le conférencier, l'impôt foncier est passé de $71 millions à $210 millions.

"Une décentralisation que les libéraux ont réussie, c'est celle des meurtriers, des cambrioleurs, des incendiaires et des fraudeurs de tout acabit, qui s'en donnent à coeur joie dans la belle province. On n'a jamais vu une telle accumulation de dossiers sans solution et de crimes impunis", a proclamé l'orateur."

Quant au programme de la "nouvelle" Union nationale, "nous voulons offrir à la population un programme réaliste, c'est-à-dire centré sur les besoins et les possibilités réelles du Québec d'aujourd'hui", s'est contenté de dire M. Johnson.

En plus des mécanismes mis en place depuis quelques années pour élaborer ce programme, l'Union nationale se propose de tenir des congrès régionaux, avant les élections, si le temps le permet.

Paul Beaulieu

Ceux qui ne prisent pas notre façon de penser n'ont qu'à foutre le camp

— Paul Beaulieu

OTTAWA. (PC) — Le député conservateur de St-Jean-Iberville-Napierville, M. Paul Beaulieu, a invité les Jeunes conservateurs du Canada, samedi, à faire preuve de plus de discipline.

Le parti est puissant au sommet, il est puissant à la base et il dispose de fortes réserves, mais il manque de discipline et "ceux qui ne prisent pas notre façon de penser n'ont qu'à foutre le camp", a déclaré M. Beaulieu.

Le député de St-Jean estime que pour reprendre le pouvoir, le parti conservateur doit non seulement se rallier en bloc derrière son leader national, mais afficher plus de discipline dans ses rangs.

Il n'y a jamais eu suffisamment d'efforts tout au cours de l'histoire du parti "pour hisser le chef du parti sur un piédestal", a noté M. Beaulieu.

"Au Québec, les libéraux ne s'attaquent jamais aux programmes ou à la politique du parti conservateur. Ils ne s'appliquent qu'à brûler l'image de l'homme qui est à la tête du parti", ajouta-t-il.

Parti de la Confédération

Parlant tantôt en français tantôt en anglais, le député de Saint-Jean - Iberville - Napierville a dit que la population québecoise reconnait les conservateurs comme le parti qui a donné au pays la Confédération, ajoutant : "Nous nous joindrons à vous pour sauver la Confédération".

Le Québec souhaite que la constitution canadienne soit rapatriée et amendée mais ne réclame pas de faveurs spéciales. La population du Québec veut uniquement savoir si elle serait un partenaire à part entière dans la Confédération.

M. Beaulieu a dit que les provinces devraient disposer du contrôle exclusif à l'intérieur de leurs frontières de toutes les questions qui sont de leur juridiction, tandis que le gouvernement central devrait avoir un mandat clair pour toutes les questions qui relèvent du fédéral. "Cependant, la démarcation entre les deux juridictions doit être clairement tracée."

Les élections

Il a exhorté les membres de son parti à se préparer dès maintenant en prévision des prochaines élections générales.

"Personne ne sait quand elles viendront, mais nous devons être prêts — et les candidats devraient être choisis dès maintenant dans les 265 circonscriptions.

"Nous n'avons besoin que de 15 sièges de plus au Québec et de 15 autres en Ontario pour remporter la victoire au prochain scrutin national."

Les séparatistes

Le député de Saint-Jean-Iberville s'en est pris aux séparatistes québecois qu'il a qualifiés de "pseudo-intellectuels installés devant leur appareil de télévision" et qui ne pouvaient pas dire la différence entre un drame et la réalité.

Johnson persiste à croire que les élections auront lieu avant le 13 novembre prochain

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Des élections générales le 13 novembre prochain ?

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, n'en croit rien. Selon lui, les indices révélés par l'organe libéral "La Réforme" sont "un autre acte de diversion".

Cette allusion à la rumeur d'élections le 13 novembre a été faite hier soir, à l'occasion du 2e dîner-bénéfice de l'Union nationale à $50 le couvert, qui avait lieu à Québec.

M. Johnson, par ce mince commentaire, a tout simplement voulu dire que c'est une manoeuvre des libéraux pour déjouer son parti.

Il est bien évident que l'Union nationale s'attend à des élections avant cette date. M. Jean-Jacques Bertrand a qualifié la réception d'hier de "veillée d'armes". On a profité de l'occasion, pour présenter plusieurs des nouveaux candidats.

A ce sujet, MM. Johnson et Bertrand ont affirmé très catégoriquement qu'ils voulaient avoir des candidats sérieux. Le premier a déclaré qu'il n'accepterait "ni pâtes molles, ni poules mouillées". Le second a soutenu qu'il fallait comme candidats les hommes les plus compétents et les plus dynamiques de leur milieu respectif.

Par ailleurs, l'organisateur en chef du parti, M. Fernand Lafontaine, député de Labelle, a révélé que 2,947 personnes avaient payé leur dîner à $50. Hier soir, à Québec, on en comptait 680. Les autres ont assisté à un banquet semblable, la semaine dernière à Montréal.

Les libéraux sabotent la famille

— Laurent Legault

ROUYN. (PC) — Le chef provincial du Ralliement créditiste, M. Laurent Legault, s'est porté à l'attaque du gouvernement Lesage, dont les politiques, dit-il, ont pour effet de saboter et de détruire la famille, cellule essentielle de la société.

M. Legault, qui venait d'être choisi candidat provincial du Ralliement créditiste pour le comté Rouyn-Noranda, a accusé le gouvernement libéral de s'arroger des droits qui appartiennent aux parents, notamment dans l'éducation des enfants, d'empêcher la famille de se développer et de s'épanouir librement en imposant des taxes écrasantes, et même d'empêcher les jeunes de fonder de nouveaux foyers.

Affirmant qu'un jeune qui gagne $80 par semaine doit verser $5.90 en impôt fédéral, $3.90 en impôt provincial, $1.24 par semaine pour le régime des rentes, et $0.94 pour l'assurance-chômage, M. Legeault a dit que les gouvernements privent ainsi les jeunes de $12 par semaine et de $624 par année en taxes directes.

Et si l'on calcule que le jeune homme de 20 à 25 ans doit verser de $500 à $700 par année en primes d'assurance-automobile, le revenu annuel du jeune homme se trouve diminuer de $1,200 à $1,300 par année, soit le coût d'un mobilier.

M. Legault a ensuite énuméré quelques-unes des mesures que le Ralliement propose en vue de favoriser la famille : non pas supprimer, mais augmenter les allocations familiales aux premiers enfants et octroyer des primes de maternité : des prêts à faibles taux d'intérêt pour les maisons familiales ; tout comme en Alberta et en Colombie-Britannique, imposer des royautés sur les richesses naturelles et obliger l'industrie à les transformer au Québec ; susciter, si nécessaire, avec l'aide de l'Etat, une coopérative d'assurance - automobile, si les compagnies ne veulent pas assurer les jeunes automobilistes de 20 à 25 ans qui n'ont pas eu d'accident, au taux normal des adultes.

50 nouveaux fonctionnaires à la Commission des relations de travail

SHERBROOKE. (PC) — Le ministère du Travail vient de retenir les services de 50 nouveaux fonctionnaires à la Commission des relations de travail dont toute l'administration sera centralisée à Montréal avec un sous-centre à Québec.

La nouvelle a été annoncée en fin de semaine par le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, à l'occasion d'une journée d'étude organisée par le Conseil du travail de Sherbrooke.

Le ministre a souligné que les bureaux de Montréal et de Québec seront reliés par un système de télécripteurs afin d'accélérer la procédure. "A l'avenir, un laps de temps d'un mois devrait être suffisant à la Commission des relations de travail pour donner réponse à toute demande d'accréditation ou autres griefs", a dit M. Fortin.

Le ministre a également ajouté que la commission pourra siéger dans d'autres villes telles Sherbrooke, Trois-Rivières et dans la Gaspésie.

M. Fortin a également traité de la politique de non-intervention de son ministère. Selon lui, il ne s'agit pas d'une politique de non-intervention, mais d'une politique d'intervention sur invitation directe dans les relations ouvrières - patronales. Le seul pouvoir coercitif du ministère c'est, à la demande des partis, l'envoi d'un conciliateur qui fixe la date des rencontres et conseille les partis en présence en vue de hâter le règlement du conflit".

La plus longue grève de la Saskatchewan a pris fin

SASKATOON. (PC) — Le plus long conflit ouvrier de l'histoire de la Saskatchewan a pris fin à midi samedi après une période de six mois où les négociations étaient dans une impasse.

Les quelque 100 ouvriers de la raffinerie de la British American Oil de Saskatoon ont accepté les propositions patronales et retourneront au travail.

La convention collective de deux ans accorde aux employés une augmentation horaire de 35 cents échelonne du 1er avril 1965 au 1er avril de cette année. La convention prévoit en outre la sécurité d'emploi face aux changements amenés par la révolution technologique, demande qui était au centre des revendications syndicales.

Les ouvriers doivent reprendre le travail ce matin. Ils sont représentés par le Syndicat uni des ouvriers des industries pétrolières, chimiques et atomi- 35 cents échelonnée du 1er avril ques CTC.

Réunion annuelle des libéraux fédéraux en octobre

OTTAWA. (PC) — La Fédération libérale du Canada a annoncé samedi que sa réunion annuelle et la conférence du parti libéral auront lieu dans la capitale fédérale les 10, 11 et 12 octobre prochain.

Ces assises de trois jours auront comme but principal de permettre et fournir une tribune aux délégués afin qu'ils expriment le plus librement possible leur opinion, ajoute-t-on de même source.

La Fédération ajoute que les objectifs de la conférence seront "de donner naissance aux idées et de jeter les bases des orientations politiques que réclame l'avenir du Canada".

Les promoteurs de la conférence se proposent de donner une place importante à la jeunesse à qui reviendront un certain nombre de rôles importants.

Attaqué et battu par deux individus

M. Nelson Colgan, du 48 rue St-Charles, à Dorion, a été attaqué et battu par deux individus qui lui ont volé, en fin de semaine, la somme de $52, en face du 2101 rue Le Caron, à Côte St-Paul.

La victime a été transportée à l'hôpital Reine-Elisabeth pour y recevoir les premiers soins.

AU PREMIER SIGNE DE RHUME OU DE GRIPPE

Prenez des Capsules Buckley's pour le Rhume

Soyez avisé — soignez promptement les symptômes du rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de malaises dus au rhume, mal de tête, enchifrènement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canelle Buckley's pour le Rhume. 45c. 42-1F

Toussez-vous? Prenez BUCKLEY'S MIXTURE

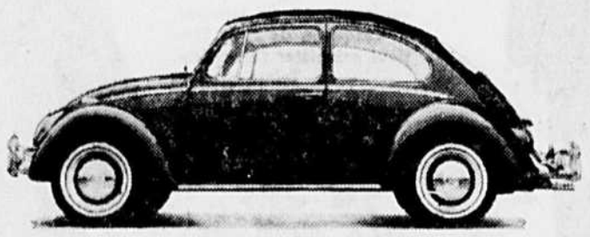

Vous rappelez-vous l'époque où les Volkswagen étaient si rares que leurs conducteurs se klaxonnaient au passage?

Les pompistes hésitaient entre l'avant et l'arrière pour faire le plein d'essence et notre drôle de voiture donnait lieu à des plaisanteries sans fin.

Comme les temps ont changé!

Si un propriétaire de VW voulait saluer toutes les autres Volkswagen, il lui faudrait un chauffeur pour conduire à sa place.

Les garagistes savent maintenant où mettre l'essence, bien qu'ils souhaiteraient le faire plus souvent, et notre voiture est toujours l'objet de plaisanteries.

Mais nous rions aussi car il y a maintenant des centaines de milliers de conducteurs au Canada qui trouvent nos Volkswagen rationnelles et économiques. Et ce sont eux qui riront les derniers.

POPULAR VOLKSWAGEN

Le plus important dépositaire du grand Montréal

★ Le plus vaste choix d'autos neuves et d'occasion
★ Service fiable
★ Prix justes
★ Trois emplacements
★ Echanges acceptés
★ Facilités de paiement pour vous convenir
★ Garantie de 100% jusqu'à 3,000 milles

Choisissez une VOLKSWAGEN '66 TOUTE NEUVE POUR SEULEMENT $49.50 par mois SANS AUCUN COMPTANT

GRANDE NOUVELLE! GAGNEZ $5000

Prenez le volant et essayez n'importe quel modèle de la populaire Volkswagen, neuve ou d'occasion et vous pourrez gagner $5000

100 PRIX DE CONSOLATION ALORS, PENSEZ A LA VOLKSWAGEN

FIEZ-VOUS A POPULAR

Plus de 12,000 Montréalais l'ont fait.

Profitez du plan POPULAR SPC (Satisfaction parfaite du client)

POPULAR VOLKSWAGEN
10395 Boul. PIE IX • DA. 1-5030
5441 Rue ST-HUBERT • CR. 4-5471
7645 Rue LE MANS • 255-2891

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir!

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A 861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à Automation Data Processing Institute Ltd. 1242, rue Peel, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

Montréal Centre — POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD. 5441, rue St-Hubert
Montréal Ouest — HAMER SERVICE LTEE 5465, avenue Royalmount
Pointe-Claire — CADRIN MOTORS LTD. 10 Auto Plaza (Partie nord du Centre d'achats Fairview)
Montréal Centre — AUTO HAMER INC. 1922 ouest, rue Ste-Catherine
Auteuil — FORTIN AUTOMOBILES (Auteuil) INC. 4670 boul. des Laurentides
St-Jérôme — LAFONTAINE AUTOMOBILES INC. 2031, boul. Labelle, Village Lafontaine
Montréal Centre — MOUNTAIN MOTORS INC. 2142 - 2144, rue Bleury
Chomedey — FORTIN AUTOMOBILES INC. 272, 70e Avenue
Terrebonne (Nord Est) — ALEXANDER MOTORS LTD. C.P. 530, Chemin Pincourt
Montréal Est — HOULE AUTOMOBILE LTEE 9050 - 9080, rue Hochelaga
Grenfield Park, Rive Sud — CHAMBLY AUTOMOBILES INC. 335, boul. Taschereau
Verdun — CAMPBELL & CAMERON LTD. 4050, avenue Verdun
Montréal Nord — POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD. 10,395, boul Pie-IX
Lachine — RIOPEL AUTO INC. 2125, rue Notre-Dame

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront des êtres quelque peu complexes. Ils seront mystérieux, voire impénétrables. On ne saura jamais exactement la nature de leurs sentiments.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

De nouvelles promesses vous remettront du coeur à l'ouvrage; vous n'avez rien à craindre d'un adversaire qui n'a pas votre ténacité. Attention aux dépenses fastueuses. Dans la soirée, une affaire de coeur prendra un dénouement tout à fait inattendu.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne sollicitez pas l'appui d'une personne qui ne manquerait pas de vous faire sentir sa supériorité. Analysez froidement vos problèmes avant de vous laisser aller à la crainte d'un échec. Dans le domaine du coeur, vous serez soutenu pour triompher d'une rivalité.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Un travail fait en collaboration avec une autre personne vous apportera beaucoup de consolation et vous initiera à des méthodes de travail que vous ignoriez. La personne qui vous est chère exprimera des vues sur la vie qui vous stimuleront et vous encourageront.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Dénouement heureux dans une affaire de coeur. Dans les affaires cependant, vos requêtes seront peut-être mal accueillies, mais vous trouverez le moyen de revenir à la charge avec une méthode plus souple qui désarmera les plus fortes réticences.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Une amitié qu'on vous avait retirée reprendra racine. N'allez pas en profiter pour ressasser tous vos griefs passés. N'allez pas, non plus, accepter tous les sentiments qu'on vous exprimera comme valables, car il pourrait y avoir à la fois sincérité et calcul.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Quelques anicroches au début de la journée, puis les choses tourneront bien, mais peut-être autrement que prévu. En amour, méfiez-vous d'une trop grande tendance aux élans passionnels. Evitez les fêtes trop dispendieuses et reposez-vous davantage.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

En amour : le hasard jouera un rôle bénéfique dans un retournement de situation qui modifiera l'avenir. Votre savoir-faire contribuera à la réussite d'une entreprise; mais soyez plus ordonné, vous vous épargnez ainsi des tracas.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Votre dynamisme et votre réalisme vous permettront de bénéficier d'un bon rendement de vos activités. Quelques ennuis pourraient résulter d'un déséquilibre de votre budget. Un proche vous inspirera une initiative opportune dans une nouvelle affaire de coeur.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vos efforts seront enfin récompensés si vous continuez à faire preuve d'habileté. Ne dramatisez pas une discussion avec la personne aimée, elle est beaucoup moins sérieuse que vous ne l'imaginez. Montrez-vous conciliant, vous obtiendrez ainsi de bons résultats.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Ne vous attardez pas à des vétilles, sinon vous compliquerez votre travail et compromettrez certaines de vos possibilités. Abstenez-vous d'affaires indépendantes des vôtres et adaptez-vous à l'état d'esprit de votre entourage.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous risquez d'être abusé par certaines de vos impressions. Ne vous fiez pas trop aux promesses. Soyez très attentif à vos tâches, ainsi qu'à l'évolution de vos affaires. Profitez de vos moments de loisirs pour vous détendre en compagnie de l'être aimé.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous vous occasionnerez des désagréments si vous manquez de souplesse ou d'indulgence. Certains de vos familiers ont tendance à s'emporter : faites preuve de patience à leur égard, mais veillez à la sauvegarde de votre tranquillité de coeur et d'esprit.

ANNONCE

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme; ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Pâques en marche chez MORGAN

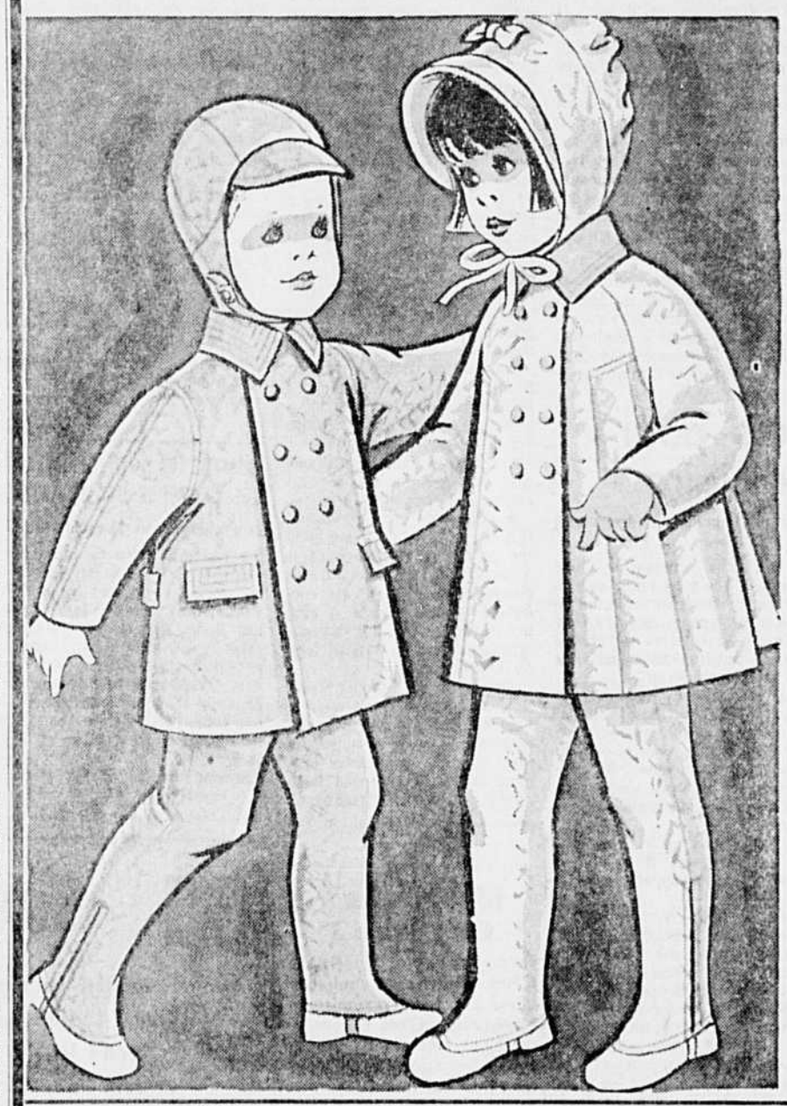

Ensembles trois-pièces en vinyle grenu résistant offerts à prix de vente!

Prix courant 17.98 **14.97**

Ensembles adorables pour les jeunes élégants ! Pratiques pour porter du printemps à l'automne, en tout temps ! Modèles à la toute dernière vogue confectionnés de vinyle grenu qui a l'apparence du cuir véritable et qui est en outre aussi résistant ! Manteaux entièrement doublés, devant croisé, manches ajustées, boutons en même tissu, coutures sellier. Les jambières sont fuselées, taille mi-élastique, courroies de pieds élastiques, glissières aux jambes et bretelles à même; chapeaux assortis.

A. Pour bambin : ligne droite, bonnet assorti. Bleu clair. Tailles 1, 2, 3.

B. Pour bambine : ligne A, chapeau assorti. Blanc à garniture rose ou bleu, ou rose uni. Tailles 1, 2, 3.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON.

Tricots de laine grosses-mailles pour ski et flâneries dans la montagne!

Cardigans de laine grosses-mailles portant la griffe d'un fabricant bien connu ... douceur, chaleur et légèreté sont les attributs de ces vêtements recommandés pour les activités sportives au beau soleil de mars... ou les soirées fraîches de l'été. Choix de deux modèles élégants réalisés dans des teintes douces. Tailles 34 à 40.

A. "Bambi", modèle à col, texture nouveauté, liséré tricot uni. Blanc, aqua, vert jade, marine ou écarlate. **16.98**

B. "Candy", veste, tricot fantaisie, liséré tricot uni et boutons métal. Ton or, abricot, marine, écarlate, vert jade ou blanc. **19.98**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS SEPARABLES, RAYON 14, ETAGE MODE ... AU DEUXIEME

Choix également à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

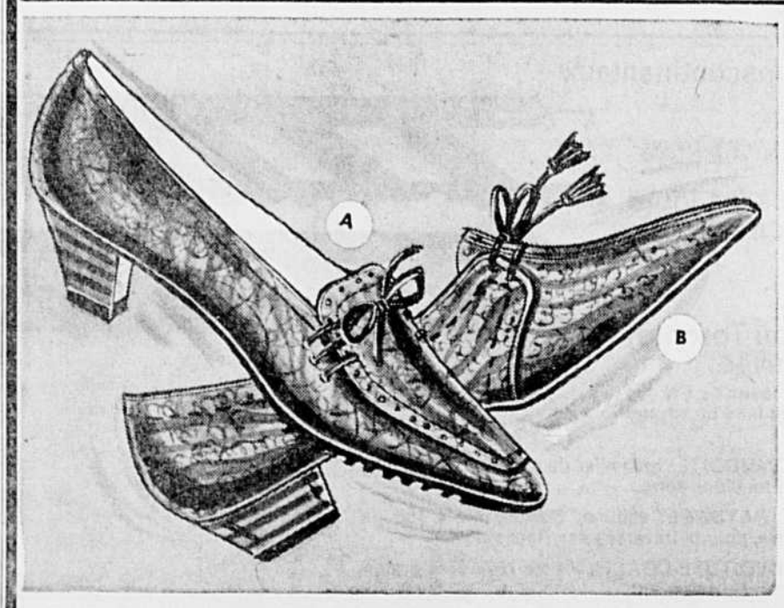

Les nouveaux souliers printaniers "Naturalizers" qui chaussent vraiment de façon "magique" !

Deux modèles seulement sont ici représentés mais nous en avons beaucoup d'autres ! Ces souliers sont ce qu'il y a de mieux en fait de cuirs et de tissus de haute qualité ! Leur fabrication est exécutée par des experts qui ont donné une attention toute particulière afin de rendre ces souliers seyants et confortables. Modèles les plus en vogue de l'heure !

A. Soulier de cuir brun texture avec insertions d'élastique, semelles anti-dérapantes de caoutchouc ondulé. Pointures 5 à 10. Largeurs AA et B. **15.98**

B. Soulier "Dobie" lacé, deux oeillets cuir texturé noir ou gris. Pointures 5 à 10. Largeurs AA et B. **14.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

CHAUSSURES POUR DAMES
RAYON 31 — ETAGE MODE — DEUXIEME

Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

De Formfit! Des vêtements de soutien légers qui avantageront votre silhouette du printemps!

Vêtements de soutien qui avantagent votre silhouette et rehaussent la beauté de vos toilettes. Ils ont été conçus tout particulièrement pour porter sous des tricots et des pantalons ajustés si en vogue au printemps ! Ces vêtements de soutien, galbent, maintiennent bien tout en étant légers et confortables !

A. Soutien-gorge étroit galbé de caoutchouc-mousse; partie supérieure des bonnets en dentelle nylon; bretelles réglables. Blanc. Tailles 32 à 36; bonnets A et B **$3**

B. "Skippies", gaine-culotte longue en tulle Lycra*; résistant, coutures minces et taille plongeante. En blanc ou chair; P.M.G. **$9**

C. Soutien-gorge en dentelle nylon, bretelles extensibles, côtés et dos en Lycra*, garnissage en "Airlon" et fil métallique sous les bonnets. Blanc. Tailles 32 à 36; bonnet A. 32 à 38; bonnets B. et C. **$6**

D. "Skippies", gaine-culotte très longue en tulle Lycra* résistant; bande élastique de 2½ po. à la taille et panneau avant en dentelle. Blanc — P. M. G. **$12**

E. Soutien-gorge en popeline de coton brodé, bonnets entièrement garnis, bretelles réglables. Blanc. Tailles 32 à 36; bonnets A et B **$5**

F. "Skippies" gaine-culotte longue en tulle nylon résistant; panneaux avant et arrière en satin élastique. Blanc. P.M.G. **$7**

G. Soutien-gorge étroit en marquisette nylon, sous-bonnets plissés et bretelles réglables. Côtés et dos en Lycra*. Tailles 32 à 36, bonnets A; 32 à 38, bonnets B et C **$5**

H. "Skippies", gaine-culotte longue en tulle Lycra* résistant, panneaux avant et côtés en tricot nylon. Beige rosé. P.M.G. **12.50**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS DE SOUTIEN
RAYON 78 — ETAGE MODE — DEUXIEME

Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Mlle LAMARRE
représentante de la maison FORMFIT

viendra dans nos magasins pour vous aider à choisir les vêtements de soutien qui vous conviennent.
Le lundi, 7 mars, au magasin Rockland
Le mardi, 8 mars, au magasin Dorval
Le mercredi, 9 mars, au magasin centre-ville
Le jeudi, 10 mars, au magasin centre-ville
Le vendredi, 11 mars, au magasin Boulevard

Encore des douceurs ! De succulentes brioches en vente à notre Comptoir de Pâtisserie Suisse !

Une petite douceur bien accueillie de tous pendant le carême ... brioches à la cannelle, aux raisins et au zeste d'agrumes; délicat glaçage en forme de croix.

La douzaine **.70**

COMPTOIR DE LA PATISSERIE SUISSE — RAYON 89 — REZ-DE-CHAUSSEE

Centre-ville, Snowdon 9h à 5h 30; jeudi, vendredi 9h à 9h — Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 6h; jeudi, vendredi 9h 30 à 10h Téléphoner à 842-6261

LE PARKADE MORGAN
est partiellement ouvert !

Entrée sud, rue Aylmer où vous stationnez votre véhicule à l'un des sept étages présentement ouverts. Assurez-vous de garder votre coupon de stationnement avec vous — Les tarifs courants Morgan sont applicables seulement au nouveau PARKADE et au parc de stationnement de la rue Aylmer, vis-à-vis le Parkade.

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

Montreal Buick

1er dans

LES PRIX !
LE SERVICE !
LA SATISFACTION !

pour chaque auto, chaque achat

DECAPOTABLES

- 1962 OLDSMOBILE $1950 — 66852A—Starfire déc. Equip.
- 1963 PONTIAC $2095 — 66677A—V-8 déc. Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 CHEVROLET $3895 — 66462A—V8 déc. Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 OLDSMOBILE $1695 — 66884A—88 déc. Equip.
- 1961 PONTIAC $1495 — 66888A—V8 déc. Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 TRIUMPH $1195 — 66453B—TR3 sport, Ch.
- 1964 BEAUMONT $2595 — 66498A—Déc. Aut., R.
- 1963 BUICK $3295 — 66581A—4867, Equip.
- 1963 PONTIAC $1995 — 66599A—S.B. 7867, Aut. R., S.-d., S.-fr.
- 1964 PONTIAC $2395 — 66681A—7867, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1964 BUICK $2495 — 66703A—4367, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 WILDCAT $4295 — 66735A—46667, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1962 CHEVY II $1395 — 66757B—Déc. Aut., R.
- 1964 PONTIAC $2495 — 66312A—7467, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1964 BEAUMONT $2495 — 66216A—6 déc., Aut., R., S.-d.

H'TOPS et COUPES

- 1963 PONTIAC $1995 — 66816A—2 p., H.T., Aut., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1962 BUICK $1695 — 66836A—Electra 4 p., H.T., Equip.
- 1964 BUICK $2395 — 66746A—Le Sabre 4 p., H.T., Equip.
- 1964 WILDCAT $2595 — 66560B—4 p., H.T., Equip.
- 1960 ELECTRA $1095 — 66550A—4 p., H.T., Equip.
- 1962 PONTIAC $1395 — 66658A—2 p., H.T., Aut., R.
- 1963 ELECTRA 225 $2995 — 66850A—4 p., H.T., Equip.
- 1965 ACADIAN $2495 — 66768A—2 p., H.T., Aut.
- 1965 WILDCAT $3895 — 66887A—4 p., H.T., Equip.
- 1964 PONTIAC $2595 — 66893A—C. Sport 2 p., H.T., Equip.
- 1964 BUICK $2295 — 66-38A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2695 — 66207A—4639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 PONTIAC $2095 — 66378A—7839, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $1895 — 66-33A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 CORVAIR $1295 — 66414A—Coupé, Aut., R.
- 1964 BUICK $2295 — 66413A—4439, Aut., S.-d.
- 1965 BUICK $3995 — 66455A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $4095 — 66454A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1965 BUICK $3995 — 66456A—46637, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1964 FALCON $2195 — 66477A—2 p., H.T., Aut.
- 1964 BUICK $2295 — 66518A—4127, Aut.
- 1962 BUICK $1495 — 66492A—4639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 PONTIAC $2595 — 66506A—76337, Aut.
- 1965 PONTIAC $2595 — 66535A—76337, Aut., S.-d.
- 1964 BUICK $2295 — 66557A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 PONTIAC $2795 — 66553A—76437, Aut., R., S.-d.
- 1964 BUICK $3795 — 66605A—4829, Equip.
- 1962 CORVAIR $1195 — 66610A—Monza Coupé, Aut., R.
- 1962 BUICK $1395 — 66488A—4447, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1963 PONTIAC $1795 — 66630A—7839, Aut., R., S.-d.
- 1964 BEAUMONT $2295 — 66601A—8537, Aut., R.
- 1961 OLDSMOBILE $1195 — 66590A—3539, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1962 BUICK $1595 — 651646A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2695 — 66641A—43337, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $3095 — 66582A—4839, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 PONTIAC $2395 — 66193A—7847, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 CUTLASS $2495 — 66472B—2 p., H.T., Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 PONTIAC $1395 — 66669A—7547, Ch., R.
- 1964 BUICK $2695 — 66668A—4639, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1963 OLDSMOBILE $1895 — 66655A—3539, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 GRAND PRIX $4695 — 66424A—2 p., H.T., Equip.
- 1962 LINCOLN $2595 — 66760A—4 p., H.T., Equip.
- 1965 WILDCAT $3895 — 66726A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr., Fen. él.
- 1962 BUICK $1895 — 66657A—Skylark, 2 p., H.T., Aut., R., S.-d.
- 1963 PONTIAC $1795 — 66686A—7847, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $3795 — 66759A—46639, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $2195 — 66780A—4439, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 PONTIAC $1495 — 66592A—7547, Aut., S.-d.
- 1963 RIVIERA $3695 — 66807A—2 p., H.T., Equip.
- 1965 WILDCAT $3695 — 66788A—46637, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 BUICK $1695 — 66120A—Skylark 2 p., H.T., Aut., R., S.-d., S.-fr.

SEDANS et COACHES

- 1965 PONTIAC $2595 — 66298A—75669, Aut., R., S.-d.
- 1963 BUICK $1895 — 66315A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2295 — 66265A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $3295 — 66102A—46669, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $3295 — 66267A—46669, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $1895 — 66442A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 PONTIAC $2295 — 66576A—75369, Aut., S.-d.
- 1963 BUICK $1895 — 66596A—4469, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $1895 — 66614A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1961 OLDSMOBILE $1395 — 66487A—F85 sedan, Aaut.
- 1965 PONTIAC $2295 — 66619A—75569, Aut., R., S.-d.
- 1964 BUICK $2695 — 66637A—43337, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1965 BUICK $2595 — 66640A—43460, Aut., R.
- 1960 DODGE $895 — 66324B—V-8 sedan, Aut., S.-d., S.-fr.
- 1964 ACADIAN $1795 — 66192A—Coach, Aut.
- 1963 BUICK $1695 — 66734A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1964 BUICK $2295 — 66588A—4469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1962 PONTIAC $1295 — 66461A—7169, Aut.
- 1964 PONTIAC $2295 — 66765A—7869, Aut.
- 1965 PONTIAC $2395 — 66603A—75469, Aut., R., S.-d., S.-fr.
- 1960 PONTIAC $995 — 66803A—7619, Aut.
- 1964 BUICK $3595 — 66805A—4829, Equip.
- 1962 VOLKSWAGEN $1275 — 66784A—1500 Coach, H.

STATION-WAGONS

- 1962 MERCURY $1495 — 66-58A—S.W., Aut., S.-d., S.-fr.
- 1963 BUICK $2295 — 66176A—4135, Aut., R., S.-d., S.-fr.

- 1964 CHEVROLET $1595 — 66407A—1135, H., R.
- 1963 PONTIAC $1795 — P1532—7635, Aut., S.-d.

VANNE

- 1963 FORD $895 — 66675A—Econoline H.

TERMES FACILES

COMMENT S'Y RENDRE

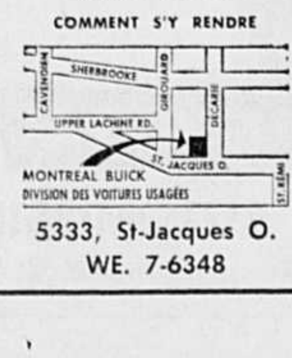

5333, St-Jacques O.
WE. 7-6348

940 AUTOS A VENDRE

Peugeot 403 et 404 usagées, garantie 3 mois 100%.
Peugeot neuves, garantie 24 mois, 50,000 milles.
Chevy 2, convertible 1963, automatique.
Chevrolet Impala 1963, sedan automatique.

DAN LANDREVILLE INC.
DISTRIBUTEUR PEUGEOT
DE
L'EST DE MONTREAL

Chrysler Windsor 1963, sedan automatique.
Ford Galaxie 1962, 2 portes.
Mercury Comet 1962, sedan.
Pontiac Parisienne convertible 1962.
256-1645
4745 ONTARIO EST

PORSCHE 1959, état extrêmement bon, radio, bleu foncé. Appeler Henry, 342-0991.

RAMBLER Classic 65, équipé, automatique, $3,400, 3,000 milles, 661-0370.

RAMBLER 1964, automatique, radio. Parfaite condition. Garantie. Financerais. 523-1122.

RAMBLER 1962, coupe, automatique, bonne condition, peinture neuve. Particulier. 637-8030.

RAMBLER 1959, custom, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, pneus neufs, bon mécanisme, $495 ou la meilleure offre. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

RAMBLER Ambassador 1965 convertible, automatique, radio, power brakes, power steering, 1 an garantie. Faut voir, Dick Fortin, HU. 2-9656.

RAMBLER 1962 à 1965, tous les modèles 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle, presque tous avec radio. Toutes ces autos sont entièrement vérifiées et remises à l'état de neuf. Les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable est refusée. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

RENAULT 1964, automatique, état neuf, vente rapide, $875, particulier. 661-2804.

RENAULT R-8 1963, 29,000 milles, moteur bonne condition, $600, 692-4120.

RENAULT 1960, 4 portes, très bon mécanisme. Peut-être besoin de peinture, $250 ou la meilleure offre. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

RENAULT Gordini 1963, entièrement reconditionnée, garantie - an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1966, automatique, démonstrateur, blanc, intérieur cuirette, garantie usine. 738-1143.

RENAULT R-8, 1965, automatique, radio, bleu métallique, 6,000 milles, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1963, comme neuf, échange et termes, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1964, bleu métallique, intérieur cuirette, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT 1963, station-wagon, très propre, mécanique de neuf, pneus Michelin, $750, ou la meilleure offre. 10,300 boul. Pie-IX, 323-4330.

RENAULT 1962 - 1963 - 1964 - 1965 tout modèle, automatique ou standard. 3432 Masson, jusqu'à 11 hres p.m.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, comme neuf, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT Dauphine 1965, automatique, démonstrateur, gris métallique, intérieur cuirette, garantie. 738-1143.

SIMCA 1959, V-8, 4 portes, propre, radio, très bon mécanisme, bons pneus, économique, $250 ou la meilleure offre. 10300 boul. Pie IX, 323-4330.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer", traction 4 roues, neufs et usagés. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION-WAGON Chev. 1962, V-8, aut., radio. Condition A-1. $100. comptant, balance 30 mois. 273-4212, M. Gilbert.

STATION WAGON, Chevrolet 1962, standard, 6 cylindres, parfait, financerais. 665-3390.

STATION wagon Pontiac 1965, équipé, V-8, propre, radio F.M. 642-5874.

STATION-WAGON Buick Special 62, ayant appartenu à médecin. 642-5376.

STATION-WAGON Falcon 1961, vrai bijou, automatique, radio, garantie 100%, échange accepté, termes. 728-4593.

STATION WAGON Ford 1960, V-8, Comme neuve. Financerais. Faut voir. 526-3331.

STUDEBAKER 1959 Lark, 4 portes, V-8, carrosserie besoin de peinture, mécanisme parfait sur toute la ligne. Prix $225 ou meilleure offre, 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

STUDEBAKER Commander, 1964, très propre, 19,000 milles, automatique, radio, $1,175. Lise Dussault, CL. 6-1395.

STUDEBAKER 63, automatique, radio transistor très bonne condition, $1,200. 323-2749.

STUDEBAKER 1965, 4 portes, 6 cylindres, 4,000 milles. Balance de garantie de 20,000 milles. 254-1008.

SUNBEAM Alpine 1962, sport coupé, sièges baquets, 2 toits, radio, comme neuve, $550. 276-3412.

TRACTEUR International avec charrue à neige, excellente condition. 3432 Masson. 727-2828.

TRIUMPH HERALD 1961, parfaite condition, faut voir, $450. 669-7255.

VALIANT '63, automatique, 6, radio. 727-9654 après 6 heures.

VALIANT sedan 1964, peu de millage. Terme-échange. G. Bélanger, 842-8221.

VALIANT, 1964, V-100 coach, automatique, radio, mécanisme parfait, $1,595. 387-6191.

VALIANT démonstrateur 1965, sedan comme neuf, terme-échange. G. Bélanger, 842-8221.

VALIANT 1964, Signet, hardtop, garanti 100%, comme neuf, termes, 259-4677.

VALIANT 1963, très propre, particulier, bonnes conditions. 321-5405.

VALIANT 1962, rouge, intérieur noir, aucun comptant. $37. par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VALIANT 1963, automatique, radio. Parfaite condition. Financerais. 523-1122.

VAUXHALL Cresta 1961. Un propriétaire. Faut voir. Financerais. 526-3331.

VAUXHALL 1964, modèle super, bas millage, $1295. 273-8111 si occupé 273-9105.

VAUXHALL, très bonne condition, tout équipé, $500, départ Europe. 845-0740.

VAUXHALL, Viva, 1964, très propre, bon radio. 321-8584.

VAUXHALL 1964, parfaite condition, 4 portes, particulier, 637-4403, soir 277-7733.

VAUXHALL 1961, Velox, 6 cylindres, 4 portes, radio, $490. 387-6191.

VOLKSWAGEN 1961, comme neuve, et complètement équipée, $850, 387-7377.

VOLKSWAGEN 1961, propre, $495. 1963, modèle 1500, 29,000 milles, $1395; 1964 modèle 1200 deluxe, chaufferette à gaz $1295. 290-306 St-Zotique est. 273-8111 si occupé, 273-9105.

VOLKSWAGEN 1962 DE LUXE, $500. BON MECANISME, PROPRE. 661-0236.

VOLKSWAGEN 62, particulier, 40,000 milles intérieur cuirette. Tel. 322-5591.

940 AUTOS A VENDRE

VOLKS 1965 deluxe, chaufferette spécial, 1 seul propriétaire, condition exceptionnelle, $100, comptant, balance 30 mois. 273-4211. M. Gilbert.

VOLKSWAGEN neuves ou usagées, Maison Fortin vous devez consulter. 681-1668.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, radio, très propre, particulier, $475. 387-8534.

VOLKSWAGEN 1962, légèrement accidentée. Aubaine. Pour renseignement, 3432 rue Masson.

VOLKSWAGEN 1960 à 1965, aucun comptant, $19, à $55, par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VOLKSWAGEN 1961, aucun comptant, $21 par mois. 725-1817.

VOLKSWAGEN win dow van, 1959 bonne condition. 332-9104.

VOLKS 1964, bonne condition, frais peinturé, sept pneus neufs, 849-4814.

VOLKSWAGEN 1965, 64, 63, De Luxe. Comme neuves. Aucun comptant. 526-3331.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, très bonne condition. 677-6931.

VOLKSWAGEN station wagon, équipée avec utilités pour campeurs. Pour informations: appeler 342-0990.

VOLKSWAGEN 1964, modèle 1500, peu de parcours, un propriétaire, 342-0990.

VOLKSWAGEN 62, deluxe, parfait ordre, $590. DU. 9-0375.

VOLKSWAGEN 1962, à l'état d'un neuf, sur toute la ligne. Prix $750. 10300 boul. Pie IX, 323-4330.

VOLVO canadienne 1964, noire, intérieur cuir rouge, sièges baquets, 18,000 milles seulement. 342-0990.

ZEPHYR 1961, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission standard, carrosserie, moteur et intérieur en excellent état. Auto impeccable. $275. ou la meilleure offre. 273-9621.

ZODIAC 61, 6 automatique, sedan 4 portes, transmission et moteur en excellent état, peu de parcours, conduit par une dame. $350. 277-0937.

CITE DE FARNHAM
Comté Missisquoi

Demande de soumissions
Agrandissement et rénovations à l'usine de filtration.

Des soumissions en duplicata dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission pour l'agrandissement et rénovations à l'usine de filtration" seront reçues par la Cité de Farnham, adressées au Conseil Municipal, Hôtel de Ville, Cité de Farnham, a/s M. J.-B. Luneau, Secrétaire-Trésorier jusqu'à 5 heures P.M. Lundi, le 28 mars 1966.

Les soumissions seront ouvertes et lues à une séance du Conseil Municipal de la cité de Farnham qui sera tenue à 8 heures P.M. Lundi, le 28 mars 1956, en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de Farnham ou d'un bon de soumission d'au moins 10% du total de la soumission.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau des Ingénieurs-Conseils Migué, Morin, Dupuis & Associés, 9666 Ave. Péloquin, Montréal 12, Qué. contre un dépôt de $200.00 en argent ou chèque visé fait à l'ordre des Ingénieurs, lequel sera remis en entier aux soumissionnaires qui auront retourné les plans et devis en bonne condition dans les 10 jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'une Compagnie d'Assurances reconnue attestant qu'advenant que le contrat lui soit accordé, qu'elle émettra pour l'Entrepreneur un bon de garantie d'exécution des travaux au montant de 100% du prix de la soumission ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur envers les tiers couvrant le montant total des dépenses prévues pour la main-d'oeuvre, les matériaux et les frais d'outillage.

La Cité de Farnham ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.-B. Luneau,
Secrétaire-Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 705,529

COUR SUPERIEURE

JEAN HOULE, tant personnellemnt qu'en sa qualité de tuteur, journalier, demeurant et résidant dans les cité et district de Montréal
demandeur
—vs—
BERNARD DUFORT, résidant et domicilié au numéro 7441-A de la rue St-Denis, dans les cité et district de Montréal,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur BERNARD DUFORT, de comparaître dans les trente (30) jours de l'insertion des présentes.
Montréal, le 2 mars 1966.

H.-W. BRODEUR,
Protonotaire.

Champagne, Moisan, Juteau & Quidoz,
Edifice Justitia,
Procureurs du demandeur,
1195, rue Berri,
Montréal 24, P.Q.

APPEL D'OFFRES
THE PROTESTANT BOARD OF SCHOOL COMMISSIONERS OF THE CITY OF MONTREAL

Agrandissement de l'école secondaire Wagar, se composant de six classes. Située à 5785 avenue Parkhaven, Côte St-Luc, Montréal 29.

Des soumissions sont demandées pour ce projet, y compris tous les travaux généraux et les travaux de mécanique et d'électricité, sans clauses de révision des prix.

Sont seules autorisées à soumissionner les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être scellées dans des enveloppes spéciales qui seront fournies, envoyées par la poste recommandée et affranchies avant minuit, heure normale, mardi le 29 mars 1966.

Les soumissions seront ouvertes à 3.00 p.m., heure normale, jeudi le 31 mars 1966, dans la chambre No 227, à 6000 avenue Fielding, Montréal 29, Québec.

Les entrepreneurs peuvent examiner les plans, devis et autres documents nécessaires pour une soumission, au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 16, Québec. Les entrepreneurs généraux pourront en obtenir une copie complète, moyennant dépôt d'un chèque visé de $100.00 du bureau des architectes MM. Greenspoon, Freedlander & Dunne, 7435 avenue Chester, Montréal 29, le ou après mardi le 8 mars 1966.

En retournant tous les documents en bon état, dans les dix jours après l'ouverture des soumissions, ce dépôt sera remboursé. Si un contracteur, après s'être procuré une série de documents, ne présentait pas une soumission, il verrait son dépôt confisqué.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de neuf mille dollars ($9,000.00).

A noter que le soumissionnaire à qui le contrat sera adjugé devra fournir un cautionnement d'exécution en outre d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour un montant de cinquante pour cent (50%) du chiffre global du contrat.

Pour tous renseignements à l'égard de la soumission, les soumissionnaires devront bien lire les "Renseignements pour les Soumissionnaires".

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT JAPP,
secrétaire-trésorier

Le 7 mars 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

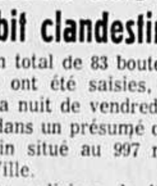

DOSSIER No. 200-669-1

PROJET: Construction du pavillon thématique L'Homme et l'Alimentation sur l'île Notre-Dame, Montréal, Québec.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.).

Le JEUDI 24 MARS 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U., au 24ième étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire

24ième étage
Place Ville-Marie
Montréal, P.Q.

COMMIS PREPOSE AUX PUPITRES DES COMMANDES

Nous avons besoin immédiatement d'un commis expérimenté dans les pièces G.M.

Pour entrevue demandez
M. Barney Kromp
HARLAND AUTOMOBILE LTEE
631-2051

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX
ROLE D'EVALUATION
POUR L'ANNEE "1966"

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné aux contribuables et aux citoyens de la ville de Dollard-des-Ormeaux et à tous les intéressés ou à leurs représentants, que le rôle d'évaluation de la ville de Dollard-des-Ormeaux, préparé par les estimateurs de la ville pour l'année 1966, a été déposé au bureau du Greffier, 4139 montée des Sources, Dollard-des-Ormeaux, P.Q., mercredi, le 2 mars, 1966, où il restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leurs représentants durant les trente (30) jours après cette date.

Dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé, pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au Conseil en donnant à cette fin au Greffier, un avis par écrit contenant les motifs de sa plainte, et s'il se plaint que l'évaluation de ses propriétés est trop élevée, il doit mentionner dans l'avis, le montant de l'évaluation qu'il reconnait juste.

DONNE A DOLLARD-DES-ORMEAUX, P.Q., sous mon seing et sceau de la ville, ce deuxième jour de mars, 1966.

(Signé) (Mme) L. G. LAMARCHE
Greffier.

DANS LA COUR DE L'ECHIQUIER
DU CANADA
DISTRICT D'AMIRAUTE DU QUEBEC

(Registre de Montréal)

No 991

PAUL E. NOEL, capitaine de navire, résidant et domicilié au 4648 avenue Verdun dans la cité de Verdun, District de Montréal,
demandeur,
— vs —
Le Navire "CYGNE BLANC", (antérieurement H.M.C.S. "BROCKVILLE"), présentement amarré à quai dans le Port de Montréal,
défendeur.

AVIS DE VENTE PAR
ENCHERES PUBLIQUES

Sous l'autorité et en vertu d'une Ordonnance de vente ("Commission of Sale") émise par le Registraire de District de la Cour de l'Echiquier du Canada (Division de l'Amirauté) par suite et en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Juge de ce District en Amirauté, le Navire "CYGNE BLANC" (antérieurement H.M.C.S. "BROCKVILLE") maintenant amarré à quai dans le Port de Montréal vis-à-vis la Remise No 11 (près boulevard St-Laurent) sera vendu dans son état actuel, avec livraison à l'endroit où il se trouve présentement, aux enchères publiques au dernier et au plus haut enchérisseur au bureau du Régistraire de District en Amirauté, étant situé au 4ème étage de l'Edifice Cadillac, portant le numéro 510 boulevard St-Laurent, Montreal, P.Q., le 17ème jour de mars 1966 à 10.00 heures de l'avant-midi.

Le Navire "CYGNE BLANC" est un navire à coque d'acier, long de 165 pieds, muni de deux moteurs Diesel, et ayant un tonnage brut de 600 tonnes, et il a été construit à Sorel en l'année 1942.

Le soussigné communiquera sur demande copies de l'inventaire du navire et des conditions de la vente.
Montréal, le 23 février 1966.

A. S. Wilson,
Acting-Marshal pour le District d'Amirauté du Québec,
204 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal.
849-8730

CHAUVIN & HURTUBISE,
Avocats du demandeur,
901, Carré Victoria, Montréal.
878-9177.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-66-10007
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 22 mars 1966
FOURNITURE DE "CABLE EN ALUMINIUM "TRIPLEX"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal le 3 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AME-66-10001
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 22 mars 1966
Fourniture de "transformateurs aériens - monophases"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dan le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de douze mille dollars ($12,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal le 3 mars 1966.

VENDEURS D'AUTOMOBILES
AVONS BESOIN DE (4) VENDEURS
1 vendeur pour autos usagées — 3 vendeurs pour autos neuves
POUR LE CONCESSIONNAIRE
FORD LE PLUS PROGRESSIF
Doit avoir expérience dans la vente d'automobiles et être bilingue. Revenu bien au-dessus de la moyenne, auto neuve fournie, assurance-groupe et autres bénéfices.
S'adresser en personne à R. ST. JACQUES de
KEATING FORD SALES LTD.
4475 AVENUE BANNANTYNE — VERDUN
de 10 hr. A.M. à 5 hr. P.M.

Vendeurs expérimentés demandés
REMUNERATION: $10,000 A $12,000; COMMISSIONS GARANTIES.
PROSPECTS: FOURNIS PAR LE PLUS GRAND ET LE PLUS IMPORTANT ANNONCEUR AU PAYS EN CE DOMAINE.
ENTRAINEMENT: INITIATION COMPLETE AU BUREAU ET SUR LA ROUTE.
AUTO: DERNIER MODELE NECESSAIRE.
AGE: 26 A 45 ANS.
TERRITOIRE: PROTEGE AVEC VOYAGE RESTREINT.
RAISON: PROMOTION DES VENDEURS ACTUELS.
ENDROIT: 801 est Sherbrooke, Suite 103
COMMENT: ENTREVUE PERSONNELLE.
QUAND: DE 1 HEURE A 5 H. 30 P.M. EXCEPTE SAMEDI.
ITEM: TANGIBLE, PAS DE L'ASSURANCE.

VILLE DE MONTREAL

AVIS DE SOUMISSION

METRO

Fourniture et montage de kiosques destinés aux stations du Métro de la Ville de Montréal
CONTRAT C-9

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, Chambre 120 en la Ville de Montréal (Canada) pour la fourniture et le montage de kiosques destinés aux stations du Métro de la Ville de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrir recommandé et déposées ou reçues à un bureau de poste en la Ville de Montréal, Canada, le ou avant le 21 mars 1966, l'estampille de la poste faisant foi et elles seront ouvertes aux bureaux du greffier de la Ville ,à l'Hôtel de Ville, le 23 mars 1966, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 700 est, rue Craig, chambre 191, Montréal (Canada). Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un **chèque visé**, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à autant de fois **cent dollars** ($100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal pour la somme de dix mille dollars ($10,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville,
GABRIEL MORIN.

Hôtel de Ville,
Montréal, 7 mars 1966.

FAITS divers

La police arrête 9 "revendeurs" de billets de hockey

Une descente effectuée par une quinzaine de policiers, à la taverne du Forum, au 2196 ouest, rue Ste-Catherine, samedi soir, a permis au capitaine A. Labelle, du poste no 10 de la police de Montréal, de mettre la main au collet de neuf individus qui se spécialisaient dans la vente de billets d'entrée pour le hockey à des prix exhorbitants.

Le raid, réalisé en vue d'enrayer la vente des billets de hockey, a été faite de main de maitre. En premier lieu, des agents spéciaux se sont infiltrés parmi les clients de la taverne et ont acheté des billets à certains "revendeurs".

Ensuite, toutes les issues de l'établissement ayant été bloquées, ce fut un jeu d'enfant d'appréhender les coupables.

Cambriolages de la fin de semaine

Des fourrures d'une valeur de $980 ont été volées, en fin de semaine, chez Mme Irène Desrochers, au 3863 rue St-Denis.

Un cambriolage d'une valeur de $1,442 en articles divers a été commis chez M. Léo-Paul Hamel, au 3784 rue Masson.

Des suspects se sont introduits chez M. Jacques Schwartz, au 4756 avenue Maplewood, en passant par la fenêtre arrière, et ils se sont emparés de $1,270 en argent, en fourrures et en bijoux.

D'autre part, un tire-laine aurait volé $1,000 en argent à un certain M. J. Hyman au Collège Loyola, au 7141 ouest, rue Sherbrooke.

Des cambrioleurs sont entrés dans l'immeuble de la laiterie Perrette, 53, Fleury ouest, et ont fait main basse sur $800 de cigarettes, $125 en billets de banque et autre marchandises.

A la taverne Lucerne, 7 ouest, rue Dorchester, on a pris $500 en argent et le contenu de plusieurs distributrices automatiques.

La ferronnerie Pascal, 5742, avenue du Parc, signale que des inconnus ont tenté de fracturer deux coffres-forts, mais ont semblé avoir été forcés de quitter précipitamment les lieux, car ils ont abandonné leurs outils de cambrioleurs ;

Léger incendie au sous-sol d'un édifice de 10 étages

Un léger incendie, qui a pris naissance dans le sous-sol d'un édifice de dix étages, au 2022 de la rue Stanley, a causé très peu de dommages, mais beaucoup de dérangement, vers 1 h. hier après-midi.

Les clients du restaurant Tokay, au rez-de-chaussée, et les autres occupants de l'édifice, ont été évacués par mesure de précaution.

Les pompiers, sous les ordres du chef de district intérimaire, le capitaine Gérard Lachapelle, ont mis moins de 40 minutes à maitriser les flammes à l'aide d'un seul jet d'eau.

La fumée s'est élevée jusqu'au sixième étage par les ventilateurs. La station radiophonique CFMB, logée dans cet édifice, n'a pas été endommagée. Personne n'a été blessé.

Descente dans un débit clandestin

Un total de 83 bouteilles d'alcool ont été saisies, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans un présumé débit clandestin situé au 997 rue Hôtel-de-Ville.

Des policiers de l'Escouade des moeurs de la Sûreté municipale, assistés d'agents de la PP, ont surpris sept personnes et un tenancier sur les lieux, mais personne n'a été arrêté.

Ces huit individus seront appelés à se présenter devant les tribunaux par voie de sommation, quand la police le jugera à propos.

Vol et saccage à l'école St-Donat

Des inconnus ont commis des cambriolages d'une valeur indéterminée, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans le pavillon des garçons et dans celui des filles de l'école St-Donat, au 3155 rue Desautels et au 3110 rue Arcand respectivement.

Les suspects, en plus de prendre la fuite avec divers appareils, auraient également saccagé l'intérieur des deux pavillons de l'école.

Modistes de robes
expérimentées demandées
Se présenter à la
IRVING SAMUEL INC.
1193 Carré Phillips, Montréal

ENTREPRENEUR
demandé
ayant atelier équipé pour vêtements en tricot de coton et chemises "T" pour enfants.
M. Julien 381-8645

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de HEROUX MACHINE PARTS LIMITED, ayant sa principale place d'affaires à 340 rue Thurber, en la Cité de Longueuil, en faveur de la Banque Canadienne Nationale en date du 23 décembre 1965 a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly, le 11 janvier 1966, sous le No 264-600.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
60 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, Qué.
Longueuil, le 12 janvier 1966.

TERRAINS
A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY
Terrains prêts à bâtir à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !
DEMANDEZ
M. Paradis — Tél. 254-5351

Inconvénients et avantages d'une pluie de 4 pouces

par François BELIVEAU

— Allo, allo, ici XYZ. Je veux bien patrouiller la route, mais c'est comme un Vendredi saint ou un lendemain du Jour de l'An. Il n'y a aucune circulation !

— quartier général à XYZ. Essayez de garder au moins un oeil ouvert, on ne sait jamais . . .

Le joli temps de printemps qu'on a eu au cours de la fin de semaine a forcé la plupart des Québécois à demeurer au foyer. Un ciel maussade a fait suite à une pluie suffisamment abondante pour noyer un poisson.

Selon Dorval, qui se fait pardonner bien des mensonges, trois pouces et quart d'eau sont tombés sur la région métropolitaine vendredi et samedi.

Depuis le 1er mars jusqu'à 6 h. hier matin, un total de quatre pouces et trois quarts de pluie s'est abattu sur la région.

Et ce matin, Dorval prévoyait un soleil timide, mais un soleil quand même, avec un minimum de 20 et un maximum de 30 degrés.

Le Bureau météorologique du Canada a d'autre part affirmé avoir enregistré un total de 93 pouces de neige depuis le début de l'hiver 1965-1966, ce qui est une bonne moyenne, puisque la moyenne d'un hiver complet est de 90 pouces de neige.

Et d'ici la fin de la saison, on prévoit encore quelques chutes de neige mouillante en plus de la sempiternelle "tempête des corneilles".

L'état des routes

La plupart des routes du coeur du Québec sont bonnes, malgré l'importante pluie de la fin de semaine. On note cependant une infinité de trous dans les chaussées.

Les routes nos 9, 9-A, 9-B et 9-C se dirigeant vers la frontière américaine sont passables, malgré les nombreux trous dans le pavage et la route no 9 vers Québec est en bon état.

Dans la région de l'Abitibi, la route no 58 de la barrière Nord du parc de Lavérendrye, à Chibougamau, la visibilité était mauvaise hier soir et la nuit dernière, à cause de la poudrerie, ainsi que les routes no 59, de Val-d'Or à la frontière de l'Ontario; no 60, de Bourlamarque à Amos; no 61, de Héva jusqu'à Béarn, en passant par Amos; no 62, de Ville-Marie à Belleterre, qui est presque impraticable; no 63, de Duparquet à Val-Clermont et no 64, de Val-d'Or à Champcoeur.

La route no 15, de Québec vers le bas du fleuve, est étroite mais passable, et la visibilité est mauvaise. La route no 32 est fermée à la circulation lourde entre Durham et St-Hyacinthe à cause des trous provoqués par le dégel subit et la route no 49, de Thetford Mines à la route no 9, est mauvaise.

A cause du mauvais temps et de l'état des routes, les automobilistes ont été plus rares que d'habitude.

Plusieurs accrochages ont été signalés dans les villes à cause des chaussées rendues glissantes par la pluie, mais très peu d'accidents graves ont été enregistrés, la plupart des autos roulant lentement.

Les pentes de ski

Selon le Bureau météorologique de Dorval installé à Ste-Agathe, il reste encore un minimum de six pouces de neige sur les pentes de ski de la région.

M. Gaston Cloutier, président de l'Association des Centres de ski des Laurentides Inc., a pour sa part déclaré que les pentes de ski des 24 stations de son association sont encore recouvertes de trois pieds de neige, malgré les pluies de vendredi et de samedi.

M. Cloutier a révélé que toutes les stations de ski étaient fermées samedi à cause du mauvais temps, mais qu'elles étaient ouvertes hier et aujourd'hui, après une légère chute de neige samedi soir.

Selon lui, les centres de ski de la région n'ont accueilli hier que le quart de la clientèle ordinaire pour une fin de semaine, ce qui représenterait globalement des pertes de près de $75,000.

On sait que cette association représente un total de $20 millions d'investissements, soit 61 monte-pentes, 190 descentes, $5,000 de salaire par jour, outre les 500 instructeurs qui dirigent 24 écoles de ski pour adultes et 20 écoles de ski pour enfants le samedi matin.

Le dégel subit de la fin de semaine a favorisé l'inondation de plusieurs hectares, mais les dégâts semblent minimes à première vue.

A Repentigny et à Pointe-aux-Trembles, l'inondation a menacé une fois de plus, mais ce fut une simple menace puisque la terre n'était pas gelée et que l'eau s'y infiltrait bien. Plusieurs dizaines de petites rivières ont été le théâtre de débâcles naturelles, sans dommages.

Assemblée des débardeurs

Les membres de l'Association internationale des débardeurs, succursale 375, sont convoqués à une assemblée spéciale qui aura lieu demain, mardi, à 8 h. p.m. à l'Ecole Chomedey de Maisonneuve, 1,820 boulevard Morgan.

Le président du syndicat, M. Paul Asselin, a déclaré que l'ordre du jour comporte l'étude d'amendements à apporter à la constitution. Cette assemblée spéciale a pour but de dégager les assemblées régulières au cours desquelles on étudie ce temps-ci le renouvellement de la convention collective de travail.

REMPORTEZ LA CAGNOTTE CLERMONT!

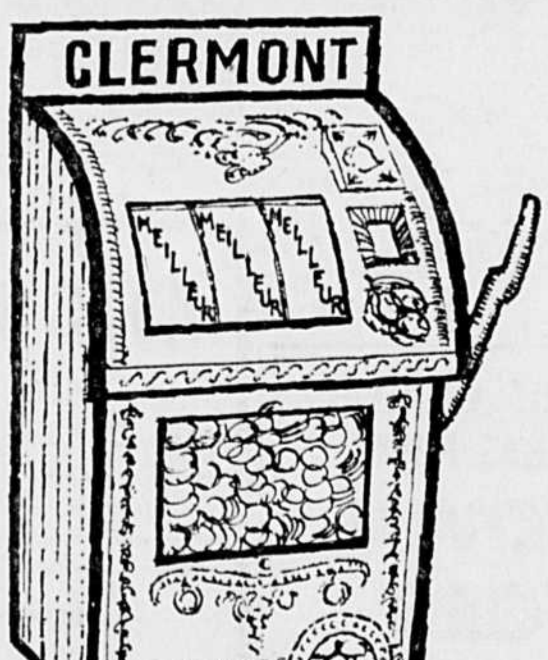

★ MEILLEURE AUTO
★ MEILLEUR SERVICE
★ MEILLEUR PRIX
CADEAU GRATUIT

plus une chance de

GAGNER

UN VOYAGE GRATUIT à la GUADELOUPE

grâce au concours 50ième anniversaire de CLERMONT

Choisissez parmi la variété la plus spectaculaire d'autos nouvelles et usagées. Voyez ces grands modèles MAINTENANT . . . et procurez-vous la chance de gagner ces fabuleuses VACANCES POUR DEUX au luxueux Hôtel Fort-Royal, à la Guadeloupe en plus de $200 pour vos dépenses personnelles. Obtenez les allocations d'échange les plus élevées . . . un *cadeau gratuit* avec chaque achat . . . PLUS le SERVICE TOTAL de CLERMONT pour votre SATISFACTION TOTALE !

LE NOM DU DEUXIEME GAGNANT SERA TIRE DANS QUELQUES JOURS
ACHETEZ VOTRE AUTO MAINTENANT !

clermont
MOTOR LIMITÉE
5363 St-Denis Tél. 279-6301

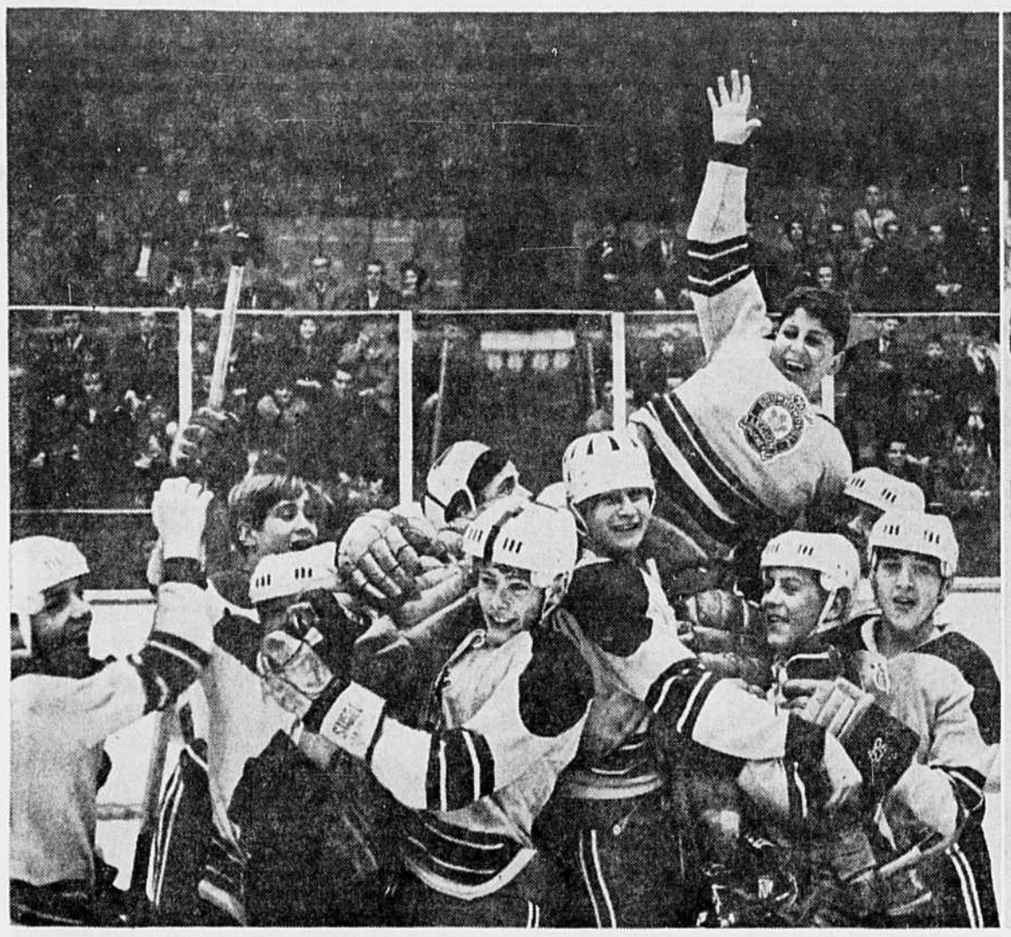

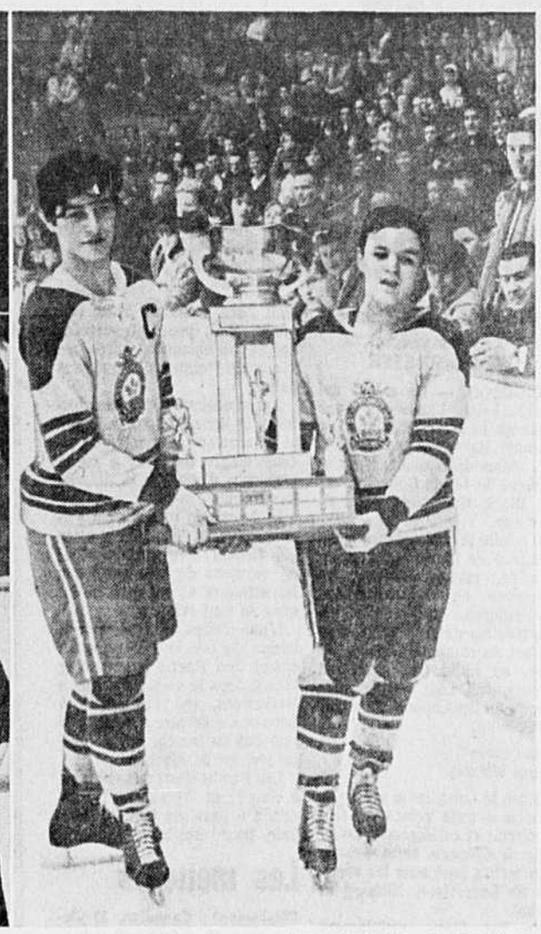

Photos Michel Gravel, LA PRESSE

La victoire sème la joie chez les vainqueurs

Après un triomphe amplement mérité, les joueurs du Drummondville se sont laissés transporter par la joie. Ils ont tout d'abord porté leur gardien, Yvan Bibeau, en triomphe, avant d'accepter le trophée Hartland de M. Molson. Le capitaine Luc Lacharité et l'étoile Marcel Dionne ont ensuite fait le tour de la glace avec le trophée emblématique de leur championnat, sous les applaudissements d'un public approbateur.

Drummondville, champion du tournoi bantam 1966

par Guy Pinard

"Il n'y a qu'un mot pour analyser la tenue de mon club : COMBATIVITE ! Même quand nous tirions de l'arrière par 4-2, avec un peu plus d'une période à disputer, ils n'avaient pas perdu confiance. Dans le vestiaire, durant le repos, ils étaient impatients de sauter sur la glace. Je n'ai jamais douté d'eux."

C'est Luc Bessette qui parle. L'équipe dont il est le fier instructeur, la Légion canadienne de Drummondville, venait d'enlever les grands honneurs du tournoi international de hockey bantam du Centre sportif Paul-Sauvé, résultat d'une victoire de 6-4 aux dépens du Asbestos, le grand favori du tournoi.

Au cours de la jeune histoire du tournoi (il a cinq ans), jamais un club négligé des parieurs avait-il réussi à remporter la palme. Les jeunes de Drummondville passeront donc à l'histoire comme une des équipes les plus combatives, et ils ont amplement mérité les applaudissements réservés par la foule de 4,500 personnes.

L'allure du match a été endiablée, scintillante, marquée de jeu ouvert et complètement dénué de rudesse. L'arbitre du match, qui a incidemment abattu une besogne admirable, a imposé seulement six punitions également partagées.

Il a également permis aux fervents des deux clubs de connaître tantôt la saveur d'une avance qu'on voulait confortable, tantôt l'amertume découlant du fait que l'équipe tire re l'arrière.

Durant les 13 premières minutes de jeu, le Drummondville était parvenu à s'échapper, 2-0, et seule la tenue du petit gardien André Patry les a privés d'au moins trois autres filets.

Les sept minutes suivantes ont permis au Asbestos d'enregistrer quatre filets, et de prendre les devants. Tous ceux qui avaient vu le club à maintes reprises se frottaient les mains de satisfaction. L'Asbestos s'était maintenant retrouvé, ce n'était plus "qu'une question de temps".

Mais durant la dernière période, rien n'allait plus pour l'Asbestos. La fatigue accumulée durant le match matinal commençait à se faire sentir dans les jambes de ces jeunes joueurs. Les trois buts de l'engagement sont allés aux nouveaux champions.

Pour atteindre la finale, l'Asbestos avait dû triompher du LaSalle, 7-1, en matinée, et du Cornwall, 4-2, la veille. Quant au Drummondville, une faveur de Dame Chance lors du tirage, et une importante victoire de 5-2 aux dépens du Comité des Jeunes, samedi, l'avaient catapulté en finale. Le Comité est le même club qui a éliminé les champions de l'an dernier, les Castors de Québec, 6-0, samedi midi.

Dans tout triomphe important, on parle de victoire d'équipe, et la chose s'applique également au Drummondville. Pourtant certains joueurs se sont vivement signalés. On parlera de la tenue du gardien Yvan Bibeau devant la cage des vainqueurs, on parlera du superbe travail des trois joueurs de défense Luc Lacharité (l'auteur du but gagnant), André Letendre et Doug Smith, on parlera de Marcel Dionne, le champion compteur du tournoi (avec 26 points) une deuxième année consécutive. Mais jamais louangera-t-on trop le travail obscur et parfois oublié du diminutif Denis Dupéré.

Loin de nous l'idée de déprécier Dionne. Il a définitivement du talent, et il ira certes plus loin que Dupéré. Pourtant, nous persistons à croire que c'est Dupéré qui est la véritable bougie d'allumage des nouveaux champions.

Hier, Dupéré a trompé la vigilance du gardien adversaire à deux reprises, et c'est lui qui a réussi le 3e but des siens, moins d'une minute avant la deuxième intermission. Ce but, de l'avis même de son instructeur, devait décider de l'issue du match.

Marcel Dionne a par ailleurs réussi un des buts des siens, les autres allant à Jim Houston et Marcel Jutras.

André Corriveau, Alain Désy, Laurent Viens et Daniel Boisvert ont fait scintiller la lumière rouge pour les vaincus.

Ces derniers incidemment, n'ont pas à rougir dans la défaite. Ils ont lutté jusqu'au dernier instant. Ils se sont inclinés devant une très bonne équipe. Eux aussi sont champions à un certain point.

Le nom du Drummondville vient donc s'ajouter à celui du club de la Police de Verdun, du St-Jean-de-Matha, des Braves d'Ahuntsic et des Castors de Québec sur le trophée Hartland de M. Molson.

Quant au 5e tournoi, il fait désormais partie du passé. Malgré les difficultés rencontrées au départ, difficultés inhérentes au fait que les grands s'enguenlent au détriment des jeunes, il s'est avéré un succès complet.

Sommaire de la victoire

PREMIERE PERIODE

1—Drummondville : Houston (sans aide) 6:03
2—Drummondville : Jutras (Drolet et Lacharité) 12:57
3—Asbestos : Corriveau (Boisvert et Viens) 13:22

PUNITIONS : René 9:43 et Lacharité 10:13.

DEUXIEME PERIODE

4—Asbestos : Désy (Godbout et Fréchette) 1:22
5—Asbestos : Viens (Fréchette) 3:33
6—Asbestos : Boisvert (Viens et Corriveau) 5:43
7—Drummondville : Dupéré (Plante et Dionne) 14:20

PUNITION : Lacharité 1:53.

TROISIEME PERIODE

8—Drummondville : Dionne (Plante) 1:51
9—Drummondville : Lacharité (Dionne et Letendre) 7:31
10—Drummondville : Dupéré (Dionne et Smith) 9:41

PUNITIONS : Lentendre 3:25, Fréchette 4:02 et Boisvert 12:01.

La défaite est toujours amère

Même en sachant qu'ils avaient donné tout ce qu'ils possédaient les jeunes porte-couleurs du Asbestos, vaincus par le Drummondville, se sont laissés aller aux larmes dans leur vestiaire, à l'issue du match.

Plainte de voies de fait portée par un arbitre de la ligue Montréal junior

La deuxième joute de la série semi-finale de la ligue Montréal Junior entre le Rosemont et les Rangers de Montréal a été tumultueuse à bien des points de vues.

Tout d'abord, la joute a été assez rude. L'arbitre Marc Fortier a distribué 21 punitions mineures, 3 punitions majeures, 4 punitions pour inconduite, et 4 punitions d'extrême inconduite.

Mais l'incident majeur du match s'est déroulé à l'issue de la deuxième période, alors que l'arbitre et les juges de lignes Louis Saint-Marseille et Hugh Burrough, étaient escortés vers le vestiaire par deux agents de sécurité de la compagnie Phillips.

"Roger Poitras s'est élancé vers moi et m'a servi une solide taloche. Je ne peux laisser passer ce geste sous silence. Donc, j'ai logé une plainte officielle contre M. Poitras, pour voies de fait, au poste de police no 19", a déclaré l'arbitre Marc Fortier.

Le sergent Lalonde, du poste 19, nous a confirmé la réception de cette plainte, portée hier après-midi.

"La tâche des arbitres est suffisamment dure dans le hockey junior, sans que les propriétaires d'équipe se mêlent de les attaquer", a déclaré Fortier qui agit comme officiel de l'Association de hockey amateur du Québec depuis quelque 10 années.

Fortier a ajouté le commentaire suivant :

"Aucune joute de hockey junior ne devrait être présentée à l'aréna Villeray. La surface est trop petite tandis que les vestiaires sont tous du même côté de la patinoire. L'arbitre est suffisamment en contact avec les joueurs sur la patinoire sans avoir à les côtoyer en se rendant au vestiaire."

Pour en revenir au match, disons que le Rosemont a vaincu les Rangers de Montréal au compte de 5-3, égalant ainsi les chances, 1-1, dans cette semi-finale 4 de 7.

Phil Obendorf a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, les autres étant réussis par Alain Blanchette, Jean Laurendeau et Ghislain Potvin.

Jacques Gagné, Jean Pilon et Proulx ont marqué les buts des Rangers.

A Montréal-Est, les Lions ont encaissé un deuxième revers d'affilée contre les Zéniths de Verdun. Ces derniers ont également triomphé au compte de 5-3 et ils mènent par 2-0 dans cette semi-finale 4 de 7.

René Breton a marqué deux buts pour les Zéniths tandis que Claude Leblanc, Dave McCarthy et Jean-Claude Champagne ont enregistré les autres.

Girard, Harvey et Sauvageau ont marqué ceux des Lions.

Verdun, 5 ; Montréal-Est, 3

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions : Rochon 6:02, Laberge 10:15, Bernier 112:10, Metrondola 15:56.

DEUXIEME PERIODE

1—Montréal-Est, Girard (Bernier) 6:35
2—Verdun, Leblanc (Rochon, Breton) 2:27
3—Verdun, Breton (Metrondola, Leblanc) 8:15
4—Verdun, Champagne (Wilscam) 11:18
5—Montreal-Est, Harvey (Windgender, Sauvageau) 17:42
6—Montréal-Est, Sauvageau 19:52

Punitions : Bergeron 0:55, Rochon 6:02, Laberge 10:15, Bernie 12:10, Marrotte 13:24, Metrondola 15:56.

TROISIEME PERIODE

7—Verdun, McCarthy (Breton, Leblanc) 15:12
8—Verdun, Breton (Leblanc, Robertson) 17:42

Punitions : Chartrand 2:52, Champagne 5:45, Chartrand 8:23, Sauvageau et Champagne (majeures) 10:47, McCarthy 10:47, Chartrand 14:02, Touga 18:20.

* * *

Rosemont, 5 ; Rangers, 3

PREMIERE PERIODE

1— Rangers, Pilon 6:16
2—Rosemont, Obendorf (Bergeron, Piché) 8:46
3—Rangers, Gagné (Pilon, Parizeau) 11:45
4—Rosemont, Blanchette (Obendorf, Potvin) 14:48

Punitions : Pilon 0:53, Potvin (min. et m. cond.) 2:54, Bergeron 4:15, Bourgeois 7:48, Bergeron 11:16, Ross 11:16, Blanchet 12:43, Parizeau 12:47, Cossette 14:20, Potvin 17:10, Chagnon 18:25, Potvin 19:59.

DEUXIEME PERIODE

5—Rosemont, Obendorf (Potvin) 4:40
6—Rosemont, Laurendeau (Bazinet) 17:31

Punitions : Soutenberg 1:16, Cossette 2:43, Dumas 6:28, Bergeron 11:25, Desmeules 15:03, Delage (instructeur du Rosemont) et Sauvageau (entraîneur du Rosemont) inconduites pour la partie, 20:00.

TROISIEME PERIODE

7—Rosemont, Potvin (Soutenberg, Piché) 2:15
8—Rangers, Proulx (Dugas, Beauregard) 14:01

Punitions : Cossette 1:35, Ross 7:35, Lefrançois 10:58, Bergeron 13:45, Ross et Bergeron (majeures et inconduites pour la partie) 11:30.

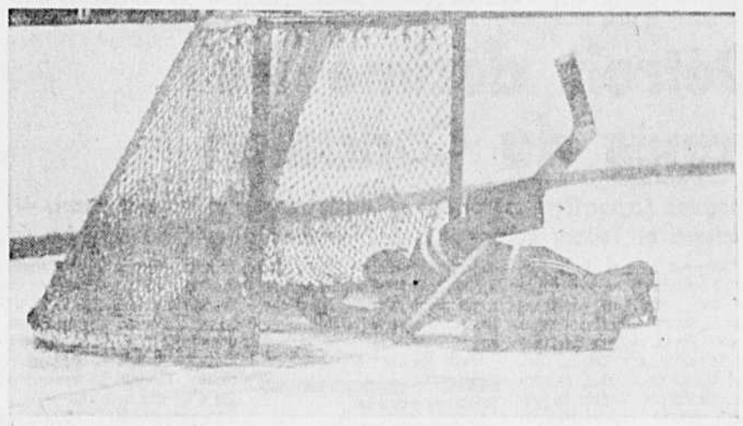

Effort futile d'André Patry

Malgré ce geste acrobatique et désespéré d'André Patry, le jeune gardien du Asbestos n'a pu empêcher la rondelle lancée par Jim Houston, du Drummondville, de pénétrer dans le filet.

Echos du tournoi

AUJOURD'HUI
Aucune joute à l'affiche

HIER

(SECTION "A")
Canada 9, Finlande 1
Tchécoslovaquie 6, Pologne 1
Suède 6, Etats-Unis 1
URSS 10, Allemagne de l'Est 0

(SECTION "B")
Roumanie 4, Norvège 0
Hongrie 8, Angleterre 1
Autriche 7, Suisse 6
Allemagne de l'O. 6, Yougoslavie 2

(SECTION "C")
Italie 18, Afrique du Sud 2

(SECTION "A")

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
URSS	3	3	0	0	29	1	6
CANADA	3	3	0	0	22	3	6
Tchécoslova.	3	3	0	0	20	2	6
Suède	3	2	1	0	12	6	4
Alle. de l'Est	3	1	2	0	4	17	2
Pologne	3	0	3	0	2	20	0
Finlande	3	0	3	0	3	22	0
Etats-Unis	3	0	3	0	3	24	0

(SECTION "B")

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Alle. de l'O.	3	3	0	0	16	6	6
Autriche	3	2	1	0	17	14	4
Roumanie	3	2	1	0	9	7	4
Yougoslavie	3	2	1	0	10	11	4
Norvège	3	1	2	0	13	8	2
Suisse	3	1	2	0	15	14	2
Hongrie	3	1	2	0	14	14	2
Angleterre	3	0	3	0	6	26	0

Brewer assure la relève de Sanders

PENSACOLA, (PA-UPI) — Furieux et secoué, Doug Sanders a révélé hier qu'il ne participerait probablement pas au tournoi de Doral, la semaine prochaine.

Sanders a fait cette déclaration après avoir été disqualifié parce qu'il n'avait pas signé sa carte de pointage à l'issue de la deuxième ronde de l'omnium de Pensacola.

CHEZ
SANGUINET
LA VENTE DE MARS
BAT SON PLEIN
★ Tout échange accepté avec généreuse allocation
★ Aucune restriction de crédit
★ Plan de financement avantageux G.M.A.C. comprenant assurance-vie et maladie.
Votre échange a plus de valeur pour nous
SANGUINET
AUTOMOBILE LTEE
1965 RUE LAFONTAINE (A l'entrée du pont Jacques-Cartier) LA. 4-3761

ÉPARGNEZ PLUS QUE JAMAIS SUR LES
PONTIAC '66
A PRIX IRRESISTIBLES
VASTE CHOIX DE MODELES ET COULEURS
EPARGNES SENSATIONNELLES SUR LES
BUICK '66
HEURES D'AFFAIRES : ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. Le samedi jusqu'à 5 h. p.m.

QUI PENSE A SA VOITURE PENSE A WESTERN!
WESTERN AUTO CENTRE WESTERN
AUTO-CENTRE WESTERN
QUALITÉ DIGNE de CONFIANCE!

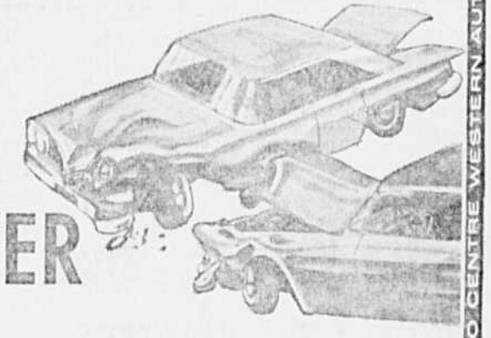

pouvez-vous ARRETER à temps ?
n'attendez pas d'avoir un
accident

REGARNITURE DE FREINS
Nos mécaniciens spécialisés installeront de nouvelles garnitures et inspecteront les cylindres de roues, les tambours et le mécanisme de freinage. Des garnitures de freins semblables à celles des voitures neuves à un prix incroyablement bas. Venez nous voir . . . nous vérifierons l'état de vos garnitures absolument gratuitement ! ! !
ROULEZ MAINTENANT! Conditions Faciles
Epargnez en sûreté
Garanties pour 12,000 milles.
4 ROUES 15.35
CHEVROLET 6 cyl. 1951-58
ÉPARGNES SEMBLABLES SUR AUTRES MARQUES
GARANTIE DE QUALITE
La fabrication et les matériaux sont complètement garantis! Nous nous engageons à donner qualité, sécurité et satisfaction. S'il se produit une défectuosité due à un vice de fabrication ou de matériaux, nous vous rembourserons votre argent . . . promptement et volontiers.

AUTO-CENTRE WESTERN
SATISFACTION GARANTIE
66-14F VERDUN : RUE DE L'EGLISE ET CHAMPLAIN (au sud de l'Aqueduc) 768-2531
MONTREAL-NORD : BOULEVARD PIE-IX (1/2 de mille au sud du pont Pie-IX) 322-7100
RIVE SUD : BOULEVARD TASCHEREAU (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941
ST-MICHEL : JEAN-TALON ET 15e AVENUE (à l'ouest du Centre d'Achat Boulevard) 728-4595
JACQUES-CARTIER : CHEMIN CHAMBLY (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-5205
WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

"Le Canadien a le meilleur club", affirme Sid Abel

Le Canadien a le meilleur club de la Ligue Nationale, d'affirmer Sid Abel avant la joute de samedi entre ses Red Wings de Détroit et le Tricolore. Les événements de la soirée devaient sans doute le convaincre davantage. Aussi, il n'est que logique de l'entendre nous dire que le club montréalais terminera la saison régulière au premier rang.

Sid ABEL

Une autre raison l'amène à opiner en ce sens. Le Chicago n'a pas encore traversé cette saison une période de léthargie et il serait étonnant qu'il n'en connaisse pas une d'ici la fin de la cedule.

* * *

Les siens passent actuellement à travers une telle période et il se réjouit que celle-ci se produise dans le moment. Il a encore trop frais à la mémoire le souvenir de celle qui frappait son équipe le printemps dernier au moment de l'ouverture des séries éliminatoires. "Est-il bien nécessaire que je vous dise que je préfère que nous traversions une telle période dans le moment qu'à la veille des éliminatoires", remarque-t-il.

* * *

Ces derniers temps l'ont convaincu que ce serait illusion de penser que ses Red Wings ont encore des chances de remporter le championnat de la ligue. Aussi, tout ce qu'il désire maintenant c'est que les siens se qualifient pour les éliminatoires et la chose ne devrait pas être difficile puisqu'il suffira de deux victoires des siens ou encore de deux défaites des Rangers. "Puis notre tâche", dit-il, "sera de nous préparer pour être à notre meilleur lorsque viendront les séries éliminatoires. Cela demande une certaine strategie."

* * *

"Lorsqu'un club canadien termine la saison régulière en première place, on entend dire à travers le Canada que remporter le championnat de la ligue est le plus grand honneur dans le hockey. Mais si c'est une équipe des Etats-Unis qui termine au premier rang, on souligne alors que conquérir la coupe Stanley est le plus grand exploit", de dire Abel. "Aussi, je suppose que si le Canadien finit en tête, on reconnaitra le fait comme le plus méritoire même si un autre gagnait la coupe Stanley."

* * *

Personnellement, Abel éprouve plus de fierté à remporter la coupe Stanley que le championnat de la ligue. Il admet qu'il ne base pas son opinion sur les mérites de l'exploit. C'est tout simplement un sentiment. Mais il déclare que pour enlever l'un ou l'autre des deux honneurs, il faut compter sur une équipe en excellente forme, c'est-à-dire qui n'est pas affaiblie par des blessures à ses joueurs-clés. Il croit que les siens ont eu leur large part d'accidents au cours de la saison régulière de sorte qu'il a bon espoir qu'ils ont traversé leur période de malchance.

* * *

Au cours de cette période de léthargie qu'ils traversent, les Red Wings ont failli à la tâche là, où, ils sont habituellement le plus efficace. Ils lui ont paru impuissants à paralyser les efforts de l'adversaire. "Nos succès viennent surtout quand nous surveillons étroitement nos ennemis", remarque-t-il. "Mais nous avons été terriblement faibles dans ce domaine. Pour comble de malheur, nous avons perdu en même temps notre pouvoir de compter. Mais ce qui m'irrite c'est que lorsque tout va mal pour un club, les arbitres semblent choisir ce moment, pour, eux aussi, rendre leurs pires décisions contre une telle équipe. Ne me demandez pas pourquoi ?"

* * *

Le Toronto lui semble le club qui fait le plus de progrès dans le moment. C'est l'equipe que le Canadien aura particulièrement à redouter lorsque viendront les séries éliminatoires, pense-t-il. Les Maple Leafs paraissent détenir le secret de la façon de vaincre le Tricolore. D'autre part, le Chicago est celui qui donne le plus de fil à retordre à son propre club. Le Canadien et le Chicago batailleront probablement jusqu'à la fin pour la première place ce qui donne à penser qu'ils seront peut être fatigués lorsque viendra le temps de batailler pour la coupe Stanley.

* * *

Il est encore question de stade

Le fait que le nom de Montréal ait été mentionné comme l'un des deux sites possibles de la franchise de Charleston dans la Ligue Continentale de football si celle-ci est transférée ne surprendra pas tellement certains Montréalais.

Des efforts ont été tentés depuis plusieurs semaines pour intéresser des groupes montréalais à demander une franchise dans la Ligue Continentale. Mais ceux derrière le mouvement agissaient-ils au nom de la ligue et si c'était là une initiative personnelle, nous ne saurions le dire. Mais les personnes, qui avaient été pressenties, avaient été informés qu'il fallait faire vite et qu'ils pourraient possiblement compter obtenir un certain nombre de joueurs de clubs de la Ligue Nationale ou de la Ligue Américaine. Un groupe, qui aurait été intéressé au projet, considérait toutefois que l'idée avait été soumise peut être trop tard pour 1966 surtout quand on considère que Montréal n'a pour ainsi lire d'autres stades que celui de McGill, loué par les Alouettes et celui de l'Expo dont on ne sait quand il sera prêt. Cette absence d'un stade moderne adéquat constitue la pierre d'achoppement à maints projets.

* * *

Selon certains calculs soumis, il faudrait un quart de million pour lancer un club de la Ligue Continentale à Montréal, cela comprenant le coût de la franchise, celui des joueurs à acquérir, le salaire de ceux-ci, celui du personnel d'instructeurs, les frais de voyages et de publicité, le louage d'un stade et toutes les dépenses additionnelles. Selon une étude, le club commencerait dès sa seconde année à reprendre une partie de son investissement à la condition bien entendu d'avoir une équipe intéressante et fructueuse. La Ligue Continentale, avait-on dit aux groupes intéressés, est le troisième futur circuit majeur de football en Amérique.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Tor	NY	Chi	Bos	Dét	B.	A.	Pts
Rousseau	3—7	8—13	0—8	5—2	7—5	23	41	64
Béliveau	5—6	9—8	4—5	2—8	4—11	24	38	62
Richard	4—2	2—12	5—8	4—5	3—8	20	35	55
Provost	1—4	5—4	4—11	1—4	4—6	15	29	44
G. Tremblay	2—5	3—5	4—1	4—2	9—4	22	17	39
Duff	2—3	6—6	4—3	2—2	3—2	17	16	33
Laperrière	0—1	1—9	0—6	2—3	3—6	6	25	31
Backstrom	4—0	6—3	3—4	2—4	1—12	17	13	30
J.-C. Tremblay	0—2	2—8	1—6	2—4	1—4	6	24	30
Larose	0—2	3—3	3—3	5—5	1—2	12	16	28
Cournoyer	2—3	2—2	7—1	1—1	2—3	14	10	24
Ferguson	1—0	1—3	2—1	4—5	1—3	9	12	21
Talbot	0—0	0—7	0—2	0—3	1—1	1	13	14
Harris	0—0	0—3	0—3	0—2	0—0	0	9	9
Harper	0—0	1—3	0—0	0—1	0—3	1	7	8
Berenson	0—1	1—0	1—1	1—0	0—2	3	4	7
Balon	0—1	1—0	1—3	0—0	0—0	2	4	6
Roberts	0—0	0—0	0—1	0—2	2—1	2	4	6
Price	0—2	0—0	0—0	0—0	0—0	0	2	2
Rochefort	0—0	0—0	0—0	0—0	0—1	0	1	1

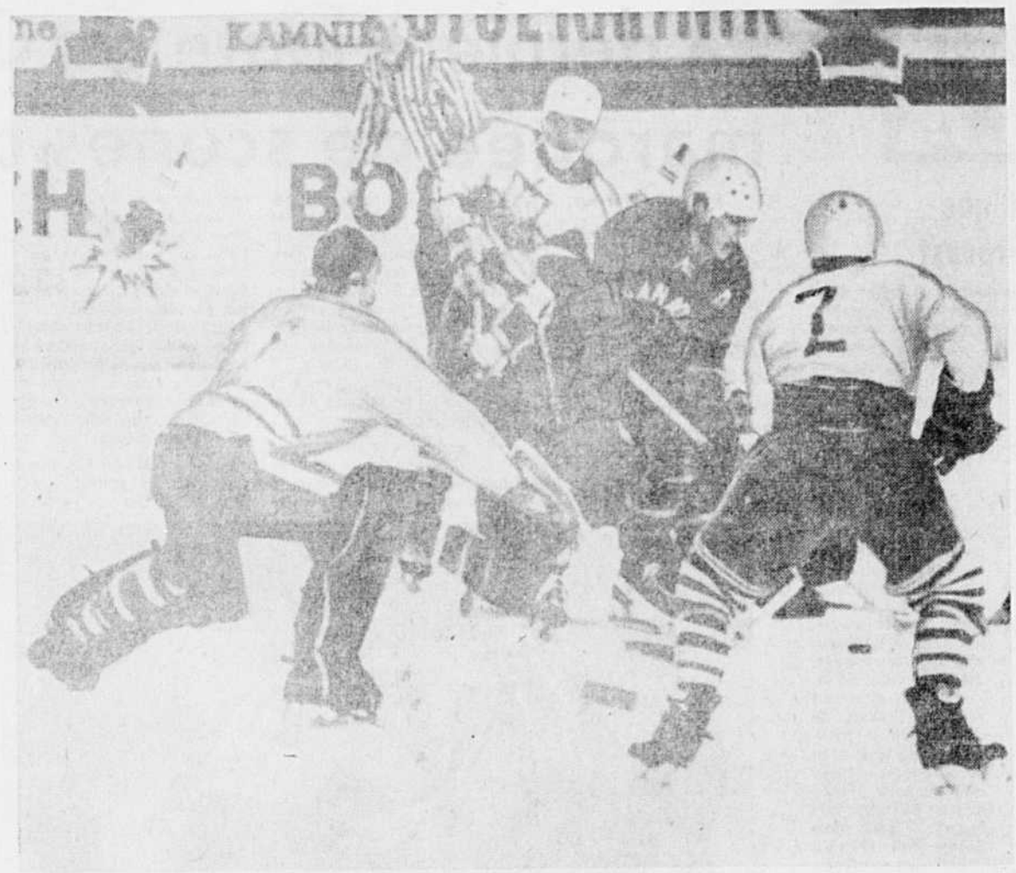

téléphoto PA

La forteresse des Polonais est menacée

Le joueur de centre Roger Bourbonnais tente de se débarrasser de deux défenseurs polonais, dont Piotr Szlapa (2), et de s'approcher du gardien de la Pologne, Walery Kosyl, au cours du match de samedi, gagné par le Canada, 6-0. Bourbonnais n'a pu compter sur le jeu.

Le Canada, la Tchécoslovaquie et l'URSS se retrouvent au 1er rang

LJUBLJANA, Yougoslavie, (PC) — Le Canada, l'URSS et la Tchécoslovaquie ont remporté leur troisième victoire en autant de joutes, hier, créant ainsi une égalité qui risque de ne pas être brisée jusqu'à ce que ces trois clubs s'affrontent l'un l'autre.

Cependant, ce sont les Soviétiques qui ont remporté la victoire la plus éclatante hier, surclassant l'Allemagne de l'Est, 10-0, après avoir vaincu de façon aussi spectaculaire les Américains, samedi, au compte de 11-0.

Le Canada, qui rêve de détrôner les Soviétiques, a démontré beaucoup trop de classe pour les Finlandais, et il en a résulté une victoire de 9-1, venue s'ajouter à un triomphe de 6-0 aux dépens de la Pologne, la veille.

La Tchécoslovaquie, de son côté, a triomphé de la Pologne, 6-1, dans une joute qui a offert du jeu très rude. Samedi, le même pays avait facilement battu la Finlande, 8-1.

Enfin, la Suède, prise par surprise par les Allemands de l'Est, 4-1, samedi, s'est retrouvée hier pour gagner 6-1, contre les Etats-Unis.

George Faulkner et Fran Huck ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une assistance pour les vainqueurs hier, si bien qu'ils sont dans le plus fort de la lutte pour le championnat des compteurs.

Les autres buts du Canada portaient la signature de Bill MacMillan, Paul Conlin, Raymond Cadieux, Jack McLeod et Roger Bourbonnais.

Dans la joute URSS-Allemagne de l'Est, Konstantin Loktev, Alexander Almetov et Oleg Zitsev ont le plus brillé, avec deux buts chacun. D'autre part, l'URSS est devenue la première équipe à enregistrer deux blanchissages. Ken Broderick, de l'équipe canadienne, et le Tchèque Vlado Dzurilla ont réussi les autres.

Joute rude contre les Polonais

La joute de samedi, contre les Polonais, avait offert du jeu très rude, tout comme la joute Pologne-Tchécoslovaquie hier.

Six joueurs différents ont participé au pointage samedi, soit Marshall Johnston, Faulkner, McLeod, Huck, Lorne Davis, qui a brillé jusqu'à date à la défensive, et Conlin.

Avec deux Gamble dans ses rangs, le Toronto continue son élan

Pendant qu'à Chicago, les joueurs des Black Hawks semblent compter seulement sur Bobby Hull pour marquer des buts, et laissent ainsi le Canadien s'échapper du peloton, la situation se corse entre les Hawks et les Maple Leafs de Toronto.

Occupants du quatrième rang, il y a à peine 10 jours, les Maple Leafs ont non seulement devancé les Red Wings de Détroit au troisième rang du circuit, mais leurs deux victoires en fin de semaine leur ont permis de s'approcher à seulement six points du Chicago et du deuxième rang.

Confortable en apparence, cette avance ne l'est plus quand on constate que les Leafs ont disputé deux matches de moins que les porte-couleurs de la ville des vents.

En fin de semaine, les joueurs de Punch Imlach ont récolté deux victoires impressionnantes, 5-0 contre Chicago, et 5-3 contre les Bruins, à Boston hier, joute qui a incidemment mis fin à une série de sept périodes où le gardien substitut Bruce Gamble n'avait pas accordé un seul but à l'adversaire.

A Boston, deux défenseurs, Allan Stanley et Larry Hillman, ont brillé à l'attaque avec un but et une mention d'assistance chacun, et ils ont été les piliers de la victoire des visiteurs.

Des buts de Frank Mahovlich, Stanley, Dick Gamble, un excellent joueur dans les mineures et George Armstrong avaient permis aux Leafs de prendre une avance de 4-0 avant que John McKenzie ne trompe la vigilance de Gamble, mettant ainsi fin à une période de 171 minutes et 55 secondes où ce dernier avait blanchi l'adversaire.

Tom Williams et Gilles Marotte ont complété le pointage pour les vaincus.

Samedi soir, deux arrêts sensationnels de Gamble aux dépens de Bobby Hull, toujours en quête d'un historique 51e but, et le truc du chapeau du petit Dave Keon ont été les faits saillants de la victoire des Maple Leafs.

Les buts de Keon sont également venus en succession, les autres allant à Armstrong et Ron Ellis.

Au total, Hull a dirigé six lancers solides en direction de la cage de Gamble, mais il a été impuissant à le déjouer. Gamble a également brillé aux dépens de Fred Stanfield, Eric Nesterenko, Chico Maki et Ken Hodge.

. . . et les Red Wings s'enlisent . . .

Hier, à New York, un but de Dean Prentice, dès la première minute du dernier engagement, et la teque sensationnelle de l'inégal Roger Crozier ont sauvé les Red Wings d'un échec, alors que ce dernier club a annulé, 1-1, avec les Rangers. Détroit se retrouve maintenant à trois points du Toronto, tout en ayant disputé 2 matches de plus.

Prentice a saisi un rebond d'un lancer de Gordie Howe pour ainsi déjouer facilement Cesare Maniago, alors étendu sur la glace. Earl Ingarfield, au premier vingt, avait permis aux siens de prendre une avance temporaire, avec son 18e filet de l'année.

Au tournoi bantam

HIER

Drummondville 6 — Asbestos 4
Asbestos 7 — LaSalle 1

SAMEDI

Drummondville 9 — St-Joseph-de-Beauce 0
Comité des Jeunes de Rosemont 6 — Casiers de Québec 0
LaSalle 3 — Pierrefonds 2
Asbestos 4 — Cornwall 2
Drummondville 5 — Comité des Jeunes de Rosemont 2

GAGNANTS DE TROPHEES

Trophée H. de M. Molson : **Drummondville** (champion du tournoi).
Trophée Robert LeBel : **Asbestos** (finaliste).
Trophée "Butch" Bouchard : **Geoffrey Bates**, Cornwall (meilleur défenseur).
Trophée Claude Provost : **Marcel Dionne**, Drummondville (champion compteur).
Trophée Henri Richard : **Barry Yull**, LaSalle (le meilleur esprit sportif).
Trophée Jean Béliveau : **Steve Doloff**, Melrose, USA (le joueur le plus excellence).
Trophée Jacques Plante : **Claude Bernard**, Pierrefonds (le meilleur gardien).

GRANDE VENTE DE FOURRURES
CHEZ SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS (Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

en direct de YOUGOSLAVIE

avec André Trudelle

Bel esprit d'équipe des Canadiens

LJUBLJANA — "Je suis extrêmement content et satisfait", a répondu le R.P. Bauer à l'issue de la victoire de son équipe, 9-1, aux dépens des Finlandais.

"Je suis satisfait du rendement de tous mes joueurs sans exception. Il faut encore considérer les Russes comme l'équipe amateur numéro 1 au monde, mais je crois que nous ferons avec eux un match très intéressant.

"Je ne veux pas faire de prédiction, mais la victoire de l'Allemagne de l'Est aux dépens de la Suède nous permet maintenant de songer à la deuxième position, sans exclure la première ni la troisième.

"Cette victoire ne nous rend pas trop confiants. Si nous perdions contre l'Allemagne de l'Est, par exemple, ce ne serait pas parce que nous aurions péché par excès de confiance. Ce qui m'étonne le plus, c'est l'esprit d'équipe qui anime les joueurs. Je craignais un peu pour Raymond Cadieux, qui se remettait mal d'une blessure subie à Winnipeg. Mais il a retrouvé son puissant lancer contre la Finlande", a précisé le père Bauer.

Dans les entrevues qu'il accorde, comme tous les autres instructeurs, après chaque joute dans la salle prévue à cet effet, le père Bauer a toujours insisté sur le fait que son équipe se préparait en vue des Jeux de Grenoble (1968), que la formation de cette année était en gestation et que malgré tout, il n'espérait pas bâtir une équipe supérieure parce que les clubs européens progressent rapidement.

L'équipe Canadienne compte présentement 12 étudiants et on prévoit pour l'an prochain, le retour de Gary Dineen et de Grant Moore.

SAVARD ACCEPTERAIT-IL ?

Le père Bauer aimerait en plus obtenir les services de Serge Savard et de Danny Grant, mais reste à savoir si le Canadien consentira à laisser partir ces deux joueurs.

Personnellement, nous croyons que l'équipe canadienne a connu sa meilleure partie du tournoi contre la Finlande. Les porte-couleurs de cette dernière équipe sont de bons patineurs, un peu lents, peut-être, mais dénués de tout sens du hockey.

Quand le Canada a joué à 3 contre 5 pendant près de deux minutes, les Finlandais se sont massés dans la zone des Canadiens et se sont passés la rondelle entre eux pendant presque tout le temps.

A la sortie de Faulkner du banc des punitions, Martin lui-même, lui a passé le disque et Faulkner est allé compter son 5e but en trois joutes. Reijo Hakanen, l'unique compteur Finlandais nous a semblé le meilleur manieur des siens. Il manie le bâton, patine et sait improviser.

Contre la Pologne, la veille, l'équipe que le père Bauer qualifie comme la mieux améliorée en Europe, la formation canadienne a raté trop de chances de compter. Ken Broderick a aussi été excellent, surtout à la première période alors qu'il a empêché les Polonais de prendre les devants ou de rester dans la lutte.

Martin a joué contre les Américains et les Finlandais, mais il n'a pas tellement eu l'occasion de se faire valoir. Toutefois, le père Bauer a dit que si Martin faisait bien contre les Tchèques, jeudi, c'est lui qui serait devant le filet du Canada, le lendemain contre les Soviétiques.

Carnet du REPORTER

LJUBLJANA. — Que faire un samedi soir à Ljubljana, ville de 190,000 habitants ? Après l'humiliante défaite des Etats-Unis aux mains de la Russie, samedi soir, je pose la question à la réceptionniste de l'hôtel Lev, qui parle anglais. Je cherche un bar tranquille où je pourrais boire un (?) verre en écoutant de la musique slave.

Il n'y a plus un seul endroit tranquille à Ljubljana depuis l'arrivée des journalistes. Dois-je conclure que les Yougoslaves sont toujours tranquilles ? Les Yougoslaves ne sont pas tranquilles, seulement quand ils sont chez eux.

Elle me suggère le bar HOCKEJ 66, ouvert pour la durée du tournoi. Je m'y rends. Le prix d'admission est de 2,000 dinars, (1 dollar, 60). Je suis dans une salle oblongue, qui s'apparente à un hall d'hôtel avec balcon. Il y a trois pistes de danse et un plateau.

Il y a déjà une centaine de personnes dans la salle : tous des couples. J'ai l'air d'un âne. Le garçon ne parle pas l'anglais. Je réclame un interprète. M'arrive une jolie blonde, délicate, vêtue d'une jupe noire et d'un chandail blanc.

Je lui demande des explications sur l'établissement, lui dis qu'au Japon, les étrangers sont reçus par des hôtesses. Elle comprend, mais dans son pays cela ne se fait pas. Mais je pourrai assister à un spectacle. Je reste seul avec mon "Sljivovica" (genre Kirsch). Si la solitude me pesait, le spectacle est très intéressant, surtout varié. Une chanteuse présente d'anciens succès sur des paroles yougoslaves : Je ne regrette rien, Besame Mucho. Puis des danseurs portant le costume du pays exécutent un numéro folklorique. Des magiciens, des équilibristes, la chanteuse, de la danse pour les couples qui sont maintenant au nombre de 200, une effeuilleuse qui en montre plus qu'au Québec, (quand même) retour des danseurs slaves et dernier numéro de l'effeuilleuse.

La petite interprète a repassé quelque fois pendant le spectacle, me gratifiant chaque fois d'un charmant sourire. Elle est cigarette girl. Elle a 22 ans, étudie en commerce avec l'intention de devenir professeur. Pendant le tournoi, elle travaille tous les soirs de 10h.p.m. à 3h. a.m. pour 3,500 dinars, (2 dollars, 80).

Je quitte la place à 2h. a.m. J'ai dépensé : mon admission, 2,000 dinars, 2 verres de "Sljivovica", 2,200 dinars et un paquet de cigarettes à la jeune étudiante, 300 dinars, total : 4,500 dinars, (3 dollars, 60). La Yougoslavie à son bon côté.

Renseignements pris, il semble que le spectacle avec effeuilleuse soit encore le meilleur divertissement pour les étrangers à Ljubljana. Mon camarade Richard Garneau et ses comparses d'expression anglaise de Radio-Canada se sont rendus au bar de l'hôtel Lev, voir Coco de Maruu et son spectacle plus libertin, (dois-je conclure) que celui auquel j'ai assisté... Et Richard n'a pas dépensé 4 dollars. Et la semaine prochaine, on sera tous deux en vacances à Paris.

STEAK SUR CHARBON DE BOIS
Incluant : • Patate • Salade au chou • Cornichons • "Frankfurters" $2.50
MUSIQUE ET DANSE
Licence complète — Salle de réceptions
LE GOURMET "CHARCOAL PIT" 2715, VAN HORNE Tel. : 342-0930

Vous voulez une AUTO NEUVE?
C'EST LE MEILLEUR TEMPS DE VOUS EN PROCURER UNE CHEZ L'UN DES

9 CONCESSIONNAIRES SUIVANTS

Allez en voir un maintenant et vous saurez pourquoi !

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. 330 Crémazie ouest 389-7871
LALONDE AUTOMOBILES LTD. 3897 Bannantyne, Verd. 766-8521
PAGE & FILS 3350 Wellington, Verd. 766-3571
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTD. 7085 St-Laurent 279-7321
LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILES LTD. 4411 Avenue Papineau 526-4411
TOUCHETTE AUTOMOBILE LTD. 2175 Avenue Papineau 526-6691
DOYLE MOTORS LTD. 4501 Bannantyne, Verd. 769-4501
MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC. 6100 Décarie 731-3701
WILHELMY AUTOMOBILES LTD. 4833 St-Laurent 288-0186

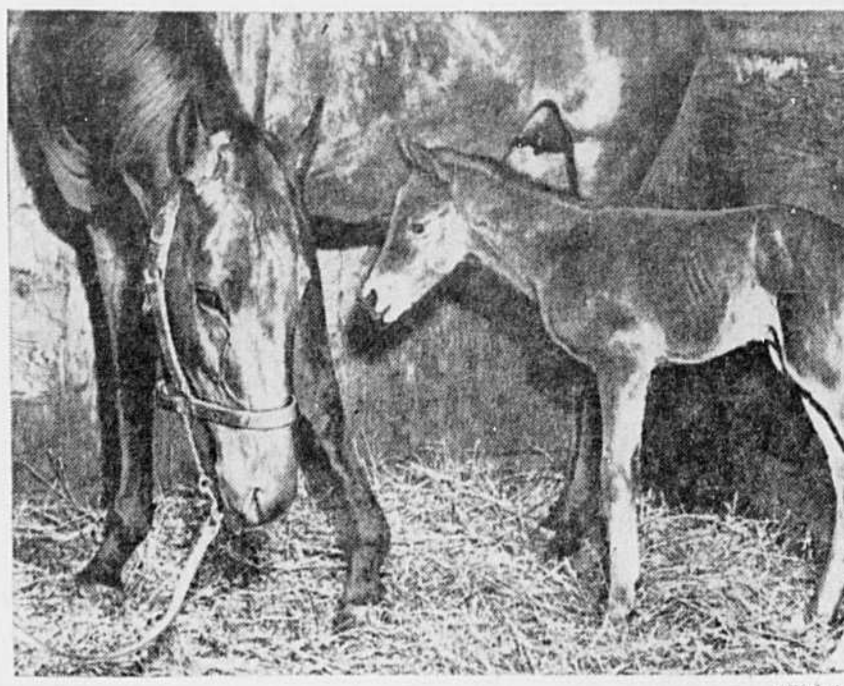

télephoto PC

Premier rejeton de Northern Dancer

Le premier rejeton du fameux cheval canadien Northern Dancer, une pouliche, apparaît ici à la ferme Horse Haven, à 40 milles au nord de Toronto. Elle est la propriété de Hugh Grand, de Bradford, Penn. Le bébé est maintenant âgé de trois semaines.

La barrière de 17 pieds est franchie, au saut à la perche

ALBUQUERQUE, N.M. (PA) — Le nom de Bob Seagren est maintenant inscrit au palmarès des grands champions de l'athlétisme. Depuis samedi, en effet, le jeune athlète âgé de 19 ans peut se présenter comme le saut à la perche supérieur à 17 pieds, en salle.

Cet exploit éclipse le record mondial de 16'10'' qui était la propriété d'un grand ami de Seagren, John Pennel.

Pennel a été le premier athlète à réussir l'exploit à l'extérieur, mais samedi soir, il a dû se contenter de 16'6'', la même hauteur que Jeff Chase, à l'occasion des championnats de la AAU des Etats-Unis.

Seagren a bondi à 17'¼'', à son deuxième essai, mais il a raté sa chance à trois reprises à 17'½''.

seul athlète qui ait réussi un

Quatre autres records mondiaux ont été établis, tous par des femmes. Edith McGuire et Wyomia Tyus, deux membres de l'équipe olympique, ont amélioré la marque dans leur

Bob Seagren

discipline respective. Mlle McGuire a franchi le 220-verges en 24.1 secondes, et Mlle Tyus, le sprint de 60 verges en 6.5 secondes.

Charlotte Cook, une étudiante d'école secondaire, a franchi le 440-verges en 54.2 secondes, et ZsuZsa Nagy-Szabo, une Hongroise, a reconquis la marque mondiale du 880-verges, avec un temps de 2:08.6.

Nancy Greene championne au combiné

ROSSLAND, C.-B. (PC) — Nancy Greene a remporté le championnat canadien du combiné alpin, samedi, en dépit d'une chute qui a failli causer sa disqualification.

Mlle Greene a fait une chute lors de la première épreuve du slalom et un juge a décidé qu'elle avait passé la barrière.

Peter Duncan, de Montréal, s'est assuré les honneurs du combiné masculin avec une deuxième place dans le slalom et d'un deuxième rang également dans la descente.

Les deux vainqueurs sont membres de l'équipe nationale de ski.

L'Américaine Wendy Allen a triomphé dans le slalom féminin samedi, mais elle n'avait pu faire mieux qu'une 8e place dans la descente, la veille.

Mlle Greene a pris le deuxième rang dans le slalom, après avoir triomphé dans la descente.

La championne était à michemin de sa première épreuve de slalom lorsqu'elle a accroché une barrière et est tombée. Elle s'est relevée aussitôt et, après avoir hésité un moment, elle a poursuivi sa route. Elle a alors accusé un fort retard sur ses concurrentes, mais elle s'est reprise en triomphant facilement dans la deuxième épreuve.

Ron Hebron a triomphé dans le salolm masculin, après avoir fini au 5e rang dans la descente.

Scott Henderson avait triomphé dans la descente, mais a terminé troisième dans le slalom. Il s'est classé derrière Duncai dans le combiné.

Lors du slalom géant, hier, Henderson a triomphé de Duncan par trois secondes et l'Américaine Joan Hannah a devancé Andrée Crépeau, de Sherbrooke, et Mlle Greene. Cette dernière épreuve ne comptait pas pour le combiné alpin.

ON PARLE D'EUX

L'instructeur **Maurice Filion**, des **Rangers** de Montréal, est convaincu que son équipe peut répéter son exploit de mardi, alors qu'elle a vaincu le **Rosemont** dans la première joute de leur série semi-finale de la ligue **Montréal junior**... La deuxième rencontre aura lieu dimanche prochain à l'arena **Villeray**... Dans l'autre série, le pilote **Robert Filiatreault** a confiance de voir ses **Zéniths** de **Verdun** triompher des Lions de Montréal-Est en quatre parties d'affilée... Filiatreault devra toutefois surmonter certaines difficultés puisque des joueurs menacent de faire la grève... Le capitaine Gérald Robertson exigerait un salaire dans les éliminatoires (il n'a pas joué mardi) tandis que Claude Rochon n'a pas prisé une décision de son pilote et il a refusé de terminer le match... Ralph Buchanan, fils de l'instructeur du Montréal-Est, souffre d'une luxation d'un muscle à la hanche gauche et on ignore s'il pourra jouer ce soir... Michel Leroux manquera sûrement à l'appel... Il est blessé à un genou...

Qui donc a pris les bobines de films !

Les policiers sont, comme les pompiers, des hommes bien ordinaires si l'on enlève l'uniforme.

La preuve? Il y a une semaine, des policiers de l'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale saisissaient un certain nombre de films pornographiques qu'étaient en train de visionner des pompiers de l'aéroport de Dorval. Il semble que, sur ces films, l'amour platonique faisait place à la beauté plastique...

Or, les agents de la PP ont assisté à la projection de ces films, peu après, question de savoir si vraiment il y avait matière pornographique, ce qui, bien entendu, est essentiel à la preuve...

On rangea ensuite les bobines. Mais, le lendemain, les enquêteurs s'aperçurent que deux bobines étaient disparues. Il en reste encore, certes, mais où sont donc les deux autres?

Est-ce qu'un policier de l'Escouade de la moralité de la PP a l'intention d'organiser une petite séance de projection?...

Don V. Ruck est nommé directeur des relations extérieures de la L.N.

La ligue Nationale de hockey continue ses préparatifs au bureau de direction en vue de l'expansion de la ligue, en octobre 1967.

C'est ainsi que Clarence Campbell, le président de la L.N., a annoncé hier la nomination de Don V. Ruck, de Mount Carmel, Conn., comme directeur des relations extérieures de la ligue.

Ruck aura la direction d'un nouveau bureau de relations extérieures de la Ligue qui ouvrira cet été à New York. Son travail consistera dans la direction générale des activités de relations extérieures, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

La ligue avait nommé récemment Brian O'Neill, 37 ans, de Montréal, comme gérant d'administration, et l'on prévoit qu'O'Neill et Ruck formeront un deuxième échelon dans la direction, sous Campbell.

Ron Andrews continue d'agir comme directeur de la publicité de la L.N. et statisticien au quartier général de la ligue, à Montréal, tandis que Fred J. Corcoran demeure conseiller en promotion à New York.

Pour ce qui a trait au projet d'expansion de la Ligue à 12 clubs, octobre 1967, l'on prévoit que Ruck sera particulièrement actif dans la promotion des nouvelles franchises à Los Angeles, Minneapolis - St. Paul, Philadelphie, Pittsburgh, San Francisco-Oakland et St. Louis (ou Baltimore).

Il dirigera également les entreprises de la radio et de la télévision pour la L. N. La ligue est à négocier pour la couverture de quelques-unes de ses joutes sur un réseau de télévision en couleur.

Ruck, âgé de 38 ans, a été directeur des relations extérieures pour la Croix Bleue du Connecticut, depuis 12 ans.

Joute internationale de basketball, le 13

Le gymnase du Mont St-Louis sera le site de la première joute annuelle de basketball international organisée par le collège Loyola.

Doug Daigneault, l'instructeur de basketball au collège Loyola, et également connu pour ses prouesses dans l'uniforme des Alouettes, au football, assume le poste de directeur de la joute.

L'équipe qui représentera Montréal sera choisie mercredi prochain, à 7 h., au gymnase du Mont St-Louis, à l'occasion d'une pratique qui sera précédée d'un stage sur le basketball.

NEW YORK. (UPI) — Abner Doubleday, qui est généralement reconnu comme le "père du baseball", aurait également, selon les historiens, tiré le premier coup de feu pour les Unionistes lors de la Guerre civile des Etats-Unis.

Un autre incendie à la piste Connaught

HULL. (PC) — L'estrade populaire et le système électronique (évalué à $100,000) de compilation ont été la proie des flammes, dimanche soir, lors d'un incendie à la piste Connaught, sise à trois milles d'ici.

Les nouvelles écuries ont toutefois pu être épargnées, grâce au travail des pompiers de trois municipalités. Un certain nombre de chevaux s'entrainaient depuis quelques jours à la piste, en vue de l'ouverture de la saison, calendriée pour la fin d'avril.

Le système électronique avait été installé l'an dernier.

Il s'agissait du deuxième incendie majeur au même endroit en un peu plus de sept mois. Le 4 septembre, le feu avait détruit les écuries, mais on avait pu libérer les 24 chevaux qu'elles abritaient.

En '67 le tournoi mondial sera présenté à Vienne

LJUBLJANA (par **A.T.**) — On sait déjà que les championnats amateurs de hockey du monde et d'Europe auront lieu à Vienne, en Autriche, l'an prochain, du 8 au 19 mars. Nous avons demandé à Bunny Ahearne, président de la Fédération Internationale de Hockey, pourquoi le tournoi n'avait jamais lieu au Canada et si d'ici quelques années, il prévoyait une telle possibilité.

"Par le passé, votre pays a toujours refusé d'accueillir les concurrents du groupe "B". Voilà pourquoi vous n'avez jamais obtenu l'organisation des championnats. La formule sera changée en 1969, après les Jeux d'hiver de Grenoble. Les 5 meilleures équipes seulement formeront le groupe "A". Elles se disputeront un tournoi à la ronde opposant tous les clubs deux fois chacun.

Les autres clubs intéressés à participer au tournoi mondial formeront les groupes "B" et "C". Chaque année le 5e club du groupe "A" passera au groupe "B" et le dernier du "B" au groupe "C" et ces deux clubs seront remplacés par les vainqueurs des groupes "B" et "C".

Autre changement à signaler, le tournoi "C" aura lieu en janvier, le "B" en février et le "A" en mars. Le pays organisateur pourra être différent, le Canada pourra alors obtenir l'organisation du tournoi du groupe "A" seulement. Mais survient une autre difficulté. Si l'Allemagne de l'Est appartient au groupe "A" et que votre pays ne veut pas le recevoir, il ne pourra obtenir l'organisation. Mais vous êtes du Québec. Alors séparez-vous et vous pourrez alors être les hôtes du premier tournoi à cinq clubs.

Les Eudistes l'emportent sur le Saint-Ignace, 5-4

Les Eudistes, qui ont remporté le championnat de la section intermédiaire de la ligue Intercollégiale de hockey, durant la saison régulière, ont débuté les éliminatoires sur un bon pied, en triomphant du St-Ignace, 5-4, lors de la première joute de la semi-finale "A", 2 de 3, hier.

Un but de Luc Léger, à 9:32 du dernier engagement, a scellé l'issue du match. Pierre Desjardins a également brillé, avec deux buts et une mention d'assistance, tandis que Yves Boisvert et Jimmy Sofio récoltaient un filet et deux assistances chacun.

Les buts des perdants sont allés à Jacques Girard, avec deux, Robert Lacasse et Robert Drolet.

Grasset bat Valleyfield

Dans la première joute de la semi-finale "B" de deux joutes au total des points, dans la section juvénile, le Grasset a démontré sa supériorité sur le Valleyfield, en l'emportant par blanchissage, 4-0.

Guy Gosselin, le champion compteur de la section, a brillé avec deux buts, les autres allant à Jacques Leduc et Claude Girard.

Dans l'autre joute à l'affiche hier, dans la section senior, le Ste-Marie a vaincu le St-Paul, 3-1. Louis Legault a réussi deux filets.

Une situation embarrassante s'est présentée dans la section junior, samedi, alors que Montréal et Ste-Marie ont fait match nul, 3-3. Chaque club a réussi sept buts dans les trois joutes, chaque club a remporté une victoire et une défaite, en plus de ce match nul. Le comité exécutif, qui se réunira demain, décidera de ce cas.

Enfin, dans un autre match de la section senior, Ste-Thérèse et Longueuil ont annulé, 5-5.

Vol à main armée de $1,382 dans une maison privée

Deux jeunes individus, âgés de 18 à 23 ans, ont fait irruption chez M. Charles Ouellette, 71 ans, au 1074 rue St-Timothée, vers 7 h. 15 hier soir et, le menaçant d'un fusil à canon coupé, ils l'ont obligé à leur remettre tout l'argent qu'il possédait.

Les deux inconnus, qui ont commis cet attentat en présence de Mme Ouellette, ont pris la fuite avec une somme de $1,382 en prenant une direction inconnue.

Laissez le coq passer le seuil, vous le verrez bientôt sur le buffet.

Proverbe slovène

5

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Suzanne) — A Verdun, le 5 mars 1966, à l'âge de 15 ans, est décédée Suzanne Archambault, fille de Fernand Archambault et de Thérèse Durocher, demeurant au 3932 rue Ethel. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun.
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Louis) — A Chambly, le 6 mars 1966 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Louis Auger, époux de Berthe Villemarie, demeurant en haut de la Petite-Rivière. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
330, rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Louise) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Georges Beaupré, née Louise Lefebvre, demeurant au 2300 Le Caron. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
6259 boul. Monk.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

BELLEVILLE (Ronald) — A Churchill, Man., est décédé accidentellement Ronald Belleville, fils de Roland Belleville et de Phyllis Mary Parker. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 8.30 heures au salon
Clarke Funeral Home
5580 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre à l'église St-Raymond mercredi à 8 hrs 30 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

Nécrologie

M. C.-A. Desroches, c.a.

M. Charles-A. Desroches est décédé subitement à son domicile hier matin. Comptable agréé et membre de la société Lucien Viau et Associés, depuis 25 ans, il était membre du Conseil Crémazie des Chevaliers de Colomb et ancien marguillier de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire et conseiller des loisirs de cette même paroisse.

Il laisse son épouse, née Cormier (Julienne), trois fils: Guy, Paul et Louis; ses frères, Ernest et Jean-Paul; sa soeur, Yvette; ses belles-soeurs et beaux-frères: Lucie et Marcel Courtois, Louise et Roger Laberge et Soeur Aimée-de-l'Assomption, fille de la Sagesse.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 h., à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

M. Elie N. Tabah

Est décédé à Montréal le 4 mars, à l'âge de 76 ans, M. Elie N. Tabah, une personnalité bien connue au sein de la colonie syrienne et libanaise de Montréal. M. Tabah était hospitalisé depuis peu à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Né à Zahle, au Liban, M. Tabah a émigré au Canada alors qu'il était encore tout jeune. Il devint par la suite l'un des directeurs de la compagnie Confederation Amusements Ltd. et il était co-propriétaire de la compagnie Donta Corporation.

M. Tabah fut également l'un des fondateurs de l'Association Canada-Syrie et joua un rôle important dans l'industrie cinématographique québécoise. Il combattit dans les forces armées canadiennes et fut tour à tour sergent-major, puis lieutenant.

Outre son épouse, née Emily Kassab, M. Tabah laisse dans le deuil un fils, George, et cinq filles: Najala (Mme Roy Melick), de Sydney, Australie; Mary (Mme Albert Malouf); Lilian (Mme Rek Kawaja) et Adèle (Mme Emile Courey).

Il laisse également 13 petits-enfants.

Le service funèbre a eu lieu ce matin à l'église orthodoxe St-Nicholas et l'inhumation au cimetière Mont-Royal.

Vols dans des véhicules

Des suspects se sont emparés de complets d'hommes d'une valeur de $4,000, vendredi soir, dans un camion de Grover's Chain Stores Ltd., qui était en stationnement en face du 655 rue Desnoyers.

Une automobile, contenant un coffre d'outils d'électricien d'une valeur de $1,000 et appartenant à M. Henri Laliberté, du 806 rue Gounod, a été volée au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Congrès de la SSJB de Montréal

Le congrès général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal tiendra son assemblée générale, jeudi le 10 mars, à 8 heures, au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke.

Le congrès se compose des membres du conseil général et des délégués dûment mandatés des sections. Au présent congrès, 150 délégués officiels sont attendus, venant des 42 sections actives de la Société.

Par ailleurs, dimanche le 13 mars, à 7 heures du soir, aura lieu au même endroit le banquet du congrès, au cours duquel le journaliste Marcel Adam, de LA PRESSE, recevra le prix Olivar-Asselin 1966. A ce même banquet, le conférencier invité, Me Yves Prévost, c.r., traitera de "l'Education nouvelle, défi au Québec".

Quand la pierre a quitté la main, elle appartient au diable.

Proverbe suisse

Le puits où l'on tire souvent à l'eau la plus claire.

Proverbe hébreu

BENOIT (Zéléma Blanche) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme J. Elzéar Benoit, née Zéléma Blanche Marien, demeurant au 3260 rue Sherbrooke est, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENSON (Allan) — A Lachine, le 5 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Allan Benson, époux de Bertha Dagenais, autrefois de Hudson, père de Robert, Donald, Lorraine (Mme Edouard Marrone), Raymond, Ivan, Rose-Marie (Mme Raymond Hénault), demeurant au 20 Des Erables, Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, de Ville St-Pierre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Augustin) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, 11 mois, est décédé Augustin Bergeron, époux de feu Léonida Chabot, père de Léopold, Annette et Gabrielle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Emma) — A Auteuil, Ville de Laval, le 5 mars 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Emma Greenwald, épouse de M. Maurice Bergeron, demeurant au 220 rue Pellan. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167 boul. Ste-Rose, Ste-Rose,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose United Church, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là, au cimetière de Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISANTE (Lucie) — Subitement, à l'Hôpital Général de Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Angelo Bisante, née Lucie Delicato, mère de Bella, soeur de Mme Louis Bisante (Antoinette), Mme Al Stoddart (Carmen), Mme R. Lachance (Juliette), soeur de Johnny et Louis Delicato. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle boul. St-Laurent et Dante, à 9 h. 45.

BLANCHET (Ludger) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Ludger Blanchet, époux en 1ères noces de Marie-Reine Sénécal, et en 2èmes noces de Marie-Ange Arpin, demeurant au 9362 Bruchési. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Ghislain) — Accidentellement, à Longueuil, le 6 mars 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Ghislain Bouchard, fils de feu Jean-Baptiste Bouchard et d'Albertine Levesque, demeurant au 134 rue Parent, McMasterville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
231 boul. Laurier, Beloeil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, de McMasterville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph-Emile) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph Emile Bouchard, époux de Gertrude Brothers, demeurant au 4635 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Alberta) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Eugène Breton, née Alberta Labonté, demeurant au 2270 rue Vauquelin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, &
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
2251 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Georges E.) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Georges E. Brunelle, employé de Canadian Import Ltd, époux de feu Alice Chevrier, père de Maurice, Jacques, Pierre et Jacqueline (Mme Claude Blouin), demeurant au 840 est, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Lucien) — Accidentellement à Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 42 ans, est décédé Lucien Caron, fils de feu Hyacinthe Caron et de feu Corbella Richard, demeurant 2650 Lacordaire, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras
5805 rue Boileau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Warwick, comté Arthabaska, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Rosario) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Rosario Chartrand, époux de Simonne Cyr, père de Claire, Denise, Léo, Roger, Réal, demeurant au 8539 Des Belges. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU, Rose-de-Lima, A Montréal, le 4 mars 1966 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Philibert Coutu, née Rose-de-Lima Lasalle, demeurant au 2071, Letourneux. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Très Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 heures, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

DAGENAIS (Marie-Rose) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Francis Dagenais, née Marie-Rose Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526 rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans aurte invitation.

DAME (Maria) — A Verdun, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Maria Dame, fille de feu David Dame et de feu Marie Agnès Viens, demeurant au 857 rue Rielle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Fabiana) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Rosario Daigneault, née Fabiana Sabourin, demeurant au 5167 St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Charles A.) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Charles A. Desroches C.A., époux de Julienne Cormier, père de Guy, Paul et Louis, demeurant au 601 rue Villeray. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (J. Baptiste) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé J. Baptiste Desrosiers, époux d'Albina Guay, père de Bernard et J. Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCAP (Wallace) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Wallace Ducap, époux d'Aurore Raymond, demeurant au 6825 Beaulieu. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Joseph Clovis) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Joseph Clovis Fournier, époux en 1ères noces de Ozilia Casgrain, et en 2èmes noces de Germaine Perron. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAULT (Alphonse) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Alphonse Gaudreault, époux de Marie-Anne Gauthier, demeurant au 4465 St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Coaticook, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Stella) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Stella Girard, fille de feu Alfred Girard et de feu Ida Pelletier, demeurant au 3205 Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville &
Gingras Ltée,
5805 rue Boileau,
angle Lacordaire,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Gédéon) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gédéon Grenier, fromagier, autrefois de St-Théodore de Chertsey, époux de Malvina Lacroix, demeurant rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (J. A.) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé J. A. Guertin, époux d'Emilia Lanoie, demeurant à Ste-Hélène de Bagot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Aimé) — Subitement, à Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Aimé Hamelin, époux de feu Berthe Laroche, père de Francine et Ginette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albertine) — A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Henri Lalonde, née Albertine Lalonde, demeurant R.R. No 1, Vankleek Hill, mère de MM. et Mmes Laurier Lalonde, (Eva), de Montréal, Eugène Lalonde (Jeannette), de Hudson, René Lalonde (Ida), de Vancouver, de Mmes Aldema Lafrance (Marguerite), Benoit Lafrance (Thérèse), de Ste-Anne-de-Prescott, Médord De Bellefeuille (Andrée), de Ste-Marthe, et Napoléon Marthe (Berthe), de St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-de-Naziance, Vankleek Hill, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Emile) — A Ville de Brossard, le 6 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Emile Lamarre, ex-propriétaire de Marvel Cleaners Verdun, époux de Simone Lacoste demeurant 7055 boul. Milan, Ville de Brossard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Guy) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 29 ans, est décédé Guy Langlois, fils de feu Joseph Langlois et d'Eva Lacombe, demeurant au 2265 rue Cuvillier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE, Agnès. A Montréal, le 5 mars 1966 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Léopold Lavigne, née Agnès Gareau, demeurant au 5490, Irwin, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Saint-Georges, Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Anna) — A St-Lambert, le 5 mars 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Anna Lavoie, fille de feu Thomas Lavoie, et de feu Antonia Lavoie, demeurant au 5020 Légion, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, ave Lorne, St-Lambert,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Thomas-de-Villeneuve, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Napoléon) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Napoléon Lefebvre, époux de feu Elisabeth Renaud, demeurant au 383 Parc Georges-Etienne-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (J. Moïse) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé J. Moïse Loiselle, fils de feu Jean-Baptiste Loiselle et de feu Elmire Chabot. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (Marguerite) — A Verdun, le 5 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Auguste Magnan, née Marguerite, Sabourin mère de Georges (Membre de l'Exécutif de Montreal Buick), demeurant au 4250 ave Verdun. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg,
1270 rue Laprairie,
Pointe-St-Charles,
à 9 h. 10, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIN (Henri) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Marin, directeur à la Banque d'Epargne, Cité & District de Montréal, succursale ave des Pins et St-Laurent, époux de Jeanne Gérard, père de Gérard et Roger. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Augustine) — A Montréal, le 6 mars 1966, est décédée Mlle Augustine Marion, fille de feu le notaire J. P. Marion et de feu Marie-Louise Campeau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Jean-Victor) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans est décédé M. Jean-Victor Martineau, vendeur Office Stationers Ltd, époux de Simone Rivard, demeurant à 5882 Brunetière, St-Léonard. Père de Jean-Edouard, Raymond et Jocelyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Guy) — Le 3 mars 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Guy Ménard, industriel, époux de Lyse Lafortune, demeurant Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société
Coopérative de Frais Funéraires
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Anna) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 62 ans, 6 mois, est décédée Anna Chartrand, épouse d'Honoré Paquette. Elle laisse un fils, Lionel, une soeur, Mme Ovila Ouellette (Laura), et deux frères, Eugène et Arthur. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Exilda) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph Pepin née Exilda Cloutier demeurant à 8051 St-Dominique, mère de Delphis, Mme Léon Dufault (Fernande), Mme Maurice Dupuis (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Elphège) — A Québec, le 4 mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Elphège Perreault, demeurant au 3365 rue Lambert-Closse, Ste-Foy. Ses deux fils vivants sont: Marcel et Roger. Ses frères et soeurs vivants sont: Georges, Dollard, Archile, Antonio et Rose-Anna Perreault. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Belair,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Philippe) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Philippe Plante, époux de feu Lucienne Légaré, demeurant au 4589 rue Rivard, frère de Julien, Marie-Jeanne, Mme Velmer Surprenant (Georgette), Mme William Creighton (Simone), Mme Jean-Charles Harvey (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Pères St-Sacrement, où le service sera célébré à ... et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Olivier) — A sa demeure, le 6 mars 1966, est décédé subitement Olivier Poirier, époux de Calixta Janelle et père de Ellen et Robert. La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke Funeral Home
5580 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre à l'église St. Monica mercredi à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

PROULX (Alice) — Subitement, à Coteau-Station, le 4 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Aldéric Proulx, née Alice Bourbonnais, épouse en 1ères noces de feu Léon Carrière. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à Coteau-Station,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Albertine) — A Ste-Julie, comté Verchères, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Dollard Riendeau, née Albertine Beauchemin, demeurant Rang de la Côte, à Ste-Julie. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
Rue Principale, Ste-Julie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Jules) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Jules Robitaille, époux de Rose Perras, demeurant au 10,681 Bell-Ville, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vital, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MICHEL (Rosario) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Rosario St-Michel, époux de Cordélia Lalonde, père d'Yvette, demeurant au 4539 Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Laura) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Lucien Savaria, née Laura Perron, demeurant à 7226, rue Papineau, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Bernadette) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Albert Therrien, née Bernadette Foster, demeurant à St-Calixte, comté Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Germaine) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Aldéric Tremblay, née Germaine Carigneau, demeurant au 5616 rue Hamilton. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALANTE (Henri) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Valante, époux de Kathleen O'Hara, demeurant au 390 Laurin, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue Salaberry,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Suzanne-de-Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENDITTOLI (Maria) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Basilio Vendittoli, née Maria Leone, mère de Giuseppe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg,
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZEAU (Aldéric) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Aldéric Vezeau, époux de Marie-Louise Martineau, père de Réal. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

GUY MENARD

Mardi, le 8 mars, à 9.30, en l'église Notre-Dame d'Anjou, auront lieu les funérailles de Monsieur Guy Ménard, décédé subitement le 3 mars à l'âge de 37 ans. Monsieur Ménard était bien connu dans le domaine de l'imprimerie.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Lyse Lafortune, ses filles Danièle, Michèle et Martine; son fils Pierre, sa mère, Mme J. W. Ménard et son frère le Dr Bernard-S. Ménard.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, boul. Henri-Bourassa.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 7 mars 1966 / saint Thomas D'Aquin / 82e année, No 55 / 4 cahiers / 44 pages / La météo: plus froid, ensoleillé / Minimum 10 / Maximum 25

Le PSQ se lance à son tour à l'assaut du pouvoir au Québec • En page 18

Des libéraux réclament la démission de M. Pearson

Le cardinal Léger président adjoint de la commission sur le contrôle des naissances

CITE DU VATICAN (UPI, Reuters, PA) — Le pape Paul VI a confirmé officiellement en fin de semaine la nomination du cardinal Alfredo Ottaviani à la présidence de la nouvelle commission sur le contrôle des naissances, et celle du cardinal Paul-Emile Léger comme adjoint au président.

Le Vatican a annoncé que le pape avait nommé en tout 14 nouveaux cardinaux et évêques de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Inde.

Les deux vice-présidents sont le cardinal Julius Doepfner, reconnu comme un libéral, et le cardinal John Carmel Heenan, dont les positions anti-birth-control sont aussi connues. Le premier est allemand et le second anglais.

Ainsi se trouvent confirmées les rumeurs selon lesquelles l'ultra-conservateur Ottaviani était nommé à la présidence. Des bruits avaient aussi couru voulant que le cardinal Léger ait été choisi; son titre d'adjoint au président de la commission est un fait nouveau dont la nouvelle est parvenue à Montréal vers 11 h. ce matin par une dépêche de l'agence Presse Associée.

En plus de ces cardinaux, le pape a nommé 13 autres cardinaux et évêques qui travailleront avec les 50 experts qui étudient le problème de la limitation des naissances depuis près de deux ans.

Ces prélats, selon des sources du Vatican, qui formeront une sorte de "bureau central" pour coordonner le travail des experts et tirer des conclusions définitives, se sont réunis ce matin quelque part à l'intérieur du Vatican.

On sait que cette commission papale a été formée en 1964 dans le but de reviser les positions de l'Eglise catholique en face de nouvelles réalités modernes comme, par exemple, les contraceptifs oraux. On sait aussi que le groupe, formé de théologiens, de médecins, de sociologues et de laics mariés, n'a pas réussi à produire un rapport clair au pape ; on affirme dans divers milieux renseignés que les membres sont profondement divisés.

téléphoto PA

SERIE NOIRE DE L'AVIATION

Ce "Boeing-707" de la BOAC a pris feu après avoir frappé un "mur d'air" au-dessus du mont Fuji au Japon. Il devait s'écraser quelques instants plus tard, entraînant dans la mort ses 124 passagers. Il s'agissait de la troisième catastrophe importante à survenir en un mois au Japon. Cette saisissante photographie a été prise par un journaliste du magazine japonais "Heibon Punch". (Voir nos informations en page 13)

Cinq nouveaux membres au Conseil de la Banque du Canada

OTTAWA (DNC) — M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, annonce aujourd'hui la nomination de cinq nouveaux membres au conseil d'administration de la Banque du Canada.

Ce sont MM. Francis J.-Ryan, C.R., de Saint-Jean (T.-N.); Sidney T. Green, de Charlottetown; Jacques Taschereau, de Québec; Paul-Henri Lavoie, de Montréal; et Sol Kanee, de Winnipeg.

Les nominations sont pour trois ans, à compter du 1er mars.

M. Ryan, qui a 39 ans, est avocat et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés de Terre-Neuve, y compris les sociétés Price Newfoundland Pulp and Paper Ltd. et Bennett Brewing Company. Il est gouverneur de la Canadian Tax Foundation et ancien vice-président pour Terre-Neuve de l'Association du barreau canadien.

M. Green, qui a 41 ans, est propriétaire de Sidney T. Green Ltd., commerce d'épicerie en gros de Charlottetown. Diplômé du Prince of Wales College et de l'université Acadia, il a servi outre-mer dans l'armée canadienne de 1943 à 1945. Il est président de la commission de l'aqueduc de la ville de Charlottetown.

M. Taschereau, qui est âgé de 41 ans également, est notaire et, depuis 1949, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université Laval. Né à Québec, il a obtenu en 1948 son diplôme en droit de l'Université Laval.

M. Lavoie, qui a 47 ans, est depuis 1963 secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. Né à Hébertville (P.Q.), il a obtenu en 1941 un diplôme en agronomie de l'Université Laval et, pendant six ans, a été à l'emploi du gouvernement du Québec. Plus tard, il devint secrétaire général de la Fédération des chambres de commerce des jeunes et rédacteur en chef de l'hebdomadaire de l'U.C.C., "La terre de chez nous".

M. Kanee, qui a 56 ans, est président des sociétés Soo Line Mills Ltd., de Winnipeg, et de Milling Products Ltd., de Chatham (Ont.). Né à Merville (Sask.), il a pratiqué le droit à cet endroit avant la guerre, et, à Winnipeg, après que les hostilités eurent pris fin. Officier de l'artillerie royale canadienne, il a servi en Angleterre et dans le sud du Pacifique. Il est président sortant du Community Welfare Planning Council, du Winnipeg Métropolitain, et président du Royal Winnipeg Ballet et ancien vice-président du Canadian Jewish Congress.

téléphotos PC

Rien à déclarer

MM. Pearson et Cardin n'avaient rien à déclarer à la foule des journalistes qui les pressaient de question à l'issue de la séance du cabinet. Le premier ministre a dit simplement qu'il ferait d'abord part aux Communes des décisions du cabinet.

On ne lui pardonne pas d'avoir bafoué publiquement Cardin

par Pierre O'Neil et Jacques Pigeon

OTTAWA. — Une réunion d'urgence des ministres du Québec a été tenue ce matin avant la réunion spéciale du cabinet. Elle a duré une heure.

Les ministres québécois auraient discuté de la démission éventuelle de M. Lucien Cardin, qui a été bafoué par le premier ministre dans l'affaire de Victor Spencer, soupçonné d'espionnage.

Mais comme une grande partie du caucus blâme M. Pearson de cette décision soudaine d'enquêter dans le cas de l'espion, il ne manque pas de libéraux pour dire que c'est M. Pearson et non le ministre de la Justice qui devrait démissionner sur-le-champ.

"Je n'ai aucune réponse à vous donner", a dit le ministre de la Justice en réponse aux questions des journalistes, désireux de savoir s'il se préparait ou non à donner sa démission.

Quelques minutes plus tard, le premier ministre a affirmé qu'il "n'avait été nullement question de démissions au cours de la séance du cabinet".

Le premier ministre Pearson arborait un large, mais curieux sourire à sa sortie de la salle du conseil des ministres lorsqu'il a précisé qu'il ferait ses déclarations en Chambre.

Le chef du gouvernement a refusé d'en dire plus long à la horde de journalistes qui le poursuivaient. On lui a directement demandé si, tout comme M. Lucien Cardin, il entendait abandonner son poste.

La réponse de M. Cardin à la question "démissionnerez-vous", ouvre toutes les portes aux spéculations. Le ministre québécois refuse de nier les rumeurs de sa démission imminente en déclarant "qu'il n'a aucune réponse à donner".

Mais les propos du premier ministre n'atténuent pas pour autant les rumeurs voulant que lui, ou son ministre de la Justice, abandonnent leur poste.

On sait que M. Pearson a publiquement humilié son ministre de la Justice, vendredi dernier, en accordant une enquête sur l'affaire Spencer, enquête que le ministre de la Justice avait refusée obstinément au cours des jours précédents.

La réunion d'urgence du cabinet a duré plus de trois heures et porte à croire que les ministres ont déterminé les termes de référence de l'enquête sur l'affaire Spencer.

Auparavant, les ministres du Québec s'étaient réunis pour déterminer leur attitude vis-à-vis cette situation critique. La démission de M. Lucien Cardin paraît en effet imminente. Son attitude, au cours des derniers jours, est irréconciliable avec celle du premier ministre.

Qui partira ? Voilà la grande question que se posent les observateurs.

A midi, les journalistes ont vu MM. Paul Martin et Paul Hellyer sortir souriants de la réunion du cabinet. On sait que le milieu politique de la capitale les désignent déjà comme héritiers présomptifs du trône libéral. Evidemment, ils n'ont rien déclaré.

Enfin, la séance des Communes de cet après-midi s'annonçait houleuse. Les conservateurs et néo-démocrates devaient demander une élargissement des termes de l'enquête.

Même du côté libéral, le nombre de mécontents augmente d'heure en heure. La crise ne fait que commencer. La gravité de la situation devient évidente si l'on considère que :

— Le gouvernement libéral, à compter d'aujourd'hui, est sans le sou. La moitié des crédits pour 1965-66 n'ont pas encore été adoptés.

— L'opposition semble plus déterminée que jamais à obtenir la tête du ministre de la Justice, publiquement humilié vendredi, par le premier ministre.

De prime abord, la position du ministre de la Justice paraît intenable. A deux reprises, au cours de la dernière semaine, le premier ministre Pearson a émis, publiquement, des opinions contraires aux siennes.

Face à l'opposition déchaînée, M. Cardin refusait obstinément d'accorder une enquête sur l'affaire Spencer. Vendredi, M. Pearson l'a fait à sa place.

A une dizaine de reprises, des membres du parti conservateur ont tenté de démontrer la né-

Voir LIBERAUX en page 2

Spencer: j'ai commis une erreur, c'est tout

OTTAWA. (PC) — Victor Spencer est apparu hier soir au réseau national de télévision pour nier avoir été un espion à la solde de l'Union soviétique; il a toutefois admis avoir commis une "erreur" sans autrement préciser.

Spencer, qui a été congédié du service canadien des postes pour avoir été soupçonné d'espionnage, a refusé de rejeter sur qui que ce soit la responsabilité du sort qui lui est réservé.

L'ancien commis des postes, âgé de 62 ans, était interviewé à Vancouver par Jack Webster pour l'émission "This hour has seven days", du réseau anglais de Radio-Canada.

A un feu de questions directes, il a refusé de dire si oui ou non il a reçu, comme l'affirme le ministre de la Justice, M. Cardin, de $3,000 à $4,000 de l'ambassade russe.

Voir SPENCER en page 2

Dief tient à une enquête sur la sécurité

OTTAWA. (PC) — Le leader de l'opposition, M. John Diefenbaker, a affirmé samedi que les tentatives de chantage du gouvernement à son endroit n'avaient pas réussi à le réduire au silence et que le parti conservateur insistera pour obtenir une enquête royale "sur tous les aspects" de la sécurité au Canada et ce depuis 1944.

"Il y a encore quelque chose de louche dans l'affaire Spencer", a dit M. Diefenbaker, qui

Voir DIEF en page 2

La délégation canadienne se dit très "reconnaissante" envers Washington

WASHINGTON (AFP) — M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, a affirmé que la délégation canadienne est "très reconnaissante" de la compréhension dont ont fait preuve les représentants du gouvernement américain à l'égard des inquiétudes canadiennes, inquiétudes concernant les effets, d'une part des normes recommandées par Washington aux sociétés américaines en matière d'investissements à l'étranger et d'autre part, des règlements de la Commission des titres et des changes.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du comité américano - canadien sur les affaires économiques et commerciales, le gouvernement des Etats-Unis a donné l'assurance au gouvernement canadien qu'il "ne demanderait pas aux sociétés américaines d'inciter leurs filiales canadiennes à agir d'une manière qui diffère de leurs pratiques commerciales."

Le comité Canada-USA s'est réuni à Washington au secrétariat d'Etat vendredi et samedi. Tous les responsables de l'économie dans les gouvernements canadien et américain participaient à cette réunion.

Le communiqué souligne que les Etats-Unis estiment que les filiales des compagnies américaines à l'étranger doivent se conduire "en bons citoyens du pays où elles sont situées" et qu'ils agiront de sorte qu'il n'y ait aucun malentendu à ce sujet.

Question des titres et des changes

Le communiqué ajoute que la délégation canadienne a fermement demandé que les Etats-Unis évitent d'appliquer les réglementations de la Commission des titres et des changes américains aux compagnies canadiennes qui ne cherchent pas à vendre leurs titres aux Etats-Unis.

La délégation américaine a pris note de l'inquiétude du gouvernement canadien et a donné l'assurance que les Etats-Unis examineront très soigneusement les vues canadiennes sur cette question afin d'élaborer rapidement des arrangements mutuellement satisfaisants. Elle a d'autre part réaffirmé que les Etats-Unis sont prêts à consulter immédiatement le Canada pour toutes les transactions importantes qui sont affectées par le contrôle des avoirs étrangers.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a estimé que cette session du comité a été "la plus productive" des trois sessions auxquelles il a participé. Il a ajouté qu'elle a permis d'améliorer les relations américano-canadiennes.

Dissension aux USA au sujet du minage du port de Haïphong

WASHINGTON, (UPI, AFP, PA) — En suggérant que les forces américaines minent le port de Haiphong, le plus important du Nord-Vietnam, le général Maxwell Taylor a ouvert la porte à une nouvelle vague de critiques à l'égard de la politique vietnamienne du gouvernement Johnson.

Le premier à s'élever contre cette suggestion a été le sénateur William Fulbright, qui y voit un nouveau risque d'élargissement du conflit. Le sénateur de l'Arkansas a également déclaré que le danger d'une guerre entre les Etats-Unis et la Chine communiste est réel, même si une telle guerre n'est pas désirée. "Certains experts du gouvernement estiment que les dirigeants chinois eux-mêmes s'attendent à entrer en guerre avec les Etats-Unis d'ici un an et il est clair que certains de nos dirigeants s'attendent également à une guerre avec la Chine," a-t-il dit.

De son côté, le sénateur Edward Kennedy, démocrate du Massachusetts, a déclaré à la télévision américaine que des négociations devraient être engagées directement avec le Vietcong pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Le frère cadet de l'ancien président Kennedy, qui a visité récemment le Sud-Vietnam, a affirmé que, contrairement à la thèse du gouvernement Johnson, le Vietcong n'était pas nécessairement un instrument aveugle du gouvernement nord-vietnamien. "Il est important, a-t-il dit, que nous nous rendions compte que le Vietcong a des intérêts au Sud-Vietnam qui s'opposent à ceux de Hanoï."

Comme son frère Robert Kennedy, il a demandé que le Front national de libération participe à des élections libres et que les Etats-Unis s'engagent à l'avance à respecter le résultat de ces élections, même si elles sont remportées par le Vietcong.

Le sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des affaires

Voir DISSENSION, en page 2

Les juges de la Cour supérieure soumettront au législateur des recommandations au sujet de la loi des faillites

par Gilles Daoust *du bureau de LA PRESSE, à Québec*

Une soixantaine de juges de la Cour supérieure du Québec, réunis pour la première fois depuis 1928, ont adopté, au cours de la fin de semaine, un certain nombre de recommandations touchant la Loi des faillites qu'étudie actuellement un comité du Sénat canadien.

Les juges n'ont cependant pas voulu révéler la teneur de leurs suggestions, précisant qu'ils n'avaient pas l'intention de s'immiscer dans les attributions du législateur.

"Les juges, a déclaré un porte-parole, se contentent de faire des recommandations qui, si elles étaient acceptées, seraient transformées en législation et communiquées au moment jugé opportun par l'autorité législative".

Le porte-parole a cependant déclaré que les suggestions faites par les juges réunis en assemblée plénière avaient été motivées par la récente augmentation du nombre des faillites au Québec.

Le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure de Québec, a révélé de son côté que le bill S-17, actuellement devant le Sénat et concernant la Loi des faillites, était excellent du fait, en particulier, qu'il augmente les pouvoirs du Surintendant des faillites à Ottawa. Le juge a cependant ajouté que certains amendements pouvaient lui être suggérés, fruits de l'expérience des magistrats.

Assistance judiciaire

La Conférence des juges de la Cour supérieure, au cours de son assemblée de la fin de semaine, la deuxième dans toute l'histoire judiciaire de la province de Québec, a tenu à souligner tout particulièrement son appréciation pour l'initiative prise par le barreau, il y a quelques années, dans le domaine de l'assistance judiciaire.

Le juge Pelletier a annoncé qu'une résolution sera envoyée au barreau et au ministère de la Justice les incitant à continuer cette oeuvre.

"C'est l'affaire des juges, a dit le magistrat de Québec, de voir à ce que la justice soit égale pour tous et que les accusés ne soient pas tentés de reconnaître leur culpabilité faute d'argent. Nous ne pouvons cependant, en cette matière, intervenir dans le domaine de la législation, faire des représentations officielles. Nous ne pouvons que "recommander". Il est impensable qu'on abandonne ce service d'assistance judiciaire".

Règles de pratique

On connaît les raisons qui ont motivé la venue à Québec

Voir FAILLITES en page 2

Un Conseil supérieur de la magistrature?

Bien que cela n'ait pas fait partie, de façon particulière, de l'agenda de la réunion, les juges de la Cour supérieure du Québec ont étudié, lors de leur assemblée plénière tenue en fin de semaine, la possibilité de créer un Conseil supérieur de la magistrature.

La tâche d'étudier l'opportunité de mettre sur pied un tel Conseil a été confiée à un comité spécial de juges qui fera rapport incessamment.

On sait que M. le juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure du Québec a suggéré, il y a quelque temps, la création d'un Conseil dont les principales tâches seraient d'institutionnaliser le recrutement des juges, veiller à la discipline interne et protéger la magistrature contre les critiques injustifiées.

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 34
Bandes dessinées / 17
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 43
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 4
Finance / 8, 9
Horoscope / 22
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 25
Nouvelles nationales / 23
Nouvelles internationales / 13
Radio et télévision / 6
Spectacles et concerts / 40, 41
Sports / 35 à 39 et 43
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 20

La grève, si elle éclate, sera longue

— M. R. Couture

QUEBEC. (PC) — Si jamais une grève est déclenchée contre le gouvernement provincial, les fonctionnaires doivent se mettre immédiatement dans la tête qu'elle sera longue, sinon ils s'exposent à des désillusions.

Ces propos ont été tenus samedi par M. Raymond Couture, directeur de grève à la CSN, alors qu'il s'adressait à quelque 125 membres du conseil syndical du syndicat des fonctionnaires de la province de Québec qui s'étaient réunis dans la Vieille Capitale afin de mettre au point les structures de la grève qui menace présentement les autorités gouvernementales.

S'adressant aux fonctionnaires, M. Couture a cependant émis l'idée que l'arrêt de travail n'était pas inévitable et qu'un des moyens susceptibles de forcer le gouvernement à une entente était de démontrer que les employés civils s'organisaient vraiment en fonction d'une grève et que les structures même de cette grève allaient reposer sur des bases solides.

Cependant, a-t-il dit, si le contraire se produit, si les fonctionnaires ne font pas front commun, s'ils semblent craindre, ils pourront alors donner au gouvernement l'impression qu'ils sont des proies faciles et dans ce cas le gouvernement pourra les laisser déclencher la grève.

M. Couture a aussi fait part qu'il allait dès aujourd'hui commencer à négocier avec M. Fernand Pépin du gouvernement sur la question des services essentiels.

Cette question devra d'ailleurs être réglée avant que les fonctionnaires puissent effectivement se mettre en grève.

Quant aux négociations proprement dites, elles doivent reprendre mardi.

Des progrès dans les négociations avec les fonctionnaires

— M. Lesage

du bureau de LA PRESSE, à Québec

(par V. P.) — Le premier ministre Lesage a confié aux journalistes, en fin de semaine, que d'après les rapports qu'il en avait, les négociations entre le gouvernement et le Syndicat de la fonction publique marquaient des progrès.

Certaines clauses, a-t-il dit, ont déjà été paraphées.

Il a ajouté : "Je reste confiant que, de part et d'autre, on va faire preuve du sens nécessaire de la responsabilité. Il s'agit d'une première convention collective dans un domaine extrêmement complexe, le plus complexe, au fait, qu'on puisse imaginer. Je suis certain que les négociateurs syndicaux en sont également conscients."

Auparavant, à la Chambre, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, avait fait savoir qu'il avait reçu l'avis officiel du Syndicat des fonctionnaires lui indiquant que la grève serait déclenchée le 25 mars, à 7 heures du matin.

M. Lesage paraît espérer qu'une telle échéance ne se produira pas. Mais il a dit ne vouloir faire aucun commentaire qui pourrait nuire aux négociations en cours. Il y a des cas, a-t-il dit, où la meilleure politique est celle du silence. Dans le cas du gouvernement, la chose s'impose encore davantage en raison de la responsabilité qu'il a vis-à-vis des citoyens.

Le premier ministre a dit qu'il n'y avait pas eu de propositions nouvelles du gouvernement. Ce dernier attendrait plutôt les propositions du syndicat.

Suspendues pour la fin de semaine, les négociations doivent reprendre demain.

La question des services essentiels à maintenir en cas de grève n'a pas encore fait l'objet d'échanges de vues. Le gouvernement a nommé un comité, toutefois, qui devrait être à la veille de pouvoir entrer en contact avec le syndicat.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré dans un communiqué : "Il est heureux que le premier ministre Jean Lesage et le ministre René Lévesque aient reconnu publiquement le retard dans les négociations en cours entre le gouvernement et le syndicat des fonctionnaires. Ce retard est plus considérable qu'on puisse se l'imaginer. Aussi, il ne faut pas s'étonner de l'indignation des fonctionnaires".

Ces paroles constituent une réponse du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, aux propos tenus cette semaine par MM. Lesage et Lévesque au sujet du vote de grève des fonctionnaires provinciaux.

Selon M. Pepin, la reprise des négociations avec Me Yves Pratte, conseiller juridique de M. Lesage, au lendemain du vote de grève des fonctionnaires, a démontré clairement que durant les six derniers mois, les pourparlers n'ont fait que tourner en rond, malgré les efforts répétés du négociateur en chef du syndicat, M. Raymond Parent.

Dans son communiqué, M. Pepin ajoute que les séances de cette semaine ont servi à déblayer une certaine partie du terrain de la convention collective en discussion.

Un ajournement des séances de négociations, demandé jeudi, par M. Pratte, a été accepté par le syndicat, dans le but de lui donner le temps de revoir certaines des propositions importantes du projet de convention.

M. Pepin estime qu'il est important, dans les circonstances actuelles, que les négociations se poursuivent dans un climat de réflexion.

A la reprise des négociations, demain, il ne restera plus que 17 jours avant l'échéance du délai.

Décès de M. L.-P. Roy, de "L'Action"

QUEBEC. (PC) — Le Dr Louis-Philippe Roy, journaliste de carrière, est décédé subitement, hier, à Québec, à l'âge de 66 ans.

Directeur du quotidien "L'Action" depuis 1960, le Dr Roy occupait auparavant la fonction de rédacteur en chef du même journal, qui portait alors le nom de "L'Action Catholique". Il avait été nommé à ce poste en 1945.

Le Dr Roy était dans la carrière du journalisme depuis 1928 lorsqu'il reçut son doctorat en médecine de l'Université Laval.

Vice-président de la Commission internationale des directeurs de journaux catholiques romains, il avait été nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand par le pape Pie XII.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, dame Marie-Ange Larouche, et sept enfants.

Le service funèbre aura lieu à 10 h. jeudi matin, à Giffard, en banlieue de Québec.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 10
MAXIMUM DEMEAIN : 25

Régions de Montréal et d'Ottawa: ensoleillé aujourd'hui et mardi; plus froid. Minimum cette nuit et maximum demain : 10 et 25.

Régions des Laurentides et des Cantons de l'Est: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et rafales de neige éparses. Mardi : ensoleillé; plus froid. Minimum cette nuit et maximum demain : à Ste-Agathe, 5 et 20; à Sherbrooke, 10 et 25.

De jeunes femmes manifestent devant la résidence de M. Pearson

OTTAWA (PC) — Trois jeunes femmes qui avaient décidé, hier, de voir le premier ministre, M. Lester B. Pearson, ont dû abandonner leur vigile.

Leur décision subséquente de bloquer la nuit durant l'entrée de la résidence du premier ministre, a également été abandonnée.

Toutes frissonnantes, les jeunes femmes tentaient d'obtenir que le Canada prenne une attitude ferme face aux politiques américaines au Vietnam.

Bien que deux d'entre elles aient dû être repoussées à l'arrivée de la voiture du ministre de la Justice, M. Cardin, elles n'ont pas été arrêtées.

Mlle Myrna Aiden, âgée de 29 ans, de Kingston, a été la première à bloquer l'entrée de la résidence. Plus tard, la police d'Ottawa a dû repousser Jeannie Rosenberg, 20 ans, de l'université Queen, et Elizabeth von Tettenborn, 19 ans, de l'université Carleton, afin de laisser passer M. Cardin qui, accompagné du solliciteur général, M. Pennell, revenait d'une réunion chez le premier ministre.

Les trois femmes étaient accompagnées de Lucia Kowaluck, 31 ans, travailleuse sociale de Montréal, et de Phyllis Aronoff, 20 ans, étudiante de l'université McGill, lors de leur première tentative pour rencontrer M. Pearson.

Elles n'ont réussi qu'à rencontrer pendant 20 minutes M. Jean Villeneuve, chef du personnel de la maison, qui leur a offert de faire parvenir leur lettre au premier ministre. Elles ont refusé cette offre et ont préféré piqueter la résidence dans l'espoir d'un entretien futur.

Peu après 10 h. hier soir, alors que la température baissait et qu'un vent froid soufflait, elles ont décidé d'abandonner leur poste. Ainsi firent donc deux douzaines de policiers de la Gendarmerie royale et de la force constabulaire d'Ottawa qui surveillaient l'entrée.

Quelque 30 manifestants dont plusieurs devaient se présenter en Cour aujourd'hui, ont passé la fin de semaine dans le sous-sol de l'église anglicane St. George.

Leurs six résolutions, qu'ont endossées bon nombre de députés et membres du clergé d'Ottawa, demandent une cessation immédiate des bombardements américains au Vietnam; la fin des politiques de "terres brûlées", d'empoisonnement des récoltes et de bombardements au napalm au Sud-Vietnam ; retrait de toute permission aux firmes canadiennes d'exporter des armes ou du matériel pouvant servir dans une guerre; l'appui public de l'appel du secrétaire général, U Thant, visant à faire reconnaître le Vietcong comme négociateur; la reprise de la conférence qui a établi la Commission conjointe internationale; et enfin, l'appui public aux principes de l'accord de Genève de 1954 sur le Vietnam.

DISSENSION

SUITE DE LA PAGE 1

étrangères, s'est prononcé hier contre le minage du port de Haiphong, contrairement aux vues du général Maxwell Taylor, conseiller présidentiel pour la crise vietnamienne.

M. Fulbright a déclaré à la télévision que le minage de ce port ferait courir le risque d'élargir la guerre et notamment de couler un navire russe, neutre ou ami, que ce serait rapprocher plus encore Hanoï de Pékin. Le sénateur démocrate de l'Arkansas a réitéré l'opinion selon laquelle seul un règlement politique est capable de ramener la paix au Vietnam.

Les milieux officiels américains sont également défavorables à toute forme de blocus de ce port du Nord-Vietnam et particulièrement à la pose de mines qui risquerait de mêler l'URSS au conflit vietnamien. Le minage du port de Haïphong serait, par surcroît, hors de proportions avec le faible tonnage qui y entre, la plupart des marchandises destinées au Nord-Vietnam arrivant par l'intérieur.

M. Fulbright s'est montré, d'autre part, très sceptique quant aux vues exprimées samedi par le général Ellis Williamson, commandant de la 173e brigade aéroportée au Sud-Vietnam, lorsqu'il a donné au président Johnson l'assurance qu'un tournant s'est produit dans la guerre vietnamienne en faveur des Etats-Unis et du Sud-Vietnam. "On nous a raconté la même histoire en 1962 et en 1963", a déclaré le sénateur.

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, qui participait samedi à la conférence de presse donnée à l'issue de la session du comité conjoint américano-canadien sur les affaires économiques et commerciales, a rappelé que les Etats-Unis ont déjà indiqué qu'ils sont d'accord avec le projet canadien visant à rechercher une base de négociations au Vietnam.

"Nous pensons qu'il est important que la Commission internationale demeure en existence et qu'elle soit active", a-t-il dit. Il a cependant ajouté qu'il n'existe aucune indication que Hanoï soit prêt à accepter que la Commission joue un rôle en vue de préparer une solution négociée du conflit vietnamien.

Opérations militaires

L'opération "White Wing", la plus vaste jamais menée par les troupes américaines au Vietnam, a pris fin hier dans la province de Binh Dinh, après 40 jours de combats peu spectaculaires mais particulièrement efficaces. Le bilan total de l'opération est de 1,841 Vietcongs tués et 701 faits prisonniers.

Pour la première fois depuis le début de l'offensive aérienne contre le Nord-Vietnam, des chasseurs-bombardiers américains ont attaqué en fin de semaine des installations militaires situées à seulement 15 milles de la frontière chinoise.

Hier, quelque 5,000 "marines" et soldats sud-vietnamiens ont foncé sur quatre bataillons vietcongs comprenant de nombreux Nord-Vietnamiens, à 8 milles au nord-est de Quang Ngai. L'ennemi aurait perdu plus de 500 hommes au cours de violents combats. D'autre part, à 35 milles au nord de Saigon, la première division d'infanterie américaine a tué 138 Vietcongs.

SPENCER

SUITE DE LA PAGE 1

Spencer s'est immédiatement empressé de répondre : "Je ne crois pas avoir trahi mon pays".

Spencer est coupable "d'amitié"

Il a toutefois reconnu être coupable "d'amitié" à l'égard de la Russie, en tant que membre de la Société amicale canado-soviétique et aussi parce qu'il désire visiter la Russie.

L'accusé a bien accueilli la décision du premier ministre, Pearson, d'instituer une enquête judiciaire sur les circonstances qui ont entouré son congédiement.

"J'aimerais bien, a-t-il dit, que le mystère soit éclairci". Tout au cours de l'interview, Spencer, qui fumait abondamment, s'est tenu la tête baissée et paraissait extrêmement nerveux.

Il a parlé, sans autres précisions, d'études que des médecins auraient menées dans plusieurs pays pour lui venir en aide ainsi qu'à sa mère "un grand trésor de connaissances dans le traitement des êtres humains malades".

Ces études l'auraient aidé à faire face aux difficultés qu'il rencontre depuis qu'il a été congédié, la veille du Jour de l'an.

A l'interviewer qui lui demandait si en tant que citoyen canadien et d'ancien combattant décoré, il estimait que ses droits avaient été violés, Spencer a simplement répondu : "Non".

"Rien, a-t-il enchaîné, n'est parfait en ce monde . . . J'ai commis des erreurs . . ."

Ses gestes ont-ils été mal interprétés par les autorités ?

"Les autorités, répond Spencer, n'ont pas mal interprété ce qui s'est produit". Il a reconnu que sa conduite aurait pu être embarrassante pour le gouvernement.

Mais il voudrait que toute la question soit étudiée "pour que les choses se clarifient".

Spencer a dit n'être sous le coup d'aucune menace, "pas à ma connaissance", a-t-il précisé.

Il est toutefois inquiet de la réaction du public et craint d'être désormais reconnu dans la rue.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

cessité d'une enquête nationale sur le crime, réclamée avec tant d'insistance par M. Claude Wagner.

En Chambre, M. Lucien Cardin a définitivement écarté la suggestion, mais son chef l'a prise en délibéré.

Enfin, la motion que le député David Lewis a présentée vendredi, dans le but de réduire de $17,600 le salaire du ministre de la Justice, est encore devant la Chambre.

Notons qu'un des principaux buts de la réunion du cabinet aujourd'hui était de déterminer les termes selon lesquels sera conduite l'enquête sur le congédiement de l'espion Victor Spencer.

C'est à ce sujet que la tempête risque d'éclater. Le gouvernement est prêt à créer une commission chargée d'étudier le congédiement, mais non les raisons qui l'ont motivé. L'opposition conservatrice, John Diefenbaker et Davie Fulton en tête, demande une enquête complète et sans restrictions, évidemment à huis clos.

Mais ce n'est pas là le seul problème qui devrait retenir l'attention des membres du cabinet. La crise financière est périlleuse.

Si l'opposition refuse toujours d'adopter les crédits de la dernière année fiscale, le gouvernement ne pourra plus faire face à ses dépenses ordinaires.

On imagine la situation confuse qui peut en résulter. Sans crédits, le gouvernement ne pourra même pas payer ses fonctionnaires à la fin de la semaine.

Personne n'ose le dire tout haut, mais ce genre de circonstances a déjà entraîné la chute de plusieurs gouvernements.

Enfin, deux autres sujets importants devraient retenir l'attention des ministres libéraux. Quelques-uns d'entre eux ont eu plusieurs entretiens avec leurs homonymes de Washington, au cours des derniers jours.

Evidemment, ces ministres devront faire rapport à la Chambre. Et on sait que l'opposition, cette fois appuyée par le ministre québécois Eric Kierans, a vertement critiqué l'attitude libérale, face au dirigisme économique américain.

De plus, un autre ministre de langue française, M. Jean-Luc Pépin, titulaire du portefeuille des Ressources, a tenu des propos lourds de conséquence, en matière de bilinguisme dans la fonction publique.

Les fonctionnaires, par l'entremise du président de leur association, n'ont pas hésité à qualifier ses propos de "stupides". Selon eux, il est incroyable que le gouvernement envisage de n'engager, à l'avenir, que des fonctionnaires bilingues dans la région outaouaise.

L'opposition a déjà décoché quelques flèches au jeune ministre de langue française et tente d'extraire des propos contradictoires de la bouche du premier ministre, mais l'affaire Spencer a, momentanément, retardé l'offensive.

Enfin, l'affaire "Munsinger", exposée sous des titres flamboyants dans le quotidien torontois, au cours du weekend, refuse obstinément de s'estomper.

Les principaux leaders conservateurs, sans vouloir donner de détails, crient au "chantage" et accusent le ministre de la Justice de s'être conduit de façon indigne en lançant ses accusations en Chambre.

Voilà donc une semaine politique qui débute sous le signe de la tempête. Les événements des prochains jours nous réserveront probablement des surprises.

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

s'adressait aux quelque 300 congressistes de l'Association des jeunes conservateurs.

On sait que le gouvernement a promis vendredi de faire enquête au sujet de la plainte de Victor George Spencer, un employé du ministère des Postes, âgé de 57 ans, qui a été congédié pour s'être présumément livré à de l'espionnage. Il a perdu son droit à la pension.

Le gouvernement a prétendu qu'il n'y avait rien de louche, mais quand la situation s'est corsée aux Communes, vendredi, "les libéraux ont eu recours au chantage pour me réduire au silence".

Bien qu'il ne soit pas entré dans les détails au sujet de ces menaces de chantage, M. Diefenbaker voulait sans doute faire allusion à la question que lui a posée vendredi le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, qui lui a demandé de dire à la Chambre ce qu'il savait de "l'affaire Monseignor".

On n'a pas fourni de précisions aux Communes sur cette affaire.

Par contre, plusieurs journaux ont interprété cette remarque comme étant une allusion à Olga Munsinger qui fut, à un certain moment, commis de bureau dans une ambassade communiste à Ottawa. Elle a été décrite comme étant une "aguichante ex-reine de beauté allemande". Elle a apparemment été déportée du Canada et elle serait morte en Allemagne de l'Est il y a deux ans.

Un journal a prétendu que la Gendarmerie canadienne possédait une photo d'Olga dans toute sa plendeur de fille d'Eve dans les bras d'un ancien membre du cabinet conservateur.

Il est certain que Spencer et Monseignor — ou Munsinger — seront deux des principaux sujets de discussions aux Communes aujourd'hui alors que la Chambre continuera l'étude des crédits du ministère de la Justice pour l'exercice 1965-1966.

"Nous n'avons pas été réduits au silence", a déclaré M. Diefenbaker, qui a été chaleureusement applaudi au cours du banquet des Jeunes conservateurs samedi.

"Nous ne serons pas réduits au silence et nous ne nous laisserons pas intimider non plus", a-t-il poursuivi.

Le gouvernement a insisté qu'il n'y avait rien d'irrégulier, mais les conservateurs ont tenu tête au gouvernement et "lorsque le chantage a échoué, le gouvernement a cédé".

M. Diefenbaker a dit que son ancien gouvernement n'a jamais été impliqué dans quoi que ce soit de nature "à affaiblir la sécurité du Canada".

FAILLITES

SUITE DE LA PAGE 1

de toute la magistrature de la Cour supérieure.

L'adoption récente d'un nouveau code de Procédure civile par la législature du Québec et sa mise en vigueur dans un avenir rapproché exigeaient la préparation et la rédaction de règles de pratique pour simplifier et accélérer la procédure devant les tribunaux. On sait qu'en vertu du nouveau code, il appartient aux juges de la Cour supérieure d'élaborer de nouvelles règles de pratique. Ces règles, qui ne concernent en réalité que les membres du Barreau, ont cependant un effet immédiat quant à la protection des justiciables.

Les juges ont également adopté certaines règles de pratique en matière criminelle, dans le but d'accélérer et faciliter l'exercice des droits des citoyens et préciser les mesures qui doivent être suivies en cette matière par les membres du Barreau.

Ces importantes assises de la magistrature de la Cour supérieure, tenues au cours de la fin de semaine, ont été sous la présidence de l'honorable Frédéric Dorion et de l'honorable Georges S. Challies, respectivement juge en chef et juge en chef adjoint de la Cour supérieure du Québec.

La reine rentre à Londres après un long voyage

LONDRES. (PA) — La reine Elisabeth est rentrée aujourd'hui en Grande-Bretagne après une tournée de cinq semaines dans les Antilles. Le prince Philip, qui l'accompagnait dans cette tournée, est resté aux Bahamas avant d'entreprendre une visite de 11 jours aux Etats-Unis et au Canada. Cette tournée commencera à Miami mercredi.

Au cours de son voyage, la reine a visité Trinidad et Tobago, les Bahamas, les Iles du Vent et les Iles-sous-le-Vent, la Barbade, les îles Turks et Caicos de même que le Guyane britannique, qui doit devenir indépendante le 26 mai.

LA SEULE SOLUTION
à la calvitie, c'est un toupet

AVANT APRES

Les toupets les plus naturels et les meilleurs.

• Pourquoi vous en faire si vos cheveux s'éclaircissent sur le front, quand vous pouvez porter un toupet ADAMS en tout point semblable à votre chevelure.

Un toupet qui se confond avec votre chevelure.

M. ADAMS qui jouit d'une renommée internationale est la seule personne qui puisse créer un toupet spécialement pour vous.

ADAMS

Prenez rendez-vous et venez assister à une démonstration gratuite à notre studio, dans la plus stricte intimité ou encore, demandez à l'un de nos représentants d'aller vous rencontrer chez-vous, le soir, pour une consultation gratuite.

1425, rue MACKAY (coin Ste-Catherine ouest)
849-6465 ou 849-6624
Nous comptons 43 ans d'expérience dans la création des toupets.

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES : 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycemie, etc . . .
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

Recevez $100 pour $75 avec les Certificats d'épargne BNÉ de six ans

Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

SSC-170F

ASSOCIATION PROVINCIALE DES INFIRMIERS DU QUEBEC
SIEGE SOCIAL c.p. 1131
81 rue POTVIN
Roberval, Québec
Tél. : 275-1905

Les infirmiers membres de l'Association des Infirmiers de la province de Québec et les infirmiers qui désirent en faire partie seront heureux d'apprendre que la charte de ladite Association a changé sa structure et son nom pour : Association Provinciale des Infirmiers du Québec, soit : A.P.I.Q.

Six groupes d'infirmiers peuvent y adhérer :

1—Infirmiers diplômés (reconnus par l'Association des Infirmiers de la province de Québec).
2—Infirmiers certifiés du cours de 2 ans ou 18 mois.
3—Infirmiers d'une Agence de l'Armée Canadienne Groupe II et III.
4—Infirmiers ayant suivi le cours de Gardes-Malades-Auxiliaires reconnu par l'Association des Infirmières de la province de Québec.
5—Infirmiers du Cour Pratique (Practical Nurse).
6—Infirmiers préposés aux malades : n'ayant aucune certification, mais ayant 5 ans et plus d'expérience et pouvant présenter des références acceptables.

Ces changements ont été décidés sur demande de plusieurs infirmiers et pour satisfaire aux exigences des diverses catégories existantes.

Bureau régional de Montréal
Nouvelle adresse :
INSTITUT DES SOURDS
7400, boul. St-Laurent
Montréal, tél. 276-3601
Inf.: M. Auclair

L'élégance dans votre salle à dîner !

Ensemble prestigieux aux lignes scandinaves alliant confort et apparence distinctive

Fabriqué en véritable contre-placage noyer - 5 plis, au fini noyer, cet ensemble comprend six morceaux de choix. Table de 36" x 48" extensible jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable de 12". Spacieux buffet de 60" de large, deux portes de bois choisi et une tablette pleine largeur, ainsi que trois tiroirs avec espace pour coutellerie. Quatre chaises à dossier droit décoratif fini noyer et siège rembourré de caoutchouc-mousse, recouvertes d'un tissu de couleur brun. 319.95

Beautility MEUBLES DE QUALITE

Vaisselier de même apparence 64.95
Chaise à accoudoirs complète l'ensemble 34.95

Woodhouse
l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement !

915 est, rue Ste-Catherine
Tél. 845-9261 — 6e étage
MAGASINEZ LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
Face à la Pharmacie Montréal — Stationnement à l'arrière du magasin
TERMES FACILES — AUCUN DEPOT REQUIS — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)
"NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT"

FAITS divers

La police de Laval saisit des machines à boules

Deux descentes effectuées dans des présumées maisons de jeu des quartiers Chomedey et St-Vincent-de-Paul, à Laval, par les policiers de Laval, sous les ordres du directeur Léo Lequin, ont permis la saisie de 11 machines à boules et d'une machine "automat", vendredi soir.

Le directeur Léo Lequin, du Service de la police de Laval, a fait remarquer que, dans les deux endroits, appartenant au même propriétaire, des enfants de 13 ans s'amusaient avec ces appareils.

Un chauffard heurte l'auto d'un policier avec son auto volée

Ivre et conduisant une automobile volée quelques heures plus tôt, un présumé chauffard de 26 ans a voulu prendre la fuite après avoir heurté une autre voiture, mais mal lui en prit...

L'automobile qu'il venait de heurter était conduite par un policier qui n'était pas de service.

L'agent Pierre Rompré, du poste no 4, circulait rue Christophe-Colomb, vendredi soir, en compagnie de sa femme et d'une amie, quand l'auto du chauffard heurta violemment son véhicule à l'arrière.

Comme l'individu prenait la fuite, le policier se lança à sa poursuite et tira plusieurs coups de feu en l'air. La chasse à l'homme dura quelques minutes, mais le voleur d'auto s'arrêta finalement, probablement impressionné par les coups de feu.

Il était accompagné de sa femme, apparemment aussi ivre que lui. L'auto volée dans laquelle ils se baladaient appartenait à M. Paul Bourassa, du 7965 rue Marquette.

Plusieurs vols de sacs à main

Plusieurs vols de sacs à main ont été enregistrés au cours de la fin de semaine, et une femme de 36 ans a été surprise alors qu'elle fouillait dans le sac à main d'une autre.

Cette femme a été prise la "main dans le sac", vendredi soir, dans un magasin de la Plaza St-Hubert. Elle tentait de s'emparer de l'argent de Mme Simone Lefebvre, au 10,470 rue Vianney, quand deux autres clientes la surprirent sur le fait et l'obligèrent à attendre tranquillement l'arrivée de la police.

Par ailleurs, Mme Yvonne Martin, du 8541 rue Hochelaga, s'est fait enlever son sac à main, qui contenait $15, par deux individus, vers minuit samedi matin, en face du 1717 rue Panet.

Deux autres suspects ont forcé Mlle Denise Cournoyer, du 5725, 5e avenue, à Rosemont, à leur laisser $102.50 qu'elle avait dans son sac à main à l'angle de la 5e avenue et de la rue Dandurand.

Une femme de 55 ans, Mme Dora Wastska, du 4915 avenue Maplewood, a résisté à un bandit qui voulait lui voler son sac à main, vers 9 h. samedi soir, à l'angle des rues Maplewood et Victoria. Mme Wastska a cependant reçu deux coups de garcette derrière la tête et un autre à la figure, avant que le voleur prenne la fuite. Elle a été transportée à l'hôpital Général Juif.

Mlle Ethel Funger, du 7904 rue Querbes, a été accostée par un suspect, peu après midi samedi, à l'intersection des rues Ball et Querbes, et s'est fait voler son sac à main après avoir été brutalisée.

La jeune fille de 18 ans a reçu des coups au visage et le voleur a pris la fuite avec son sac à main qui contenait la somme de $40. Elle a été transportée à l'hôpital Jean-Talon, où elle a reçu les premiers soins.

Le tenancier d'une maison de jeu soupçonné d'un vol d'aluminium

L'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale a effectué une descente, tôt samedi matin, dans une présumée maison de jeu située au 2403 rue Ryde, dans le quartier Pointe-St-Charles, et a procédé à l'arrestation de dix joueurs et du tenancier.

Celui-ci, un certain Douglas Fryer, écopa en premier lieu d'une amende de $300 ou trois mois de prison, lorsqu'il comparut devant le juge T.-A. Fontaine quelques heures plus tard, mais il reprit le chemin des cellules quand on s'aperçut qu'il s'agissait d'un présumé complice d'une affaire de vol et de recel d'aluminium commis en juillet 1964.

Fryer, recherché depuis plusieurs mois, s'est vu refuser tout cautionnement et son enquête préliminaire aura lieu le 11 mars. Le vol dont il est question a été perpétré chez Alfa Aluminium Co.

Les dix joueurs, pour leur part, ont écopé chacun d'une amende de $25, plus les frais.

Un camion du Québec vs 3 autos aux E.-U.: un mort et 6 blessés

BUFFALO, (PAI) — Une personne a perdu la vie et six autres ont été blessées lorsqu'un camion remorque a heurté trois automobiles et des kiosques de péage, sur l'autoroute de New York.

La police a déclaré que le chauffeur du camion, André Labrecque, 35 ans, d'Iberville, avait expliqué qu'il avait perdu la maîtrise de son camion en appliquant les freins. Labrecque et un autre chauffeur dans le camion s'en sont sortis indemnes. Le camion est la propriété de M. Marcel Audet, de Chambly.

A la 6e reprise, 2 cagoulards volent $500 à la dynamite

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un fusil de calibre .303 à canon coupé, ont commis un hold-up par effraction d'une valeur de $500 aux bureaux de la buanderie Nouvelle Methode Ltée, au 6455 rue Christophe-Colomb.

Les individus, la tête recouverte de cagoules grises, s'étaient introduits dans l'établissement vers minuit samedi soir. Après avoir ligoté le gardien de nuit, M. Germain Larivière, 40 ans, et l'avoir couché par terre, ils tentèrent de dynamiter le coffre-fort.

Ce n'est qu'à la sixième reprise, soit vers 8 h. hier matin, que la dynamite a eu raison du coffre-fort. Les bandits ont pris la fuite avec les $500 trouvés dans le coffre-fort, en "empruntant" l'auto du veilleur de nuit. La police est toujours à leur recherche.

Au Collège américain des directeurs d'hôpitaux

Le directeur général de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, M. Lucien Lacoste, vient d'être nommé régent au Collège américain des directeurs d'hôpitaux, organisme groupant 7,000 membres au Canada et aux Etats-Unis. Il remplace la régente Néomi de Montfort, religieuse qui occupera les mêmes fonctions en Ontario. Le Canada compte cinq représentants auprès du Collège. Le président de cet organisme, M. Boone Powell, de Dallas, au Texas, a confirmé la nomination du nouveau titulaire.

ECOLE

SUITE DE LA PAGE 3

présidée par le curé de la paroisse St-Aloysius, l'abbé Bernard MacDonald. Immédiatement après la bénédiction officielle, une messe sera chantée par l'abbé Allan Stack.

Les autorités de la Commission scolaire d'Anjou, dont le président, le maire Ernest Crépeault, assisteront à la cérémonie.

L'Association des catholiques de langue anglaise d'Anjou, qui avait formé un comité de parents pour s'occuper de ce projet et le mener à bonne fin, a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Le président sortant de charge, M. Patrick Curran, a été remplacé par M. Don Smith. Les autres membres élus sont : M. Gerry Burke, vice-président ; Mmes Dorothy Letang, secrétaire, et Margaret Cruise, trésorière ; MM. Paul Dassilva, Bernard Beauchamp, Honor Burke, Ron Cormier, Ron Flannery, et Mlle Kay Curran, directeurs.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 3

que Me Gérard Deniger, avocat de l'"Association nationale", après l'avoir été de la "provinciale", ont dû faire face à des auditeurs hostiles pour le plus grand nombre, ce qui amena des engueulades répétées et plusieurs chahuts généralisés. Par ailleurs, M. Jean-Paul Lapointe, administrateur du groupe adverse, depuis un mois, s'est présenté et a réussi à se faire écouter . . .

M. Lemelin a fait un plaidoyer sur son rôle dans la "provinciale" et un appel à l'unité des propriétaires de camions. Il a tout particulièrement défendu sa politique d'organisation des propriétaires de camions à l'échelle de la province, disant que c'étaient les entrepreneurs qui avaient intérêt à empêcher la réalisation de cette unité en semant la division chez les propriétaires de camions.

Me Deniger et M. Lemelin ont aussi tenté de donner leur version de la suspension de ce dernier comme administrateur, au début de février. D'après eux, le conseil d'administration de la "provinciale" a destitué M. Lemelin au soir du 10 février et pendant la nuit qui suivit, on enleva des documents au bureau de cette association pour les remettre à M. Jean-Paul Lapointe, que le conseil venait de nommer administrateur. Selon Me Deniger, il dut faire intervenir la police.

Au nom de l'ancienne constitution de la "provinciale", M. Lemelin a laissé planer des doutes sur la validité de l'élection du conseil d'administration le 5 décembre dernier, et sur son droit de le destituer en février.

Le point de vue du groupe Lemelin a d'ailleurs été exposé lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier.

De son côté, M. Lapointe, ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal, a déclaré que le conseil d'administration de la "provinciale" l'avait engagé jusqu'au 1er avril, date de l'assemblée générale annuelle prévue pour les élections selon la nouvelle constitution de l'organisme.

A son avis, ceci rendait valide jusqu'à cette date la reconduction du mandat du conseil d'administration sortant. Il a précisé aussi que la nouvelle constitution avait été acceptée par le Secrétariat provincial au début de janvier.

Il a dit qu'il appréciait les qualités d'organisateur de M. Lemelin, mais non ses aptitudes comme administrateur. Le conseil d'administration, d'après lui, n'a fait que reprendre le contrôle de la situation. Quant à l'incident survenu dans la nuit du 10 au 11 février au bureau de la "provinciale", loué par Me Deniger, M. Lapointe n'y voit que la récupération normale des papiers nécessaires à son travail et trouve injustifiable le geste du propriétaire de l'appartement, Me Deniger, qui a pris sur lui de faire appel à la police.

Un bail, c'est un bail

Là-dessus, Me Deniger a fait remarquer, après l'intervention de M. Lapointe, qu'un bail "ça ne se brisait pas comme ça". A ce moment, des voix dans la salle ont crié qu'il n'y avait pas de bail . . .

Selon M. Lapointe, l'association s'en allait à la faillite quand on a démis M. Lemelin. Ce serait, toujours d'après M. Lapointe, la conséquence notamment d'une volonté d'expansion trop rapide, négligeant les contingences financières. M. Lapointe estime que l'association devrait plutôt progresser lentement, parallèlement avec une situation financière saine.

De toute façon, il existe donc deux groupements qui s'efforcent de gagner les faveurs des petits propriétaires, soit les dirigeants de la "provinciale", et ceux que ces derniers ont suspendu en février, provoquant la création d'une nouvelle association, la "nationale". C'est cette association qui a convoqué l'assemblée d'hier.

Hold-up de $1,382 rue St-Timothée

Deux gunmen, armés de carabines à canon scié, ont fait irruption hier soir dans le logis de M. Charles Ouellet, 71 ans, 1074, rue St-Timothée, après avoir sonné à la porte et demandé si un certain M. Dubeau demeurait en ce lieu.

Une fois sur place, ils ont braqué leurs armes sous le nez du septuagénaire et l'ont forcé à leur remettre le portefeuille contenant $1,382 qu'il avait dans ses poches.

Le projet d'une voie maritime entre les fleuves Hudson et St-Laurent serait trop coûteux

WASHINGTON, (PAI) — Le coût de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'une voie maritime reliant les fleuves Hudson et St-Laurent serait nettement disproportionné par rapport aux économies de transport que permettrait une telle canalisation.

Telle est la conclusion dont le comité international chargé d'étudier le projet en question a fait part au comité ministériel canado-américain sur les affaires économiques.

Depuis quatre ans des études se poursuivent sur la possibilité de relier New York et Sorel par la rivière Richelieu et le lac Champlain. Le rapport complet du comité d'études sera rendu public demain.

"Les économies de transport qui pourraient être réalisées par l'utilisation de cette voie navigable sont nettement trop peu importantes pour en justifier la construction, l'entretien et l'exploitation", a déclaré le comité.

BEAUX-ARTS

SUITE DE LA PAGE 3

aussi la situation de l'enseignement des arts plastiques et des arts appliqués dans toute autre institution relevant directement du ministère de l'Education.

La création de cet organisme consultatif est le fruit du dialogue qui s'est engagé, en décembre dernier, entre, d'une part, le sous-ministre adjoint de l'Education, M. Gilles Bergeron, et, d'autre part, les étudiants en arts et leurs professeurs. Il s'agit de trouver des solutions aux griefs relatifs aux conditions matérielles et pédagogiques prévalant dans les institutions publiques d'enseignement des arts.

Le comité, outre M. Marcel Rioux, est composé de MM. Réal Gauthier, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal ; Martin Krampen, professeur adjoint d'arts appliqués et de psychologie à l'université de Waterloo ; Gaby Lalande, licencié de l'école des Hautes études commerciales, et publicitaire de Montréal ; Jean Ouellet, architecte de Montréal ; Fernand Ouellette, réalisateur à Radio-Canada. Les ministères de l'Education, des Affaires culturelles, des Finances et de l'Industrie et du Commerce désigneront chacun un fonctionnaire comme membre adjoint.

Le comité fera périodiquement rapport au ministre de l'Education sur les questions relevant de son mandat qu'il considérera les plus urgentes et il produira son rapport avant le 1er septembre 1966.

Deux malades sont à la merci d'éventuels donneurs de sang

Un jeune homme âgé de 20 ans, qui doit subir demain matin une opération à coeur ouvert, ne sera opéré que si 32 donneurs volontaires sont capables de lui donner aujourd'hui du sang "O" Rh négatif. En effet, ce jeune homme dont l'intervention chirurgicale a déjà été remise il y a trois semaines, est à la merci des bons samaritains modernes qui pourront se rendre au Centre de la Croix-Rouge situé au 2180 ouest, boul. Dorchester d'ici sept heures ce soir.

D'autre part, la même quantité de sang "O" Rh négatif est demandée d'urgence demain, mardi, pour une autre opération du même genre. Les personnes désireuses d'aider la patiente qui attend leur généreuse contribution devront se présenter au centre du boulevard Dorchester demain, de 9 heures à 7 heures du soir. Le sang devant être utilisé frais pour ce genre d'opérations, on procédera après cette heure aux analyses d'usage et on fera ensuite parvenir le sang pour l'opération qui doit avoir lieu mercredi matin. Cet appel urgent est adressé à toutes les personnes dont le sang a été classé dans la catégorie "O" Rh négatif.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

tersection des rues Marcil et Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de la métropole. La victime a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Reine Elizabeth.

André Patry, âgé de 37 ans, d'Asbestos, tué par une auto alors qu'il marchait en bordure de la route no 5 entre Princeville et Victoriaville, dimanche soir.

Ghislain Bouchard, 18 ans, du 134 rue Parent, à McMasterville, non loin du mont St-Hilaire, tué, vers 11 h. 55 samedi soir, quand il a été heurté par l'automobile d'un chauffard, à Longueuil. La police détient un suspect pour interrogatoire en rapport avec cette mort accidentelle.

M. Alphonse Pruneau, 26 ans, du 258 rue St-Jacques, à Laprairie, tué, vers 7 h. 20 hier soir, dans une collision frontale survenue sur la route no 2, à l'entrée du village de St-Vallier, comté de Bellechasse. La femme et les deux enfants de M. Pruneau, légèrement blessés, ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. Albert Brisebois, 33 ans, du 1260 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, a succombé aux blessures subies, vers 10 h. 45 hier soir, dans une violente collision d'automobiles survenue sur la route no 9C, entre Delson et Caughnawaga, aux abords du pont Mercier. Quatre des personnes qui voyageaient avec M. Brisebois ont été transportées à l'hôpital général LaSalle avec des blessures diverses.

ENFANT TUE PAR LA CHUTE D'UN ESCALIER

Mario Bonenfant, 8 ans, fils de M. et Mme Normand Bonenfant, du 5846 9e Avenue, à Rosemont, tué de façon inusitée, vers 4 h. samedi après-midi, alors qu'il jouait en face de chez lui. Le câble d'acier retenant l'escalier de sauvetage sous lequel il s'amusait s'est rompu soudainement et la structure métallique s'est affaissée sur la tête de l'enfant. Après le choc, le jeune Mario s'est relevé et a traversé la rue, mais il s'est écroulé devant la maison de ses parents. Il était mort.

NABET prendrait des mesures disciplinaires contre ses dirigeants passés à la CSN

Le comité exécutif de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) s'est réuni d'urgence hier soir pour étudier la situation à Radio-Canada et prendre des mesures disciplinaires contre quatre dirigeants de la succursale 62 de Montréal qui ont annoncé officiellement, vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'ils passaient dans les rangs de la Confédération des syndicats nationaux.

Le président de la succursale 62, M. Adrien Gagnier, a dit que le comité exécutif international de son syndicat serait également saisi du problème. Il n'a pas dit quelles seraient les mesures disciplinaires.

Un seul des quatre dirigeants qui ont passé à la CSN a remis sa démission à son syndicat. Il s'agit de M. Gaston Laporte, trésorier. Les autres sont MM. Lucien Boucher, vice-président, Denis Michaud, secrétaire, et Jean-Louis Liboiron, chef du groupe des employés de l'entretien. Ces derniers seront probablement bannis de NABET s'ils ne remettent assez tôt leur démission.

Une autre assemblée a réuni les 40 délégués de département qui auraient tous, moins quatre, blâmé les démissionnaires pour leur décision.

M. Gagnier a dit que les délégués reprochent aux démissionnaires d'abandonner la partie alors que les négociations collectives sont en cours pour le renouvellement de la convention collective de travail. "C'est le temps ou jamais d'aller chercher un bon contrat de travail à cause de la télévision en couleur et l'Expo", a dit M. Gagnier. Il craint que des défections dans les rangs de son syndicat ne placent ce dernier dans un état d'infériorité devant les négociateurs de Radio-Canada.

La CSN, dont le Syndicat général du cinéma et de la télévision a subi une défaite récemment devant le Conseil canadien des relations ouvrières qui ne l'a pas reconnue comme agent négociateur en remplacement d'IATSE, n'en poursuit pas moins son recrutement à Radio-Canada.

Elle détient la majorité du groupe que représentait IATSE, au réseau français. Elle a également obtenu l'adhésion d'un nombre suffisant de membres de la Guilde américaine des journalistes pour demander son accréditation au nom de ce groupe au réseau français. Elle se lancera bientôt dans le recrutement des membres de NABET et songe éventuellement à étendre sa campagne dans un autre syndicat, ARTEC.

GRANDE VENTE DE FOURRURES
CHEZ SWEARS & WELLS
VENEZ
SWEARS & WELLS (Canada) Limitée
FOURREURS
1454 RUE PEEL
(Face à l'hôtel Mt-Royal)

SAVEZ-VOUS A QUEL COMTE PROVINCIAL VOUS APPARTENEZ MAINTENANT ?
Tél. 527-0422

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

DANSEZ
Fox Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.

5 leçons privées $5
CENTRE-VILLE Tél. 849-2333
410 est, rue RACHEL
CHOMEDEY Tél. 688-2395
736 boul. LABELLE
LONGUEUIL Tél. 674-6295
429, STE-HELENE, via Jacq.-Cartier

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET NIAGARA...
Grâce à l'approbation rapide de Niagara, vous pouvez refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, acheter une maison ou un chalet, améliorer votre demeure ou accroître votre commerce. L'évaluation effectuée par un spécialiste vous offre une possibilité de financement maximum.
Vous pouvez rembourser en tout temps avant l'échéance sans encourir de sanction.
LA COMPAGNIE DE PRÊTS ET D'HYPOTHÈQUES NIAGARA LTÉE
615 ouest, boul. Dorchester
suite 540 — 866-1946
Membre du Groupe de compagnies IAC
NIAGARA

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

Voici quels sont les 11 revêtements de la Renault canadienne.

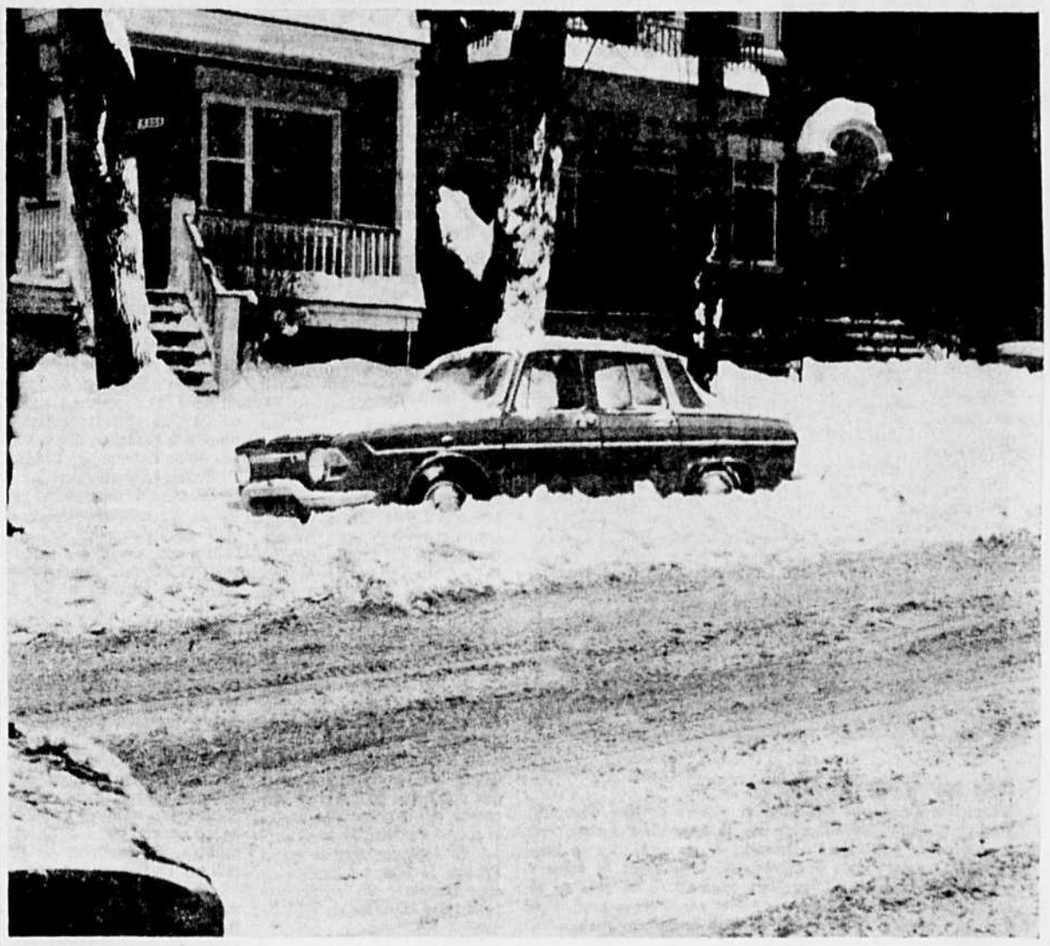

6 traitements anti-rouille (y compris le revêtement anti-corrosif sous la carrosserie).
2 couches d'apprêt.
3 couches de peinture canadienne.

Qu'importent le sel et la boue. Se moquant de l'hiver, la Renault démarre par tous les temps. Vous pouvez vous en procurer une pour moins de $1,900.

LA NOUVELLE MAJOR
RENAULT 10

FABRIQUÉE AU CANADA

MONTREAL
AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTEE
8555 Devonshire Rd. 735-1331
1824 ouest, Ste-Catherine, WE. 7-9551
4950 rue Jean-Talon, 738-1143
GARAGE WILLIE LTEE
3432 rue Masson, RA. 7-2828
LAREAU AUTOMOBILE INC.
4476 de La Roche, 523-3551
GARAGE JOS. LEROUX
1840 rue Darling, 526-3781

ST-LAURENT
MONTREAL-DAUPHINE INC.
12050 boul. Laurentien, 331-6130
ST-JANVIER
DEMOUY AUTOMOBILE LTEE
Case Postale 147, GE. 8-5877
CHAMBLY
CHAMBLY AUTO ELECTRIC
561 rue Bourgogne, 658-1141
CHATEAUGUAY
RENO AUTOMOBILES ENRG.
81 boul. St-Jean-Baptiste, 691-9444

VILLE DE LAVAL
DE LA CONCORDE AUTOMOBILES INC.
4450 boul. Lévesque, 661-0660
L. DAGENAIS & FILS LTEE
603 boul. Labelle, NA. 5-2416
GARAGE PELLETIER ENRG.
1215 boul. des Laurentides 669-7171
LACHINE
GARAGE EDDY DOYLE
2280 rue St-Joseph, 637-7511
LONGUEUIL
GARAGE BLANCHETTE INC.
900 ouest, St-Laurent, OR. 7-6347

POINTE-CLAIRE
TRICOLOR MOTORS LTD.
100 Leacock Drive, OX. 5-5821
STE-MARTHE
BARON AUTOMOBILE ENRG.
586 Chemin Oka, 473-6144
REPENTIGNY
FRENETTE AUTOMOBILE ENRG.
231 rue Notre-Dame, 581-9220
ST-HYACINTHE
MANN AUTOMOBILES INC.
4545 boul. Laurier, 773-8844
VERDUN
LESAGE AUTOMOBILES LTEE
3478 boul. La Salle, PO. 9-3843

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
14060	Abitibi	13	12⅞	12⅞
1500	Algoma	67½	67½	67½
2800	Alliance	250	240	245
5290	Alumin	37⅝	37¼	37¼
155	Alum pr	43	42¾	43⅞
—	Alcan 1 pr	21⅞	21¼	—
—	Alcan 2 pr	46	45¾	—
100	Anglo CP	9½	9½	9½
—	Ant T pr	42	41	—
—	Ang T 290	53	53	—
—	Ar 2.60 pr	48	48	—
—	Arg C Pr	13	12⅞	—
175	Asbestos	22¾	22½	22½
—	Atl Sug	27⅞	27	—
—	Bq CN	67½	66	—
130	Bq d'Eparg	16⅛	16	16
350	Bq Imp C	64⅜	64⅜	64¾
620	Bq Mont	62¾	60½	61¼
162	Bq N E	70½	70½	70½
100	Bq Roy	75¾	75¾	75¾
125	Bq PC	48⅛	48⅛	48⅛
—	Bq To D	2½	62	—
—	Bathurst P	23¼	23¾	—
—	Bath P 5¼	19	19	—
1730	Bell Phon	57	56⅞	57
—	Bo Me Pr	50½	50½	—
2500	Brazil	10⅛	9⅞	10
—	BA B Note	69	69	—
875	BA Oil	31	30½	30¾
480	BC Fores	23½	23	23
—	BC Phone	77¼	77	—
2980	Brinco	5⅞	5⅞	5⅞
500	CAE	10⅛	10⅛	10⅛
675	Cal Pow	26⅜	26	26
—	Cal P 5 pr	99⅝	99½	—
25	Can Cem	41	41	41
—	C Ce Pr	26	26	—
—	CD Sugar	23½	23¼	—
900	Can Iron	23¾	22¾	22¾
—	Can Malt	21¼	21¼	—
—	CSL	38½	38	—
—	CSL pr	6⅛	6⅛	—
2420	C Brew	7⅞	7⅞	7⅞
—	C Brew A	43¾	43¾	—
—	C Brew B	51½	51	—
—	C Br Alu A	19	19	—
—	CBAL A w	575	575	—
—	CBAL B w	590	590	—
—	C Bronze pr	97¼	97¼	—
100	C Chem w	660	660	660
—	C Conv B	23	23	—
—	CIL	18⅞	18½	—
50	CI Pow	29	29	29
875	CI Pow2 pr	19	18¾	19
425	C Marconi	6⅞	6⅞	6⅞
1220	CPR	60⅞	60⅞	60½
1000	CPR 4% pr	9	9	9
1000	C Pfina	12	12	12
—	CPP Sec A	22	22	—
—	C Redfract	17	17	—
—	C Vickers	19⅝	19⅝	—
—	Cap Wire	10	10	—
200	Central Del	12⅞	12¼	12⅞
100	Chemcell	13⅝	13⅝	13⅝
—	Chem 1.75 p	34⅝	34⅝	—
—	Col Cell	7⅛	7	—
480	Cons MS	45	44¾	44⅞
700	Cons Paper	41⅛	41	41⅛
100	Coronation	170	170	170
—	Crain RL	33	33	—
—	Cred Fonc	74	72	—
—	Cr Zell A	27	26¾	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	39	38	—
870	Dist Seag	36¼	38	36⅛
—	D Bridge	27¾	27¼	—
—	D Corset	12	12	—
100	Do Fasco	26½	26½	26½
—	Do Fas 4¼	98	98	—
—	D Glass	15	14½	—
—	D Lime	300	300	—
300	Dosco	15½	15⅜	15⅜
550	D Stores	25	25	25
7900	Domtar	21⅛	20⅝	20⅝
4025	D Text	37	36⅝	36⅝
100	Donohue	9⅛	9⅛	9⅛
300	Du Pont	43	43	43
—	Du Pont P	81	81	—
—	Dupuis (A)	8½	8½	—
250	Falcon	100½	100½	100½
—	Fam Play	26½	26	—
—	Fleetwood	27	26¼	—
125	Fraser	28⅞	28½	28⅞
500	Fr Pete	445	445	445
—	G Dynam	64¼	64¼	—
—	Goodyear P	43	43	—
2825	GL Paper	26½	25½	26
200	Hawk Sidd	6⅛	6⅛	6⅛
500	Hollinger	25⅝	25⅜	25⅜
2500	Home (A)	19⅛	19⅛	19⅛
—	Home (B)	19⅛	19⅝	—
300	Horne Pf	320	320	320
500	Hu Bay M	81⅛	81½	81½
10100	HBC	15⅛	15	15⅛
—	Husky Oil	14⅛	14	—
—	Imp Oil	54⅜	53¾	—
400	Imp Tob	15	15	15
—	I Tob pr	6¼	6¼	—
1350	Ind Accep	21½	21¼	21¼
—	Inglis	10	9⅞	—
1395	Int Nickel	100	99	99¾
200	Int Util	31⅜	31⅜	31⅜
—	Inter PL	85	83	—
50	Invest Gr A	14⅞	14¾	14¾
—	Int Util pr	35⅝	34⅞	—
100	Labatt	17	17	17
—	Laur Fin	12¼	8¼	—
—	Laur F 6¼	19½	19⅝	—
—	Laur F 2.00	29½	29½	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw (A)	11¼	10⅞	—
325	Loblaw (B)	11½	11⅛	11⅜
—	Loeb M	16	15¾	—
700	MacLaren A	25	24¾	25
250	MacLaren B	26	25⅞	26
2505	MB & PR	29	28¾	29
—	Marit Elec	23¼	23¼	—
—	Marit Tel	22¼	21¾	—
1200	Massey F	31½	31½	31½
—	McAllister	9	8⅞	—
—	Met Stores	13¼	13¼	—
—	MPG Inv	24	24	—
—	Miron 6%	10⅛	10½	—
—	MitchB (A)	14	14	—
30	Molson (A)	32	32	32
125	Molson (B)	33	33	33
300	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	19½	19½	—
—	Moore Corp	80¼	79	—
100	Morse R A	18½	18½	18½
—	Morse R B	19½	19½	—
—	Mussens	9⅞	9⅞	—
—	NFLD Light	12½	11⅞	—
350	Noranda	52	51⅜	51⅜
100	North & CG	31⅜	31½	31⅜
2590	NS LP	37	36⅞	36¼
400	Ocean Fish	12½	12½	12½
100	Ogilvie	14⅜	14⅜	14¾
—	Ont Steel	38½	38½	—
—	Oshawa A	28⅜	28⅞	—
1000	Par Pete	12⅞	12½	12½
250	Philips C	32	32	32
—	Placer	27¼	z27	—
650	Pow Corp	13	12¾	12½
—	Pow C 4¾	46	45	—
4815	Price Pr	46	45	45⅛
525	QN Gas	13¾	13¼	13¼
—	QNG P 5.40	97	97	—
25	Que Phone	25½	25½	25½
—	Rio Algom	20¼	19⅞	—
850	Rolland A	12½	12⅜	12⅜
20	Rolland Pr	91	91	91
—	Ronalds F	12¼	12¼	—
275	Rothmans	26⅛	26⅛	26⅛
—	StL Cem A	34¾	34¼	—
—	StL Crp A	100	100	—
275	Salada F	10	9⅞	9⅞
—	Scott LaS	14½	14½	—
1625	Shell Can	21⅝	21½	21½
100	Shell I Pr	26	26	26
—	Shop Save	15	14½	—
—	Sicard	6¼	6¼	—
100	Simpsons	27⅞	27⅞	27⅞
100	Soc GF	8⅜	8⅜	8⅜
25	Sogemines	12⅞	12⅞	12⅞
600	SS Steel	13	13	13
870	Steel Can	25¼	24⅞	24⅞
151	Steinbg A	25½	25½	25½
50	Texaco Can	57	57	57
900	T Fin (A)	11¼	11	11
—	Tr-C Corp	10¼	9⅞	—
75	Tr-C PL	36⅞	36⅞	36⅞
625	Tr Mt PL	18	17¾	17¾
—	Un Auto A	18⅛	18⅛	—
50	U Carbide	25	25	25
—	Wajax	13¼	13¼	—
800	Walk GW	34⅛	34	34
—	Weldwood	10¼	10¼	—
1630	W Coast Tr	27¾	27⅛	27¼
—	Weston (A)	23	22⅞	—
—	Wstn (A) w	14	14	—
—	Weston (B)	24	24	—
125	Zeller's	26	26	26
4000	Bateman	8	8	8
—	Beld-Cort	12½	12½	—
—	Beld-C Pr	12⅝	12½	—
100	Bla Hawk	170	170	170
1000	Bla. River	23	23	23
—	Blue Bon	340	330	—
—	Bluewater	26	22	—
—	Bornite	7	6	—
—	R. Carpets	40	40	—
3000	Bruce-Pres.	13	12½	12½
5000	Bruneau	22	22	22
3500	Burnt Hill	39	39	39
—	Camflo	345	340	—
100	C Interurb	295	295	295
100	C Magnesit	63	63	63
1200	C Securi A	315	300	310
—	Carbec	14	11	—
—	Cartier-Que	9½	9½	—
—	Casavant	425	425	—
1100	Cassiar	15½	15	15½
—	Cassidy's	450	340	—
—	Cessland	590	535	—
500	Chemalloy	140	138	138
—	Chib Cooper	7	6	—
13000	Chipman	16½	15½	16
1000	Coastal M	22½	22½	22½
500	Com H & M	60	60	60
—	Com O & G	32	30	—
1520	Commodo	165	160	160
200	Commod w	24	24	24
2000	Cominga	16	16	16
—	C Canoram	26	24	—
—	C Div S A	140	140	—
—	C Div Sec P	41	41	—
1000	C Manitoba	40	40	40
3000	C Mogador	24	24	24
2000	C New Pac	60	60	60
—	C Persh	15	15	—
200	CQ Smelt	53	53	53
13000	CQ Yell	5	4½	4½
—	C Virginia	36	36	—
—	Copstream	10	10	—
200	Couvrett (A)	6¼	6¼	6¼
2000	Crownbridg	31	31	31
1000	Crusade	25	25	25
—	Dauphin	20	17	—
100	Delta Elect	220	220	220
2500	Delta Min	16	15½	16
—	Denault (A)	10	9½	—
9950	Dolsan	40	39	40
4000	Delvil's Elb	30	29	30
6500	Dom Exp	20	17½	19
—	Dom Lease	29½	23	—
125	D Oilcloth	26	26	26
—	Dumagami	51	51	—
5000	Dumont	40	40	40
2500	Dyna Pet	410	410	410
20	E Koot 7 p	265	265	265
100	East Sull	875	875	875
10000	East Vent	23	23	23
1000	Emp Oil	6½	6½	6½
55800	Equity Ex	91	87	88
1000	Fab Met	24½	24½	24½
—	Fano	8	7½	—
—	Fiscal	10¼	10¼	10¼
—	Flint Rock	20	16	—
1500	Fontana	7	6½	6½
500	FT Reliance	46	46	46
1000	Fox Lake	24	24	24
—	Frigistors	60	45	—
—	Fundy	6	5	—
2500	Futurity	95	92	95
1500	Garney	69	67	67
1000	Ghislau	21	21	21
420	Gilchrist	425	395	425
—	G Autotron	40	25	—
200	Glen Lake	140	140	140
2000	Grt W Min	190	185	185
—	Greenberg	5⅛	5¼	—
—	Grissol	240	235	—
—	Gui-Por Ur	28	25	—
—	Hubard A	26	26	—
200	Imbrex	390	390	390
—	Inland Ch	7½	7½	—
—	Inspiratn	180	170	—
—	Int Atlas	95	85	—
1000	Int Ceram	7	7	7
2000	Intp Dred	15	15	15
—	Inv Found	52	51½	—
—	I Norvalie	26½	24	—
5500	James Bay	30	30	30
3325	Jubilee	264	245	245
2000	Keltic Mng	30	30	30
3000	K Desmond	60	60	60
500	Kiena	50	50	50
1300	Kodiac Pt	315	310	310
—	Kontiki	8½	8	—
300	Lab Accept A	7	7	7
3500	Laduboro	53	51	51
3000	Lingside	7	7	7
—	Lithium	9	8½	—
30500	Louanna G	22	21	21½
1000	M Hygrade	9½	9½	9¼
1000	Massval	9	9	9
500	Matachewan	65	65	65
—	McKinney	16	16	—
—	Melchers	22¾	20⅞	—
—	Merc Chip	10	6	—
2300	Merrill	101	101	101
—	Metal Min	150	150	—
—	Mid-Chib	24	23	—
900	Midpesa	600	585	585
—	Miro Mines	23	23	—
1000	Mistango	23	23	23
—	Molyb	95	81	—
—	Mt Costigan	26	23	—
200	Mt Pleast	46½	46½	46½
—	MR Dairies	200	165	—
1300	Native Min	18	17	18
—	N Formaq	5½	5½	—
1400	N Imperial	138	131	135
—	Newrich	17	16½	—
11000	NW Amulet	8	7½	7½
500	Nocana	9	9	9
—	NA Asbestos	10	9	—
2100	NA Rare M	51	49	50
—	Northland	90	90	—
—	NW Canalas	13	11	—
2000	Opem Ex	12	12	12
23500	Pat Silver	61	59	60
—	Paudash	8½	8	—
790	Peace Riv	790	775	775
—	Pembina pr	15	15	—
—	Pembrk El	27	27	—
27000	Pennbec	38	33½	35½
—	Peso S	170	169	—
3900	Phoenix O	290	265	290
—	Pitt Gold	5½	5	—
10500	Potash	19	18	18
10000	Que Ascot	11	10½	11
—	Q Cobalt	300	270	—
300	Q Indust M	17	17	17
2000	Queenston	11	11	11
2000	Rancheria	49	49	49
6000	Red Crest	5	4	4
1000	Rexspar	5½	5½	5½
2100	RA Pete B	135	130	135
110500	Rusty L	31	28	30
100	St-L Colum	210	210	210
—	St-L Div Lds	80	78	—
2000	St Lucie Ex	23½	23½	23½
500	Sapawe	31	31	31
500	Select Fin	340	340	340
2000	Silver Rex	27	27	27
—	Silver Sum	21	18½	—
3000	Silver T	33½	32½	32½
25	Sobeys A	20	20	20
800	Sogena	13½	13	13
—	S Dufault	12½	12½	—
2000	Spartan Air	54	53	54
2200	Cpart w	5	5	5
800	Stairs Ex	50	47	47
2000	Std Gold	40	40	40
—	Superpack	6	5½	—
500	Surlaga	85	85	85
4000	Tache	12	11	11
1500	Talisman	58	57	57
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	8	6	—
—	Traterre	38	35	—
—	U Asbestos	350	305	—
100	U Obalski	32	32	32
100	U Towns El	15⅜	15⅜	15⅜
—	Val aMr	500	490	—
330	Vr D Hout	300	300	300
4000	Vanguard	4½	4½	4½
—	Westburne	129	125	—
—	W Cdn Min	59	59	—
3500	Westairs	27	25	25
6000	West Tin	60	58	58
1000	Westville	23½	23½	23½
19000	Wisconsin	43½	42	42

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
7000	Ajax	12½	12	12
—	Alscope	185	160	—
—	Alsof	11½	11	—
—	Amg R Bel	26	25	—
—	Ameranium	6	5	—
1000	Anthonian	17	17	17
—	Arno	5½	5	—
500	Augustus	47	47	47
7500	Agassiz	33	33	33
13500	Band-Ore	22	20	20½
—	Barvallee	7	6	—

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpetuels	1966	73	74
4½ 15 dec.	1966	99¼	99¾
2¾ 15 juin	1968	95¼	95¾
3¼ 1 juin	1976	81½	82¼
4¼ 1 sept.	1972	91¾	92¼
5½ 1 oct.	1975	98¼	99
4½ 1 sept.	1983	86¼	87
5¼ 1 mai	1990	94	94¾
5½ 1 oct.	1969	99½	100½
CNR 5½ 15 dec.	1971	98⅞	99½
CNR 5¼ 1 jan.	1985	100	101
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99½
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83
CNR 5 1 oct.	1987	91	91¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C 5¼	1987	91¾	92¼
BC Elect 3¼	1967	98	98½
BC Elect 5½	1989	93	94½
BC Elect 5¼	1977	97	98½
Man Hyd 5¼	1988	91	92
N. B. 5½	1989	92½	93½
NFLD 5¼	1985	90¼	91¼
N. S. 5¼	1985	91¼	92¼
Ont. 3	1970	90¼	91¼
Ont. 5½	1985	95¼	96¼
Ont. Hyd. 2¾	1968	94	95
Ont. Hyd. 5¼	1985	92½	93½
Que. 5½	1990	92	93
Que. 3	1969	91½	92½
Que. 5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd. 3¼	1974	82	83
Que. Hyd. 5½	1988	92	93
Que. Hyd. 5	1995	85	86
Saskat. 5½	1985	94	95

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ juin	1989	93	94
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	93½	94½
Vanc 5¼ 15 j	1977	94	95
Hamilt 5¼ 15 j	1977	92	93

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	100	104
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	92	94
Loblaw 4¾	1976	172	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	100	100
Simpson's 5	1976	210	—
Simpson's 5½	1979	134	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	140	145
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ xd	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	95
Aluminium 4½	1973	91	92½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	92	94
Can Cement 3¾	1975	85	87
Cdn Br Alum 5¼	1980	96	97½
CIL 5⅛	1977	97½	98½
CPR 5	1983	88¼	89¼
Cr Foncier 5¾	1985	92	94
Dosco 6	1985	93	96
Dom Stores 5½	1985	96	97
Domtar 5⅝	1990	93	95
Eaton Acc 5¾	1985	95½	96½
Imp Oil 3	1989	92	93
I A C 6½	1983	97½	98½
Roy Tr Mtg 6	1975	97	98
Raynot 6¼	1981	98	98½
Shell Oil 5⅜	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	94	96
Traders Fin 5¾	1985	87	89
Woodward's 5⅝	1985	96½	98
Westons 5½	1983	93	95

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel 6	1983	98	—
Alta G Tk 5¾	1985	95½	97½
Bell 5½	1982	94	96
Bell 3¼	1979	80	82
Bell Tel 5¼	1984	96	98
Bell Tel 6¼	1978	100½	102½
Bow Pow 3¼	1980	80	82
Braz Tr 4¼	1970	88	—
BC Phone 5¼	1986	97	99
Calgary P 5¾	1982	98	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	96	98
Cons Gas 5¾	1984	95	97
Cons Gas 5	1978	90	92
Gt Lakes 5¾	1977	96	98
Lakeland NG 6	1982	96	98
Marit El 5¾	1983	96	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¾	1982	96	98
Northw Ut 5¾	1968	96	98
Northrn. Tel. 5¼	1988	97	—
Que Nat Gas 5¾	1985	93	95
Que Nat G 6	1988	96	—
Que Tel 5¼	1983	94	—
TC Pipe 5.85	1987	96	98
Union G 5	1977	94	96

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	97
Eaton 5	1978	90	92
Steinbg 6	1984	97	99
Loblaw's 5½	1983	93	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Cygnus Corp. (5½% priv)	$0.27½	tr.	1-4-66	11-3-66
Furlong Plastics (priv.)	$0.12	tr.	1-4-66	15-3-66
id. priv. (boni)	$0.02		1-4-66	15-3-66
Jefferson Lakes Petrochem. (ord.)	$0.07½	tr.	20-3-66	18-3-66
Monarch Investments	$0.50	tr.	31-3-66	15-3-66
Moore Corporation (ord.) (en $ E-U.)	$0.33¾	tr.	1-4-66	11-3-66
id. (A priv.) id.	$1.75	tr.	1-4-66	11-3-66
id. (B priv.) id.	$1.75	tr.	1-4-66	11-3-66
Niagara Struct. Steel (A 6½% priv.)	$0.40	tr.	31-3-66	24-3-66
Northw. Utilities (4% priv.)	$1.00	tr.	2-5-66	15-4-66
Ontario Store Fixture	$0.02½	tr.	31-3-66	1-3-66
Renolds Chains Canada "A"	$0.27	tr.	1-4-66	15-3-66
id.	$0.28	tr.	4-7-66	15-6-66
id.	$0.27	tr.	3-10-66	15-9-66

Crump : les sociétés internationales doivent identifier leurs objectifs aux pays où elles font affaires

NEW YORK. (PC) — M. N. R. Crump, président du Canadien Pacifique, a déclaré à New York que même si les Canadiens reconnaissent le besoin d'investissements de capitaux étrangers dans leur pays pour en assurer une rapide croissance économique, ils s'inquiètent en même temps du contrôle étranger impliqué par ces investissements.

M. Crump, qui s'adressait à la Société canadienne de New York, a déclaré que les corporations internationales ne doivent pas s'ingérer dans les affaires politiques des pays étrangers, mais doivent plutôt s'identifier à la politique des pays hôtes de façon à respecter leur souveraineté nationale.

"Bien que l'intérêt et les aspirations d'une nation peuvent entraîner des demandes qui sont incompatibles avec la prudence traditionnelle de l'entreprise privée et bien que les forces du nationalisme ne soient pas en perte de vitesse, les corporations internationales, a-t-il dit, doivent adopter une ligne de conduite adaptée aux forces économiques et politiques qui ont actuellement cours dans le monde. Il est essentiel d'en arriver à un compromis entre les exigences des intérêts nationaux et celles des grandes sociétés internationales."

"Il ne s'agit pas uniquement d'employer des travailleurs autochtones, favoriser leur avancement, et investir des capitaux dans des projets conjoints, mais aussi d'identifier les objectifs de la société étrangère à ceux du pays où elle fait affaires."

Un autre franc recul à Wall Street

MONTREAL — Le secteur des papeteries qui a débuté fermement en hausse ce matin par suite de l'augmentation du prix du papier à journal de $10 la tonne, annoncé en fin de semaine aux Etats-Unis par Domtar et Bowater, continue de gagner du terrain.

Price Bros. bondit de 2 points à 46 et Great Lakes de 1¼ à 26⅛. Abitibi gagne 1 point à 13 et Domtar ¾ à 20⅞.

La plupart des autres secteurs affichent une tendance un peu plus élevée. La banque de N.-Ecosse gagne ¼ à 70½. Nova Scotia Light aux services publics gagne ⅜ à 36⅞. Parmi les industrielles, Imperial Tobacco gagne ⅛ à 15, Pacific Pete et Shell gagnent également ⅛ à 12⅞ et 21⅝ respectivement. Walker-Gooderham perd ½ à 34.

Les métaux sont en baisse. Inco recule de 2¼ à 99½.

Parmi les mines et pétroles, Dynamic Pete gagne 25 cents à 4.10, Rusty Lake 1½ à 21½ cents, Band Ore 1 à 21 cents et Phoenix Canadian 5 à 2.85. Wisconsin perd 1½ à 42½ cents.

* * *

TORONTO — A l'instar de Montréal, la même tendance règne dans le secteur des papeteries parmi les industrielles.

Les pétroles de l'ouest et les aurifères sont en baisse. Banff Oil perd 1⅜ à 15⅞ et Canadian Superior ⅜ à 22⅞. Hollinger et Giant Yellowknife perdent ¼ à 25¼ et 12⅞ respectivement.

Malgré un déclin de 1¾ à 99 marqué par Inco, les métaux non ferreux gagnent du terrain. Falconbridge et Denison gagnent ½ chacun et Rio Algom ⅛.

O'Brien Gold Mines est en évidence dans le secteur minier et fléchit de 10 cents à 1.00 sur un volume de plus de 900,000 actions.

du parquet de la bourse

NEW YORK — Wall Street est nettement en baisse cet après-midi, l'indice industriel Dow Jones marque un déclin de 11.30 à 921.04.

La moyenne des 60 valeurs, établie par la Presse Associée, baisse de 2.6 à 346.7; les industrielles perdent 4.0, les chemins de fer 2.2 et les services publics demeurent inchangés.

Les valeurs qui sont les plus affectées par cette nouvelle baisse, sont celles soi-disant prestigieuses et plus spéculatives, qui ont enregistré les gains les plus forts depuis quelque temps, telles les aérospatiales, les électroniques, les compagnies aériennes, les équipements de bureau, les appareils de photographie et autres.

Les automobiles sont également en baisse; GM perd 2 points tandis que Chrysler et Studebaker perdent plus de 1 point chacune.

* * *

LONDRES (Reuter) — La caractéristique de la séance d'aujourd'hui à Londres, a été la chute des aciéries à la suite des nouvelles de la fin de semaine et de l'incertitude de l'avenir et de l'industrie.

Colvilles et Lance Steel étaient en baisse de plus de deux shillings.

Les actions transigées en dollars étaient en baisse suivant la tendance à Wall Street.

Les fonds britanniques étaient ternes.

Les aurifères étaient fermes et légèrement en hausse.

Les cuprifères n'ont pas suscité beaucoup d'attention.

* * *

PARIS. (AFP) — Aucune amélioration dans le comportement général du marché. Le fléchissement de la cote se poursuit sur tous les fronts et comme l'indice des valeurs françaises faisait ressortir vendredi dernier un abandon de près de 50% des gains enregistrés en janvier dernier, les déchets prennent maintenant davantage d'importance. De même qu'aux séances précédentes, les offres qui se présentent sur le marché ne forment pas un gros volume mais la demande ne consent à se manifester qu'à des cours en retrait sur les niveaux précédents.

L'évolution de la situation sociale constitue l'un des éléments principaux de la mauvaise tendance. Les revendications se font de plus en plus pressantes dans le secteur nationalisé où des arrêts de travail, sont envisagés en cours de mois.

fonds mutuels

	Achat	Vente
Adanac	2.95	3.22
Andreae Equity	3.32	3.63
All Cdn Com	7.30	8.00
All Cdn Div	9.41	10.31
American Growth	5.88	6.43
Ass. Investors	5.82	6.37
Beaubran	40.31	43.77
Canada Growth	6.06	6.66
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	10.23	11.21
Cdn Invest Fund	4.09	4.49
Cdn Trusteed	4.84	5.29
Canafund	53.86	56.55
Champion Mutual	7.36	8.00
Collective Mutual	6.30	6.85
Comm. Intl	10.69	11.72
Commonwe Intl Lev	10.27	11.25
Corporate Investors	5.83	6.38
Divers Income A	39.90	
Divers Income B	5.93	6.37
xDividend Shares	3.74	4.10
Dominion Compound	4.34	4.72
Dominion Dividend	3.34	3.63
xDreyfus	26.18	28.27
Dominion Equity	24.10	25.11
Entarea Investment	14.83	14.97
European Growth	6.77	7.40
Federated Financial	4.90	5.36
Federated Growth	6.94	7.58
First Oil Gas	5.91	6.46
Fonds Collectif A	7.29	7.98
Fonds Collectif B	5.45	5.62
Fonds Collectif C	8.51	9.26
Fonds Desjardins A	5.01	—
Fonds Desjardins B	4.94	—
Fonds P.E.P.	4.27	4.64
Fraser	10.75	10.80
Group Inc	4.31	4.71
Growth Equity	5.27	5.76
Growth Oil Gas	13.00	—
Guardian Growth	4.50	4.90
Investors Growth	9.37	10.19
Invest Intl Mutual	6.06	6.59
Investors Mutual	5.11	5.55
xKeystone Cust S-1	23.76	25.92
xKeystone Cust S-4	7.04	7.69
xKeystone Cust K-2	6.96	7.60
Molson M Fund	8.06	8.34
Mutual Bond	8.30	8.70
Mutual Accumul	4.25	4.71
Mutual Bif	5.58	5.85
Mutual Income	6.47	7.08
One William Street	16.20	—
Prêt et Revenu Mutuel	7.24	7.91
Provident Mutuel	6.23	6.78
xPutnam Growth	12.31	13.45
Raddison	4.87	5.35
Regent Fund	8.16	8.92
Research Invest	16.13	17.63
Savings Invest	7.24	7.91
Exec Fund Can	6.91	7.57
xTV Electronics	10.19	11.11
Timed Investment	6.93	7.45
Un Accumulative	9.77	10.68
Univ Svgs Equity	5.39	5.89
Western Growth	5.64	6.16

x—Devises américaines.

fruits et LEGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.25 à $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, Greening et Cortland $1.75 à $2.00, C $1 à $1.25, Russet et Délicieuses $4 à $4.50, la boîte à verger.

Betteraves : $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $2.50 les 50 livres, 3.25 à 3.50 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : 1.75 à 2.00 le sac de 50 livres, rouges $2.00 à $2.25, Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Navets : no 1 en minot, lavés $2.50, en sac de 50 livres $2.00 à $2.25, no 2 $1.25.

Oignons : jaunes $1.35 à $1.50, gros $1.75 à $2.00 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais : $2.50 les 12 cellos de 24 onces, $3.00 le minot.

Patates : $1.40 à $1.50 les 50 livres.

Poireaux : $1.00 à $1.25 la douzaine.

Radis : .90 à $1.00 la douzaine.

denrées AGRICOLES

MONTREAL. (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine, du grossiste au détaillant : extra-gros 54.6 ; A-gros 52.4 ; moyens 49.0 ; petits 38.8.

Beurre : no 1, prix de vente du gouvernement à Montréal .57.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 41 ; coloré 41¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.40 à $1.50 les 50 livres ; N.B. $1.50 à $1.60 les 50 livres, 37 à 39 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 17, procédé par rouleau, no 1 en sacs : 13½ à 15 ; autre catégorie pour nourrissage 12½ à 14 ; poudre de lait de beurre : 11½ à 12½. Poudre de petit lait, 4½ à 5 cents.

Cote de l'or

LONDRES. (PC) — Côte de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.14 à l'achat et $35.16 à la vente.

Prix de l'once Troy d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.15 9-50 (251 shillings, 3 pence).

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F. cote 46.10F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 107.40F.

Projet minier canado-japonais

TOKYO. — Les sociétés minières Sumitomo Metal Mining du Japon et New Imperial Mining du Canada projettent la mise en commun de leurs ressources pour exploiter un gisement de cuivre près de Whitehorse, au Yukon. La signature d'un contrat provisoire a fait suite au succès des forages qui ont permis d'estimer le volume du gisement à quelque 5,500,000 tonnes.

Sumitomo investira environ 5 millions de dollars dans ce projet. En échange, elle recevra de 500 à 600 tonnes de cuivre par mois lorsque la mine aura été mise en état de production, un peu plus tard au cours de l'année.

La signature d'un contrat officiel dépend de l'approbation des gouvernements japonais et canadien; on espère obtenir cette approbation sous peu.

Les mouches ne se posent pas sur le pot qui bout.

Proverbe espagnol

* * *

Si un arc-en-ciel dure un quart d'heure, on ne le regarde plus.

Goethe

* * *

Les sots admirent, les gens sensés approuvent.

A. Pope

NEWyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgm Net
ACF Ind	3700	46½	45⅜	45⅜	—2⅛
Address	6800	65⅝	65⅛	65¼	—1
Allegony	6800	14½	14⅛	14¼	—
Allis Ch	6300	36½	35⅜	35⅜	—1
Alm Ltd	4800	34⅞	34⅝	34⅝	— ½
Amerada	1500	71¼	71	71	+ ¼
Am Cyan	32500	86½	84⅛	84½	—2¼
Am Home	3500	80	79⅞	80	+ ¼
Am Mot	95700	11⅝	11⅜	11½	+ ¼
Am Smtlt	1700	72⅞	72⅜	72⅞	+ ⅜
Am Std	15000	20⅝	19⅝	20¼	+ ⅞
Am Sugar	1200	30⅛	30¼	30¼	+ ⅜
Am Tel T	32300	59	58⅝	58¾	
Am Tob	4300	37⅜	36⅞	36⅞	— ⅛
Amsted	1000	44½	43½	43½	—1
Ancnda	19300	87¼	83½	84½	— ⅝
Armco Stl	9600	64⅛	63¼	63¼	— ½
Armstg CK	300	52⅝	52⅛	52⅛	— ⅝
Avco Corp	7200	26	25½	25⅜	— ⅛
Babcock	1300	37⅛	36⅞	37¼	— ⅛
Balt Ohio	200	41	41	41	— ¼
Bell How	8200	43¼	42¼	42¼	—1
Beth Steel	17700	35⅞	35⅜	35⅜	— ½
Borden	2300	40¼	39½	39⅞	— ¼
Borg War	2600	46⅞	46⅛	46⅛	— ¾
Bos Edison	1200	40½	39½	39½	—1
Brunswk	10400	10½	10¼	10⅛	
Bucy Erie	3700	71⅞	69½	69½	—2⅛
Burl Ind	2900	46⅛	46	46	
Burrghs	17000	60	58¼	58½	—2⅛
Columet	4200	33¾	32½	32½	— ¾
Campb RL	1400	20⅛	20	20⅛	— ⅛
Camp Sp	2000	33⅜	33⅛	33⅜	— ⅛
Can Dry	400	29⅝	29⅜	29⅝	+ ⅜
Cdn Brew	600	8	8	8	
CPR	1000	56⅜	56½	56⅜	— ¼
Case JI	1000	28⅞	28⅜	28⅞	— ⅛
Cater Tr	6500	44⅝	44⅛	44⅝	— ⅜
Celanese xd	3000	76½	76	76	
Ches Ohio	800	79⅜	79½	79½	— ⅜
Chrysler	15000	53¼	52⅝	52⅝	— ⅝
Cities Sv	6700	47	45½	45⅞	—1⅛
Clark Eq	500	61⅛	60⅞	60¾	—1½
Clevite	800	52	51⅞	51⅞	— ⅛
Coca Cola	1300	77¼	77	77¼	+ ⅛
CBS	4300	42⅛	42¼	42¼	— ⅞
Col S Oh	500	37¼	37	37	— ¼
Cml Slv	31100	50	48⅝	49⅞	+ ⅜
Com Sat	2200	38⅛	37½	37½	— ¼
Con Edis	3600	39⅛	39⅛	39⅛	+ ⅛
Container	300	35¼	35¼	35¼	— ⅛
Cont Can	1500	68⅛	68⅛	68⅛	
Cont Mot	2700	17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Cont Oil	5300	66	65½	65½	+1½
Cntrl Data	5700	29⅜	29	29	— ¾
Corn Pd	3500	47	46⅛	46⅞	
Crane Co xd	100	53	53	53	+ ⅛
Cr Zell xd	2400	50⅛	50	50	
Curtiss Wr	4200	23½	23	23	
Deere	2900	60⅛	60⅛	60⅛	
Dt Stl CP	8200	17⅞	17½	17⅞	
Dome M	400	38	37⅞	37⅞	— ½
Douglas	6900	98⅛	95	95½	—3⅛
Dow Chem	2100	71	70¾	70¾	— ⅛
Du Pont	1700	219½	217⅝	217⅝	—3⅛
East Kod	7900	116	115	115	
El Paso NG	3700	20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Essex Wire	1300	40½	40¼	40½	+ ½
Evershrp	1400	23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Firestn	2700	41¼	40⅞	41	+ ⅛
Ford Mot	15700	51⅞	51⅝	51⅝	— ⅜
Frueh Tr	3100	31⅜	31	31¼	
Gen Dyn	8400	56⅜	55¼	55½	—1⅛
Gen Elec	8800	108	107	107⅜	—1
Gen Fds	5100	75¼	74¾	74¾	—1
Gen Instru	9200	38⅝	37¾	38	—1⅜
Gen Mills	1100	54⅞	54½	54⅞	— ⅜
GMC	34600	98	96¼	96¼	—1⅞
Gen P Cem	400	14¼	14¼	14¼	
G Tel El	12800	41⅞	41	41	— ⅜
Gen Tire	8600	32¼	31⅝	32	— ⅞
Ga Pac CP	2400	60⅛	59¾	60	— ¼
Glidden	300	24	23¾	24	+ ¼
Goodrch	3300	58¾	58¼	58¾	+ ¼
Goodyr	8900	45⅜	44¾	44¾	— ½
Granby	500	24	24	24	— ¼
Grand Un	2100	22¾	22¼	22¾	
Gt A P	6700	32¾	32⅜	32⅜	— ⅜
Gt Nor Ry	1700	67	66½	66½	—1¼
Gulf Oil	3300	51⅜	51¼	51¼	— ¼
Heinz	1000	46¼	45½	45½	—1¼
Hmstk	900	46½	46⅛	46⅛	— ⅜
Hnywell	4300	79	77½	77½	—2¼
Hud B M	200	75½	75½	75½	
Ill Cnt Ind	3400	80⅛	79⅜	79⅜	— ⅜
Ing Rand	1200	50¾	50¾	50¾	+ ¼
Ins No Am	600	78¾	78¼	78¼	— ¼
Interlake	900	39⅝	39¼	39⅝	+ ¼
IBM	1300	503½	502½	502½	—2
Int Harv	4600	48¼	47¾	47¾	— ½
Int Nick	3400	93½	92¼	92¾	— ½
Int Pap	10800	31⅛	30⅝	30¾	— ⅝
Int Tel T	3000	69¾	69⅜	69⅜	— ⅞
ITE Ct Bk	500	66	65½	66	+ ¾
Johns M	1700	54½	53¾	53¾	— ¾
Kays Rth	200	39⅛	39⅜	39⅜	— ⅛
Kellogg	6200	38¾	38	38¼	+ ¼
Kennecot	1800	127⅞	126¾	126¾	—1¼
Korvette	1400	25	24¾	24¾	— ⅛
Kresge	600	69	68½	68⅝	— ⅜
Lb McNL	200	13⅛	13	13⅛	
Link Belt	500	40	39⅞	39⅞	— ⅛
Litton Ind	18200	77⅝	75	75¾	—3¼
Lock Airc	4900	60	59½	59½	— ¾
Loew's	100	30⅛	30⅛	30⅛	
Mad S Gar	40200	5½	5⅜	5½	+ ⅛
Mallory	1800	52⅞	51½	51½	—1¼
Marath Oil	1700	53¼	53	53¼	+ ⅛
Mar Mid	700	28⅛	28	28⅛	+ ⅛
Marq Cem	500	20⅝	20½	20½	— ⅛
Marsh Fld	200	53⅞	53⅞	53⅞	— ⅜
Martin M	4200	20½	20½	20½	
McKee	700	35⅜	35¼	35⅜	+ ⅜
Merck	5700	72¼	71⅝	71⅝	— ⅜
Minn MM	3900	64¼	63⅜	64	+ ⅛
Mohasco	1100	26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Monsanto	2700	79⅝	79⅛	79¼	
Mont Wrd	2800	32½	32⅛	32⅛	— ⅛
Nat Cash	1400	79⅝	79	79	— ¾
Nat Dairy	1400	78⅞	78½	78⅞	+ ⅛
Nat Dist	1500	33¼	33	33	
Nat Gyps	xd2000	36¼	35⅞	35⅞	+ ⅜

amériCAINE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgm Net
Asamera	1800	2⅛	2⅛	2⅛	
Brazil	1600	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Bunk Ram	900	8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
CS Pete	900	2⅜	2⅜	2⅜	+1-16
C Javelin	100	9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Cdn Marc	1600	7	7	7	— ⅛
Creole	1100	38¼	38¼	38¼	+ ½
Dev-Pal	600	1⅞	1⅞	1⅞	
Dome Pet	100	16⅜	16⅜	16⅜	
Dosco	100	14½	14½	14½	
Dom Tar	600	19⅜	19⅛	19⅜	+1
Fargo Oils	500	3⅛	3	3⅛	+1-16
Ford Can	260	145	145	145	+1
Giant Yel	3400	12½	12½	12½	
Goldfield	12100	2⅝	2½	2½	
Hunt Chem	A100	26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Jupiter	200	5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Merrill	13500	1 3-16	1 3-16	1 3-16	
Molyb C	500	⅞	⅞	⅞	
Nat Pet	400	2½	2½	2½	—1-16
N Cdn Oils	300	3¾	3¾	3¾	+1-16
Pac Pete W	100	6½	6½	6½	+ ⅛
Peel Elder	300	17⅝	17½	17½	
Peru Oil M	3100	2 1-16	2	2 1-16	
Pow Corp	200	12½	12½	12½	— ¼
Preston	900	10½	10¼	10¼	— ½
St Law CP	200	20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Scurry Rain	500	20¾	20¾	20¾	
Seven Arts	1500	23½	23¼	23⅜	
Technclr	1500	15⅝	15⅝	15⅝	
Wr Har	1200	1	1	1	

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

Abeto	7	9
Advance RL	20	23
Aconic	3	5
Amal. Mng	20	—
Amer. Chib.	10	12
Abeto	5½	7
Americ	10	25
Amer Chib	10	12
Americ	10	25
Armora	—	2
Bald Mt	4	6
Beauchemin	—	40
Boma Chib	30	40
Beauport Holding	12	16
Bracemac	50	53
Burrex	30	35
Columbia River	5	5¼
Cdn Javelin	10¼	10¾
Corgemines	70	80
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	19	22
Dubisson	3	5
Elmac	4	6
En Oia Expl	20	20
Columbia River	5	5¼
Ganda	20	25
Gaspe Copper	33	35
Gaspesia	30	40
Gibson	13	15
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	4 30	4 60
Hucamp	27	30
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	40	44
Jack Waite	9	12
Jumo	43	46
Kewagama	4	6
Kukafush	5	5½
Lake Beaver	32	35
Leeds Metals	70	75
Little Tex	—	10
Lun Echo	70	75
Main Oka	5	10
Mariner	50	55
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	59	79
New Mill Copper	9½	14½
Nat Malartic	75	80
Nemrod	4	15
New Assoc Dev	14½	19½
New Bosco	10	15
New Insco	10	12
New Lorie	14	17
New Pascalis	30	40
Nipiron	55	65
Norque	9	11
Okland	1	2
Olympus	50	60
Que Exl	17	19
Que Jo	5	8
Ron Lux	—	25
Rapid Mat	4	5
Seaway	2	4
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	1½	1½
Sullico	7 00	8 00
Thunder Bay	2¼	2½
Timrod	25	50
Upton Copper	65	70
Waco	55	58
Watson Lake	10	12
William Leys	1	3
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kipper Co. Inc.

Bq d'Economie Que.	7½	8½
Chartered Credit	4	4½
Corpex wts	2 25	3 00
Corp Fonc de Mtl B	1 00	
Corp Fonc de Mtl A	—	4 75
Credico	3	3¼
Cr Alliance priv	3	—
Cr St Lau B	18	19
Crown Life	37½	39
Cons Theatre A	6½	—
East C Sav	7½	8¼
Fed Saving	8	9
Grenoche	2 90	3 10
Income	12	13
Industrial Life	175	185
La Prevoyance	13½	15
La Solidarite	75	—
La Stabilite	6 00	7 00
Les Prevoyants	—	75
London Life	78	80
Monarch Lf	100	110
NB Tel	18	18½
NS Trust	58	—
NW Life	13½	14½
Pacific Gas	14½	15½
Paco	2 60	2 80
Permeator	9	10
Simard wts	1 75	2 50
Soc d'Am et Fid	35	37
Steadman	2 25	2 75
Super Seal	9	10
Supersol	4	5
Systcoms	50	—
Trizec	90	1 10
Trust Gen	26	27
Un Amus	26	—
id "B"	26	—
Velok	150	155
Well Bank	4¾	5¼
Zodiac	2¼	2¾

Devises étrangères

Source : Banq. Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2683
Argentine	Peso	.0058
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.02165
Brésil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2530
Danemark	Couronne	.1561
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2978
Italie	Lire	.001723
Japon	Yen	.002980
Mexique	Peso	.0883
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle-Zélande	Livre	3.0027
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2084
Suisse	Franc	.2482
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Venezuela	Bolivar	.2400

Cours du dollar

NEW YORK.—Le dollar canadien hausse de 1/64 à $0.92 59/64 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 7/64 à $2.79 11/16.

MONTREAL. — Le dollar américain hausse de 1/32 à $1.07 19/32 en argent canadien.

La livre sterling fléchit de ¼ à $3.01.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgm Net
Ackind	1800	$5¾	5½	5½	— ⅛
Abitibi	17498	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Alta G C p	50	$96	96	96	—1
Alta Gas	410	$36¼	36	36¼	— ¼
Alta Gas w	375	970	965	970	+ 20
Alta Nat	300	$17½	17½	17½	
Alg Cen	300	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Algoma	1634	$68	67⅛	67½	
Alliance A	750	250	240	240	
Alumini	2815	$37⅝	37⅛	37⅜	— ⅛
Alum 4½ p	165	$43	42¾	42¾	
Alum 1pr 4	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	
Ang CP	100	$10	10	10	+ ½
Anthes A	40	$26¼	26¼	26¼	— ¾
Anthes B p	z5	$100	100	100	
Arg B pr	z20	$49½	49½	49½	
Arg C Ppr	265	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Asbestos C	370	$22¾	22¾	22¾	
Ashdwn B	100	$6½	6½	6½	
Atl Sugar	2400	$27½	26⅞	27⅛	+ ½
Atl Sug A	z25	$22¾	22¾	22¾	
Bank Mont	1109	$61½	60¾	61½	+ ¾
Bank NS	270	$70½	70¼	70½	+ ½
Bartaco	200	175	175	175	— 5
Bath P A	25	$55	55	55	+ ½
Bath P w	100	$10	10	10	+
Beav L A	z10	$18	18	18	
Bell Phone	3375	$57	56⅞	57	+ ⅛
Bicks	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Bow Valey	1135	$17¼	17	17¼	— ¾
Bow-M p	90	$51	51	51	+ ½
Brazil	4093	$10⅛	10	10	— ⅛
Br Tnk	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Br Tnk pr	100	$44	43¾	44	+ ¼
Bright	50	$80	80	80	
BA Constr	z5	$7½	7½	7½	
BA Oil	1070	$ 07⅛	30½	30½	— ½
BC Forest	575	$23½	23	23	
BC Sugar	z5	$39	39	39	
JBC Sugr p	z50	$19½	19½	19½	
BC Phone	z5	$75	75	75	
BCPh 4¾	z10	$23½	23½	23½	
BCPh 4½	50	$85	85	85	—7
Bulolo	200	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Burns	230	$14	14	14	+ ⅛
CAE Ind	240	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Cal Pow	2435	$27	26⅛	26⅛	— ½
Can Cem	25	$41½	41½	41½	+ ½
CD Sug	z50	$23½	23½	23½	
Can Iron	485	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅜
Can Malt	225	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Can Perm	525	$12⅞	12½	12½	— ⅛
CSL	375	$38½	38	38	
CSL pr	z24	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Brew	3670	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
C Brew A	z10	$43½	43½	43½	
CB Al A w	560	600	600	600	+ 25
CB Al B w	320	590	590	590	
Cdn Con A	200	$14	14	14	
C Chem w	630	675	675	675	— 10
C Curt W	1500	70	66	70	+ 2
C Dredge	600	455	450	450	— 10
C Found	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Cdn G Inv	25	$59	59	59	+ ½
CG Sec A	z50	$10½	10½	10½	
C Hydro	200	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅜
Cimp BkC	640	$64⅜	63⅞	63⅞	— ⅛
Cind G O	735	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
CIL	z50	$18¾	18½	18¾	
C Morc	1600	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
CPR	2091	$60⅛	60⅛	60⅛	— ⅛
CPR Pr	5300	$9⅛	9	9	— ⅛
Cdn Pet	566	$12	12	12	
C Tire A	50	$57¼	57¼	57¼	
C Vickers	z10	$19	19	19	
C Westng	115	$84¼	84¼	84¼	—2¼
CW Prop	z25	450	450	450	
Cap Bldg	500	65	65	65	
Chemcell	771	$13⅞	13⅝	13⅞	
Chrysler	300	$56½	56½	56½	— ¾
Clairtone	1080	$6½	6⅜	6½	
Codville D	z50	495	495	495	
C Savings	280	$14	14	14	
Computr	z35	$19	18½	18½	
Col Cell	z100	$7	7	7	
Col Cell pr	z83	$24½	24	24	
Conduits	500	$7	7	7	+ ⅜
Con Bldg	650	230	225	225	
Con Bldg p	300	$5½	5⅛	5½	
Con M S	1083	$45⅛	44¾	44¾	— ⅜
Con Paper	958	$41½	40⅞	41¼	+ ⅜
Con Gas	5571	$15⅛	15	15⅛	
Coby vt	z5	$20	20	20	
Coronatn	1005	185	170	170	— 10
Coron w	200	27	27	27	— 3
Couvret Pt	z100	$6¼	6¼	6¼	
Crestbrk	350	$7⅞	7½	7½	+ ⅛
Crush Int	755	$14⅞	14¾	14⅞	
Cygnus A	145	475	475	475	— 5
Cygnus B	1435	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Dale-Ross	500	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Delta B pr	10	$133	133	133	—2
Distl Seag	670	$36¼	36	36	
D Bridge	250	$27½	27½	27⅛	+ ⅛
Dom Elect	225	$16	16	16	+ ⅛
Dom Eli pr	10	$101¾	101¾	101¾	+ ¼
Dofasco	665	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Dom Lime	100	295	295	295	
D Magnes	200	$9	8½	8½	— ½
Dosco	225	$15⅛	15½	15½	— ⅛
Dom Store	1299	$25	24⅞	24½	— ⅜
Domtar	7159	$21⅛	20⅞	20⅞	+ ⅜
Dom Text	485	$37	36½	36½	— ⅜
Dover pr	360	$9⅛	9¼	9¼	— ⅛
Du Pont	301	$43¼	42½	42½	— ⅝
East Ch Tr	200	$46½	46½	46½	
Eddy Mtch	50	$34	34	34	—1
Emco	100	$14½	14½	14½	
Erie A	100	$6	6	6	
Falcon	1937	$101	100½	100½	—1
Fam Play	z5	$26⅞	26⅞	26⅞	
Fed Grain	725	$7⅞	7⅛	7⅛	— ⅛
Fleet Mfg	900	75	75	75	
Fraser	125	$29	28¾	28¾	
Fntr Acpr p	25	$25	25	25	
Gen Bak	300	$8⅞	8⅞	8⅞	
GMC	z140	$105	104	104	
GS W pr	z10	$95	95	95	
G Bahama	100	200	200	200	
GL Paper	6458	$26½	25	26	+1
Gt West L	110	$80½	80	80	—1
Greyhnd	400	$15⅞	15⅛	15⅞	— ⅛
Hand Chm	z25	425	425	425	
Hard Carp	180	$43½	43½	43½	+ ⅜
Hard CrpA	z5	$39	39	39	— ½
Hawker S	1075	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Hayes Stl	1330	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅝
Holden A	120	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Horne Pf	300	315	310	310	
Home A	3450	$19⅞	19⅛	19⅛	+ ⅜
Home B	543	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅜
Hur Erie	195	$11¾	11¾	11¾	
Husky	1985	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Husky Bpr	z10	$52	52	52	
Husky D w	300	680	665	665	— 35
HBC	z60	$15⅛	15⅛	15⅛	
HB Oil G	1679	$19½	19⅜	19⅜	— ⅜
Imp Life	z10	$240	235	240	
Imp Oil	1424	$53⅞	53⅛	53⅞	— ⅛
Imp Tob	375	$15	15	15	+ ⅛
Ind Accep	325	$21⅜	21⅛	21⅜	— ⅛
Ind Wire	1800	325	325	325	— 5
Inglis	1500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Inland Gas	130	$9⅞	9⅞	9⅞	
IMC	112	$84½	83	83	—3
Int Nickel	1907	$100	99	99¾	—1
Int Util	1125	$31⅜	31⅛	31⅜	— ⅛
Intl Util p	120	$33¾	33¼	33¾	— ¼
Intpr P L	163	$83½	82⅞	82⅞	— ⅝
Int Stl P	2935	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Ip Stl P pr	100	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Inv Grp A	390	$14⅞	14½	14½	— ⅜
ITL Ind pr	z50	$22¼	22¼	22¼	
James Stl	1352	$10½	10½	10½	— ¼
Jefferson	1625	$33	32	32⅛	— ¾
Jeff Bw	1495	$25½	24½	24¾	— ½
Jockey C	2700	$5¼	5⅛	5¼	
Jock 2 pr	100	$9½	9½	9½	— ⅛
Kelsey Co	755	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Labatt	278	$17	17	17	
Laforge	240	$11	11	11	
Laforge A	225	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
LOnt Cem	1059	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
LOCem w	900	170	170	170	— 3
Lakelnd pr	z25	$19	19	19	
Laura Sec	135	$16	16	16	
Lau Fin	3427	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Lau Fn 6¼	275	$19½	19⅛	19⅛	+ ⅜
Lau F2.00	200	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛
Lau Fin140	145	$19½	19½	19½	—1
Lau F1.25	175	$17	17	17	+1
Levy	1800	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Levy B pr	z150	$20¼	20¼	20¼	
Life Invest	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
LobCo A	425	$11⅛	11	11	— ⅛
LobCo B	990	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
LobCo pr	30	$46	46	46	
LobG 1 pr	33	$29	29	29	— ½
Locana	1300	105	100	100	— 15
Loeb M	545	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Maclarn A	2300	$25	24¾	25	+1⅛
Maclarn B	700	$26	26	26	
Maclean H	275	$35	35	35	— ¼
M B P R	5430	$29⅛	28½	29	+ ¾
Magna El	150	225	225	225	— 5
M Leaf Ml	z50	$16	16	16	
Mass-F	1460	$31⅝	31⅜	31⅜	+ ⅛
Met Stores	z150	$13¾	13	13¾	
Met Stre p	z50	$21	21	21	
MGF	200	$7½	7½	7½	— ½
Molson A	100	$32¾	32¾	32¾	+ ¾
Molson B	50	$33	33	33	
Mon Foods	400	$7½	7¼	7¼	— ¼
Montex	300	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Montex w	600	$11⅞	11⅜	11⅜	— ¼
Mont Loco	z110	$14½	14⅜	14⅜	
Mont Trst	100	$19½	19½	19½	—1¼
Moore	714	$80	79½	79½	— ½
Morse A	750	$18⅜	18½	18½	— ¼
Morse B	600	$19	18¾	18¾	
Murphy	4275	$9⅞	8½	8½	— ⅞
Nt Contain	z10	$6⅞	6⅞	6⅞	
Nat Drug	200	$15½	15½	15½	
Nat Dr pr	z100	$16½	16½	16½	
Nat Trust	325	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Nia WireB	z25	$19¼	19¼	19¼	
Noranda	2019	$52	51½	51½	— ⅛
Nor Ctl G	1040	$31⅞	31	31⅝	— ⅛
Nor Phone	160	$10¼	10¼	10¼	
NW Util pr	70	$79	79	79	—1
Ocean Cm	200	$19¼	19¼	19¼	
Ogilvie	z40	$15	15	15	
Oshawa A	215	$28⅞	28¼	28¼	— ½
Pac Pete	2725	$12⅞	12½	12¾	
Parker	3350	480	480	480	+ 5
Peel Eldr	z45	$19	18½	19	
Pembina	1200	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
PC Jewel	z50	$12	12	12	
PC Jwl A	100	$12	12	12	
PC Jwl pr	24	$101¼	101⅛	101¼	+ ⅛
Pow Corp	3495	$13	12½	12½	— ⅛
Price Bros	3165	$46	44⅞	45⅝	+1⅝
QN Gas	2155	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
QN Gas pr	50	$96½	96½	96½	
Rank Or A	1250	480	470	475	— 25
Revenue pr	105	$21	21	21	—1
Revenue w	200	500	500	500	
R Nodwell	100	180	180	180	— 20
Rolland A	200	$12½	12¼	12¼	— ¼
Romfield	500	170	170	170	
Ronald Fd	500	$12	12	12	
Rothman	200	$26¼	26⅛	26¼	
Royal Bnk	502	$75¾	75½	75¾	+ ⅛
Russel H	100	$19	19	19	+ ¼
St Maurice	1800	43	42	42	— 1
Salada	380	$10	9⅞	10	
Select Les	200	125	105	105	— 35
Shell Can	2946	$21½	21½	21½	
Shell I pr	475	$26⅜	26⅛	26¼	+ ⅛
Shell I w	700	695	675	675	— 20
Shop Save	340	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ¼
Shopper Ct	700	470	465	465	— 10
Shully's	100	255	255	255	— 5
Silknit	100	$9	9	9	
Silverwd A	151	$17½	17½	17½	+ ½
Simpsons	1410	$27¼	27	27¼	— ¼
Simpson 5	278	$17⅛	17⅛	17⅛	— ¼
SKD Mfg	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Slater Stl	1263	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Slater A w	100	900	900	900	+ 10
Southam	730	$39⅞	39	39¾	+ ¾
St Pav	150	$14¼	14¼	14¼	
St Radio	100	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Stly Brock	100	$9	9	9	
Steel Can	3668	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Suptest od	300	$21	20¾	20¾	— ¼
Tomblyn	z10	$26½	26½	26½	
Texaco	105	$57⅛	57⅛	57⅛	
Texaco pr	29	$88	88	88	—5
Thom N P	1950	$15¾	15½	15½	— ⅛
Tone Craft	200	$5¾	5¾	5¾	— ¼
TorDm Bk	102	$63	62¾	62¾	
Tor Spa tr	z10	$57½	57¼	57¼	
T Fin A	3853	$11½	11⅛	11⅛	— ¼
T Fin B	100	$11¼	11¼	11¼	
T Fin A p	200	$24½	24½	24½	
Transair	200	495	495	495	
Tr Can PL	1272	$36⅞	36⅞	36⅞	— ¼
Trans Mt	510	$17¾	17¾	17¾	
Trans PPL	100	$10	10	10	+ ⅛
Turnbull	300	$6¼	6	6¼	+ ½
Turnbl A p	120	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
UnAcc 2 p	200	375	375	375	— 25
Un Carbid	440	$25¼	25¼	25¼	
Un Gas	625	$33½	33¼	33¼	+ ⅛
U Corp A	30	$29¾	29¾	29¾	
Versafd	400	440	440	440	
Versatile	200	$19½	19½	19½	— ½
Vicroy M	405	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Vulcan	200	325	325	325	+ 10
Wainwr	2150	210	185	185	— 30
Walk GW	3255	$34½	34	34⅛	— ¼
Weldwod	300	$10⅛	10	10	— ¼
Well Fin A	100	$6½	6½	6½	
West Ind	200	270	265	270	— 5
West Ind A	200	460	455	455	+ 5
Westc'st	5968	$27¾	27	27	— ½
Westeel	460	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
W Pacific	900	$17¼	17¼	17¼	
Westfair p	z10	$28¼	28¼	28¼	
Weston A	675	$22½	22⅜	22⅜	+ ⅛
Weston B	225	$23⅞	23⅞	23⅞	
Wstn 6 pr	10	$106	106	106	+ ½
West A wt	498	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
White Pas	100	$10⅜	10⅜	10⅜	—1⅛
Woodwd A	487	$24½	24½	24½	
Yrk Knit A	z35	$7¼	7¼	7¼	
ellers	25	$26½	26½	26½	
Zenith	400	220	220	220	— 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgm Net
Accra	2000	18½	18	18½	+ ½
Acme Gas	31000	32	30	31	+2
Advocate	650	480	475	475	— 20
Aetna Inv	1800	126	125	125	— 1
Agnico	1200	143	140	140	— 2
Akaitcho	z100	60	60	60	
All Pitch	1000	18½	18½	18½	— ½
AAm Moly	1500	156	152	154	— 3
Ang Ruyn	1400	247	243	243	— 2
Ang U Dev	3300	85	81	82	— 3
Ansil	9500	14½	14	14	
Area	5600	95	95	95	
Armore	9000	26	25	26	— ½
A Arcadia	7600	31	29	30	
A Arcd Bw	2200	3	3	3	
Argosy	2500	39	36	38	
Atl C Cop	1550	160	157	160	+ 3
Atlas Yk	5000	6½	6½	6½	—2
Aunor	900	330	330	330	
Bankeno	16800	105	90	90	— 15
Bankfield	8100	19½	17	18	
Basko	3800	14½	14	14½	+ ½
B-Dau	1000	18	18	18	— ½
Belcher	4400	48	48	48	—1½
Bethlm	1090	610	605	605	
Bidcap	8500	9	8½	8½	— ½
Big Noma	z50	48	48	48	
Black Bay	6000	14½	13	13	
BL Hawk	3800	174	168	168	— 2
Bralorne	775	410	410	410	+ 10
Brunswk	1275	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Bounty Ex	z153	25½	25½	25½	
Bunker H	7000	32½	31½	31½	
Cable	z166	12	12	12	
Cadamet	5250	9	9	9	
Cam Mine	57324	26	17½	22	+5½
Camflo	300	335	335	335	
Camp Chib	1625	770	730	730	— 45
Camp RL	z50	$21½	21½	21½	
C Tung	10150	248	237	245	
C Dyno	6490	180	159	172	+ 18
C Faraday	400	315	300	300	
C Jamiesn	3500	130	126	130	+ 4
Cdn Keely	10500	14	13	14	+1
Candore	z266	16	13	16	
Contre	1000	40	40	40	+1
Captain	20050	20½	20	20	—1
Cariboo	500	47	47	47	—1
Cassiar	820	$15½	15¼	15½	+ ¼
Cent Pat	100	166	166	166	
Chester	13700	22½	20½	20½	—1½
Chib Kay	1500	23	23	23	+ ½
Chib M	3500	50	50	50	
Chimo	3800	148	145	147	— 1
Chrom	z20	160	160	160	
Coch Will	1750	535	525	525	— 10
Coin Lake	7526	63	58	58	— 3
Comb Met	3000	25	24	24	— ½
Con-Key	8000	12	11	11	
Con Shaw	82599	72	67	72	+ 2
C Bellek	12000	13	12	12	—1
Cons Bre w	1000	25	25	25	— ½
C Callinan	9500	9½	9½	9½	
Con Gillies	5000	7½	7	7	
CG Arrow	1000	26	26	26	+1
C Halli	42800	60	55	60	+ 2
C Marben	10525	440	425	435	— 10
C Marcus	500	65	65	65	
C Mogul	4375	355	350	350	— 5
C Morrisn	2100	212	207	210	— 2
C Mosher	1600	108	106	106	— 4
Con Negus	3800	17	15	15	—1
Con Nichol	3250	17	17	17	
C Rambler	7100	240	236	237	— 1
C Red Pop	12500	17	16½	16½	— ½
Cop Corp	z300	68	68	68	
Cop Fields	4200	144	138	138	— 7
Cop Man	4000	14	14	14	
Coulee	19100	49	47	48½	+1½
Cowich	37490	105	101	103	— 2
Craigmt	1025	$12¾	12½	12½	— ½
Cstlana	z166	27	27	27	
Crowpat	3000	9	8	8	—1
Doering	34000	18½	17½	18	
D'Aragon	1000	17½	17½	17½	+1½
Deer Horn	1700	35	35	35	
D'Eldona	35550	83	80	81	— 2
Delhi Pac	1000	18	17	17	—1
Denison	995	$38¾	38⅜	38½	
Dicknsn	400	500	490	495	— 5
Discovry	10550	223	199	220	— 9
Dome	z136	$41½	40	40	
Donalda	4100	15	14	15	+ ½
Duvan	32500	20	18½	18½	
East Sull	1200	875	865	875	— 5
E Mar	750	445	445	445	— 5
Francoeur	4000	11	11	11	
Frobex	z142	91	91	91	
Genex	6000	43½	43	43	— ½
Gnt Mascot	300	115	115	115	+ 5
Giant Yk	818	$13⅛	12¾	12⅞	— ¼
Glacier	1000	11	11	11	
Glenn Exp	3340	13½	13	13½	
Goldrim	16100	38	35	36½	— ½
Gortdrm	300	290	290	290	— 5
Granisle	3000	460	440	440	— 10
Granduc	1350	405	400	40	— 10
Grandroy	1000	23	23	23	
Green Pnt	3700	110	106	108	— 1
Gulf L	3000	9½	9	9½	
Gunnar	1025	204	202	202	— 3
Hard Rock	1000	12½	12½	12½	
Hastings	300	235	235	235	+ 5
Headway	5400	18½	18	18	
Heath	12000	7½	7	7	
High-Bl	750	835	835	835	— 15
Hollinger	655	$25½	25⅜	25½	
Huds Bay	1070	$81⅞	81½	81½	
Hydra Ex	z124	18	17	18	
Int Bibis T	600	112	111	11	+ 1
Irish Cop	1500	24½	23	23	+ ½
Iron Bay	3040	265	255	265	+ 8
Iso	2300	181	176	176	— 5
Jaye Exp	13500	23	22	22	
Jelex	18740	40	37	37	—3
Jolie	2500	29	28½	29	—1
Jonsmith	13000	27½	26	26½	+ ½
Joutel	700	110	110	110	
Kerr Add	6020	$10½	10	10⅛	— ⅛
Kelly Dsd	1500	62	60	60	— 2
K Anacon	100	260	260	260	+ 7
Kopan	6000	14	13½	13½	
Lab Min	z80	$32	31½	31½	
L Dufault	2168	$13	12¾	12⅞	— ½
Lakehead	1000	31	31	31	+1
L Shore	1000	255	255	255	
La Luz	760	$24½	24⅛	24½	+ ¼
Latin AM	z500	11	11	11	
Leitch	1700	610	590	590	— 10
Liberian	280	$17½	17½	17½	
Liberian rt	z147	14	14	14	
Lorado	4750	121	120	120	
Louvicrt	2500	33	32	33	
Macdon	1600	45	45	45	—2
Madsen	1000	212	210	210	— 1
Malartic	2500	82	81	81	
Man Bar	1000	22	22	22	
Marchant	1400	225	220	220	— 5
Martin	2600	52	52	52	
Mattgmi	1243	$16¾	16½	16½	
Maybrun	5500	24	23	23	
Mc Adam	3800	105	102	102	— 4
McKen	1075	10½	10½	10½	+ ½
McWat	34300	73	67	70	— 2
Mentor	1500	71	71	71	
Merrill	14700	104	102	102	— 1
Meta Uran	1000	11½	11½	11½	+ ½
Metal Min	2500	153	150	150	— 1
Midrim	12800	46	43	43	—2
Min-Ore	11000	14½	13½	14½	+ ½
Mt Wright	1000	39	39	39	—1
Multi-M	32950	225	210	215	— 5
Nat Expl	6000	18	17	17½	
Neolon	1000	9½	9½	9½	— ½
New Ath	8500	24	23	23	—1
New Bid	2500	7	6½	7	
New Cal	6000	62	62	62	
Newconx	100	740	740	740	— 5
Nconex w	900	315	310	315	— 15
N Goldvue	1500	8	8	8	
N Hosco	4800	250	245	245	— 5
N Kelore	1000	10	10	10	
Newlund	12500	20	19½	19½	+ ½
N Mylamq	11000	24	23½	23½	
Newnor	1000	12	12	12	
N Que Ragl	5700	575	520	560	+ 50
N Senator	12500	20	18½	18½	— ½
Nisto	44000	19	18	18	—1
Nor Acme	2500	19	15	15	—4
Norbeau	7100	137	130	130	— 1
Norgold	4000	14	13½	13½	— ½
Norlartic	2000	8	8	8	
Norlex	10500	20	19	19	—1
Normetal	260	460	450	460	
Norpax	500	15	15	15	
N Bordu	3100	12	12	12	
N Coldu	[illegible]	83	83	83	
N Rank	[illegible]	31	37½	37½	+1½
N Rock	[illegible]	37	35	35	—3
Northcal	[illegible]	[illegible]	22	22½	+1½
Northgat	[illegible]	795	760	775	+ 15
O'Brien	4200	125	100	125	+ 15
O'Leary	2500	9	9	9	
Opemisko	2020	$10¼	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orchan	600	450	440	450	
Osisko	5000	40½	40½	40½	
Ramour	120	190	182	182	— 4
Paramaq	1000	14½	14½	14½	+ ½
Patino	2346	$11⅞	11½	11⅞	
Pax Int	3500	33	32	32	+1
Pce Expl	3500	29	28	28	— ½
Peerless	9000	11	10½	10½	— ½
Pick Crow	2140	28	24	24	
Pine Point	955	$60⅞	59¾	59¾	—1¼
Placer	z20	$27⅝	27⅛	27⅝	
Porc Pay	766	17	17	17	
Pow Rou	1000	41	40	40	—1
Preston	2140	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
Probe M	6200	36	35	36	
Purdex	1000	12½	12½	12½	
QMI	z100	226	226	226	
Que Man	43400	44	37	37	—6
Quemont	600	$10⅞	10⅝	10⅝	
Quanto	2000	10	9½	10	
Radiore	16600	95	90	90	— 10
Rayrock	3300	135	128	130	+ 3
Reeves	300	299	299	299	+ 14
Rio Algom	3858	$19⅞	19½	19⅞	— ¼
Rix Athab	500	29	29	29	—1
Rockwin	3500	68	67	68	
Roman	550	790	785	785	— 15
Rowan Cn	2000	7	6½	6½	+ ½
Salem	1500	18½	18	18	
San Ant	2000	17	17	17	
Satellite	33500	26	24	24½	+ ½
Sherritt	3588	580	570	570	— 5
Sil Eureka	800	189	175	175	— 20
Silvmaq	9975	37	36	37	+1
Sil Miller	2500	21	21	21	
Sil Stand	1200	118	115	115	— 5
Siscoe	250	230	230	230	— 5
Starratt	1000	5	5	5	
Steep R	1325	640	630	630	— 10
Sud Cont	3000	30	28½	28½	— ½
Sullivan	725	575	565	575	+ 10
Sunburst	14700	13½	12	13	+ ½
Teck Corp	1650	585	580	580	— 5
Texmont	4700	121	117	117	— 3
Texore	2000	35	35	35	+1½
Tex-Sol	1600	36	36	36	—1
Thom L	1000	64	64	64	— 1
Tombill	6800	140	128	131	— 9
Torbrit	8200	92	90	90	
Tormont	1614	16	16	16	
Tribag	10300	282	276	281	+ 10
Trin Chib	1500	10	10	10	
U Asbestos	2300	330	325	325	— 5
U Buffadn	10950	66	64	64	— 1
UCL Mine	2400	17	17	17	
Un Keno	500	500	495	500	
Un Macfie	1500	18	18	18	—1
Utd Porc	2000	16	16	16	
Upp Can	100	158	158	158	— 7
Urban Q	9000	26	23	25	+ ½
Vespar	1000	30	30	30	
Violam	5150	425	410	425	+ 15
Wasmac	1300	125	125	125	— 15
W Beaver	1000	15½	15	15	— ½
West Mine	750	585	580	580	— 15
W Surf I	4000	12	11	11	
White Star	2300	36½	36	3	—1
Wilco	19300	38	35½	37	
Willroy	1800	180	180	180	
Winch	3500	7	6½	7	+ ½
Windfall	27400	42½	37	39	—2
Win-Eld	z100	22	22	22	
Wr Harg	z50	85	85	85	
Yale Lead	18500	19	18½	18½	— ½
Young HG	2500	6½	6	6	— ½
Yukon C	7000	74	73	74	+ 1
Zenmac	6000	35	34½	35	+2
Zulapa	500	24	24	24	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgm Net
All Rex	1175	22	22	22	+1
Alminex	2435	500	495	500	
Am Leduc	24900	21	20½	21	+ ½
Banff	9685	$17¼	15¾	16¼	—1
Bralsa	500	72	72	72	
Calvert	3200	32	31	32	+ ½
CS Pete	5100	260	253	260	+ 8
C Dehi	300	290	285	285	— 1
C Ex Gas	7250	425	410	415	— 5
C Gridoil	2155	515	510	515	— 5
C High Cr	35600	90	83	89	+ 5
C Homestd	3209	237	236	236	— 4
C Ll Pete	1000	25	25	25	—2
Cdn Sup O	2951	$23	22½	22½	— ¾
Cent Del	1478	$12½	12¼	12½	+ ¼
Charter O	100	430	430	430	— 5
Chieftan D	3800	715	710	710	
Dome Pete	z1	$18½	18½	18½	
Dynamic	52525	410	375	385	— 10
Fargo	400	330	330	330	— 5
French Pt	2175	445	440	440	
Gr Plains	275	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Gt C Oilsds	540	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Int Helium	8850	183	180	181	— 4
Mill City	21492	167	155	159	— 2
N Cont	1000	35	35	35	
N Davies	2000	23	23	23	+1
N Americn	2000	53	51	53	— 3
NCO pr	z75	$41½	40½	40½	
Numac	2600	154	149	150	— 8
Numac wt	z700	41	41	41	
Palliser	1000	49	47	47	
Permo	13960	33	30	32½	+2
Petrol	10400	74	71	73	
Place G	3450	187	180	182	— 3
Ponder	2500	52	50	52	+ 2
Provo Gas	8470	279	266	268	— 9
Ranger	500	220	220	220	— 3
Scurry Rn	690	$22½	22	22	— ½
Spooner	72500	75	73	73	— 2
Stanwell	z133	33	33	33	
Triad Oil	3800	244	239	240	— 3
Union Oil	550	027	27	27	— ⅜
U Canso	700	360	345	345	— 5
Vandoo	z100	10	10	10	
Wstates	600	755	750	755	+ 5
Wilshire	1000	625	625	625	+ 35

Ventes, 2 h. p.m. : 3,204,000.

Projet japonais de participation à un pipe-line Canada-Etats-Unis

TOKYO. — Deux sociétés japonaises présenteront des soumissions concernant la canalisation du pipe-line canado-americain de gaz naturel qui reliera Emerson (Manitoba) à Détroit (Michigan).

Dans la réalisation de ce projet, la Mitsui & Company se joindrait à l'Alberta Phoenix Tube du Canada, et la Mitsubishi ShojiKaisha se joindrait à Steel Co. of Canada pour fournir et traiter la canalisation d'acier destinée à ce pipe-line de 960 milles.

Il s'agit du plus grand projet du genre. La canalisation exigera, d'après les estimations, 350,000 tonnes de produits de l'acier. L'aménagement sera effectué par la Great Lakes Gas Transmission, filiale de Trans-Canada Pipelines. Les travaux devraient débuter en juin. En 1964, la Mitsui-Alberta Phoenix a fourni de l'acier pour aménager un pipe-line à petrole de 180 milles dans le nord de l'Alberta.

Nouvel accord sur le prix du sucre

LONDON. (Reuter) — Les exportateurs mondiaux de sucre ont annoncé qu'ils ont fixé à 2.5 cents la livre le prix de vente minimum du sucre brut. Ce nouveau prix est entré en vigueur à partir de vendredi. On est arrivé à cette décision après plus d'une semaine de discussions secrètes qui avaient pour but d'amener une augmentation des prix mondiaux.

Cuba a déclaré qu'il n'accepterait pas ce nouveau prix. Il n'existait pas d'accord officiel concernant le prix mondial du sucre depuis 1961 alors que Cuba a rejeté l'accord en vigueur à cette époque, accord qui par la suite n'a jamais eu d'application. Les prix du sucre ont baissé pendant quelque temps, et mercredi dernier le taux du marché de New York s'établissait à 2.2 cents la livre.

Canadien Pacifique

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de janvier 1966 ont été de $1,601,491, ce qui représente une augmentation de $426,353 comparativement au même mois de l'an dernier.

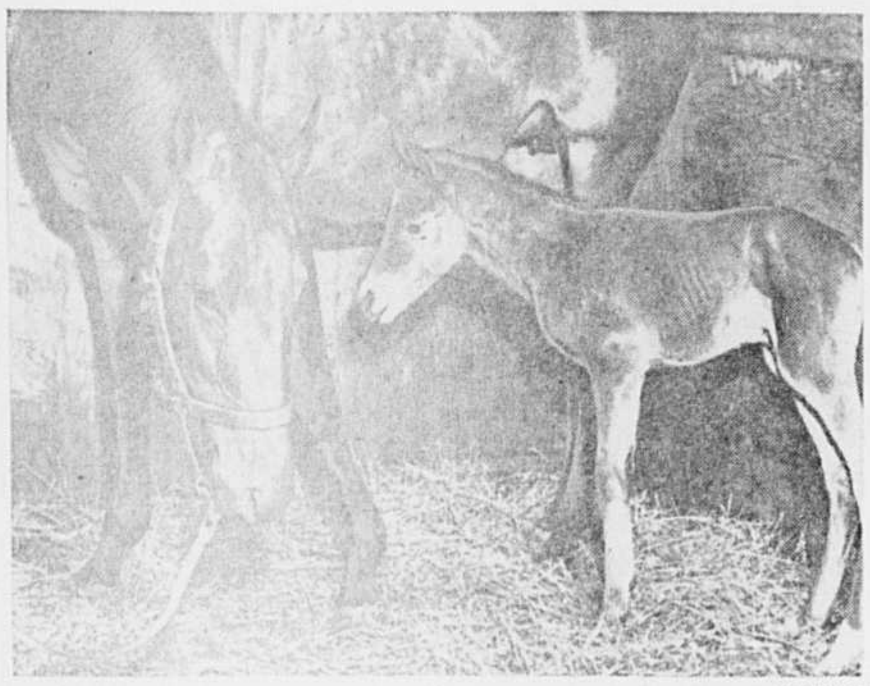

téléphoto PC

Premier rejeton de Northern Dancer

Le premier rejeton du fameux cheval canadien Northern Dancer, une pouliche, apparaît ici à la ferme Horse Haven, à 40 milles au nord de Toronto. Elle est la propriété de Hugh Grand, de Bradford, Penn. Le bébé est maintenant âgé de trois semaines.

La barrière de 17 pieds est franchie, au saut à la perche

ALBUQUERQUE, N.M. (PA) — Le nom de Bob Seagren est maintenant inscrit au palmarès des grands champions de l'athlétisme. Depuis samedi, en effet, le jeune athlète âgé de 19 ans peut se présenter comme le saut à la perche supérieur à 17 pieds, en salle.

Cet exploit éclipse le record mondial de 16'10" qui était la propriété d'un grand ami de Seagren, John Pennel.

Pennel a été le premier athlète à réussir l'exploit à l'extérieur, mais samedi soir, il a dû se contenter de 16'6", la même hauteur que Jeff Chase, à l'occasion des championnats de la AAU des Etats-Unis.

Seagren a bondi à 17'¼", à son deuxième essai, mais il a raté sa chance à trois reprises à 17'½".

seul athlète qui ait réussi un

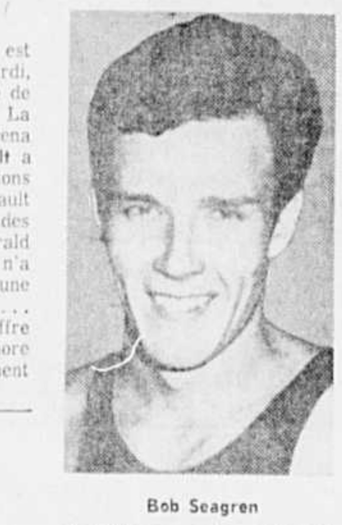

Bob Seagren

Quatre autres records mondiaux ont été établis, tous par des femmes. Edith McGuire et Wyomia Tyus, deux membres de l'équipe olympique, ont amélioré la marque dans leur discipline respective. Mlle McGuire a franchi le 220-verges en 24.1 secondes, et Mlle Tyus, le sprint de 60 verges en 6.5 secondes.

Charlotte Cook, une étudiante d'école secondaire, a franchi le 440-verges en 54.2 secondes, et ZsuZsa Nagy-Szabo, une Hongroise, a reconquis la marque mondiale du 880-verges, avec un temps de 2:08.6.

ON PARLE D'EUX

L'instructeur **Maurice Filion**, des **Rangers** de Montréal, est convaincu que son équipe peut répéter son exploit de mardi, alors qu'elle a vaincu le **Rosemont** dans la première joute de leur série semi-finale de la ligue **Montréal junior**... La deuxième rencontre aura lieu dimanche prochain à l'arena **Villeray**... Dans l'autre série, le pilote **Robert Filiatreault** a confiance de voir ses **Zéniths** de **Verdun** triompher des Lions de Montréal-Est en quatre parties d'affilée... Filiatreault devra toutefois surmonter certaines difficultés puisque des joueurs menacent de faire la grève... Le capitaine Gérald Robertson exigerait un salaire dans les éliminatoires (il n'a pas joué mardi) tandis que Claude Rochon n'a pas prisé une décision de son pilote et il a refusé de terminer le match... Ralph Buchanan, fils de l'instructeur du Montréal-Est, souffre d'une luxation d'un muscle à la hanche gauche et on ignore s'il pourra jouer ce soir... Michel Leroux manquera sûrement à l'appel... Il est blessé à un genou...

Don V. Ruck est nommé directeur des relations extérieures de la L.N.

La ligue Nationale de hockey continue ses préparatifs au bureau de direction en vue de l'expansion de la ligue, en octobre 1967.

C'est ainsi que Clarence Campbell, le président de la L.N., a annoncé hier la nomination de Don V. Ruck, de Mount Carmel, Conn., comme directeur des relations extérieures de la ligue.

Ruck aura la direction d'un nouveau bureau de relations extérieures de la Ligue qui ouvrira cet été à New York. Son travail consistera dans la direction générale des activités de relations extérieures, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

La ligue avait nommé récemment Brian O'Neill, 37 ans, de Montréal, comme gérant d'administration, et l'on prévoit qu'O'Neill et Ruck formeront un deuxième échelon dans la direction, sous Campbell.

Ron Andrews continue d'agir comme directeur de la publicité de la L.N. et statisticien au quartier général de la ligue, à Montréal, tandis que Fred J. Corcoran demeure conseiller en promotion à New York.

Pour ce qui a trait au projet d'expansion de la Ligue à 12 clubs, octobre 1967, l'on prévoit que Ruck sera particulièrement actif dans la promotion des nouvelles franchises à Los Angeles, Minneapolis - St. Paul, Philadelphie, Pittsburgh, San Francisco-Oakland et St. Louis (ou Baltimore).

Il dirigera également les entreprises de la radio et de la télévision pour la L. N. La ligue est à négocier pour la couverture de quelques-unes de ses joutes sur un réseau de télévision en couleur.

Ruck, âgé de 38 ans, a été directeur des relations extérieures pour la Croix Bleue du Connecticut, depuis 12 ans.

Joute internationale de basketball, le 13

Le gymnase du Mont St-Louis sera le site de la première joute annuelle de basketball international organisée par le collège Loyola.

Doug Daigneault, l'instructeur de basketball au collège Loyola, et également connu pour ses prouesses dans l'uniforme des Alouettes, au football, assume le poste de directeur de la joute.

L'équipe qui représentera Montréal sera choisie mercredi prochain, à 7 h., au gymnase du Mont St-Louis, à l'occasion d'une pratique qui sera précédée d'un stage sur le basketball.

NEW YORK. (UPI) — Abner Doubleday, qui est généralement reconnu comme le "père du baseball", aurait également, selon les historiens, tiré le premier coup de feu pour les Unionistes lors de la Guerre civile des Etats-Unis.

En '67 le tournoi mondial sera présenté à Vienne

LJUBLJANA, (par A.T.) — On sait déjà que les championnats amateurs de hockey du monde et d'Europe auront lieu à Vienne, en Autriche, l'an prochain, du 8 au 19 mars. Nous avons demandé à Bunny Ahearne, président de la Fédération Internationale de Hockey, pourquoi le tournoi n'avait jamais lieu au Canada et si d'ici quelques années, il prévoyait une telle possibilité.

"Par le passé, votre pays a toujours refusé d'accueillir les concurrents du groupe "B". Voilà pourquoi vous n'avez jamais obtenu l'organisation des championnats. La formule sera changée en 1969, après les Jeux d'hiver de Grenoble. Les 5 meilleures équipes seulement formeront le groupe "A". Elles se disputeront un tournoi à la ronde opposant tous les clubs deux fois chacun.

Les autres clubs intéressés à participer au tournoi mondial formeront les groupes "B" et "C". Chaque année le 5e club du groupe "A" passera au groupe "B" et le dernier du "B" au groupe "C" et ces deux clubs seront remplacés par les vainqueurs des groupes "B" et "C".

Autre changement à signaler, le tournoi "C" aura lieu en janvier, le "B" en février et le "A" en mars. Le pays organisateur pourra être différent, le Canada pourra alors obtenir l'organisation du tournoi du groupe "A" seulement. Mais survient une autre difficulté. Si l'Allemagne de l'Est appartient au groupe "A" et que votre pays ne veut pas le recevoir, il ne pourra obtenir l'organisation. Mais vous êtes du Québec. Alors séparez-vous et vous pourrez alors être les hôtes du premier tournoi à cinq clubs.

Nancy Greene championne au combiné

ROSSLAND, C.-B. (PC) — Nancy Greene a remporté le championnat canadien du combiné alpin, samedi, en dépit d'une chute qui a failli causer sa disqualification.

Mlle Greene a fait une chute lors de la première épreuve du slalom et un juge a décidé qu'elle avait passé la barrière.

Peter Duncan, de Montréal, s'est assuré les honneurs du combiné masculin avec une deuxième place dans le slalom et d'un deuxième rang également dans la descente.

Les deux vainqueurs sont membres de l'équipe nationale de ski.

L'Américaine Wendy Allen a triomphé dans le slalom féminin samedi, mais elle n'avait pu faire mieux qu'une 8e place dans la descente, la veille.

Mlle Greene a pris le deuxième rang dans le slalom, après avoir triomphé dans la descente.

La championne était à mi-chemin de sa première épreuve de slalom lorsqu'elle a accroché une barrière et est tombée. Elle s'est relevée aussitôt et, après avoir hésité un moment, elle a poursuivi sa route. Elle a alors accusé un fort retard sur ses concurrentes, mais elle s'est reprise en triomphant facilement dans la deuxième épreuve.

Ron Hebron a triomphé dans le salolm masculin, après avoir fini au 5e rang dans la descente.

Scott Henderson avait triomphé dans la descente, mais a terminé troisième dans le slalom. Il s'est classé derrière Duncai dans le combiné.

Lors du slalom géant, hier, Henderson a triomphé de Duncan par trois secondes et l'Américaine Joan Hannah a devancé Andrée Crépeau, de Sherbrooke, et Mlle Greene. Cette dernière épreuve ne comptait pas pour le combiné alpin.

Qui donc a pris les bobines de films !

Les policiers sont, comme les pompiers, des hommes bien ordinaires si l'on enlève l'uniforme.

La preuve? Il y a une semaine, des policiers de l'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale saisissaient un certain nombre de films pornographiques qu'étaient en train de visionner des pompiers de l'aéroport de Dorval. Il semble que, sur ces films, l'amour platonique faisait place à la beauté plastique...

Or, les agents de la PP ont assisté à la projection de ces films, peu après, question de savoir si vraiment il y avait matière pornographique, ce qui, bien entendu, est essentiel à la preuve...

On rangea ensuite les bobines. Mais, le lendemain, les enquêteurs s'aperçurent que deux bobines etaient disparues. Il en reste encore, certes, mais où sont donc les deux autres?

Est-ce qu'un policier de l'Escouade de la moralité de la PP a l'intention d'organiser une petite séance de projection?...

Un autre incendie à la piste Connaught

HULL. (PC) — L'estrade populaire et le système électronique (évalué à $100,000) de compilation ont été la proie des flammes, dimanche soir, lors d'un incendie a la piste Connaught, sise a trois milles d'ici.

Les nouvelles écuries ont toutefois pu être épargnées, grâce au travail des pompiers de trois municipalités. Un certain nombre de chevaux s'entrainaient depuis quelques jours à la piste, en vue de l'ouverture de la saison, calendriée pour la fin d'avril.

Le système électronique avait été installé l'an dernier.

Il s'agissait du deuxième incendie majeur au même endroit en un peu plus de sept mois. Le 4 septembre, le feu avait détruit les écuries, mais on avait pu libérer les 24 chevaux qu'elles abritaient.

Les Eudistes l'emportent sur le Saint-Ignace, 5-4

Les Eudistes, qui ont remporté le championnat de la section intermédiaire de la ligue Intercollégiale de hockey, durant la saison régulière, ont débuté les éliminatoires sur un bon pied, en triomphant du St-Ignace, 5-4, lors de la première joute de la semi-finale "A", 2 de 3, hier.

Un but de Luc Léger, à 9:32 du dernier engagement, a scellé l'issue du match. Pierre Desjardins a également brillé, avec deux buts et une mention d'assistance, tandis que Yves Boisvert et Jimmy Sofio récoltaient un filet et deux assistances chacun.

Les buts des perdants sont allés à Jacques Girard, avec deux, Robert Lacasse et Robert Drolet.

Grasset bat Valleyfield

Dans la première joute de la semi-finale "B" de deux joutes au total des points, dans la section juvénile, le Grasset a démontré sa supériorité sur le Valleyfield, en l'emportant par blanchissage, 4-0.

Guy Gosselin, le champion compteur de la section, a brillé avec deux buts, les autres allant à Jacques Leduc et Claude Girard.

Dans l'autre joute à l'affiche hier, dans la section senior, le Ste-Marie a vaincu le St-Paul, 3-1. Louis Legault a réussi deux filets.

Une situation embarrassante s'est présentée dans la section junior, samedi, alors que Montréal et Ste-Marie ont fait match nul, 3-3. Chaque club a réussi sept buts dans les trois joutes, chaque club a remporté une victoire et une défaite, en plus de ce match nul. Le comité exécutif, qui se réunira demain, décidera de ce cas.

Enfin, dans un autre match de la section senior, Ste-Thérèse et Longueuil ont annulé, 5-5.

Vol à main armée de $1,382 dans une maison privée

Deux jeunes individus, âgés de 18 à 23 ans, ont fait irruption chez M. Charles Ouellette, 71 ans, au 1074 rue St-Timothée, vers 7 h. 15 hier soir et, le menaçant d'un fusil à canon coupé, ils l'ont obligé à leur remettre tout l'argent qu'il possédait.

Les deux inconnus, qui ont commis cet attentat en présence de Mme Ouellette, ont pris la fuite avec une somme de $1,382 en prenant une direction inconnue

Laissez le coq passer le seuil, vous le verrez bientôt sur le buffet.

Proverbe slovène

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Suzanne) — A Verdun, le 5 mars 1966, à l'âge de 15 ans, est décédée Suzanne Archambault, fille de Fernand Archambault et de Thérèse Durocher, demeurant au 3932 rue Ethel. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Louis) — A Chambly, le 6 mars 1966 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Louis Auger, époux de Berthe Villemaire, demeurant en haut de la Petite-Rivière. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
330, rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Louise) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Georges Beaupré, née Louise Lefebvre, demeurant au 2300 Le Caron. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P., pas de fleurs.

BELLEVILLE (Ronald) — A Churchill, Man., est décédé accidentellement Ronald Belleville, fils de Roland Belleville et de Phyllis Mary Parker. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 8.30 heures au salon
Clarke Funeral Home
5580 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre à l'église St-Raymond mercredi à 8 hrs 30 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

Nécrologie

M. C.-A. Desroches, c.a.

M. Charles-A. Desroches est décédé subitement à son domicile hier matin. Comptable agréé et membre de la société Lucien Viau et Associés, depuis 25 ans, il était membre du Conseil Crémazie des Chevaliers de Colomb et ancien marguillier de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire et conseiller des loisirs de cette même paroisse.

Il laisse son épouse, née Cormier (Julienne), trois fils : Guy, Paul et Louis ; ses frères, Ernest et Jean-Paul ; sa soeur, Yvette ; ses belles-soeurs et beaux-frères : Lucie et Marcel Courtois, Louise et Roger Laberge et Soeur Aimée-de-l'Assomption, fille de la Sagesse.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 h., à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

M. Elie N. Tabah

Est décédé à Montréal le 4 mars, à l'âge de 76 ans, M. Elie N. Tabah, une personnalité bien connue au sein de la colonie syrienne et libanaise de Montréal. M. Tabah était hospitalisé depuis peu à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Né à Zahle, au Liban, M. Tabah a émigré au Canada alors qu'il était encore tout jeune. Il devint par la suite l'un des directeurs de la compagnie Confederation Amusements Ltd. et il était co-propriétaire de la compagnie Donta Corporation.

M. Tabah fut également l'un des fondateurs de l'Association Canada-Syrie et joua un rôle important dans l'industrie cinématographique québécoise. Il combattit dans les forces armées canadiennes et fut tour à tour sergent-major, puis lieutenant.

Outre son épouse, née Emily Kassab, M. Tabah laisse dans le deuil un fils, George, et cinq filles : Najala (Mme Roy Melick), de Sydney, Australie; Mary (Mme Albert Malouf); Lilian (Mme Rek Kawaja) et Adèle (Mme Emile Courey).

Il laisse également 13 petits-enfants.

Le service funèbre a eu lieu ce matin à l'église orthodoxe St-Nicholas et l'inhumation au cimetière Mont-Royal.

Vols dans des véhicules

Des suspects se sont emparés de complets d'hommes d'une valeur de $4,000, vendredi soir, dans un camion de Grover's Chain Stores Ltd., qui était en stationnement en face du 655 rue Desnoyers.

Une automobile, contenant un coffre d'outils d'électricien d'une valeur de $1,000 et appartenant à M. Henri Laliberté, du 806 rue Gounod, a été volée au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Congrès de la SSJB de Montréal

Le congrès général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal tiendra son assemblée générale, jeudi le 10 mars, à 8 heures, au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke.

Le congrès se compose des membres du conseil général et des délégués dûment mandatés des sections. Au présent congrès, 150 délégués officiels sont attendus, venant des 42 sections actives de la Société.

Par ailleurs, dimanche le 13 mars, à 7 heures du soir, aura lieu au même endroit le banquet du congrès, au cours duquel le journaliste Marcel Adam, de LA PRESSE, recevra le prix Olivar-Asselin 1966. A ce même banquet, le conférencier invité, Me Yves Prévost, c.r., traitera de "l'Education nouvelle, défi au Québec".

Quand la pierre a quitté la main, elle appartient au diable.

Proverbe suisse

Le puits où l'on tire souvent à l'eau la plus claire.

Proverbe hébreu

BENOIT (Zéléma Blanche) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme J. Elzéar Benoit, née Zéléma Blanche Marien, demeurant au 3260 rue Sherbrooke est, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENSON (Allan) — A Lachine, le 5 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Allan Benson, époux de Bertha Dagenais, autrefois de Hudson, père de Robert, Donald, Lorraine (Mme Edouard Marrone), Raymond, Ivan, Rose-Marie (Mme Raymond Hénault), demeurant au 20 Des Erables, Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, de Ville St-Pierre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Augustin) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, 11 mois, est décédé Augustin Bergeron, époux de feu Léonida Chabot, père de Léopold, Annette et Gabrielle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Emma) — A Auteuil, Ville de Laval, le 5 mars 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Emma Greenwald, épouse de M. Maurice Bergeron, demeurant au 220 rue Pellan. Les funérailles auront lieu mardi, le courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167 boul. Ste-Rose, Ste-Rose,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose United Church, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là, au cimetière de Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISANTE (Lucie) — Subitement, à l'Hôpital Général de Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Angelo Bisante, née Lucie Delicato, mère de Bella, soeur de Mme Louis Bisante (Antoinette), Mme Al Stoddart (Carmen), Mme R. Lachance (Juliette), soeur de Johnny et Louis Delicato. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle boul. St-Laurent et Dante, à 9 h. 45.

BLANCHET (Ludger) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Ludger Blanchet, époux en 1ères noces de Marie-Reine Senécal, et en 2èmes noces de Marie-Ange Arpin, demeurant au 9362 Bruchési. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Ghislain) — Accidentellement, à Longueuil, le 6 mars 1966, à l'âge de 18 ans, est décédé Ghislain Bouchard, fils de feu Jean-Baptiste Bouchard et d'Albertine Levesque, demeurant au 134 rue Parent, McMasterville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
231 boul. Laurier, Beloeil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, de McMasterville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph-Emile) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph Emile Bouchard, époux de Gertrude Brothers, demeurant au 4635 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Alberta) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Eugène Breton, née Alberta Labonté, demeurant au 2270 rue Vauquelin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, &
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
2251 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Georges E.) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Georges E. Brunelle, employé de Canadian Import Ltd, époux de feu Alice Chevrier, père de Maurice, Jacques, Pierre et Jacqueline (Mme Claude Blouin), demeurant au 840 est, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Lucien) — Accidentellement à Montréal, le 7 mars 1966, à l'âge de 42 ans, est décédé Lucien Caron, fils de feu Hyacinthe Caron et de feu Corbella Richard, demeurant 2650 Lacordaire, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras
5805 rue Boileau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Warwick, comté Arthabaska, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Rosario) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Rosario Chartrand, époux de Simonne Cyr, père de Claire, Denise, Léo, Roger, Réal, demeurant au 8539 Des Belges. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU, Rose-de-Lima, à Montréal, le 4 mars 1966 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Philibert Coutu, née Rose-de-Lima Lasalle, demeurant au 2071, Letourneux. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Très Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 heures, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

DAGENAIS (Marie-Rose) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Francis Dagenais, née Marie-Rose Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526 rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Maria) — A Verdun, le 6 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Maria Dame, fille de feu David Dame et de feu Marie Agnès Viens, demeurant au 857 rue Rielle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Fabiana) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Rosario Daigneault, née Fabiana Sabourin, demeurant au 5167 St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Charles A.) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Charles A. Desroches C.A., époux de Julienne Cormier, père de Guy, Paul et Louis, demeurant au 601 rue Villeray. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (J. Baptiste) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé J. Baptiste Desrosiers, époux d'Albina Guay, père de Bernard et J. Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCAP (Wallace) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Wallace Ducap, époux d'Aurore Raymond, demeurant au 6825 Beaulieu. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Joseph Clovis) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Joseph Clovis Fournier, époux en 1ères noces de Ozilia Casgrain, et en 2èmes noces de Germaine Perron. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAULT (Alphonse) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Alphonse Gaudreault, époux de Marie-Anne Gauthier, demeurant au 4465 St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Coaticook, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Stella) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Stella Girard, fille de feu Alfred Girard et de feu Ida Pelletier, demeurant au 3205 Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville &
Gingras Ltée,
5805 rue Boileau,
angle Lacordaire,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Gédéon) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gédéon Grenier, fromagier, autrefois de St-Théodore de Chertsey, époux de Malvina Lacroix, demeurant rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (J. A.) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé J. A. Guertin, époux d'Emilia Lanoie, demeurant à Ste-Hélène de Bagot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Aimé) — Subitement, à Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Aimé Hamelin, époux de feu Berthe Laroche, père de Francine et Ginette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albertine) — A Hawkesbury, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Henri Lalonde, née Albertine Lalonde, demeurant R.R. No 1, Vankleek Hill, mère de MM. et Mmes Laurier Lalonde (Eva), de Montréal, Eugène Lalonde (Jeannette), de Hudson, René Lalonde (Ida), de Vancouver, de Mmes Aldema Lafrance (Marguerite), Benoit Lafrance (Thérèse), de Ste-Anne-de-Prescott, Médord De Bellefeuille (Andrée), de Ste-Marthe, et Napoléon Marthe (Berthe), de St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-de-Naziance, Vankleek Hill, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Emile) — A Ville de Brossard, le 6 mars 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Emile Lamarre, ex-propriétaire de Marvel Cleaners Verdun, époux de Simone Lacoste demeurant 7055 boul. Milan, Ville de Brossard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Guy) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 29 ans, est décédé Guy Langlois, fils de feu Joseph Langlois et d'Eva Lacombe, demeurant au 2265 rue Cuvillier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE, Agnès. A Montréal, le 5 mars 1966 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Léopold Lavigne, née Agnès Gareau, demeurant au 5490, Irwin, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Saint-Georges, Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Anna) — A St-Lambert, le 5 mars 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Anna Lavoie, fille de feu Thomas Lavoie, et de feu Antonia Lavoie, demeurant au 5020 Légion, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, ave Lorne, St-Lambert,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Thomas-de-Villeneuve, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Napoléon) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Napoléon Lefebvre, époux de feu Elisabeth Renaud, demeurant au 383 Parc Georges-Etienne-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (J. Moïse) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé J. Moïse Loiselle, fils de feu Jean-Baptiste Loiselle et de feu Elmire Chabot. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (Marguerite) — A Verdun, le 5 mars 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Auguste Magnan, née Marguerite Sabourin, mère de Georges (Membre de l'Exécutif de Montreal Buick), demeurant au 4250 ave Verdun. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie,
Pointe-St-Charles,
à 9 h. 10, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIN (Henri) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Marin, directeur à la Banque d'Epargne, Cité & District de Montréal, succursale ave des Pins et St-Laurent, époux de Jeanne Gérard, père de Gérard et Roger. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Augustine) — A Montréal, le 6 mars 1966, est décédée Mlle Augustine Marion, fille de feu le notaire J. P. Marion et de feu Marie-Louise Campeau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Jean-Victor) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 62 ans est décédé M. Jean-Victor Martineau, vendeur Office Stationers Ltd, époux de Simone Rivard, demeurant à 5882 Brunetière, St-Léonard. Père de Jean-Edouard, Raymond et Jocelyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Guy) — Le 3 mars 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Guy Ménard, industriel, époux de Lyse Lafortune, demeurant Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société
Coopérative de Frais Funéraires
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Anna) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 62 ans, 6 mois, est décédée Anna Chartrand, épouse d'Honoré Paquette. Elle laisse un fils, Lionel, une soeur, Mme Ovila Ouellette (Laura), et deux frères, Eugène et Arthur. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Exilda) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph Pepin née Exilda Cloutier demeurant à 8051 St-Dominique, mère de Delphis, Mme Léon Dufault (Fernande), Mme Maurice Dupuis (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Elphège) — A Québec, le 4 mars 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Elphège Perreault, demeurant au 3365 rue Lambert-Closse, Ste-Foy. Ses deux fils vivants sont: Marcel et Roger. Ses frères et soeurs vivants sont: Georges, Dollard, Archille, Antonio et Rose-Anna Perreault. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Belair,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Philippe) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Philippe Plante, époux de feu Lucienne Légaré, demeurant au 4589 rue Rivard, frère de Julien, Marie-Jeanne, Mme Velmer Surprenant (Georgette), Mme William Creighton (Simone), Mme Jean-Charles Harvey (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Pères St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Olivier) — A sa demeure, le 6 mars 1966, est décédé subitement Olivier Poirier, époux de Calixta Janelle et père de Ellen et Robert. La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke Funeral Home
5580 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre à l'église St. Monica mercredi à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Valleyfield.

PROULX (Alice) — Subitement, à Coteau-Station, le 4 mars 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Aldéric Proulx, née Alice Bourbonnais, épouse en 1ères noces de feu Léon Carrière. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à Coteau-Station,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Albertine) — A Ste-Julie, comté Verchères, le 6 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Dollard Riendeau, née Albertine Beauchemin, demeurant Rang de la Côte, à Ste-Julie. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
Rue Principale, Ste-Julie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Jules) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Jules Robitaille, époux de Rose Perras, demeurant au 10,681 Bell-Ville, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vital, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MICHEL (Rosario) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Rosario St-Michel, époux de Cordélia Lalonde, père d'Yvette, demeurant au 4539 Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Laura) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Lucien Savaria, née Laura Perron, demeurant à 7226, rue Papineau, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Bernadette) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Albert Therrien, née Bernadette Foster, demeurant à St-Calixte, comté Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Germaine) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Aldéric Tremblay, née Germaine Carigneau, demeurant au 5816 rue Hamilton. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALANTE (Henri) — A Montréal, le 4 mars 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Valante, époux de Kathleen O'Hara, demeurant au 390 Laurin, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue Salaberry,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Suzanne-de-Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENDITTOLI (Maria) — A Montréal, le 6 mars 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Basilio Vendittoli, née Maria Leone, mère de Giuseppe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZEAU (Aldéric) — A Montréal, le 5 mars 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Aldéric Vezeau, époux de Marie-Louise Martineau, père de Réal. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

GUY MENARD

Mardi, le 8 mars, à 9.30, en l'église Notre-Dame d'Anjou, auront lieu les funérailles de Monsieur Guy Ménard, décédé subitement le 3 mars à l'âge de 37 ans. Monsieur Ménard était bien connu dans le domaine de l'imprimerie.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Lyse Lafortune, ses filles Danièle, Michèle et Martine; son fils Pierre, sa mère, Mme J. W. Ménard et son frère le Dr Bernard-S. Ménard.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 400 est, boul. Henri-Bourassa.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444